

VERSIONS
FRANÇAISES

Tommaso Campanella

Sur la mission de la France

Sur la mission de la France

COLLECTION VERSIONS FRANÇAISES

Tommaso Campanella

Sur la mission de la France

Traduction et annotation
de Florence Plouchart-Cohn

avec la collaboration
d'Anne Bouscharain

Postface de Florence Plouchart-Cohn

ÉDITIONS



RUE D'ULM

© Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2005
45, rue d'Ulm – 75230 Paris cedex 05
www.presses.ens.fr

ISBN 978-2-7288-3605-5
ISSN 1627-4040

Documenta ad Gallos
Nationem et Responsio ad Mur-
mur, et libellos noctu sparsos parisiis
contra Regem Christianissimum
et Cardinalem Ducem, Regis
Achatem ^{in Regni} et Josephum. año 1635
Et ratio evitendi Hispanismum.

Carolus Magnus
ad Gallos.

Titre autographe des *Documenta ad Gallorum nationem*
(British Museum, ms Harleian 4468, f° 545v°)

Note sur l'édition

Cette traduction propose au lecteur français quatre textes de Tommaso Campanella – originaires en italien pour trois d'entre eux et en latin pour le quatrième¹ – relativement brefs et peu connus, dont il n'existait jusqu'à présent aucune traduction française. Le choix de rassembler ces écrits, très différents du point de vue du genre et du style adoptés, repose sur la cohérence chronologique et thématique qui les unit. Leurs dates de rédaction s'échelonnent en effet sur une période de quatre ans : 1632 pour le *Dialogue politique entre un Vénitien, un Espagnol et un Français à propos des récents troubles de France*, 1635 pour les *Aphorismes politiques en faveur des nécessités présentes de la France* et les *Avertissements à la nation française*, 1636 pour les *Discours politiques en faveur du siècle présent*. Ils offrent un panorama très clair des fondements et des modalités de la prise de position du dominicain calabrais en faveur de la monarchie française – de la prudence des années romaines au militantisme fervent du séjour parisien.

Le recueil ainsi constitué ne prétend pas à l'exhaustivité, les années 1635-1636 ayant été pour Campanella celles d'une intense activité d'écriture de type politique². Nous avons souhaité contribuer, par cette publication, à la connaissance qu'a le public français de l'auteur de *La Cité du soleil*, et compléter les récentes éditions avec traduction française des trois grands traités politiques de Campanella : la *Monarchie d'Espagne*, la *Monarchie de France* et la *Monarchie du Messie*.

1. Les trois textes italiens ont été traduits et annotés par nous, le texte latin par Anne Bouscharain.

2. Rappelons qu'une telle classification n'est pas présente chez Campanella, et qu'il s'agit d'un adjectif que nous nous permettons d'appliquer *a posteriori* à certains éléments d'une pensée dont l'auteur a toujours revendiqué le caractère systémique.

Nous nous sommes principalement appuyée, pour cette traduction, sur deux éditions italiennes modernes des textes : le volume intitulé *Tommaso Campanella* de la collection « Cento libri per mille anni » (Rome, Istituto poligrafico e zecca dello Stato), édité en 1999 par Germana Ernst, campanellienne de renom, pour le *Dialogo politico tra un Veneziano, Spagnolo e Francese circa li rumori passati di Francia*, les *Aforismi politici per le presenti necessità di Francia* et les *Ultimi discorsi politici*¹ ; le recueil *Opuscoli inediti*, publié en 1951 (Florence, Olschki) par Luigi Firpo, fondateur des études campanelliennes, pour les *Documenta ad Gallorum nationem*².

Pour les références complètes des ouvrages cités dans les notes, on se reportera à la bibliographie, p. 247-249.

Nous souhaitons remercier Jean-Louis Fournel qui nous a aidée à la fois en tant que spécialiste de Campanella et en tant que traducteur ; Germana Ernst qui a soutenu ce projet ; Danièle Cohn et Pierre Savy pour leurs relectures et leurs remarques ; François Dumasy et Sophie Renaudin pour leurs conseils et leurs suggestions.

F. P.-C.

1. Respectivement p. 955-993, p. 997-1007 et p. 1011-1026. Le troisième texte sera désigné dans ce volume sous le titre d'*Orationes pro saeculo praesenti*, cité par Campanella lui-même dans l'index de ses œuvres complètes (édition qui n'a finalement pas vu le jour), rédigé à Paris en 1638 ; c'est Luigi Firpo qui a identifié avec ce texte les trois allocutions retrouvées en 1961. Cf. L. Firpo, « Gli ultimi scritti politici di Tommaso Campanella ».

2. P. 57-103.

*Dialogue politique entre un Vénitien,
un Espagnol et un Français
à propos des récents troubles de France¹*

Campanella rédige le Dialogo politico tra un Veneziano, Spagnolo e Francese circa li rumori passati di Francia à la fin de l'année 1632. Il se trouve alors à Rome, après avoir quitté en 1626 les geôles napolitaines où l'avait conduit la conjuration calabraise de 1599 contre le vice-roi espagnol, aggravée du soupçon d'hérésie. Entré dans les grâces du pape Urbain VIII pour ses connaissances astrologiques, Campanella jouit à partir de 1629 d'une liberté pleine et entière. Il noue des liens étroits avec les Français présents à Rome, hommes de lettres et de sciences aussi bien que diplomates. Ces vicissitudes biographiques s'accompagnent dans ses écrits de ce qu'on a appelé le « tournant profrançais » : la France vient remplacer l'Espagne dans le rôle de candidate à la monarchie universelle et de bras séculier armé de la théocratie papale que Campanella appelle de ses vœux.

Le Dialogue constitue le pivot d'un tel « tournant » – dont le premier signe avait été un discours, aujourd'hui perdu, célébrant la prise de la forteresse protestante de La Rochelle par les troupes de Louis XIII en octobre 1628. Campanella y regrette que la discorde entre le roi et sa mère Marie de Médicis alliée à Gaston d'Orléans, frère cadet du roi, fasse obstacle à l'accomplissement du glorieux destin de la monarchie française, et y défend résolument – par l'intermédiaire de son porte-parole le Vénitien – la politique menée par le cardinal de Richelieu. La visée de ce texte est double : d'une part, le sort de l'Italie lui tenant comme toujours à cœur, Campanella tente de convaincre les Italiens du bien-fondé de sa prise de position en faveur de la France (comme il l'avait fait pour l'Espagne en 1607, dans ses Discorsi ai principi d'Italia) ; d'autre part, il veut convaincre Louis XIII et Richelieu de la solidité et de la sincérité de son engagement à leurs côtés, participant ainsi, bien qu'indirectement, à la guerre écrite qui fait rage en France entre le camp de Richelieu et celui de ses adversaires.

Avant-hier, un de mes amis entendit, dans un appartement de certains gentilshommes du palais du prince C., quelques personnes d'esprit parler des tumultes de France ; je transcris à Votre Excellence ce qu'il m'en a rapporté.

Ils étaient au nombre de trois, l'un de la faction espagnole, l'autre français et le dernier vénitien. Ils en vinrent à dire que le roi de France Louis XIII avait l'intention de libérer l'Italie des Espagnols et de toute nation étrangère, et que pour ce faire, il faisait en sorte que le Suédois² jetât à bas l'empire des Autrichiens, qui faisaient obstacle à son dessein ; et qu'ensuite, une fois à l'abri des Espagnols et des Allemands, il projetait de passer en Turquie jusqu'en Terre sainte, et de reprendre aux ennemis de la foi l'Empire et la cité du Christ. Et le Français se lamentait qu'une discorde fût née entre le roi et la reine mère alliée au frère du roi, discorde qui cloue sur place les forces du royaume de sorte que le roi ne peut en franchir les frontières pour mener à bien cette entreprise.

Celui qui était espagnolisé dit :

Si on considère les choses d'un point de vue physiologique, on peut dire que le royaume de France, vieux déjà de presque huit cents ans, ne peut espérer plus grande puissance que celle qu'il a atteinte à l'époque de sa croissance, de la même façon qu'un vieux ne peut redevenir jeune ; il en va de même, semble-t-il, pour les familles, les cités et les royaumes, si bien que lorsqu'ils font quelque effort pour rajeunir, cela ne dure pas. Aussi le roi Louis XIII, qui s'efforce aujourd'hui de rendre à la France son état premier et sa gloire ancienne, n'obtiendra-t-il jamais l'effet qu'il recherche. C'est cet ordre naturel qui met en branle contre lui son frère et sa mère, car dans un corps vieux, mauvaise est la cohésion entre les vieux membres, discordantes sont les humeurs, et le sang se tarit. Tandis que s'il est jeune, quand il pâtit de quelque plaie violente comme la guerre ou de quelque infirmité interne comme la sédition, on peut l'en guérir facilement. On sait que la monarchie des Assyriens, une fois qu'elle eut vieilli,

ne se remit jamais ; de même, la monarchie persane connut une évolution ascendante de Cyrus jusqu'à Darius I^{er}, puis vieillit et déclina sous Darius Codoman³. Quant à la monarchie grecque, elle se divisa aussi rapidement qu'elle avait crû et donna naissance à douze royaumes qui se détruisirent l'un l'autre, telle une plante qui fait un grand nombre de pousses à partir de la racine première de son tronc et perd de sa vigueur. C'est pour cette raison que les Turcs, les Chinois et les habitants du royaume de Fez ont pour usage de briser ou d'éloigner leurs fils, afin que la vertu⁴, concentrée en un seul homme, permette au royaume de croître davantage.

Si on prend l'exemple de Rome, elle crût jusqu'à l'empereur Auguste, puis alla déclinant et se divisa en branches, de telle façon que quand l'une était défaite, l'autre commençait à se défaire à son tour. Et chacun connaît la fin de ce qu'écrivit Esdras sur les trois têtes de l'aigle et les plumes grandes et petites⁵. Jamais Rome ne put donc retrouver sa splendeur passée, et c'est en vain qu'historiens, poètes et hommes politiques s'épuisèrent à la ramener à son état premier. On sait combien furent vains les efforts de Cola di Rienzo⁶, et tout ce à quoi il prétendait ; car l'acquis est en vérité bien différent de l'inné, et quand a été perdu le processus de génération qui transmet « de vase en vase » la valeur originelle, celle-ci ne peut être restituée par un élément extérieur. Les ordres religieux chrétiens sont la preuve de cette théorie, puisque après avoir subi mille réformes, de l'apogée au déclin, ils ne redeviennent jamais ce qu'ils étaient au début. Ainsi, on peut dire que la maison Sforza n'a pas retrouvé, et ne retrouvera jamais, la grandeur de ses ancêtres ; celle des Visconti non plus, ni celle des Malatesta, ni celle des Torriani, ni celle des Appiani, ni les autres maisons qui ont régné puis décliné⁷. C'est donc en vain, semble-t-il, que chacun s'épuise à élever à nouveau le royaume de France, après la grandeur qu'il a connue sous Charlemagne et les successeurs d'Hugues Capet, puisque sa lignée première s'est aujourd'hui tarie. Seul l'empire d'Espagne, qui est récent, peut croître ; et bien qu'il soit malmené à la fois

par les Suédois, les Français, les Hollandais et les Anglais, il peut espérer se rétablir, de même qu'un jeune homme infirme ou blessé se rétablit plus facilement qu'un vieil homme infirme ou blessé. Aussi les princes prudents⁸ se gardent-ils de combattre ceux qui ont une fortune ascendante, comme le déclara le roi des Turcs Soliman lorsqu'il esquiva l'affrontement avec l'empereur Charles Quint⁹ ; ils se battent en revanche volontiers avec ceux dont la fortune est en déclin, ou qui sont les héritiers d'un royaume vieilli. Le préfet de Médie Arbakès, lorsqu'il attaqua Sardanapale, ultime héritier de la monarchie des Assyriens¹⁰, persévéra ainsi dans son entreprise bien qu'il eût perdu les deux premières batailles, car les raisons susdites, ainsi que je ne sais quel astrologisme, lui redonnèrent courage.

Le gentilhomme français dit alors, en s'animant :

Moi, je veux compter pour rien toutes ces raisons. Je dis que le royaume de France peut être malgré tout restauré, à condition de lui offrir un nouveau début sous d'autres auspices, de même que lorsqu'on greffe sur le tronc d'une vieille plante un rameau d'un jeune et tendre arbre, elle connaît une nouvelle jeunesse, croît et produit d'innombrables fruits. On a vu ainsi le royaume de Perse, défait par les Romains du temps des païens, renaître ensuite sous les califes de Mahomet, avec une nouvelle religion et de nouvelles armes¹¹. Le royaume d'Égypte, lui aussi, très puissant sous les pharaons mais vaincu dans sa vieillesse par le roi de Perse Cambyse, ressuscita par la suite sous les Ptolémées en devenant grec. Quant au royaume romain, défait sous Tarquin le Superbe, il se rétablit sous d'autres auspices lors du consulat de Brutus et de Lucrèce¹². L'empire de Constantinople enfin, qui avait pris fin à l'époque des Paléologues, reprit vie sous la domination des Turcs, avec de nouveaux auspices et de nouvelles armes. Et la famille franciscaine, après avoir atteint la vieillesse avec les conventuels, rajeunit aujourd'hui grâce aux déchaussés et aux capucins.

La noble Rome elle aussi, vieillie et défaite par les barbares, rajeunit dans la papauté chrétienne, soumise à une autorité

meilleure, et connaît une gloire plus grande encore. On peut donc dire que la France, après avoir décliné sous les descendants de Charlemagne et la branche capétienne des Valois, qui régna pendant plus de deux cents ans, se rétablit aujourd'hui grâce à la maison de Bourbon, qui peut lui apporter jeunesse et essor. Henri IV l'a montré, lui qui a renouvelé la lignée éteinte¹³, et Louis XIII continue aujourd'hui son œuvre : adolescent, il a accompli de si admirables choses, chassant les hérétiques et les rebelles et détruisant leurs nids, que le royaume est comme renouvelé et en pleine croissance, auréolé d'une plus grande gloire. Les discordes nées entre le roi, sa mère et son frère peuvent aussi bien être un facteur de restauration et de grandeur, si elles sont l'occasion de démanteler l'éternelle toute-puissance de ceux qui gouvernent les provinces et de supprimer les obstacles au développement des forces du royaume. Ainsi à Rome, les discordes entre le peuple et les nobles renforcèrent l'empire, tandis qu'elles eurent l'effet inverse à Florence, où elles le détruisirent car la victoire échut à la plèbe ; or celle-ci, quand elle abaisse la noblesse à son niveau plébéien, détruit la splendeur du gouvernement ; mais quand la victoire lui permet de s'élever à la splendeur de la noblesse, comme ce fut le cas à Rome, elle l'accroît¹⁴. Malgré cela, Florence a vu naître le règne des Médicis, placé sous de nouveaux auspices. Elle a alors connu, sous Ferdinand I^{er}, la croissance que sa situation laissait espérer et s'est ensuite maintenue, sans croître, sous Côme II et Ferdinand II. De sorte qu'en France, la fatalité ne veut pas que ces discordes aboutissent à une ruine certaine, mais plutôt qu'elles enseignent la stabilité aux esprits instables des Français. Chacun sait les oppositions rencontrées par Henri IV lorsqu'il restaura cet empire ; il en va de même pour son fils qui le fait croître. Je laisse de côté l'argument des nombres fatals utilisés par Platon pour mesurer les vies des royaumes et des républiques, selon qu'ils sont concordants ou discordants¹⁵, celui des grandes conjonctions présentes sous Charlemagne et Pépin qui correspondent à celles que l'on voit actuellement sous Henri IV et Louis XIII¹⁶, et d'autres choses secrètes dans ce domaine.

Le Vénitien répondit :

Je vous ai écouté avec le plus grand flegme mais je ne veux ni parler de ces doctrines de nombres, d'astrologismes et de choses abstraites, ni les écouter. L'école de Venise enseigne que les principats qui iront de l'avant sont ceux qui bénéficient des conseils les plus prudents, des meilleurs capitaines, de la plus grande profusion de soldats, de l'amour des peuples, et enfin d'argent en abondance et de langues éloquentes qui sachent persuader leurs peuples de ne pas se rebeller, et les peuples étrangers de venir à eux. Or ces choses existent en France mieux qu'en Espagne, comme chacun sait.

L'Espagnol répondit :

Je ne vous concéderais pas cette seconde proposition, pour ce qui est de l'argent et de l'amour des peuples. Mais en admettant qu'il en soit ainsi, il est évident que la discorde, en France, entre les barons et le sang royal, opposée à la concorde qui règne en Espagne entre les barons et le sang royal et à l'extrême obéissance et patience qu'ils mettent à le servir, confère un avantage de taille au Roi Catholique ; et ce qu'il y a de bon, semble-t-il, dans la situation de la France est chose accidentelle. Ajoutez à cela que l'impatience et la désobéissance sont naturelles aux Français, et vous verrez combien ils sont inférieurs aux Espagnols et ne peuvent aspirer autant qu'eux à de grandes choses.

Le Vénitien répondit :

Si l'Espagne savait espagnoliser les nations et sauvegarder tous les ans un million sur les vingt millions en or qu'elles lui rapportent, au lieu de s'aliéner les vassaux et les royaumes nouvellement acquis en leur imposant l'obéissance de façon altière et avare, et si elle ne couvrait pas constamment de dettes le trésor public¹⁷ au lieu de thésauriser, ce qui l'oblige à vendre ses vassaux et ses tributs aux Génois et à se faire manger par l'usure¹⁸, elle serait certainement devenue en peu de temps le monarque du monde. Les navires de Hollande, qui sont plus de trois mille, et cette nation, maîtresse de la mer plus encore que

les poissons, auraient à eux seuls conquis tout le Nouveau Monde, et par voie de conséquence l'Ancien ; cela en évitant de répandre autant de sang et de dépenser autant d'or et d'argent pour la simple prétention à un lopin de terre en Italie qu'il en aurait suffi pour vaincre l'Afrique et l'Asie¹⁹. Mais il est clair que l'homme n'est pas seul à diriger les royaumes ; des causes invisibles et des occasions plus secrètes, qui échappent à la prévision humaine, transforment et tordent imperceptiblement les pensées, et donc l'œuvre, de ceux qui gouvernent les choses humaines.

L'Espagnol dit alors :

Ce n'est pas le moment de parler de cela, et je crois que les sagaces Espagnols en sont conscients. Je préférerais entendre un bilan de la situation de l'un et l'autre de ces deux grands seigneurs, et de leurs prétentions.

Le Vénitien dit :

Nul doute que la discorde à l'intérieur des frontières est une plus grande peste pour les royaumes que la guerre à l'extérieur, et qu'en ce moment le royaume de France, en proie à la discorde, court plus de dangers que celui d'Espagne, combattu à l'extérieur de ses frontières. C'est là qu'on voit la fortune des Espagnols : au moment précis où la France a la possibilité d'entrer en Italie et de récupérer l'état de Milan, celui de Naples et la Sicile (sur lesquels elle a des prétentions anciennes), puisque l'Espagne ne peut s'appuyer ni sur ses propres armées ni sur celles de l'Empire, dont elle est le principal membre, car elle est occupée à ses expéditions aux Indes, où la flotte hollandaise la tourmente, tandis que les Hollandais toujours, aidés par la France et l'Angleterre, font de même dans les Flandres, et que l'Empire est mis à mal par le Suédois, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg, le landgrave de Hesse et d'autres encore ; à ce moment précis, dis-je, Dieu a permis les discordes entre le roi et sa mère et son frère, de telle sorte que le roi est pour ainsi dire cloué sur place, qu'il ne peut en aucune façon se mouvoir

en dehors de son royaume, et que bien qu'il puisse aider les Hollandais et les Suédois, il ne peut pour autant s'éloigner de ses terres²⁰, car les Espagnols, qu'ils disent la vérité ou non, s'offrent à son frère et à sa mère pour harceler la France et maintenir le roi dans le soupçon. Chose très facile avec de faibles dépenses et un petit nombre de troupes, car sans aucun doute, son frère Gaston devant lui succéder sur le trône, à cause de la stérilité soit de Louis soit de sa femme²¹ (stérilité qui, comme le dit Tacite, est un grand malheur pour tous les princes, car elle libère leurs ennemis de la crainte perpétuelle et détourne l'esprit de leurs amis vers celui qui peut leur succéder), il en trouvera beaucoup qui le suivront dans cet espoir. Tous les mécontents de France prendront à leur tour les armes en sa faveur, aussi bien ceux qui sont dégoûtés du roi ou du cardinal de Richelieu, son premier ministre, que ceux qui espèrent une amélioration de leur fortune ; et avant tout autre, les Huguenots persécutés par le roi et le cardinal relèveront la tête pour récupérer les territoires et les forces qui étaient autrefois les leurs. Il me semble en outre que la discorde actuelle entre personnes de sang royal est pire que la discorde qui divisait autrefois les peuples selon leur religion, en catholiques et hérétiques, tout comme la maladie, chez l'animal, est plus grave quand elle touche la tête que les membres, car la maladie, depuis la tête, se répand dans tous les membres, tandis que la tête reste à l'abri de la maladie qui affecte les membres, laquelle ne pourra tout infecter, surtout si la tête est saine. La santé du roi réside dans sa valeur et sa prudence.

Le Français dit :

Je tendrais plutôt à penser que l'infirmité est plus facilement curable quand elle concerne la tête que les membres, car un seul membre a besoin de moins de remèdes que plusieurs. Et grâce au lien du sang qui les unit naturellement et les rapproche, les discordes s'apaisent plus rapidement, tandis que lorsqu'elles naissent entre...

L'Espagnol, l'interrompant, dit :

Oui, quand n'est pas intervenu entre eux le soupçon que l'un attente à la vie de l'autre par le poison ou par des armes occultes, puisqu'on dit qu'il y eut conjuration ; ou quand il n'y a pas entre eux de jalousie au sujet de l'État, laquelle est inextinguible jusqu'à la mort de celui qui en est la source. Ainsi en Espagne, Philippe II *filio suo non pepercit*²². Et la grande bonté du roi de France, révérent et aimé des peuples, ne pourra empêcher que les mécontents, les hérétiques et les ennemis du cardinal ne le remplacent par son frère, pourtant moins bon que lui. Si vous savez que leur discorde porte uniquement sur des choses moins importantes que celles que j'ai évoquées, j'admettrai volontiers que cette discorde puisse s'apaiser plus facilement qu'une discorde entre vassaux. Dites à présent quelle est votre opinion.

Le Français reprit :

Je disais que la discorde entre peuples est plus grave et plus dommageable qu'entre personnes de sang royal, car dans ce dernier cas, elle ne peut causer de dommages tant que son existence est connue de tous, et on répugne aux trahisons par le poison ou par le fer si elles n'ont pas l'approbation des peuples en désaccord. Un chef de faction, en effet, ne vaut rien sans un grand nombre de partisans, tandis que les factieux ne valent rien sans un chef prudent et renommé, ou naturellement doté d'une grande valeur. Vous savez ce qu'il a fallu faire pour réduire à la sujétion au roi tant de chefs hérétiques, sans y parvenir entièrement du reste, car le duc de Rohan et monsieur de Soubise²³ se sont enfuis hors du royaume, et beaucoup d'autres barons ont été abandonnés à leur sort, jusqu'à ce qu'ils soient rappelés. Et si un de leurs chefs avait été de sang royal, ils auraient résisté et fait de grandes choses, bien que ces rebelles aient été mis sous le joug ou en fuite, et que le roi se soit emparé de nombreuses villes pourtant bien pourvues et fortifiées, comme Clairac, Saint-Jean-d'Angély, Nîmes, Montpellier, Montauban²⁴,

et enfin La Rochelle, nid de rebelles depuis l'époque de Louis IX le Saint, qui se donna tant de mal pour s'en emparer. Sans cela, le frère du roi ne fera nul progrès.

Le Vénitien répondit :

Mais c'est une plus grande affaire de réduire les peuples rebelles, hérétiques et mécontents à la dévotion envers le roi, qu'à la sujétion.

Le Grand Turc a ainsi sous sa domination, outre les mahométans, de très nombreux Grecs chrétiens et latins, maints juifs, Arméniens, coptes et maronites, et d'autres peuples qui sont ses sujets mais ne sont pas à sa dévotion. Aussi, s'ils avaient quelque espoir de se soulever contre son empire, ils le feraient volontiers, comme le firent les chrétiens en Grèce sous Scanderbeg²⁵, et les Juifs en Égypte sous Pharaon.

On réduit les peuples à la dévotion grâce aux bienfaits et à la langue de personnes sages et religieuses, et il n'y a d'autre remède à la sujétion par les armes que les instruments susdits. Mais pour réunir ces deux parties qui sont à la tête de la France, liées par un nœud naturel puis déliées par une discorde non naturelle mais choisie, la langue de sages personnes suffit, outre l'état de nécessité et de malaise que fait naître la discorde. Et il suffit qu'ils comprennent que les artisans de cette rupture ont trahi l'un et l'autre, comme le fait l'usurier avec ses débiteurs, et que jamais leur sang commun ne permettra entre eux d'inimitié désespérée sans qu'existent les puissantes occasions de réconciliation que nous avons évoquées plus haut.

C'est pourquoi Achitofel, alors qu'il suivait le parti d'Absalom en rébellion contre son père David, persuada Absalom de se mêler impudiquement, en présence du peuple, aux concubines et aux femmes de David, pour que le peuple comprît, grâce à cela, qu'Absalom ne pouvait plus obtenir de pardon ni de réconciliation, ni trouver un accord avec son père David, et que tous, délivrés de la crainte engendrée par leur consanguinité, suivissent Absalom à bride abattue²⁶.

Or des choses aussi impardonnables ne sont pas encore advenues entre le duc d'Orléans et le roi son frère, ni entre sa mère et le roi, surtout s'ils voulaient considérer que les Espagnols fomentent cette discorde pour leur bien propre et pour le malheur des deux parties en conflit. Le comte de Mirabel²⁷, ambassadeur espagnol, a conseillé et aidé la reine, et incité le duc à s'enfuir et à comploter contre le roi et le cardinal de Richelieu ; le médecin de ce dernier fut écartelé après s'être repenti et avoir avoué qu'il voulait empoisonner le cardinal, corrompu qu'il avait été par Mirabel avec de l'argent – et il y a bien d'autres choses que l'on ne dit pas.

Le Français dit alors :

Certes, cet argument devrait suffire à lui seul à faire renoncer à la discorde quiconque a un peu de cervelle, sachant combien elle plaît aux rivaux anciens et éternels ennemis des Français. Je me souviens, dans ses grandes lignes, de l'histoire suivante : alors qu'il y avait un contentieux et une rivalité entre Pisans et Florentins, quelques citoyens de Pise allèrent corrompre un gentilhomme florentin pour qu'il leur servît d'intermédiaire et obtint des Florentins qu'ils rendissent certains bourgs fortifiés, je ne me rappelle pas à qui ; ils lui promirent une belle somme d'argent pour qu'il s'efforçât de faire passer au sénat le décret sous la forme où il était justement passé le matin même ; le bon Florentin, entendant cela, retourna aussitôt au sénat, rapporta ce que les Pisans, leurs ennemis, désiraient que l'on fit, à savoir ce qui avait déjà été arrêté au sénat, et les persuada tous de défaire le décret²⁸.

Si le duc d'Orléans et la reine considéraient ce fait, ils ne penseraient assurément qu'à s'accorder avec le roi.

L'Espagnol ajouta alors :

Les Espagnols devraient considérer, quant à eux, qu'en donnant armes et soldats à Gaston, le frère du roi, ils risquent de perdre l'Espagne. Car si jamais Gaston était vaincu par le roi, les Français continueraient aussitôt leur campagne, allant plus

loin et plus profondément ; ou encore Gaston lui-même, qui par nature aime peu les Espagnols, étant aux abois, se retournerait et prendrait le parti du roi, lui livrant l'armée espagnole pour se racheter ; ou tout du moins, un des barons qui sont ses partisans le ferait, pour s'assurer à la fois gain et sécurité. Chacun connaît l'inconstance des Français, et la façon dont ils trompèrent le roi d'Espagne Philippe II, lorsqu'il combattait Henri IV afin que ce dernier n'accédât pas au trône et qu'il tenait pour cela de nombreux barons par de l'argent et des promesses, comme le duc de Mayenne, le duc de Guise²⁹ et beaucoup d'autres encore, qui l'abandonnèrent à l'improviste, au moment décisif. Leur esprit n'admet pas de se voir assujetti aux Espagnols, qu'ils maudissent perpétuellement en leur for intérieur ; ni que leur discorde soit l'effet de la meilleure fortune des Espagnols, et s'avère être l'ultime remède aux malheurs extrêmes de ces derniers, malheurs que ces mêmes Français ont toujours espérés et désirés.

Le Français ajouta :

Et moi je sais que la reine, mère du roi, et le duc son frère réfléchissent beaucoup à cette question, chose que nous apprenons de plusieurs lettres du duc.

L'une, du 1^{er} avril 1631, a été envoyée par l'intermédiaire du seigneur de Briançon, une autre date du 20 juillet de la même année, et une autre encore, de 1632, imprimée à Paris, montre qu'il ne désire rien d'autre que de se réconcilier avec le roi.

De même, la reine mère écrit toujours au roi en s'humiliant et en recherchant la réconciliation, comme il ressort d'une lettre écrite le 23 février 1631 de Compiègne, où elle était quasiment retenue prisonnière, et d'une autre lettre du 21 du même mois et de la même année. Elle en écrivit ensuite une autre le 1^{er} mars, et une autre le 25, toujours du même mois. Elle continua en écrivant à nouveau le 23 avril, après quoi on trouve quatre lettres du mois de mai : une du 15, une autre du 20, la troisième du 26 et la quatrième du 29. Elle lui écrivit enfin le 25 août de la même année³⁰. Or aussi bien le duc que la

reine mère allèguent comme cause de la discorde et de la rupture avec le roi le cardinal Richelieu, lequel désire cette discorde pour pouvoir régner sans conteste sur l'esprit du roi et sur ses vassaux. De plus, ils l'accusent de prétendre au trône, de vouloir déposer ou tuer le roi Louis et de le dépouiller dans ce but par la ruse des conseils de sa mère et de son frère, et des secours et des avertissements qu'ils pourraient lui prodiguer contre les desseins du cardinal. Chose que d'autres ne peuvent, ne savent ou n'osent faire, bien que le danger soit manifeste.

Le Vénitien, d'abord pensif, répondit :

C'est une chose difficile pour les hommes, même bons et prudents, que de se dépouiller de leur amour-propre au profit du bien commun. Cela est plus difficile encore pour ceux qui vivent attachés aux plaisirs de ce monde. Et cela est totalement impossible pour ceux qui sont intéressés à ces biens auxquels peu de gens ont droit. Raison pour laquelle on n'a jamais vu s'accorder deux rivaux, alors que l'objet de leur intérêt est une canaille qu'ils aiment tous les deux. Mais on en fait l'expérience de façon bien plus significative à la cour, où tous vont à la chasse de la volonté du seigneur, pour accéder à ces biens qu'on donne habituellement aux courtisans. C'est donc chez eux qu'on trouve l'envie la plus grande et une soif inextinguible, surtout parmi les plus intéressés, et plus encore chez ceux dont les prétentions sont les mêmes, si bien que le secrétaire est odieux à l'autre secrétaire, mais l'est moins au majordome ou à l'intendant ; c'est un proverbe chez Platon : *Figulus figulum odit*³¹. De même que la ressemblance naturelle suscite l'amour, la ressemblance dans la prétention à un bien suscite la haine. C'est pourquoi les rois combattent d'autres rois, et non Dave³² ou Thersite³³, qui ne prétendent pas au trône ; et la chaleur ne combat pas la ligne droite, mais le froid, car tous deux voudraient occuper la même matière et prendre possession de tout³⁴. On assiste à cette lutte dans la nature sensible et matérielle, qui ne peut se dépouiller d'une telle passion et d'un tel sentiment, mais

entre deux intellectuels qui aspirent à un même objet infini et suffisant pour tous les deux, la concorde est grande ; ainsi aucun religieux n'envie aux autres la faveur de Dieu, alors que ce serait le cas si l'un pouvait en obtenir plus de pain que l'autre ; d'où les paroles de saint Paul : *Zelus est inter vos, ergo carnales estis*³⁵.

Quant à la famille, les fils s'envient tous l'un l'autre, chacun prétendant à la grâce du père et à une plus grande part de l'héritage, et cette envie est si puissante que les patriarches eux-mêmes vendirent leur frère Joseph, envieux de ce que leur père l'aimât plus que les autres. C'est une des raisons pour lesquelles la prudence humaine ou divine ordonna que le premier-né hérite, de façon que les autres, privés de tout espoir, n'envient pas celui qui pourrait être préféré, et ne cherchent pas à s'éliminer l'un l'autre.

L'amour, là encore, de la femme envers son mari est prétention à être aimée en retour, et à ce que l'amour de son mari ne se partage pas en plusieurs amours, mais soit tout à elle et plus fort que tous les autres. On verra donc rarement une femme aimer le serviteur, le courtisan ou le vassal auquel son mari voue une immense affection : *Saepe etenim mulier quem coniux diligit odit*³⁶, comme l'écrivit Caton. Mais elle voue plus de haine encore aux personnes qu'il aimerait d'amour vénérien, car c'est là le type d'amour qui lui est dû. Les poètes chantent ainsi la haine de Junon, plus forte que toutes les haines, pour les concubines de Jupiter. La femme ressent de même une haine plus rageuse envers les entremetteurs, en tant qu'ils divisent ou aliènent l'amour de son mari en le détournant vers d'autres femmes.

Cette haine ressemble à celle que vouent les neveux des grands prélats à toutes les personnes éminemment vertueuses que leurs oncles aiment, pour cette raison, de façon non vulgaire³⁷. Aussi cherchent-ils toujours l'occasion d'attirer sur eux la disgrâce. Et quand ils voient le prélat parler secrètement avec quelqu'un plusieurs fois, et lui accorder sa confiance, ils lui

suggèrent aussitôt, eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'autres personnes, que sa réputation en est entachée, c'est-à-dire que les autres princes en sont jaloux, que cette personne-là est loin d'être docte et ne jouit pas d'une grande estime auprès des autres, et que c'est par conséquent une honte qu'on dise dans le monde qu'un personnage si important la fréquente ; ils lui font ensuite voir que cette personne ment et le trompe, et ils lui brouillent, comme on dit, les cartes dans la main. Si bien qu'on ne peut être homme de valeur et ami intime des princes sans courir à sa ruine à cause de neveux et de parents jaloux. Chacun sait ce qu'a souffert Bélisaire³⁸ pour cette raison, et ce qu'a subi Narsès³⁹, et comment on use à Rome de cet art. C'est pure folie que de se fier au fait que la personne est vertueuse et parle de vertu avec le prince, et de choses bonnes et honorables, et d'entreprises à venir renommées et de grande conséquence, comme le fait Richelieu avec le roi de France. C'est même là le chemin qui conduit à la ruine, car les consanguins du prince lui préfèrent tous ce qui leur est utile et haïssent celui qui persuade le prince de faire des choses honorables et nobles parce qu'il le détourne de leurs exigences. Il est donc vrai que les plus grands ennemis des hommes puissants et de leur gloire sont leurs propres consanguins ; et plus encore, en enlevant au prélat le commerce de ceux qu'il aime et a l'habitude de fréquenter, ceux-ci lui restreignent la vie et l'avilissent, ne lui faisant fréquenter que des gens ineptes, adulateurs, ignorants et dépendants d'eux, qui ne prétendent à rien d'autre qu'à nager dans l'abondance et à se divertir, et le contraignant à abandonner le soin du gouvernement à sa famille. Le prince devient alors semblable à une idole muette⁴⁰, servant uniquement, quand il est vieux, à augmenter leur patrimoine d'avantages et d'intérêts ; mais s'il a leur âge et si le règne leur est commun, ils attendent à sa vie même. Qui fut plus important que Moïse ? Et pourtant il fut envié par son frère Aaron et sa sœur Marie qui disaient : *Numquid per Moysen solum locutus est : Domine, nonne et nobis similiter locutus est ?*⁴¹

Or la pratique de cet art est plus intensive et s'accompagne d'une jalousie plus grande quand le roi s'appuie dans les grandes affaires de l'État sur quelque personne vertueuse, et que celle-ci lui conseille des actions glorieuses, si bien que ses frères, mère et consanguins passent après elle. Il s'ensuit alors ce que dit Salomon : *Servus sensatus est Dominus filiorum Domini sui*⁴². Car il s'agit là de jalousie politique, plus véhémence encore que celle des femmes, et c'est pour cette raison, notamment, que le roi des Turcs, le roi de Chine, le roi de Fez et d'autres encore envoient leurs frères et leurs fils loin d'eux, dans des lieux où ils ne les fréquentent pas, traitant les affaires de l'État avec des personnes plus adaptées et plus aptes au conseil et au gouvernement. Si Justinien avait agi ainsi avec sa femme Sofia, Narsès n'aurait pas subi d'outrage de sa part, ni appelé les Lombards en Italie contre son maître. Le grand-duc François de Toscane n'aurait pas été empoisonné par sa femme Blanche, alors qu'elle voulait empoisonner le cardinal, frère de son mari⁴³. Et Osman, roi des Turcs, n'aurait pas été étranglé par les janissaires, si ses frères n'avaient pas été auprès de lui⁴⁴. David enfin, par amour pour ses enfants, risqua deux fois la ruine.

Aussi le Christ, dans ses enseignements, dit-il ceci : *Qui sunt fratres mei, et quae est mater mea, qui fecerit voluntatem*⁴⁵. Le bon Pharaon, par amour pour Joseph, quitta ainsi toute sa famille et gouverna bien. Cette servitude, ils la supportent quand ils sont enfants, mais une fois grands, ils en ont honte et haïssent leur sage ministre, comme Néron haït à la fin Sénèque. C'est pourquoi, si le prince a un peu de discernement, il quittera ses fils, et tous ceux qui sont de sa chair et de son sang, pour ne garder avec lui que des hommes prudents et utiles.

L'Espagnol, auquel il semblait devoir attendre mille ans avant que le Vénitien ne finît, parla en ces termes, interrompant son discours :

Mais il arrive souvent, à l'inverse, que des amis du prince considérés comme sages, ou encore les membres de sa famille

qui ont acquis une certaine autorité auprès de lui, attentent à sa vie et à son règne ou lui fassent faire d'énormes bévues à l'encontre de la justice, dans leur propre intérêt et au bénéfice de leur propre grandeur. Ainsi Aman, confiant dans son pouvoir et dans l'amour que lui portait le roi Assuérus, qui le considérait comme un père, le persuada d'assassiner tous les Juifs de son royaume, qui étaient innombrables, jusqu'à Mardochée lui-même, le sauveur du roi ; il chuta cependant et perdit la vie comme il le méritait, lui qui avait causé la mort de tant de personnes⁴⁶. Alvaro de Luna subit le même sort avec le roi Jean II d'Espagne, alors qu'il s'était élevé plus que de raison dans l'estime du roi⁴⁷. Quant à Séjan à Rome, grand familier de Tibère au point qu'il osa lui demander la main de sa mère, Livie, et qu'il faisait adorer son image comme celle de Tibère, vous savez quelle fin il a eu ; Macrin, qui lui succéda dans cette intimité, préféra noyer Tibère avant de connaître le même sort⁴⁸. Tryphon, serviteur du roi de Syrie Antiochus, alors qu'il avait sous sa coupe le roi, encore pupille, et le royaume, le tua pour régner à sa place⁴⁹. De la même façon, Hazaël, favori de Ben-Hadad, roi de Damas, étouffa son maître avec une serviette mouillée par désir de régner, comme le lui avait prédit Élisée⁵⁰. L'histoire de ce que fit James Stuart à sa sœur Marie, reine d'Écosse, par avidité de régner, est encore fraîche dans vos mémoires⁵¹. De façon semblable, Ludovic Sforza, tuteur de son neveu François, usurpa à son détriment le duché de Milan⁵², et Idalcan et Nizamaduc, favoris du roi du Dekkan, se partagèrent le royaume de leur maître ; devenu puissant, Arbakès, favori du roi de Babylone Sardanapale, lui prit son empire et lui ôta la vie. On constate que ceux en qui les princes ont trop confiance sont presque toujours plus infidèles que les autres, et ont l'habitude d'attenter à la vie des membres de leur famille et de ceux de la couronne qui sont plus sages qu'eux, pour arriver eux-mêmes au trône. L'empereur Claude, par excès d'amour, préféra à son fils Britannicus son beau-fils ou neveu Néron et mourut, dans cette situation, empoisonné par Néron comme son fils. Athalie tua toute la lignée royale de

sa famille pour régner à Jérusalem⁵³. Jugurtha, bâtard de Micipsa, roi de Numidie, attenta à la vie d'Adherbal et de Hiempsal, ses frères légitimes, pour se hisser au-dessus d'eux, et que ne fit pas Persée pour attirer sur son frère Démétrius la disgrâce de son père jusqu'à ce qu'il en meure, pour régner seul en Macédoine⁵⁴ ? Je voudrais rappeler que Sénèque attenta à la vie de Néron, et Aristote, par le poison, à celle d'Alexandre, bien que ce ne fût pas pour régner : quels beaux philosophes ! Les livres d'histoire sont remplis de serviteurs qui s'emparent avec art de leurs maîtres et du trône.

Le Français se leva alors et dit :

C'est justement cette ambitieuse pensée qu'attribue Gaston, frère de Louis XIII, au cardinal de Richelieu : celui-ci voudrait s'emparer du trône et ferait pour cela en sorte de séparer le roi de sa mère et de son frère, puis, une fois ceux-ci opprimés, d'opprimer de la même façon le monarque absolu afin de l'avoir en son pouvoir. Raison pour laquelle le cardinal de Bérulle⁵⁵, lors de la discorde entre Gaston et la reine⁵⁶, fut pris en haine par le cardinal de Richelieu pour avoir fait la paix entre eux. *Item*, il ne pardonna pas au chancelier de Gaston d'avoir obtenu la paix entre ce dernier et le roi, lors du voyage de Troyes⁵⁷. De la même manière, alors que Gaston, étant à Orléans, cherchait à se faire envoyer le maréchal de Toiras⁵⁸ par l'intermédiaire duquel il voulait se réconcilier avec le roi, le cardinal refusa. Il alla lui-même à Orléans pour prendre Gaston, et fit en sorte que celui-ci s'enfuit en Bourgogne afin de mettre entre lui et le roi inimitié et distance, et qu'il soit retenu là-bas ou par l'empereur ou par le roi d'Espagne jusqu'à ce qu'arrive son tour de monter sur le trône. Il était certain, en effet, que ces rivaux de la France retiendraient et empêcheraient Gaston, par nature indésirable et terrible à leurs yeux, et qu'ils préféreraient soutenir Richelieu avec leurs armées pour qu'il occupe le royaume et vainque les rebelles, plutôt que quelqu'un de sang royal n'arrive à la couronne. Je crois qu'ils auraient été prêts à le tuer pour les mêmes raisons,

ou pour faire du trône un objet de discorde entre Soissons et Condé⁵⁹. À nouveau, quand Gaston écrivit au roi par l'intermédiaire de Besançon en lui demandant paix et pardon, le cardinal mit en prison monsieur de Besançon pour avoir apporté la lettre. Il fit enfin en sorte, pour régner seul, que la reine mère soit exilée de la cour à Compiègne, afin qu'elle meure affligée ou s'enfuie, ou qu'elle soit au moins écartée. Il voulait ensuite l'envoyer à Moulins, où il y avait la peste, afin qu'elle meure, et qu'elle n'emploie pas son autorité maternelle et ses conseils à soulever son fils contre le cardinal. Et il en a été ainsi puisque, désespérée, elle s'est enfuie à Bruxelles⁶⁰.

Le Vénitien dit alors :

Le cardinal accuse à l'inverse Gaston et la reine de machinations contre le roi pour s'emparer du trône, un dessein auquel la bonté du roi a toujours fait obstacle, et il en fournit des preuves tout autres que vulgaires. Il y a les procès aux tribunaux, les aveux des coupables tels que le grand prieur, fils naturel de leur père Henri IV⁶¹, et son secrétaire, et ceux de Chalais, de Louvigny⁶² et de bien d'autres encore, qui ont avoué avoir toujours cherché à conspirer contre le roi. Et chacun sait que, avant même que le cardinal n'eût la faveur du roi, la reine montrait peu d'affection envers ce dernier, et qu'elle l'aimait si peu à cause de la mort du maréchal Concini, assassiné sur ordre du roi par le maréchal de Vitry⁶³. Bien qu'on ait couvert l'affaire en protestant que le roi haïssait Concini pour d'autres raisons, il n'était pas convenable qu'il y eût autant d'intimité qu'on le dit parmi les courtisans entre la reine et Concini. Et même si rien de mal n'avait lieu entre eux, le soupçon qu'il en fût autrement existait bel et bien ; or la maison royale doit se garder du second plus que du premier, car régner suppose l'estime et l'approbation de la majorité, et la prééminence de celui qui règne.

On sait également comment la reine fit bande à part et déclara la guerre au roi, alliée à plusieurs barons. Ils étaient donc

ennemis avant que le cardinal de Richelieu ne fût introduit par la reine dans le cercle des familiers de son fils, ce qui confirme la possibilité qu'elle ait voulu donner le trône à son cadet, de même que la reine de Perse voulait faire passer Ataxersès, son fils aîné, après son cadet Cyrus⁶⁴. Des soupçons pèsent également sur des médecins, des confesseurs et des courtisans, subornés par la reine pour agir contre le roi. De telle sorte qu'il faut bien peser les raisons du cardinal et celles de Gaston, car il est impossible qu'un roi d'une telle sainteté, d'une telle honnêteté et d'une telle pitié ait ressenti de la haine contre une nature qui est la sienne et leur est commune, ait chassé sa mère, qui lui conserva le trône tant qu'il était mineur, et tué son favori Concini, sans avoir pour cela des motifs très évidents et des raisons qui l'y ont contraint. On ne peut croire que le cardinal ait pensé monter sur le trône sous le règne d'un souverain puissant et adoré de ses peuples comme saint, alors que sa mère et son frère, de sang royal, étaient vivants, et le prince de Condé et le comte de Soissons aussi proches de la couronne que le cardinal en était éloigné. Il est donc plus vraisemblable que l'un d'eux ait prétendu à la royauté, en étant si proche, plutôt que n'y ait pensé le cardinal, qui en est si éloigné. Les rumeurs de conjuration, la première fuite de Gaston en Lorraine et la première rébellion de la reine mère confirment que les raisons de leur seconde fuite étaient les mêmes que celles de la première, et non liées au cardinal de Richelieu⁶⁵.

Le Français, reprenant la parole, répondit alors :

Les raisons avancées par Gaston dans une lettre au roi écrite de Nancy le 10 mai 1631, et imprimée ensuite à Paris le 19 juillet de la même année, permettent d'affirmer que le cardinal avait cette ambitieuse pensée de régner. Trois éléments, cités par Gaston dans sa lettre, prouvent cette aspiration mauvaise du cardinal.

1. Tout d'abord, l'avidité et les efforts qu'il a déployés pour que le roi mette entre ses mains toutes les principales places fortes du royaume.

2. Le fait qu'il se soit fait nommer généralissime des armées.

3. Le fait qu'il se soit emparé de la personne du roi, et de celles de sa mère et de son frère.

En ce qui concerne le premier point, il est clair que c'est lui qui a muté le maréchal de Saint-Luc du commandement de Brouage⁶⁶, poste important, en le récompensant par une autre charge et une forte somme puisée dans le trésor royal.

Item, il retira le généralat de la marine à l'amiral en lui offrant d'autres récompenses, et se fit lui-même général⁶⁷ ; il plaça l'artillerie du roi sur ses vaisseaux et dans ses places fortes, et il se fit grand préfet du palais, et grand connétable des armées.

Il prit les îles et La Rochelle pour s'en faire un royaume et en chassa Toiras, qui les avait défendues et conquises, pour jouir à sa place du fruit de ses victoires.

Item, il occupa avec art Granville, Le Havre, Pont-de-l'Arche et Pontoise en Île-de-France ; en Bretagne et en Normandie, il tient Brest, Saumur⁶⁸, Angers, Amboise, les îles et Oléron, et il fortifie ces lieux au bénéfice de sa propre sécurité et de son ambition. Il s'appropriä aussi la citadelle de Verdun, donnant au duc de Guise la préfecture de la mer Tyrrhénienne pour qu'il assure sa sécurité en Provence. Il vint ensuite en Italie pour s'emparer du généralat qui revenait à Gaston, prit Pignerol⁶⁹ et se vengea du duc de Savoie, qui ne l'avait pas traité avec l'honneur qu'il ambitionne.

Item, il amena vingt mules chargées d'or à l'intérieur du Havre, et, rien que de la marine, il tire pour lui-même plusieurs millions de rentes, et il exige et crée sans cesse de nouvelles gabelles ; ses dépenses s'élèvent à 200 millions de livres, et il consomme plus, quotidiennement, pour sa maison que pour celle du roi.

Le deuxième point est donc également prouvé, puisqu'il se fit nommer généralissime des armées de terre et de mer, et connétable, acquérant ainsi une autorité telle que n'en eut jamais en France personne de sang royal ; et il plia jusqu'à terre tous ceux qui pouvaient faire obstacle à ses desseins.

Et maintenant le troisième point : qu'il se soit emparé de la personne du roi, cela se voit, de même qu'on voit bien qu'il le mène et l'emmène où bon lui semble, qu'il est le seul à parler avec lui, qu'il ne laisse pas parler les autres si ce ne sont pas ses propres paroles qui sortent de leur bouche, que le roi fait toute chose de la manière qui plaît au cardinal, que le cardinal fait mener au roi des campagnes contre les Huguenots et d'autres princes pour le retenir où bon lui semble, et qu'il crée la discorde entre sa mère et son frère et lui, sous prétexte de le maintenir à la tête d'un État que ceux-ci menacent par leurs conspirations.

Il attribue à sa propre valeur toutes les entreprises glorieuses menées par le roi et par d'autres, pour que le royaume se soumette volontiers à lui ; l'entreprise de La Rochelle, qui fut œuvre de Dieu et du roi, il la déclare sienne.

Il feint de courir de grands dangers parce qu'il aide le roi, et se fait donner en vertu de cette simulation des gardes du corps personnels, comme ceux qu'a le roi ; or c'est ce que fit Pisistrate à Athènes, pour pouvoir occuper la place du tyran.

Item, il s'est fait faire une généalogie dans laquelle il descend du sang royal, et il fait prêcher au père Joseph⁷⁰ sa sainteté, et les révélations qu'il a de Dieu, comme le fit Mahomet pour que les peuples se soumettent facilement à lui.

Item, il consume les peuples, la splendeur du royaume et ses vassaux par d'innombrables nouveaux tributs, il détruit les grands et les met en fuite, et il fait tout à sa façon, en faisant croire au roi que là est le salut du royaume ; et celui-ci le croit, preuve évidente que le cardinal est maître de son esprit.

Qu'il veuille se rendre maître de la mère et du frère du roi, cela est évident : il les a fait éloigner de la cour et proclame qu'ils sont rebelles et complotent contre le roi. Il a fait exiler la reine mère à Compiègne et alors qu'elle demanda tant de fois la paix et la réconciliation avec son fils, le cardinal ne le permit pas. Au contraire, lorsqu'elle cherchait à ce qu'en soit juge le parlement de Paris, il n'a pas accepté, et cette justice qui est faite

aux plus petits vassaux a été refusée à la reine mère et au duc, frère de ce roi déshumanisé et dénaturé par le cardinal, tel un nouveau Néron⁷¹. À tel point que la reine mère fut forcée à s'enfuir dans les Flandres et à chercher aide et refuge chez ses ennemis, ne trouvant en son fils aucune pitié.

Quant à Gaston, Richelieu, ne pouvant le retenir prisonnier comme la reine, le fit fuir misérablement hors du royaume paternel et l'inculpa de félonie envers le roi ; il dissimula toutes les lettres qu'envoya Gaston pour demander une réconciliation, et tortura ceux qui les avaient transmises.

Il tourmente et fait mourir quiconque fait obstacle à ses desseins et est du parti de Gaston, comme il le fit avec le garde des sceaux Marillac, le marquis de Bassompierre, l'abbé de Foix, la princesse de Conti et la duchesse d'Ornano⁷². Il fit emprisonner monsieur de Tudeschin⁷³ pour la simple raison qu'il avait apporté des lettres de Gaston au duc de Lorraine, alors que c'est sur les instances de Gaston que le duc de Lorraine fit battre en retraite les Allemands, qui voulaient entrer en France pour y faire des dommages.

Item, le cardinal accuse Gaston de comploter avec le duc de Bellegarde contre le roi ; il le fit en outre renoncer au généralat pour se l'attribuer.

Item, il le fit fuir en Bourgogne, alors qu'il pouvait le retenir en lui garantissant qu'il ne le mettrait pas en prison, et il envoya à ses trousses des soldats pour divulguer la rumeur qu'il était un ennemi du roi.

Enfin, il rendit public le bruit selon lequel Gaston et la reine avaient conspiré contre le roi de France pour le tuer et faire régner à sa place Gaston. Pour rendre cette rumeur crédible, il commença par dépeindre au roi tous les ministres et partisans de Gaston comme des ambitieux complotant pour devenir des grands en élevant Gaston à la couronne.

Il envoya ainsi le père Joseph persuader le maréchal d'Ornano⁷⁴, partisan de Gaston, de demander au roi au nom de Gaston la conduite de l'armée, en lui donnant à croire qu'il

l'obtiendrait, tandis qu'il conseillait au contraire au roi de ne pas la lui concéder car Ornano, en tant que chef de la faction de Gaston, voulait de cette façon l'élever à la couronne.

Item plus tard, à Fontainebleau, le père Joseph Dandelli⁷⁵ persuada Ornano de demander au roi l'entrée de Gaston au conseil secret ; ceci afin de graver dans l'esprit du roi l'ambition de Gaston et d'Ornano, conformément à ce que lui avait dépeint le cardinal.

Il fit emprisonner pour cette raison Ornano et ceux qui adhéraient à ses idées, c'est-à-dire ses frères et les innocents messieurs Chaudebonne, Modeure et Orgen⁷⁶, de façon à humilier leur faction et à rendre Gaston véritablement suspect. Excluant tous les fidèles de Gaston et les autres du cœur du roi, il n'y inclut que lui-même, comme l'unique personne veillant à son maintien sur le trône⁷⁷.

Il enleva au roi et à Gaston leurs bons ministres et les remplaça par des espions, à l'âme double, pour pouvoir tout savoir. Il donna ainsi à Gaston Chalais, grâce auquel il pouvait tout savoir mais aussi faire accuser Gaston auprès du roi ; et il lui fit quitter la cour sous le prétexte de libérer Ornano, pour le rendre plus odieux et plus suspect au roi, à la présence duquel il se soustrayait ainsi comme un coupable.

Chalais accomplit sa tâche de traître envers Gaston puis, s'étant repenti, lui révéla la tromperie du cardinal, et fut pour cela poursuivi en justice et mis à mort par ce dernier ; non par le cardinal en personne, mais à cause des faux témoins que celui-ci produisit, entre autres ce scélérat de Louvigny⁷⁸. Et le cardinal rendit visite à Chalais en prison, lui promettant la liberté pour l'abuser et le faire parler contre Gaston ; mais il le fit ensuite mourir malgré tout, alors que Chalais avait protesté contre la perfidie du cardinal. Louvigny dit au duc de Retz que Chalais fut condamné à mort parce qu'il révéla avoir voulu assassiner le roi à la porte de sa chambre avec l'aide de Gaston. Le cardinal le lui fit dire peu de temps avant sa mort, pour que Gaston n'ait pas le temps de se justifier ; mais Chalais, poussé

par la vérité et les amis de Gaston, se rétracta et imputa la calomnie au cardinal, qui en fut très humilié. Quant à Louvigny, il avoua en présence des juges avoir appris l'existence de cette conjuration de la bouche de certains Wallons inconnus, et alors qu'il était à la chasse, car ceux-ci étaient en train d'en parler de l'autre côté d'une haie. En vertu de cette déclaration ridicule, il fut conduit à Nantes, où se trouvait le roi, et fut transféré par le cardinal, de peur que Gaston ne le tue, à la forteresse d'Angers, puis libéré. Et malgré tout ceci, Louvigny se lamentait de ce que le cardinal ne le favorisait pas assez ! D'autres témoins et complices furent ensevelis en prison : et on ignore tout de leur sort.

Richelieu, par l'intermédiaire de Louvigny, imputa en outre au grand prieur, fils naturel de Henri IV et frère du roi, et à son frère, préfet de Bretagne⁷⁹, d'avoir eu connaissance de la conjuration, afin de se rendre maître de leur province.

Il fit ensuite en sorte que les deux frères de Vendôme demandent l'impunité en échange de révélations incriminant Gaston, autant pour couvrir l'injustice de leur capture que pour les rendre coupables de fausses accusations. Après quoi il fit en sorte, par des promesses et des tromperies, que le secrétaire du grand prieur dépose contre eux, rendant la conjuration manifeste. Tout commerce fut aussitôt interdit au grand prieur, même avec un confesseur ; et lorsque celui-ci mourut à la suite de ces événements, il dit que la seule chose qui lui déplaisait était de mourir en disgrâce du roi, mais qu'il se consolait avec le fait qu'il n'en avait jamais été la cause, ni par ses actes ni par ses pensées. Mais le cardinal fit rapporter ces paroles au roi de façon différente, à savoir que jamais le grand prieur n'avait attenté à la personne du roi etc. Le roi pouvait ainsi en conclure que, bien que le grand prieur n'eût pas attenté lui-même à sa personne, il y avait attenté par l'intermédiaire d'autres personnes, ou bien qu'il avait attenté à son règne, si ce n'était pas à sa personne, ou encore qu'il avait seulement pensé le faire, mais ne l'avait pas fait, etc. Telle est l'inquiétante scélératesse du cardinal, qui fit mourir les Vendôme et Ornano⁸⁰ uniquement

parce qu'ils en savaient trop sur ses fraudes. Voyez s'il y eut ou non fausseté, puisque aucun juge, à part un, ne consentit à la condamnation.

Le cardinal calomnia en outre Gaston pour avoir renoncé au généralat et s'être enfui en Lorraine, alors que ce fut lui qui le fit fuir en le couvrant d'infamie, sans lui garantir la liberté. Que pensez-vous donc de tout ceci ?

Le Vénitien répondit alors, très étonné :

Je n'ai pas vu les documents concernant la conjuration du duc d'Orléans, de la reine mère, du grand prieur et des barons susdits, d'où je pourrais tirer la vérité sur cette affaire. Le cardinal les a peut-être dissimulés, pour ne pas révéler les secrets de la maison royale ou ceux de l'État, et ne pas donner ainsi aux ennemis de la France l'envie et la manière de s'infiltrer dans les entrailles du royaume. Ils n'ont pas été publiés, ou du moins ils ne sont pas parvenus à ma connaissance, si ce n'est de façon très générale. Mais les termes mêmes de cette lettre du duc le condamnent et démontrent sa culpabilité ; car les témoins, les procès et les aveux ne peuvent être tous nés sur ordre du cardinal, sans que le roi et le Parlement s'en soient aperçus. Et si de semblables conspirations avaient eu lieu à Venise ou en Espagne, Gaston ne serait très certainement plus vivant. Le roi d'Espagne Philippe II fit mourir Charles, son fils aîné, et unique⁸¹, parce qu'il le soupçonnait d'un méfait moins grave que celui-ci.

L'Espagnol ajouta alors, furibond :

Et c'est parce qu'il était soupçonné d'un méfait moins grave, là aussi, que celui de Richelieu, que le conseil d'Espagne fit mourir Alvaro de Luna, pour avoir accaparé à son profit la volonté du roi Jean II.

Le Vénitien répondit :

Je répondrai à cela qu'Alvaro de Luna⁸², devenu grand connétable de Castille et grand maître de la religion de saint Jacques, n'avait rien fait de décisif pour la couronne, mais se

maintenait dans sa position privilégiée par l'ambition et la ruse, faisant et défaisant la volonté et les entreprises du roi comme il lui plaisait. Malgré tout ceci, il ne fut pas condamné en tant que rebelle et conspirateur, mais pour avoir trop accaparé à son profit la volonté du roi, selon ce que déclara ensuite Philippe II à ses descendants, qui lui posèrent la question. La confiscation de ses biens se fit sur les effets de la prodigalité du roi, lequel lui avait donné plus de trois cents terres et des trésors en abondance, à tel point que c'était presque lui le roi ; et il ne connaissait pas la félonie dont Gaston accuse Richelieu.

Ajoutez à cela que Richelieu n'a ni villes, ni provinces, ni places fortes qui soient ses fiefs, et qu'il n'a ni enfants ni successeurs à qui les léguer. Sa nièce, cette femme, détruit au lieu de l'édifier la mémoire de ses ancêtres, motif pour lequel on désire habituellement laisser une succession.

De plus, toutes les places fortes qu'il tient aujourd'hui servent à protéger le roi de ceux qui les tenaient, ou qui pourraient les tenir. On sait bien qu'en France, du fait de l'instabilité des esprits et de la pérennité des commandements, héréditaires et devenus quasiment des titres de propriété, la rébellion est un fait habituel et incessant. Cela est encore plus vrai à notre époque, où elle se dissimule derrière le prétexte de la religion nouvelle et des choix de conscience, et où la félonie n'est pas exécration, comme en Espagne, ni passible de blâme et de dommages éternels pour le félon et ses descendants. Raison pour laquelle les Français ne se gardent pas de se rebeller chaque jour, comme ils s'en gardent en Espagne ; et le cardinal, voyant le mal qu'il en résulte pour la couronne, cherche à leur enlever la faculté, la commodité et l'occasion de provoquer des tumultes.

L'Espagnol, qui semblait indigné, dit alors :

Mais quelle est donc cette charité qui pousse le cardinal de Richelieu à déposséder les seigneurs de leurs provinces, à humilier la noblesse et à accaparer les richesses, les places fortes et les commandements du royaume ?

Le Vénitien dit alors, avec un sourire sardonique :

Certes, une telle charité est si rare, qu'elle semble feinte et merveilleuse ; car on ne trouve jamais d'esprit humain qui attache plus d'estime au tout qu'à la partie. Ni, par conséquent, qui estime plus l'humanité qu'une monarchie, ni une monarchie plus qu'un royaume, ni un royaume plus qu'une province, ni une province plus qu'une ville, ni une ville plus qu'un de ses hameaux, ni un hameau plus qu'une de ses familles, ni la famille plus que soi-même comme individu. Ni l'individu pris dans sa totalité plus qu'une de ses parties⁸³, telle que la sensualité souvent vicieuse, pour l'amour de laquelle tous les hommes, presque, se perdent eux-mêmes, comme ils négligent la santé de leur corps et l'équilibre de leur personne par amour pour la philosophie de l'esprit, qui est une partie d'eux-mêmes. Ainsi, on ne trouve pas de vassal qui veuille obtenir plus pour le royaume et pour le roi qui en est à la tête que pour lui seul, comme le faisaient les sages et excellents Romains, au temps où fleurissaient les vertus antiques. Il n'existe plus aujourd'hui de Codrus, roi d'Athènes, qui se donna la mort par la main de ses ennemis pour le salut de son royaume. Ni de Zaleucus de Locride, qui pour observer la loi se creva un œil et en creva un à son fils⁸⁴ ; ni de Décimus romains qui se vouèrent à la mort pour la victoire du peuple romain ; ni de Quintus Curtius qui se jeta tout armé dans l'abîme pour sauver sa patrie de la peste⁸⁵.

Personne ne veut donc croire que le cardinal de Richelieu fasse autant pour la couronne de France, sa patrie, car ayant tous un esprit intéressé et vil, nous estimons qu'il en va de même pour ce gentilhomme. Toute chose paraît rouge à celui dont les yeux sont rouges. Cela explique peut-être que le duc, la reine et leurs partisans croient d'autant moins à la grande charité de Richelieu envers la couronne qu'ils y sont eux-mêmes intéressés, tandis qu'une personne désintéressée pourrait le voir ; *sed rara avis in terra*⁸⁶, de nos jours. Ils n'existent plus, ces Zopyrus de Darius⁸⁷ !

Le Français dit :

Si, monsieur, on a vu de nos jours un page du roi Alphonse qui, pour libérer son maître tombé de cheval pendant la guerre, descendit du sien et le lui donna, s'exposant à la mort. Ce fut un chevalier napolitain de la maison de Capoue. Ou encore, combien de Turcs ne s'empalent-ils pas en se lançant contre les pointes des lances pour la santé du fils du Grand Turc, quand on fête sa circoncision ? Dans le royaume de Narsinghdi⁸⁸, les femmes se font brûler vives sur la tombe de leurs maris morts ; et en Amérique, les serviteurs se font enterrer avec leurs maîtres. Dante chante l'exemple rare de ce pèlerin qui fit tant de bien au comte de Provence, sans rien accepter en retour de sa part ni vouloir dire comment il s'appelait, et, ayant été outragé, s'en repartit empli de vertus et de bonnes œuvres et dépourvu de biens matériels et de rémunération, en prononçant ces mots :

Et dans cette présente perle
Reluit la lumière de Romieu
Dont l'œuvre grande et belle fut mal reconnue.

Mais les Provençaux qui agirent contre lui
N'ont pas ri ; et il prend un mauvais chemin
Celui qui souffre du bien agir d'autrui.

Raymond Bérenger eut quatre filles
Et chacune fut reine, et cela c'est Romieu
qui l'a fait, pèlerin d'humble condition.

Plus tard les propos menteurs le poussèrent
À demander des comptes à cet homme juste
Qui lui rendit sept et cinq pour dix,

Et puis, pauvre et vieux, il s'en alla ;
Et si le monde savait le cœur qu'il eut,
Mendiant sa vie bouchée par bouchée,
Il le loue bien, mais il le louerait mieux⁸⁹.

L'Espagnol dit :

Que les grandes actions ne soient pas appréciées à leur juste valeur, ce n'est pas chose nouvelle. Chacun connaît l'histoire de Scipion l'Africain, qui quitta pour cette raison la patrie qu'il avait libérée ; et celle de Gonzalve de Cordoue⁹⁰, qui conquiert des royaumes entiers, et à qui on chercha ensuite noise sur les

comptes de ses dépenses ; et celle de beaucoup d'autres encore. Que quelqu'un puisse servir de façon totalement désintéressée, en revanche, on n'en connaît pas d'exemple, sauf quand c'est pour la vie éternelle comme dans le cas des chrétiens, qui se font tuer pour leur foi. Mais les remarquables exemples que nous avons évoqués m'ont presque convaincu.

Le Français dit :

Il existe donc, et on peut trouver, des personnes semblables à Richelieu en ce qu'elles ne s'intéressent pas à leur propre personne mais uniquement au bien public et à celui de leur seigneur. Tous – ou seulement ceux qui ont de nobles pensées – pourront ainsi comprendre que le cardinal fait tout pour le salut du royaume et de son roi.

L'Espagnol dit :

Mais quels peuvent bien être les objets qui ont incité l'esprit de Richelieu à aimer le royaume plus que lui-même ? Cette rumeur est une légende et relève de la folie.

Le Vénitien ajouta :

Le cardinal a considéré la grandeur et la gloire que connut la France autrefois, la situation de faiblesse qui est actuellement la sienne et le fait que sa tâche, comme celle de tous les hommes magnanimes, est de rendre sa patrie meilleure et le genre humain heureux, autant que le peut tout bon citoyen de ce monde. Les machiavélistes, qui font tout pour eux seuls, sont bien peu de chose, car ils attachent plus d'estime à ce qui vaut peu qu'à ce qui vaut beaucoup, et à eux seuls qu'au monde entier, et tant de sublimité d'esprit leur échappe.

Le cardinal pensa donc que le royaume de France avait joui autrefois d'une estime considérable et efficace auprès de toutes les nations, et que ses victoires s'étaient étendues jusqu'en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Sicile, en Espagne, en Afrique, en Asie et en Terre sainte. Si bien que le nom des Francs est connu partout, et que celui qui est noble et ne paie

pas de tribut est appelé « franc » en Europe, c'est-à-dire libre de paiement, comme l'est le noble ou le parent du prince. En Turquie « franc » veut dire chrétien, et « parler franc » signifie la même chose que parler chrétien, ou européen, en vertu de la gloire et de l'envergure qu'eut la nation française dans le monde. Et ce fait ancien est le signe de sa valeur éternelle.

Car Ptolémée, lui aussi, appelle toute l'Europe « celtique », du nom des Celtes qui représentent la meilleure partie de la France – qui s'appelait alors la Gaule et était célèbre dans le monde entier. Ensuite, à l'époque du christianisme, elle se couvrit plus que jamais de gloire en chassant les Goths, les Vandales et les Alains hors de Gaule, et jusqu'aux Sarrasins hors des pays limitrophes. Et les Français sont d'une piété si insigne envers la sainte Église romaine qu'ils passèrent vingt-deux fois en Italie pour lui porter secours, à chaque fois que les papes en avaient besoin et le leur demandaient : contre les Goths, contre les Lombards, contre les Sarrasins, contre les Normands, contre les Germains et contre d'autres nations, pour leur plus grande gloire au ciel comme sur la terre. Ils méritèrent, lors de leur second passage, l'Empire romain qui leur a été conféré par le pape, à la requête et au signal duquel ils volèrent au service de la sainte Église. Ils révèrent le pape autant que Dieu ; leur roi et sa cour le reçurent agenouillés lorsqu'il s'enfuit en France, et le roi lui tint l'étrier avec le plus grand respect et la plus grande soumission. C'est pourquoi ils s'élevèrent à une gloire immense.

Mais à notre époque, une fois l'hérésie entrée en France et Rome mise à sac par Charles de Bourbon et les armées espagnoles⁹¹, le royaume de France se trouva diminué, avili et immobilisé à tel point qu'il ne pouvait ni connaître la paix, ni montrer sa splendeur et sortir du sol national pour aider les autres ou agrandir son empire. Les hérétiques, dans ce cas, provoquaient aussitôt des troubles, et les barons entretenaient l'hérésie pour conserver leur liberté de seigneurs, sous prétexte de liberté de conscience. Ils gardaient ainsi leurs places fortes et leurs provinces, qui devenaient quasiment des fiefs perpétuels,

et ne demandaient que ce qui les arrangeait. À tel point que les Espagnols, rivaux des Français, devinrent les seigneurs d'une grande partie de l'Italie, où régnaient auparavant les Français, et qu'ils amputèrent la France elle-même des Flandres, qui est la Gaule belge, comté d'un des pairs de France, et de la Bourgogne, qui appartient à un duc français. Les Espagnols, après avoir combattu les Maures pendant sept cents ans avec une animosité toute religieuse, étendirent ainsi leur domination jusqu'au Nouveau Monde, grâce aux efforts des Italiens. Et les Français acceptèrent l'impiété et l'amitié des Turcs, puisque Barberousse, général de Soliman, vint en Provence avec son armée⁹², chose déplorable pour quiconque y réfléchit. Dans ces circonstances, après le règne, long de deux cents ans, de la maison de Valois sur la Gaule – et c'est pour ces fautes mêmes que Dieu tua Henri III, dernier souverain de cette maison –, Dieu sortit Henri IV de son héréticité et l'éleva à la couronne et à une gloire peu commune. Henri IV connut en son cœur l'honneur de Dieu, après s'être tout entier voué à la piété grâce à la charité du pape Clément VIII, aux conseils des Vénitiens et à l'aide du grand-duc de Toscane. Mais ne présumant pas pouvoir anéantir les très puissants hérétiques, ni retirer des mains des barons les rênes du royaume pour en libérer les forces, il résolut, une fois titulaire de la couronne, d'étendre l'empire français et ses barons à l'étranger (en Allemagne, en Espagne et en Turquie) et de reconquérir la gloire passée de la France, donnant à tous une part de gouvernement à l'étranger pour libérer le royaume à l'intérieur de ses frontières. Chose qui était facile grâce à la grande autorité qu'il avait acquise en conquérant le trône, et bien qu'il eût contre lui tout l'Empire germanique, le roi d'Espagne et de nombreux princes catholiques français. Il gagna ces derniers à sa cause en se faisant catholique, sans pour autant s'aliéner les hérétiques, car ceux-ci crurent qu'il était encore de leur parti. Quoi qu'il en soit, il n'aurait pu réaliser son projet d'agrandir le royaume s'il n'avait été très valeureux. Mais Dieu permit qu'il fût assassiné par les soins de ceux qui le craignaient⁹³, et ce libre territoire

qui lui appartenait resta entre les mains de la reine Marie de Médicis, femme d'une grande sagacité et fière, qui sut si bien le conserver, en se liant aux Espagnols par des mariages⁹⁴ et des appuis, qu'elle remit à son fils Louis XIII, quand il fut plus âgé, un pouvoir inviolé.

Or la tutelle du roi étant échue à monsieur de Richelieu par l'intermédiaire de la reine Marie qui, connaissant son érudition, sa piété et sa valeur, le fit faire cardinal et l'adjoignit aux ministres de son fils, c'est une chose incroyable et merveilleuse à dire que l'art avec lequel ce cardinal chercha à établir le roi dans sa souveraineté, à accroître les forces du royaume et à l'exhorter à retrouver sa gloire et sa liberté passées.

Tels furent les objectifs poursuivis par Richelieu, non ses propres passions comme d'autres le disent. Pour preuve de cette vérité, il suffit de considérer qu'avant toute autre chose il écrivit, contre les hérétiques qui vulgarisent la Bible et la théologie, un volume de controverses en langue française vulgaire⁹⁵, docte et efficace, afin de graver dans l'esprit des peuples ce qu'il était nécessaire de faire, y compris extirper les hérésies par les armes si la raison n'était pas un moyen de persuasion suffisant. Et en vérité, si les princes considéraient combien il importe de commencer par les esprits, dont dépendent les corps, et des corps les armes, et des armes la richesse des hommes, ils comprendraient à quel point l'action du cardinal en faveur de la rénovation et de la grandeur de l'empire français fut fondée ; mais cela, les ignorants et les passionnés ne le voient pas.

Puis, connaissant l'intelligence du jeune roi, passionnée, valeureuse, pieuse et désireuse de renforcer la foi catholique, Richelieu le convainquit de prendre les armes contre les Huguenots, comme le souhaitait en son cœur le roi, pour que ceux-ci, déjà ébranlés dans leur esprit par l'efficacité de la doctrine, vacillent enfin, battus dans leurs corps par les armes ; et il intéressa les barons à cette guerre grâce à l'exemple et à l'amour du roi. L'invincible roi prit Clairac, Saint-Jean-d'Angély, Nîmes, Montpellier, Montauban et d'autres nids d'hérétiques

inexpugnables⁹⁶, et enfin l'île de Ré et la puissante La Rochelle, où se fortifièrent de tout temps contre la couronne rebelles et hérétiques, comme on le lit notamment à propos du règne de Louis IX le Saint, qui assiégea longuement cette ville pour la reprendre aux rebelles. L'art déployé par le cardinal dans cette entreprise est connu de tous, bien que les lettres de Gaston disent que la prise de La Rochelle n'a été l'œuvre que de Dieu et de la valeur du roi, et que si quelqu'un d'autre y a participé, ce serait plutôt le maréchal de Toiras. Tout cela est vrai, certes, mais il n'en est pas moins vrai que les conseils, la vigilance et les négociations de Richelieu permirent et achevèrent leur œuvre. Ses rivaux disent que le cardinal fit cet effort pour sa propre grandeur : je veux bien le croire, car ce ne fut certes pas pour sa bassesse, mais ce n'était pas son objectif principal. Il est vrai qu'il tient ces places fortes, mais c'est pour les conserver au roi plutôt que pour lui-même, et pour empêcher que d'autres personnes, qui ont l'habitude de se rebeller, n'y fassent leur nid ; de cela je veux parler abondamment.

Alors que le Vénitien voulait continuer, l'Espagnol l'interrompt :

Mais dites d'abord : sous quel prétexte Richelieu, étant cardinal, réussit-il à obtenir le généralat des armées en France, et une autorité telle que jamais personne de sang royal n'en eut ? Le duc se lamente en outre qu'il le lui a pris.

Le Français répondit :

Il est facile de répondre à cette question : alors que l'empereur et les Espagnols cherchaient à s'emparer de Mantoue et de Casale et à assujettir toute l'Italie, aidés en cela par le duc de Savoie, le roi partit avec la reine mère, sa femme et Richelieu, et nomma son frère général de la campagne d'Italie. Mais celui-ci considéra qu'il n'en sortirait ni victorieux ni couvert d'honneur, et les reines, soit qu'elles fussent venues pour retarder cette campagne, soit qu'elles penchassent pour les Espagnols, soit qu'il leur semblât que le royaume de France courait à sa ruine en s'attaquant simultanément à plusieurs princes, en dissuadèrent

secrètement le roi. Le cardinal permit cependant, par ses conseils, son action et son labeur, que cette campagne eût lieu, considérant que de l'asservissement de l'Italie pouvait découler celui de la France, outre celui du duc mantouan. Cela, parce que l'ambition humaine est immense et n'a ni but ni limite, et que celui qui est maître de l'Italie l'est par conséquent du monde. Richelieu se chargea donc de la dure tâche de conduire l'armée, passa les Alpes, mit au pas le duc de Savoie dans la place forte de Pignerol, qu'il avait prise, et vola au secours de l'Italie ; et il jugea que cette campagne était pieuse et religieuse, et digne d'un cardinal, puisque l'enjeu en était le salut de l'Italie, de la France et du duc de Savoie, beau-frère de son roi⁹⁷.

Le Vénitien répondit alors :

Il me semble que vous, les Français, comprenez mieux ces affaires qu'auparavant. On peut ajouter au cas de Richelieu les exemples du cardinal Capranica, du cardinal Vitelleschi, du cardinal Colonna et du cardinal Cesarini, qui furent les champions de nombreuses guerres pour le salut de la république, comme le furent le pape Léon IV contre les Sarrasins et le pape Jules II contre les rebelles⁹⁸. Il est donc vrai que le cardinal a obtenu pour lui-même le généralat que Gaston avait perdu, comme le dit ce dernier, mais le gain de l'un vint de sa valeur, et la perte de l'autre de sa propre volonté, pour les raisons déjà énoncées, et de ce qu'il n'admettait pas la gloire du cardinal et ne pouvait réfréner son désir, selon le cardinal, de devenir roi. Raison pour laquelle Gaston rebroussa chemin et s'enfuit en Lorraine, bien qu'on ne puisse savoir ce qui l'animait au plus profond de son cœur, *nisi ab operibus*⁹⁹, etc. Le fait que le duc de Lorraine ait repoussé les Allemands sur sa demande ne suffit pas à l'excuser, car ces derniers venaient pour le plus grand dommage du duc et de Gaston, n'osant pas encore venir pour l'effet espéré de leur conspiration.

Si cette autorité de généralissime et de connétable sur terre et sur mer ne fut jamais conférée à des fils de roi, c'est que

ceux-ci, étant proches de la couronne, peuvent renverser le roi de son trône. Les rois d'Espagne ne donnent ainsi jamais à leurs frères ni le généralat ni un gouvernement, tandis que le Grand Turc va jusqu'à les tuer pour éviter semblable jalousie, que le roi de Fez, les Chinois et les Abyssiniens les exilent, et que les Vénitiens préfèrent mettre leurs armées entre les mains d'étrangers plutôt que de citoyens puissants.

Le Français dit alors :

Je comprends mieux maintenant pour quelle raison le cardinal, s'il possède la charité que nous lui supposons, met ses qualités au service de notre royaume.

Commençant un nouveau discours, le Vénitien dit :

Pour retourner à notre propos, je veux parler des places fortes que le cardinal échangea avec les uns et prit aux autres. Qui ne voit que le salut du royaume en dépend ? Car si celui-ci n'est pas tout entier soumis à un monarque, il tombe en ruine, il est instable, changeant, séditieux ; et il ne peut se soumettre à une personne tant que d'autres gouvernent les places importantes et perpétuent leur domination sur les provinces, de façon que d'usufruitiers ils en deviennent propriétaires, et que le roi ne peut mouvoir ses forces aux endroits et de la façon qui lui sont nécessaires. Les intérêts et la licence des barons doivent passer après l'intérêt du royaume dans son entier, selon les lois de la nature et de la politique : pourquoi donc se plaindre, si de ce bien le cardinal fait un plus grand bien encore ? Cela est au contraire utile aux barons, non seulement parce que la santé des parties dépend de la santé du tout, mais aussi parce qu'ainsi, ils n'ont pas l'occasion de se rebeller, ni de verser dans l'hérésie, ni de corrompre le royaume et la religion. Saint Augustin a dit avec raison : *Felix necessitas quae cogit ad bonum*¹⁰⁰.

Le Français répondit :

Vraiment, si la France observait ce que font les Espagnols, les Vénitiens et toutes les républiques bien ordonnées, à savoir

ne pas trop accroître les forces des citoyens privés et ne pas les leur attribuer de façon pérenne comme celles de la sphère publique, et faire que tous les barons dépendent d'une seule personne et tiennent la félonie pour un péché très grave, passible de mort et de confiscation perpétuelle de leurs biens sans miséricorde aucune, le royaume serait si fort qu'il ne craindrait rien du reste du monde et ferait peur à tous. Il n'y aurait pas de sédition à l'intérieur du royaume, ni de peur à l'extérieur ; mieux encore, la France pourrait lancer ses armées contre les infidèles et répandre la foi à travers le monde entier, comme le font les Espagnols grâce à leur grande union, eux qui, s'ils ne se consacraient qu'à cela, seraient déjà les maîtres du Nouveau et de l'Ancien Monde.

Le Vénitien dit :

Je me souviens à ce propos de ce que dit Caton dans Salluste, à savoir que les choses qui rendent une république grande et forte sont au nombre de cinq : *publicae opes ; privata paupertas ; foris justum Imperium ; intus in dicendo animus liber, neque formidini neque cupiditati obnoxius*¹⁰¹.

Cette règle, qui fut toujours observée à Rome, alla croissant et s'amplifiant dans le monde entier. C'est grâce à ces qualités-là que Venise est debout depuis mille deux cents ans tandis que Gênes, en l'absence des première, deuxième, quatrième et cinquième qualités, ne peut aller de l'avant et a toujours été instable. Car à Gênes la sphère publique est pauvre, et c'est elle qui a besoin des citoyens, et non les citoyens d'elle, puisqu'ils sont plus riches qu'elle. C'est pourquoi Gênes vacilla toujours, et fut assujettie par des Génois et des étrangers. Et elle est aujourd'hui forcée de servir le roi d'Espagne, n'ayant pas l'esprit libre pour prendre des décisions puisque la majeure partie des biens et du commerce des nobles génois se trouve dans les royaumes d'Espagne. Elle n'est donc pas libre pour débattre et délibérer, et les Génois sont forcés à se déterminer en suivant le goût du roi d'Espagne, de peur de perdre les biens dont nous

avons parlé. Venise, elle, n'a jamais voulu accepter ni fiefs ni navigations dans des pays étrangers et plus puissants qu'elle.

L'Espagnol dit alors, en colère :

Mais elle trafique bien dans des pays appartenant aux Turcs et aux hérétiques, et elle leur paie un tribut secret !

Le Vénitien répondit :

Doucement, monsieur. Je répondrai à cela plus tard ; en attendant, je dis que le cardinal s'emploie diligemment à ce que les barons ne puissent pas se soulever contre le roi, et à ce que, pour cela, ils n'aient pas de seigneurie perpétuelle sur les provinces ni de places fortes importantes aux frontières, qu'ils ne soient pas plus puissants que le roi, qu'ils soient unis et ne se rebellent pas comme les roitelets du Japon, qui se soulèvent fréquemment contre leur roi, appelé Daïr, et l'ont dépouillé de l'autorité suprême. Cela est du reste extrêmement utile aux barons de France, non seulement pour les raisons énoncées plus haut, mais aussi, les gouvernements étant attribués selon le jugement du roi, pour que chacun puisse avoir sa part et que les personnes vertueuses, nobles et émérites de la couronne aient quelque espoir d'atteindre la splendeur « et la dignité et la grandeur » que peuvent avoir dix ou douze chefs de provinces créées à l'extérieur des frontières, si ce n'est à l'intérieur, une fois l'empire agrandi. Or c'est la seigneurie perpétuelle d'un petit nombre de personnes qui empêche qu'un tel agrandissement ait lieu, car les places fortes sont entre leurs mains et si le roi envoie son armée hors des frontières, il court le danger que ces puissants fassent sédition et changent d'État ou de religion. Pour retrouver la gloire passée, éviter les maux de la rébellion et de l'hérésie, de la sédition et du schisme, et pouvoir conquérir de nouveaux territoires et aider l'Église contre les infidèles, il est donc nécessaire de faire ce qui chez Richelieu déplait tant aux passionnés et aux ignorants ennemis de la tempérance, de la justice, de la raison et de leur propre bien – qui blâment pour cette raison le cardinal et le roi, si privilégiés par Dieu.

L'Espagnol dit :

Vous n'avez pas répondu à mon objection contre les Vénitiens. Vous défendez les Français et voulez qu'ils étendent leur domination hors de chez eux, oubliant ce qu'a dit votre poète italien : « Jamais les lys ne s'enracinèrent profondément¹⁰² » hors de France. Cela, à cause de ce principe même de Caton que vous avez cité : l'accroissement des royaumes nécessite un *foris justum Imperium*.

Les Français sont injustes, impudents, impatients et déso-
béissants. Pourquoi les Vêpres siciliennes¹⁰³ ont-elles eu lieu ?
Et pourquoi Pierre d'Aragon entra-t-il en Sicile ? Taisez-vous
donc, monsieur le Vénitien.

Le Vénitien répondit sans se troubler :

Je me rappelle que dans mon éloge de Venise, j'ai dit qu'elle n'a ni États ni fiefs dans les royaumes de l'Espagne, pour ne pas devenir sa sujette comme Gênes. Je redirai la même chose : lorsque les Vénitiens, à cause de la navigation des Portugais en Orient, perdirent leur abondant commerce avec Alexandrie, ils furent invités par le roi d'Espagne à naviguer dans les Indes orientales et en Amérique. Un Vénitien répondit alors qu'un lion avait convenu avec une brebis d'aller chasser ensemble et qu'ensuite, ayant pris de nombreuses proies, le lion commença à les répartir en disant : cette première partie me revient, parce que je suis plus gros que toi ; cette autre partie, parce que je suis le roi des animaux ; cette autre encore, parce que j'ai été le premier à me mettre à chasser ; si bien qu'il ne restait presque rien à la brebis, et lorsque celle-ci voulut se plaindre, le lion lui répondit : si tu ne te tais pas, je te mangerai toi aussi¹⁰⁴. Ayant entendu cette histoire, les Vénitiens se contentèrent d'un gain faible mais assuré. Et bien qu'ils soient limitrophes d'un pays turc, ils n'aiment pas pour autant les Turcs plus que les Espagnols. Au contraire même, ils les haïssent à mort et endurent souvent les mêmes craintes que la brebis ; mais ils sont sûrs que si le Turc voulait les dévorer, ils auraient l'appui de leurs peuples,

qui sont ennemis de la religion du Turc, ainsi que celui du pape et des autres princes chrétiens, et même des Espagnols qui ne désirent pas la grandeur du Turc, leur ennemi. Alors que si c'était l'Espagne qui les attaquait, les peuples, sachant qu'ils ne changeraient pas de religion, résisteraient bien peu, tandis que le pape, ne risquant pas en cas de défaite des Vénitiens de perdre son pouvoir spirituel, ne les aiderait pas de toutes ses forces, et que les princes italiens ne trouveraient pas la situation si mauvaise. Taisez-vous donc, vous, car à Venise on a du bon sens, et on ne verse pas de tribut au Turc mais on veille avec art à ce qu'il ne déclare pas la guerre à Venise, car le Turc est très puissant et les chrétiens, s'ils aidaient Venise, prétendraient un remboursement de leurs dépenses et chercheraient à l'assujettir de cette façon. Quant aux Français...

Le Français répondit alors :

C'est à moi qu'il revient de défendre les Français. Il est vrai que nos Français sont insolents hors de France, mais pas autant que les Espagnols, lesquels se font passer avec adresse pour bons tant qu'ils ne sont pas sur place, mais, une fois qu'ils ont pris racine dans un pays, sont impossibles à chasser.

Les Vêpres siciliennes eurent lieu du fait de la licence des Français. Mais à présent, ils ont appris à mieux se conduire, et on sait qu'ils fondèrent autrefois des seigneuries en Asie, en Grèce et dans toute la région qui s'appelle aujourd'hui Lombardie, qui s'appelait auparavant Gaule cisalpine. Ils possédèrent même le royaume de Naples plus longtemps que les Espagnols, et s'ils décidaient aujourd'hui une campagne, il leur suffirait de chasser les Espagnols, de garantir leur présence et de mettre les principats dans les mains de ceux à qui ils reviennent. Je ne veux pas m'étendre sur ce point, ni dévoiler les idées qui sont au fondement de cette politique ; revenons-en à nous.

L'Espagnol dit alors en riant :

*Naturam expellas furca, tamen usque recurret*¹⁰⁵.

Le Vénitien, coupant court à ce nouveau débat, dit :

J'ai donc répondu aux trois motifs avancés par Gaston pour étayer l'idée que le cardinal voulait devenir roi, et accaparaient dans ce but les places fortes, l'argent et le généralat, tout en s'emparant de la personne du roi, de la reine et du frère du roi.

En ce qui concerne le premier point, il a été dit que l'argent et les places fortes sont entre les mains du cardinal pour servir le royaume, afin que d'autres moins fidèles, s'ils les possédaient, n'en abusent pas contre le roi, dont on voit à quel point il est plus en sécurité aujourd'hui qu'auparavant. Je ne sais si la reine et Gaston, ayant un pouvoir semblable, le laisseraient régner, et chacun mesure l'action des autres à sa propre aune. Nous avons déjà eu l'exemple du grand prince de Montmorency¹⁰⁶ qui, grâce à son pouvoir et au fait que les rebelles ne sont pas punis en France comme ils le sont en Espagne, donna à Gaston, sans regarder à la perte ni à l'infamie, la place forte du Languedoc dont il était gouverneur, et appela les Espagnols à son secours pour faire capituler le roi. Les rois étrangers altèrent souvent par des promesses et de l'argent l'âme des Français et se font remettre des places fortes ; Philippe II gagna ainsi à sa cause les ducs de Guise et de Mayenne et d'autres barons. C'est donc une erreur que les places fortes, surtout celles situées aux frontières, soient aux mains de particuliers, élevés au rang de vice-rois, aussi bien parce que ceux-ci peuvent se rebeller que parce qu'elles peuvent servir de nids aux étrangers pour susciter hérésies et séditions.

En ce qui concerne le deuxième point, je dis qu'il est juste que le cardinal, voulant faire retrouver au royaume et à la religion leur état premier, ait l'autorité suprême. Ceci tant pour échapper aux dommages provoqués par l'envie chez celui qui l'éprouve que pour attirer sur lui la haine portée au roi par les barons du fait qu'il affaiblit les huguenots, change les gouverneurs et exige de nouveaux tributs pour réaliser les grands desseins qu'il partage avec le cardinal. On voit déjà comment Gaston fait peser entièrement cette haine sur le cardinal, chose qui a été établie par le roi. Mais le cardinal a confiance dans la bonté du roi et

sait qu'il n'agira pas avec lui comme le duc Valentinois qui, pour faire attribuer tout le mal qu'il avait fait en Romagne à son ministre Orco da Cesena, le fit écarteler sur la place publique¹⁰⁷ et reconquit ainsi l'amour du peuple ; car grande est la différence entre la perfidie du Valentinois et la bonté de Louis XIII.

Quant à la généalogie descendant du sang royal qu'il se fit faire, il ne s'ensuit pas de cela qu'il veuille devenir roi. Car il est d'une grande intelligence, et il sait bien que d'autres sont meilleurs et plus proches de la couronne que lui, et il connaît l'opposition qu'il rencontrerait. Il peut en revanche l'avoir fait pour que les barons auxquels il commande le vénèrent et que le roi ne soit pas blâmé de les avoir placés sous l'autorité d'une personne de basse extraction, lorsqu'il le fit connétable et généralissime. Qui plus est, le désir de gloire fait partie de la nature humaine, et comme le dit Tacite, *Optimos quosque altissima cupere*¹⁰⁸ ; s'il est de sang royal, pourquoi ne pas le dire ? Pharaon, lui aussi, quand il éleva Joseph au rang de seigneur de l'Égypte, le fit monter sur son char, voulut que tous s'agenouillent devant lui et lui donna le titre de Sauveur¹⁰⁹. C'est cela que doivent faire les souverains pour les hommes vertueux, auteurs de tant d'œuvres utiles.

L'Espagnol parla ainsi :

Vous allez canoniser toutes les scélératesses de cet homme ! Mais tu ne peux nier son ambition, et que diras-tu des gardes du corps qu'il s'est attribués, comme le fit Pisistrate pour mieux exercer sa tyrannie ?

Le Vénitien dit :

Je ne nie pas les effets de la nature, et surtout pas le désir de gloire du cardinal, désir dont Chrysostome dit qu'il tараude même les saints, et le philosophe Platon qu'il est l'ultime tunique dont se dépouille le parfait sage¹¹⁰. L'honneur sert de frein à toutes les passions et actions mauvaises, et celui qui se prive d'un tel frein fait tout le mal qu'il peut ; c'est pourquoi Salomon a dit : *Maledictus homo qui negligit honorem suum*¹¹¹. Si le cardinal

voulait être honoré sans le mériter, c'est cette ambition-là qui serait vicieuse. La seconde accusation n'a aucune valeur, car la France n'est pas Athènes, république sans chef suprême qu'on peut occuper de cette façon, en se faisant chef. Et le cardinal, en prenant une garde personnelle, n'a pas dépouillé le roi de son armée, bien plus nombreuse que cette garde. En outre, il ne l'a pas fait sous le prétexte d'une fiction inconsistante comme celle de Pisistrate, puisque le duc, la reine et leurs partisans désirent et trament réellement la mort du cardinal, pour priver le roi de conseils profitables au royaume et de l'espoir de lui faire retrouver sa grandeur. On a bien vu combien de fois ils ont comploté pour l'empoisonner ; son médecin, suborné par le comte de Mirabel, ambassadeur d'Espagne, a avoué, une fois sa culpabilité démontrée, qu'il voulait l'empoisonner, et a été écartelé pour cela ; et le comte de Mirabel a comploté contre le roi et permis à Gaston et à sa mère de s'enfuir, raison pour laquelle il a été chassé hors de France.

L'Espagnol répondit :

Contre le *jus gentium*¹¹².

Le Français répondit :

C'est au contraire le roi qui protesta que le comte avait violé le *jus gentium*, car son rôle consistait uniquement à faire des ambassades, et non à aller plusieurs fois à Bruxelles pour tramer la fuite de la reine et lui procurer de l'aide pour s'enfuir, ainsi qu'un refuge auprès d'Isabelle d'Autriche¹¹³ qui gouvernait les Flandres. C'est pourquoi il ajouta qu'il ne le chassait pas en tant qu'ambassadeur mais en tant que conspirateur, et c'est ce qu'il écrivit au roi d'Espagne Philippe IV.

L'Espagnol cria :

Que direz-vous des simulations de Richelieu ? Qu'il est prophète ?

Le Français :

Ces simulations sont plus fréquentes en Espagne. Vous connaissez l'histoire de l'ambassadeur Simon, et ce que fait le

comte¹¹⁴, favori du roi, afin de se faire passer pour saint ; il est possible qu'il le soit, mais écouter chaque jour douze messes et communier chaque matin, comme on dit qu'il le fait, semble relever d'une trop grande affectation. Le cardinal, lui, ne feint pas la sainteté : il va à la guerre et fait toute chose en bon chevalier chrétien. Et si le père Joseph dit que le cardinal est prophète, cela n'implique pas que le cardinal simule, comme l'a fait Mahomet, pour conquérir le trône. Car il ne le dit pas lui-même, et il ne s'est pas retiré dans la grotte d'Arabie comme Macone¹¹⁵, ni dans celle de Candie comme Minos, ni au Quirinal comme Numa, ni ailleurs comme d'autres l'ont fait pour se rendre crédibles, selon Marcus Varron¹¹⁶. Mais il a mis tant de diligence et de piété à extirper les hérésies, et tant de sagesse à gouverner les peuples et à savoir ce que préparaient contre le roi ses ennemis et les conjurés, qu'il peut facilement être considéré, surtout par des personnes pieuses, comme ayant des révélations de Dieu. Il est du reste très profitable pour le roi, considéré comme saint et auteur de miracles tel un nouveau Saint Louis, que ses conseillers soient eux aussi considérés comme saints ; son pouvoir n'en est que plus assuré, comme l'a été celui du roi de Rome Pompilius grâce à sa religiosité, conforme aux critères de son temps.

L'Espagnol répliqua alors :

Il ressort de tous ces discours, me semble-t-il, qu'il est tout à fait vrai que le cardinal s'est emparé de la personne du roi pour les raisons susdites, et pour que toutes les entreprises importantes lui soient attribuées.

Le Vénitien répondit :

Attribuées au cardinal en tant qu'instrument, mais au roi en tant que moteur principal, qui est de toutes les campagnes, commande, veille, aide et promeut. Ce que vous dites est en revanche ce qu'avancent les rivaux du cardinal pour susciter dans l'esprit du roi la jalousie que les dames semèrent dans le cœur de Saul en chantant *Percussit Saul mille, et David decem mille*¹¹⁷. Mais leurs efforts sont vains, car c'est le roi le véritable

David, lui qui dès l'adolescence s'est exercé à combattre les ours et les lions hérétiques pour sauver le troupeau chrétien tout entier, et c'est lui qui tua le géant craint de tous les rois ; allant à l'encontre de toute raison d'État, armé du seul zèle divin, il assaillit les impies et les rebelles, et les écrasa.

Le roi lui-même, répondant à ce que lui écrit son frère Gaston dans une lettre où il s'étonne de ce que le roi le considère si peu qu'il se fait mener par le bout du nez par le cardinal, affirme que s'il se sert des conseils du cardinal comme de son principal instrument, chose que font tous les rois avec leurs satrapes, il ne les prend nullement pour autant comme venant d'un maître. *Consiliis bella geruntur*¹¹⁸, a dit Salomon, et le roi, ayant expérimenté combien ceux du cardinal sont excellents, serait fou de ne pas les suivre. Que diraient ces messieurs de Pharaon, roi sage s'il en est, qui grâce aux conseils de Joseph libéra le royaume de la famine et des nombreux maux qui en découlaient, et fit alors de Joseph, roi privé, le roi universel de tous les biens des Égyptiens ? De même, Richelieu trouva le royaume réduit à l'état de simple titre, opprimé par les hérétiques, divisé en factions et en sectes, et en gouvernements perpétuels devenus des titres de propriété ; il chercha à le rendre réel et à en faire un vrai royaume pour qu'il puisse être utile à lui-même, à la foi et au pape, à l'Italie et aux autres royaumes opprimés. Richelieu ne le fit pas dans son propre intérêt (bien que ce dernier, quand quelqu'un agit bien, en reçoive toujours quelque chose) ni uniquement par caprice, mais conformément au projet de Henri IV, père du roi, comme chacun sait, et assassiné à cause des ambitieux projets qu'élaborait son cerveau¹¹⁹ ; Louis XIII est si bien guidé que ses ennemis, à l'étranger comme à l'intérieur du pays, n'ont pu ni l'assassiner ni lui nuire. Il n'est pas nouveau, cet art qui consiste à enlever au troupeau ses chiens, sous le faux prétexte qu'ils ont commis des dommages, pour qu'il soit la proie des loups, lesquels ne consentent pas sans cela à la paix, comme l'observa Démosthène¹²⁰.

L'Espagnol dit :

Mais il n'en reste pas moins que le roi sera bientôt plus guidé qu'il ne guide, et c'est un déshonneur pour lui qu'on dise qu'il a besoin du cardinal.

Le Vénitien répondit alors :

Et moi je vous dis que le roi est le premier homme du monde parce qu'il suit de bons conseils, et qu'il les trouve en lui-même. Voici ce que dit Hésiode, poète théologisant :

*Optimus ille quidem qui per sese omnia novit,
Proximus huic fuerit, qui credit recta monenti.
At qui nesciat ipse, nec audierit sapientem,
Utilis hic nulla est omnino in parte putandus*¹²¹.

Si Louis XIII, donc, sait faire par lui-même tout ce qu'il fait, c'est qu'il a atteint le plus haut degré de sagesse et de prudence ; et s'il applique les conseils des plus grands sages, c'est qu'il a atteint celui d'en dessous. Tandis que l'homme, ou le prince, qui ne sait rien par lui-même et n'obéit pas à ceux qui savent, celui-là est inutile et néfaste en toute chose. Le roi de France a donc atteint soit le plus haut degré de sagesse, soit celui d'en dessous. Mais s'il n'est parvenu qu'à ce dernier selon Hésiode, il sera en revanche parvenu au premier selon un philosophe, stoïcien je crois, dont je ne me rappelle pas le nom, cité par Diogène Laërce, qui inversa les vers d'Hésiode de la façon suivante :

*Optimus ille quidem, qui credit recta monenti,
Proximus huic fuerit, qui per se omnia novit.
At si nesciat [...]* ¹²².

La raison en est que celui qui sait tout par lui-même n'applique pas ce que lui dicte sa sagesse car il se laisse trop souvent entraîner par ses sens, tout en étant prodigue des vérités qu'il a trouvées ; ainsi, le médecin ordonne à tous de suivre une diète sans jamais le faire lui-même, et le théologien enseigne la pénitence mais s'en tient éloigné. Tandis que celui qui obéit à la sagesse d'autrui ne suit sans aucun doute ni ses propres passions,

ni celles des autres, mais uniquement la sagesse. C'est donc lui qui atteint l'excellence, et c'est en vain qu'ils se fatiguent tous à reprendre le roi de France parce qu'il applique les conseils des sages et non les siens. Car si ce sont les siens, il a atteint le plus haut degré de la vertu selon Hésiode, et celui d'en dessous du point de vue des Stoïciens ; si ce ne sont pas les siens, il a en revanche atteint le plus haut degré de la bonté selon les Stoïciens, et celui d'en dessous pour Hésiode. Que chacun réfléchisse donc bien à ces différents points : l'œil ne verrait pas, s'il n'y avait de la lumière engendrée en lui¹²³, de même que l'oreille n'entendrait pas les sons produits par l'air s'il n'y avait de l'air implanté en elle ; enfin, celui qui ne trouve pas en lui-même de bons conseils ne va pas en chercher autour de lui. Ce qui serait mauvais serait que le roi suive les conseils impies, indignes et imprudents d'adulateurs, de Séjans ou de machiavélistes. Mais je sais, moi, que ceux dont l'élocution est entravée¹²⁴ sont agiles d'esprit, conformément à ce que disent les astronomes, et ont en eux une grande prudence. Moïse en est le meilleur exemple, lui qui savait tant et parlait peu. Le roi consulte à la fois son propre esprit et les autres : vous en voyez les effets. Qu'on ne se plaigne pas de ce qu'il ne parle qu'à un petit nombre de sages, car il est né pour agir plus que pour parler.

Et que ces faiseurs de reproches oiseux me disent, de grâce, quel mauvais conseil le cardinal a jamais donné au roi ! Selon eux, c'est l'institution des gabelles, mais celles-ci servent aux besoins des nombreuses campagnes entreprises. Du reste, le roi d'Espagne en a imposé bien plus encore à ses royaumes sans les conseils de Richelieu, et le grand-duc de Toscane également. Selon eux toujours, il a dépouillé de leur pouvoir le parlement et les barons. Je réponds à cela que Hugues Capet, et beaucoup d'autres rois, ont fait en partie de même afin d'unir les forces et les conseils existants et de créer un corps de république. Et le roi d'Espagne, combien de privilèges n'a-t-il pas retirés aux Aragonais, aux Napolitains et à d'autres de ses vassaux pour que son royaume soit un corps *unius animo regendum*, comme le dit Tacite¹²⁵ ? Il

est bon de soumettre les décisions du roi au conseil, mais non de susciter des divisions et de la licence parmi les membres du conseil. Ce n'est pas ici le lieu de parler de cela. Quoi qu'il en soit, si le roi est bon, le royaume est heureux ; la république fut inventée faute d'un homme de bien. Dieu est roi, seul et unique.

Indigné, l'Espagnol dit :

Comment pouvez-vous affirmer de tels mensonges ? Dites-moi, de grâce, n'est-ce pas le cardinal qui conseilla au roi d'aider le roi de Suède, hérétique, et les Hollandais, hérétiques, contre l'empereur catholique et le Roi Catholique ? Je laisse de côté qu'il a fait de lui un nouveau Néron envers sa mère.

Le Vénitien répondit :

Richelieu a considéré que les Espagnols ont occupé grâce au mariage et à la ruse les Flandres, la Bourgogne, la Lombardie et de nombreuses places italiennes, outre le royaume de Naples, la Sicile et la Sardaigne, et le Nouveau Monde ; qu'ils savent que les obstacles à leur ascension à la monarchie universelle sont le roi de France, le pape et les Vénitiens du fait de leurs armes, de leur religion et de leur prudence ; et qu'ils aspirent pour cette raison à appauvrir la papauté, à défaire Venise et à devenir les maîtres de la France, comme ils l'ont montré au temps de Philippe II quand ils voulurent l'assujettir ou la diviser entre plusieurs roitelets pour mieux la vaincre ensuite, et qu'ils empêchaient Henri IV d'accéder au trône. La raison d'État veut donc à présent qu'on affaiblisse la puissance des Espagnols, imitant en cela les Vénitiens qui, quand ils voient les Français ou les Espagnols croître excessivement, cherchent à affaiblir leur fortune. Et de la même façon que le roi de Syracuse Hiéron, comme le raconte Polybe, aida volontiers ses ennemis les Carthaginois, craignant que ses amis les Romains, en pleine croissance, n'exercent sur lui leur pouvoir selon leur bon plaisir : *Neque enim, dit-il, eius opes adeo crescendum est, ut de manifesta justitia apud eum*¹²⁶.

De plus, le roi d'Espagne appela les armées de l'empereur en Italie en 1629, pour occuper le Montferrat et Mantoue, États du duc de Nevers, vassal de France. Pour ce faire, on désarma l'Empire, on déposa Wallenstein, capitaine général, en se méfiant de lui plus que de l'ennemi, par jalousie, après qu'il avait mis l'Allemagne sous le joug et le roi du Danemark¹²⁷ en fuite. Si bien qu'une fois l'armée transférée en Italie sous la conduite du comte Collalto, et le marquis Spinola, capitaine des armées, mandé en Italie depuis les Flandres, les princes protestants, affaiblis par l'empereur, eurent le temps et l'espace nécessaires pour se rebeller, appeler à leur secours le roi de Suède et faire se mouvoir les Hollandais contre les Espagnols. Richelieu vit que là était le véritable remède et que le moment était venu d'abaisser la maison d'Autriche, car celle-ci, après avoir assujéti l'Allemagne, prétendait assujettir l'Italie et le reste de l'Europe grâce aux efforts conjoints de tous ses royaumes. Sachant que l'esprit humain n'a pas de limites, pour empêcher de si grands dommages tout en aidant le duc de Nevers, vassal de France, et afin que le pape ne devienne pas le chapelain de l'Espagne, que la France ne perde pas le *jus* qu'elle détient sur les États de Milan et de Naples et qu'elle conserve son propre royaume, ce fut un conseil utile que de laisser croître et même d'exciter contre l'Autriche les Suédois et les Hollandais ; non pas pour fomenter leurs hérésies, mais pour modérer les forces autrichiennes et leur domination tyrannique, comme beaucoup l'appellent, bien que les Autrichiens la disent sainte. Ce n'est pas chose nouvelle que de se servir des infidèles et des hérétiques contre ses ennemis, puisqu'on lit dans l'Ancien Testament que David le fit, en servant Geth par peur de Saul¹²⁸, et que les Maccabées servirent Antiochus et Démétrios, rois des païens, dans leur guerre contre d'autres ennemis, par raison d'État ; et on lit dans le Nouveau Testament que les princes normands et suèves se servirent des Sarrasins, et le roi François des Turcs. Le roi d'Espagne Charles Quint se servit des hérétiques, quand ils profanèrent Rome, et d'infidèles et de païens contre d'autres païens, et du royaume de

Tlaxcala contre Moctezuma¹²⁹. Les Espagnols, dans tout l'Orient, aident tantôt l'un tantôt un autre des rois païens pour défaire d'autres rois plus puissants – ainsi, récemment, le roi de Perse mahométan contre les Turcs. Et qui ignore qu'ils ont porté secours aux Rochelais pour que les Français ne prennent pas La Rochelle ?

Les livres d'histoire sont pleins d'exemples similaires, et les Vénitiens disent que puisque nous nous servons de chevaux, d'éléphants, de galères, d'artillerie ou d'autres instruments, pourquoi ne pas nous servir également des infidèles ? Eux-mêmes se serviraient du diable en cas de grande nécessité, comme le fit Dieu en Égypte contre Sennachérib¹³⁰ et contre les pécheurs. Cela à condition que, sans adopter leur loi, leur malignité et leur opinion erronée, nous nous servions d'eux uniquement comme d'instruments mauvais pour notre bien, d'autant plus que nous n'avons pas de commandement de Dieu qui y soit expressément contraire. Mais laissons ce point aux théologiens. Nous parlons en politiques, et de ce point de vue, je dis que Richelieu est d'une grande prudence et ne conseille rien au roi qui aille contre la foi, ni du reste contre les fidèles en tant que fidèles, mais en tant qu'ils usurpent le bien d'autrui (comme il l'écrit dans une épître) à la façon des voleurs et des tyrans. Richelieu ne fut pas le seul à faire ce raisonnement, partagé par tous les princes de la chrétienté inquiets de devenir les esclaves de la maison d'Autriche, maison que nous tenons par ailleurs pour très sainte, championne zélée de l'honneur de Dieu et soutien éternel de la religion, malgré les soupçons qu'a pu faire naître en nous le sac de Rome. Plus grande est l'extension de l'esprit humain si on suit l'enseignement du *jus* naturel, selon lequel *vim vi repellere licet, cum moderamine inculpatæ tutelæ*¹³¹ – *etiam* dio en tuant l'envahisseur, même s'il est plus saint que toi.

L'Espagnol dit alors :

Ces Vénitiens ont effectivement toujours été hostiles à l'Espagne, et de semblables conseils sont bien de leur école... Ils

ont persuadé le pape de laisser couronner Henri IV pour réduire à néant les desseins espagnols, et maintenant ils persuadent le fils de Henri IV de se comporter en Néron à l'égard de sa mère Agrippine et de son frère Britannicus¹³². *Váleme Dios, qué cosa horenda, qué barbaria es esta ?*¹³³

Le Vénitien répondit :

Grâce à ce *Vale me dios* que tu as laissé échapper dans ton courroux, je sais à présent que tu es espagnol, ou espagnolisant ; mais sans rancune, de grâce. Je veux vous démontrer que les plaintes de Gaston, dans cette lettre où il dit que Richelieu veut l'avoir en son pouvoir comme il l'a fait avec sa mère, sont injustes, dénuées de sagesse et puérides – je ne crois pas d'ailleurs que cette lettre soit de lui, mais plutôt qu'elle a été écrite par quelque secrétaire adulateur. Injustes car, comme le dit Richelieu lui-même, c'est grâce à la reine mère qu'il a obtenu la position élevée et l'intimité avec le roi qui sont aujourd'hui les siennes ; et il se considérerait l'homme le plus ingrat du monde s'il pensait seulement agir contre elle. Ce qui est arrivé à la reine est bien plutôt la conséquence des mauvais rapports qu'elle a avec son fils. Tout le monde sait qu'elle était initialement la maîtresse absolue et qu'elle conserva le royaume à son fils ; déçue au début du règne de ce dernier, quand il fit tuer son maréchal Concini car celui-ci s'enorgueillissait de la trop grande amitié qu'il entretenait avec elle – amitié qui n'allait pas sans provoquer les murmures des courtisans –, elle ne dissimula pas, comme le lui dictait sa grande prudence ; mais en proie à la colère, elle se sépara de son fils et lui fit la guerre, aidée par de nombreux barons, avec cinquante mille soldats. En ce temps-là, Richelieu n'était pas le favori du roi et certains disent que la reine mère voulait élever au trône son fils cadet. On découvrit ensuite, une fois la paix faite, d'autres conjurations où le nom de la reine fut cité. Elle fut donc éloignée de la cour, comme le veut l'usage en France pour les reines restées veuves, d'autant plus qu'elle participait aux conseils secrets, dont la teneur était ainsi dévoilée

à des princes étrangers. Le cardinal ne joua aucun rôle dans cette affaire, et quand bien même il aurait découvert quelque secret agissement de la reine contre l'État, on ne peut le lui imputer comme un péché, car il doit faire passer le salut du royaume avant les goûts de la reine. On murmure beaucoup au sujet du traité qu'elle aurait signé avec son neveu le grand-duc de Toscane pour s'éloigner de la France, et d'accords pris avec l'archiduchesse et avec sa fille, reine d'Espagne, en faveur des Autrichiens, puisque la reine appartient elle aussi, par sa mère, à la maison d'Autriche¹³⁴. Et les témoins, les lettres interceptées et les aveux des coupables l'ont rendue fort suspecte. Je laisse de côté le poison qu'on la soupçonne d'avoir donné au roi et à Richelieu, les lettres écrites à Toiras et d'autres choses que je ne connais pas de façon détaillée. Quoi qu'il en soit, elle aurait pu, en de telles circonstances, se contenter du gouvernement d'une province et se tenir loin de la cour.

La reine mère se lamente que le roi, par amour pour Richelieu, refuse d'admettre les arguments qu'elle avance, et qu'ils soient discutés au Parlement. On répondra à cela que le roi voulait tenir secrets les pensées et les actes de sa mère, pour leur honneur commun, et qu'il aurait été indigne d'exposer la cause de sa mère devant un parlement public, outre le fait que cela aurait donné au Parlement un certain pouvoir sur le sang royal et que les secrets de la maison royale et de l'État auraient été ainsi dévoilés. Belle chose que de voir le fils se disputer avec sa mère et dire ce qu'il savait – ou soupçonnait – d'elle, et vice versa, les deux parties encourant honte, danger et mépris !

Le Français dit alors :

Madame la reine et monsieur le duc savaient pertinemment que le roi refuserait qu'un tel examen et une telle justice soient faits au Parlement. C'est peut-être pour cette raison qu'ils réitérent avec tant de véhémence et d'efficacité, dans leurs épîtres, leur demande que l'on recourre à la justice publique ; ils donnent ainsi plus de force à leur cause, sans crainte de perdre quoi que ce soit et sûrs au contraire de gagner du crédit ; mais...

Le Vénitien répliqua :

Mais pour ce qui est des plaintes de la reine, lorsqu'elle se trouvait à Compiègne et refusait d'aller à Moulins (résidence qui lui avait été attribuée) par peur de la peste, se lamentant d'avoir des gardiens comme une prisonnière, et autres excuses de ce genre, on voit bien que son but était de s'enfuir à Bruxelles, comme elle le fit du reste, conformément au plan ourdi avec l'infante Isabelle par l'intermédiaire du comte de Mirabel lors du voyage de ce dernier dans le Brabant, quelque temps auparavant. On sait que le roi, voulant à tout prix contenter sa mère, lui offrit par l'intermédiaire du maréchal Schomberg et de monsieur de Roissy¹³⁵, qu'il lui envoya tout exprès, de gouverner Angers et d'aller se divertir à Nevers, du moment qu'elle ne venait pas à la cour comme elle le souhaitait. Mais elle, ne supportant pas de s'éloigner du gouvernement et du pouvoir auxquels elle était habituée, et voulant porter à son terme ce qu'elle complotait, refusa ce parti, comme elle le dit dans sa lettre du 29 mai 1631 depuis Compiègne, et s'enfuit ensuite, au grand dam et à la grande honte d'elle-même et de ses fils. Elle empêche à présent le roi de mener à bien d'autres entreprises, comme chacun peut le constater : *Exitus acta probant*¹³⁶. Et elle appela auprès d'elle le duc pour l'envoyer attaquer la France avec une armée. Y voyez-vous le geste d'une mère ? Et son fils est-il un nouveau Néron, ou plutôt un nouvel Hippolyte¹³⁷ ?

L'Espagnol dit :

Si elle avait été la mère du roi d'Espagne, elle n'aurait pas eu autant de facilités, ni autant de temps. Mais je n'ai rien à ajouter, si les choses sont ainsi. Que dire maintenant des doléances de Gaston ?

Le Vénitien répondit :

Il me semble impossible que le cardinal puisse trouver du crédit contre Gaston dans l'esprit du roi sans avoir des preuves éclatantes de ce qu'il avance, et qu'il ait été cru en feignant l'existence d'une rébellion ou d'une conspiration contre le roi,

à laquelle auraient participé sa mère, ses frères et de nombreux barons. Personne n'est sans savoir que le grand prieur et un de ses secrétaires ont avoué la conjuration, de même que Chalais, courtisan du duc. Chalais, une fois sa culpabilité prouvée par des témoins, notamment par Louvigny, fut condamné à mort, comme Ornano et les autres. Et quoique Monsieur¹³⁸ dise que Chalais, avant de mourir, accusa d'imposture le cardinal, qui l'aurait exhorté à parler contre Monsieur lorsqu'il lui rendit visite en prison en lui promettant l'impunité, et l'aurait ainsi abusé, cela n'a aucune valeur ; car le cardinal, en serviteur zélé du royaume, parla avec le prisonnier pour savoir la vérité, chose qu'ont l'habitude de faire tous les princes, comme les officiers publics, dans des procès d'une telle gravité, où la vie du roi et du royaume sont en jeu, sans toujours déléguer ces affaires aux juges.

Et bien que Louvigny ait ensuite dit *coram iudice*¹³⁹ qu'il avait eu vent de cette conjuration quand il était à la chasse, de la bouche de Wallons inconnus, on ne doit pas croire pour autant que le roi se fonde sur cet unique témoin, mais plutôt que, pour sauver l'honneur de son frère, d'autres personnes de son sang et de courtisans puissants, il reçut au procès cette déposition tout en sachant davantage par Louvigny et par d'autres, qui disent que Chalais se rétracta avant de mourir en faveur de Monsieur. On rendit public ce dernier fait pour sauver l'honneur de Monsieur mais en réalité, si Chalais se rétracta, ce fut dans l'espoir de retarder sa mort, et que Monsieur le fasse vivre pour qu'il puisse témoigner en sa faveur. C'est ce que font chaque jour les condamnés à Naples, affirmant puis se rétractant, mus par de fausses espérances¹⁴⁰. L'ultime et terrible événement suggère toutes les stratégies possibles pour y échapper, et quelque parti que l'on promette aux condamnés, ou quelque espérance qu'on leur donne, *etiam* fausse et inconsistante, ils s'y accrochent aussitôt ; certains d'entre eux simulent même à cette fin la folie¹⁴¹. Mais le roi avait d'autres informations sur la conjuration, aussi bien par Chalais que par les nombreux aveux des prisonniers, et

dans sa grande prudence, il n'en dit rien. On sait très bien qui fit assassiner Henri IV ; on répandit néanmoins le bruit que l'assassin n'avait absolument rien avoué, alors qu'il avait avoué.

Tout le monde sait, en outre, que les deux Vendôme demandèrent l'impunité, démontrant par là que la conjuration était bien réelle ; le grand prieur l'admit lui aussi avant de mourir, bien que Monsieur dît que le cardinal fit rapporter ses paroles en les altérant. De telles échappatoires ne sont acceptées dans aucune république, et s'il n'y eut qu'un juge qui condamna les conjurés, ce fut pour que l'affaire restât secrète, afin de sauver l'honneur de la reine et de Monsieur, ou bien parce que personne n'osa prononcer de sentence contre les serviteurs de la reine et de Monsieur ; on sait ce qui arriva à Naples au juge qui prononça la sentence contre le roi Conradin¹⁴² et l'archiduc d'Autriche.

Toutes ces excuses et ces expédients mis en œuvre par Gaston sont à présent manifestes, maintenant qu'il parcourt ouvertement la France en ennemi de son frère. Tous le laissent passer, par vénération pour le sang royal et par crainte qu'il ne se venge cruellement d'eux, s'il venait à succéder au roi sur le trône, comme le fit David avec Nabal et les partisans de Saul¹⁴³, bien qu'il s'abstînt de faire ce que ceux-ci croyaient, à juste titre, qu'il ferait. C'est pour cette raison que Montmorency et les autres ont suivi Monsieur.

Le Français dit alors en soupirant :

Les nôtres espéraient que les Suédois et les Autrichiens sortiraient les uns et les autres défaits de la lutte qu'ils se livraient, que le roi de France, entrant alors en Allemagne, irait régler les affaires de l'Empire, de la religion et de tous les princes chrétiens, et que la vaine crainte qu'avaient les Italiens à leur endroit se convertirait en allégresse. Mais ce Gaston gâche tout ; il appelle les Espagnols à prendre la route de Perpignan, et de la mer Tyrrhénienne arrivent les galères de Naples et de Toscane pour soutenir Monsieur, ruiner le royaume et l'empêcher d'aider

les Hollandais et les Suédois. La France sera perpétuellement en guerre jusqu'à ce que meure soit le roi, soit le duc, soit le cardinal, et continuera même à l'être après. Quant à la reine mère, elle veut rentrer en France par la Picardie avec d'autres séditeux : *Et regnum in se ipsum divisum desolabitur*¹⁴⁴. Il est clair qu'il s'agit là d'une toile tissée avec les Espagnols longtemps auparavant, autrement l'infante n'aurait pas été ainsi prête à recevoir la reine et son fils. Le duc de Guise ne se serait pas enfui en Toscane et le grand-duc de Toscane et le vice-roi de Naples n'auraient pas fait tous ces préparatifs militaires s'il n'y avait eu concertation avec Gaston pour attaquer le roi et le royaume de France. Et ils prétendent faire tout cela par amour pour le cardinal de Richelieu !

Le Vénitien dit :

Ils le prétendent de façon que le roi, une fois le cardinal parti pour Rome, reste sans conseils ni protection, exposé aux trahisons qu'ils voudraient commettre à son encontre.

L'Espagnol ajouta :

Le seul remède, dans cette fâcheuse affaire, est que Richelieu aille à Rome pour quelque temps, et la prudence qui le caractérise voudrait qu'il dise *Si propter me orta est tempestas, mitte me in mare*¹⁴⁵, avant que de voir le royaume défait.

Le Français parla ainsi :

Si son départ pouvait apaiser les rumeurs, ce serait vrai ; mais cela donnerait au contraire aux ennemis du roi l'envie d'aller de l'avant, et cela d'autant plus que les soutiens et les conseils dont il disposerait seraient moins nombreux. Les loups voudraient que le troupeau reste sans chiens, et si les Espagnols voulaient ensuite entrer en France, cela leur serait plus aisé ; or c'est ce qu'ils désirent, comme l'a montré le complot du comte de Mirabel.

L'Espagnol ajouta :

Nous avons déjà dit plus haut qu'il n'est pas dans l'intérêt des Espagnols d'entrer en France, car s'ils perdent la guerre, ils

perdront énormément, *etiam* la monarchie, et s'ils gagnent, les Français, ne supportant pas leur domination, se révolteront aussitôt contre eux, comme ils le firent au temps où Vendôme combattait pour la couronne. Et la fidélité de Gaston lui-même vis-à-vis des Espagnols est douteuse, car une fois arrivé sur le trône, il sera leur ennemi, bien plus encore que ne le fut le roi François pour l'empereur Charles Quint après avoir été libéré par ce dernier. Il vaut mieux pour les Espagnols fomentier des discordes en France, sans y entrer avec leurs armées mais en maintenant leurs soldats aux frontières du côté de la mer Tyrrhénienne et des Pyrénées, de sorte que par crainte d'une invasion, le roi de France ne puisse envoyer de l'aide aux Hollandais et aux Suédois, ni passer les Alpes pour prendre Milan, car les mécontents pourraient entre-temps se soulever aux côtés de Gaston, à l'oreille duquel doit sans cesse susurrer quelque puissant génie à l'âme hispanique.

Le Français dit :

Ce que vous dites est très juste, mais si vous aviez observé ce précepte avec les Hollandais en les caressant et en semant la zizanie parmi eux au lieu de leur faire la guerre, vous seriez déjà leurs maîtres, comme l'écrivit un de vos amis dans le livre de la *Monarchie d'Espagne*, d'où est tiré ce *Discours* qui circule actuellement¹⁴⁶. Mais je crois, moi, qu'il y aura bien quelqu'un pour avertir Gaston de tous ces artifices, et que le roi en outre, en ne pardonnant pas Montmorency et les autres, a ôté tout espoir à quiconque croyait pouvoir se rebeller et suivre une faction hostile au roi, comme cela est d'usage en France.

Le Vénitien reprit alors :

Considérez, ô messieurs, que les corps humains et politiques sont, comme les grands corps élémentaires, conduits et mus, outre les causes visibles et notoires analysées par les physiologistes, par des causes invisibles et contradictoires entre elles, pour nous qui sommes nés à l'intérieur du théâtre de la terre. Homère introduisit ainsi plusieurs dieux qui pendant la

guerre de Troie aidèrent à leur insu les uns les Troyens, les autres les Grecs ; c'est également l'intuition qu'ont eue les platoniciens, les stoïciens, les pythagoriciens et tous les législateurs du monde ; la philosophie chrétienne, enfin, enseigne que les anges protecteurs des différents royaumes sont souvent en conflit, chacun défendant le sien. D'où ce que dit l'ange de Judée à Daniel : *Angelus regni Persarum obstitit mihi una et viginti diebus*¹⁴⁷.

J'ai entendu dire par de grands théologiens, qui le déduisent de la sainte Apocalypse, que l'ange du Christ prépare aujourd'hui en secret les siens à quelque grande journée, tandis que celui de Satan, appelé Abbadôn¹⁴⁸, sorti du puits de l'abîme en entendant les prêches de Luther, arme peu à peu les siens et importune les chrétiens.

Dieu a, à notre époque, élevé l'esprit de deux princes très pieux, l'empereur Ferdinand II d'Autriche et le roi de France Louis XIII, afin que, après avoir chassé et écrasé les hérésies en introduisant dans leurs pays l'exercice de la seule religion catholique, ils fassent en sorte que l'Allemagne et la France, purgées par eux, soient suivies par l'Angleterre, la Pologne, la Hongrie, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Écosse et le reste des pays septentrionaux, comme ceux-ci les avaient suivies dans l'hérésie. Mais alors qu'ils espéraient avoir ramené à l'unité les chrétiens en proie à la discorde, et la religion à la pureté et à l'ampleur qui étaient les siennes avant que Luther et Wyclif¹⁴⁹ ne commencent à prêcher, Abbadôn, l'exterminateur des vertus, sema la zizanie entre ces deux grands princes, ses ennemis. Il le fit par l'intermédiaire des sagaces et zélés Espagnols en leur faisant miroiter, par des suggestions occultes, le fait que le nouveau duc de Mantoue, étant français, pourrait ouvrir la porte de l'Italie aux Français et leur permettre de réaliser leurs prétentions sur les États de Milan et de Naples. Les Espagnols ayant fortement insisté auprès de l'empereur autrichien (dont le roi d'Espagne dépend par le sang, et qui dépend à son tour de l'Espagne pour les forces et l'aide qu'elle lui apporte), les impériaux firent donc passer leur armée, victorieuse sur les hérétiques et composée de

quarante mille hommes, en Italie contre le duc de Mantoue. Lequel duc aurait plus facilement pris le parti de l'Espagne de gré que de force, comme les ducs précédents, puisqu'il avait besoin de son appui pour conserver ses deux États, Mantoue et le Montferrat, situés au milieu de l'État de Milan sur lequel règnent les Espagnols. Il ne peut donc vivre ni jouir de son État sans eux. Malgré tout cela, le pouvoir de suggestion du diable fut tel qu'il poussa les Espagnols à transférer en Italie les forces de l'Empire, désarmant l'empereur de ses soldats et de ses capitaines, après avoir déposé Wallenstein, l'Achille des Allemands, qui avait mis en fuite le roi du Danemark et imposé le joug aux hérétiques. En portant la guerre en Italie, ils y semèrent deux autres fléaux, la peste et la famine, si bien que la malheureuse Italie a perdu deux millions de personnes. Ils donnèrent en outre aux hérétiques et aux princes d'Allemagne le temps et la commodité de penser à leurs affaires et de se soulever, et d'attaquer l'Empire dégarni sous le commandement du roi de Suède. Enfin, ils donnèrent au roi de France l'occasion et la nécessité de passer en Italie pour soutenir le duc de Mantoue, son vassal, contre les impériaux, et pour éviter que les Espagnols ne deviennent les maîtres de toute l'Italie, une fois Mantoue et Casale pris. Et ils forcèrent presque le roi de France à aider les ultramontains contre l'empereur, afin que celui-ci détourne ses pensées de l'Italie et se concentre sur ses propres États, laissant vivre le Mantouan.

C'est à cette période que moururent le marquis Spinola, généralissime d'Espagne, le comte de Collalto, lieutenant général de l'empereur, et le duc de Savoie, à l'origine de toute cette fâcheuse affaire par ce qu'il souffla à l'oreille tantôt de la France, tantôt de l'Espagne¹⁵⁰. Et il se produisit le contraire de ce qu'imaginaient les Espagnols en Italie, dans les Flandres et en Allemagne, si bien que la religion restaurée est en train de s'éteindre dans ces pays. On ne peut accuser le roi de France d'en être la cause, lui dont le cœur est rempli de zèle religieux ; car il ne croit pas que le Suédois soit capable de s'emparer d'une

grande partie de l'Allemagne sans son aide, ni de passer en Italie. Il attend au contraire, comme le pensent les bons politiques, que les Suédois et les Autrichiens, à force de se combattre les uns les autres, soient tous deux défaits, pour entrer en Allemagne en arbitre avec une valeureuse armée de cinquante mille combattants. Il réglera alors les affaires religieuses, ramènera à la foi catholique les Suédois et les protestants et protégera l'Italie de l'invasion des ultramontains ; ce qui ne peut se faire sans qu'il porte secours aux Suédois pour pouvoir ensuite tenir en main les forteresses qu'ils occupent et s'en servir comme barrage. Mais le diable, voulant interrompre ces bons desseins, fit naître de l'ancienne une nouvelle discorde entre le roi et la reine mère et le frère du roi – fomentée dans les faits par le comte de Mirabel – afin que le roi ne puisse pas porter secours aux ennemis de l'Espagne. Si le Suédois gagne¹⁵¹, par conséquent, le roi ne pourra empêcher ni son entrée en Italie, pour le plus grand dommage de l'Église et des pays les plus nobles du monde, ni que l'incendie de sa victoire ne se propage en France et en Espagne, d'autant plus que ces États seront désunis et abattus. Voilà dans quelle situation dangereuse nous a mis la félonie ou la légèreté de certains Français, ainsi que la discorde du sang royal. Si le vainqueur est en revanche l'empereur, les Espagnols, alliés aux Allemands, irrités à la fois par les obstacles mis à la croissance de leur monarchie, par les dommages qu'ils subissent actuellement, par le refus de leur apporter de l'aide qu'ils ont essuyé et par l'arrogance que donne la victoire, entreront en Italie, comme on le craint, feront du pape leur chapelain et limogeront les princes des différents États pour ne jamais trouver en eux d'opposition, comme le firent les Espagnols avec les caciques du Nouveau Monde¹⁵² ; et la France deviendra alors leur sujette.

Gaston pourra-t-il ignorer ces risques ? Ne pensera-t-il pas que la France est son royaume et qu'il doit le magnifier, et non le dévaster comme il le fait ? Ne pensera-t-il pas qu'il est le fils de Henri IV, si violemment combattu par les Espagnols lorsqu'il devait monter sur le trône, et que s'il persiste dans

cette voie il ne lui restera même pas une miche de pain, au lieu de l'Empire ? Et ne prendra-t-il pas en compte le fait que sa négligence est l'ultime et unique remède à la ruine extrême de ses ennemis, qu'il a si ardemment souhaitée ? Il préfère que les Espagnols et les Suédois deviennent les maîtres de la France, plutôt que de voir le cardinal de Richelieu conseiller et premier ministre de son frère, dont il a pourtant reçu tant de bienfaits et qui, de simple porteur du titre de roi, est devenu un roi véritable. Et même si Gaston dit que le cardinal est devenu le tyran de la France, ne vaut-il pas mieux supporter la tyrannie masquée d'une seule personne plutôt que d'introduire trente mille Espagnols assoiffés de vengeance – peut-être justifiée – dans ses propres entrailles ? Quand il était enfant, Gaston avait coutume de dire que Dieu avait donné à son frère un grand royaume, et que lui se préparait à en conquérir un autre de son épée, aidé par son frère. Comment peut-il aujourd'hui avoir subi une métamorphose telle qu'il s'applique à détruire le royaume de son frère et toutes ses espérances ? Il oublie de considérer que s'il met son destin entre les mains des Espagnols, soit ils ne l'introniseront jamais roi de France, soit, si jamais ils l'intronisent, ils lui demanderont en échange la Bourgogne, l'Artois, la Picardie, Verdun, plusieurs ports de Provence et les meilleurs sites de France à ajouter aux présides espagnols ; et ils auront bien raison de le faire. Il devrait au moins accorder davantage de poids à la grande bonté du roi son frère, contre lequel il pèche, au soutien évident qu'apporte Dieu à la personne et aux affaires du roi contre les traîtres et les rebelles, et à la vengeance divine qui s'abat sur ceux qui persécutent tant de bonté et d'innocence ; et s'il ne croit à rien d'autre, qu'il croie au moins à sa fortune.

Ainsi parlait le Vénitien, lorsque l'Espagnol l'interrogea sur ce mode :

Vous me semblez très savant ; dites-nous, de grâce, quel peut être le sens de ces malheurs. Et qu'en dit la politique de l'ordre fatal, visible et invisible ?

Le Vénitien répondit :

Nous discuterons en une autre occasion de ce sujet, sur lequel ont beaucoup écrit des hommes de valeur¹⁵³, véritables sentinelles dans le siècle présent des jugements divins, au ciel et sur la terre.

C'est ainsi que prit fin leur discussion, et mon ami n'a rien pu noter d'autre. Si je puis pénétrer plus avant, je l'écrirai à Votre Excellence, à laquelle je baise les mains. De l'Europe.

Notes du traducteur

1. Ce texte a été publié pour la première fois dans Luigi Amabile, *Fra Tommaso Campanella ne' castelli di Napoli, in Roma ed in Parigi*, vol. II, doc. 244, p. 185-214, sous le titre « Discorso politico del Padre Fra Tommaso Campanella tra un venetiano, spagnolo e francese circa li rumori passati di Francia ». Nous avons pour notre part utilisé la récente édition de Germana Ernst, qui reprend en le modifiant en plusieurs points le texte d'Amabile, après confrontation notamment avec le manuscrit conservé à Londres (BL, Royal 14 A XX, cc. 703-770) : Tommaso Campanella, *Dialogo politico tra un Veneziano, Spagnolo e Francese, circa li rumori passati di Francia*, in *Tommaso Campanella*, p. 955-993. Il en existe une traduction anglaise, incomplète et comportant un nombre réduit de notes, qui date de 1902 : Thomas Hodgkin, « Richelieu and his policy : A contemporary dialogue », *The English Historical Review*, 65, XVII [1902], p. 20-49.

2. Il s'agit du roi de Suède Gustave Adolphe.

3. Darius III Codoman, roi de Perse de 336 à 330 av. J.-C., défait par Alexandre le Grand à Gaugamèles en 331.

4. Le terme est ici à entendre dans son acception aristotélécienne, c'est-à-dire comme « ce qui donne de la force ».

5. Cf. IV Esdras XI, 1 *sq.*

6. Cola di Rienzo (1313-1354), soutenu par Pétrarque et utilisé comme modèle par Machiavel, voulut restaurer la grandeur de la Rome antique et rétablir la république

à Rome. Il organisa une révolution contre l'aristocratie et se fit proclamer tribun par le peuple en mai 1347. Contraint à s'enfuir en décembre, il rentra dans la ville en 1354 et fut tué lors d'un nouveau soulèvement des nobles.

7. Les Sforza, les Visconti et les Della Torre ou Torriani étaient les seigneurs de Milan ; les Malatesta, de la Romagne et de Rimini jusqu'à ce que ces terres soient conquises par César Borgia et annexées aux États pontificaux ; les Appiani, de Piombino et de l'île d'Elbe.

8. L'adjectif « prudent » et le substantif « prudence » ne suggèrent pas ici le sens moderne de précaution, mais désignent une vertu cardinale qui correspond à la sagesse.

9. Soliman II le Magnifique assiégea Vienne sans succès en 1529.

10. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. 1. Dans Daniel VII, 5, l'empire des Mèdes est symbolisé par l'ours. Sardanapale est un roi légendaire d'Assyrie, mentionné par les auteurs grecs qui en font un tyran efféminé et le dernier roi d'Assyrie : assiégé par Arbakès, il se suicida en incendiant Ninive. On a rapproché son nom d'Assurbanipal et sa mort de celle de Shamash-shum ukin, frère de ce dernier.

11. « Une nouvelle religion et de nouvelles armes » est un syntagme machiavélien.

12. Cf. *Aforismi politici*, n° 18, p. 812. Le suicide de Lucrèce, femme de Tarquin Collatin, violée par Sextus, fils de Tarquin le Superbe, fut à l'origine de la rébellion qui contraignit ce dernier à l'exil et établit la république. Brutus devint consul aux côtés de Collatin, et l'obligea ensuite à abdiquer car il était apparenté avec Tarquin.

13. Les Valois s'éteignirent en 1589 avec la mort de Henri III. Henri IV est un Bourbon.

14. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. xvii. Campanella reprend ici Machiavel (*Histoires florentines*, III, 1 et VII, 1, et *Discours*, I, 1-18) de façon très précise, ce qui est rare à l'époque.

15. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. iv. La question des nombres fatals apparaît dans Platon, *République*, VIII, 546b.

16. Les « grandes conjonctions » sont les rencontres entre Saturne et Jupiter dans le même signe. Pendant une période de deux cents ans environ, et tous les vingt ans, ces conjonctions ont lieu dans le même trigone (c'est-à-dire dans les trois signes du feu, de la terre, de l'air ou de l'eau). Le cycle des quatre trigones s'achève après environ huit cents ans, et un nouveau cycle recommence alors. Campanella remarque ici que Saturne et Jupiter se rencontrent à nouveau dans le trigone formé par les signes du feu (Bélier, Lion et Sagittaire), comme cela avait été le cas à l'époque de Charlemagne.

17. On appelait *hacienda* royale l'ensemble des revenus patrimoniaux du roi et les autres sommes lui revenant de par sa qualité de roi de Castille et des Indes.

18. Cf. sur ce point l'allocution À Gênes, *infra*, p. 157-165.

19. Campanella fait ici allusion à la deuxième guerre du Montferrat, ainsi qu'au siège et au sac de Mantoue par les armées impériales en 1630.

20. Campanella emploie le terme espagnol « *assento* ».
21. Le futur Louis XIV ne naîtra que le 5 septembre 1638. Jusqu'à cette date, Gaston d'Orléans (1608-1660) est donc l'héritier du trône.
22. « N'épargna pas son propre fils. » Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. IX. Il s'agit de la mort mystérieuse de don Carlos (1545-1568), fils aîné du roi Philippe II, dans la prison où son père l'avait enfermé car il le soupçonnait de collusion avec les rebelles des Flandres.
23. Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise (1583-1642), défenseur de la place forte de La Rochelle, tombée en octobre 1628.
24. Ces places fortes étaient tombées soit en 1621-1622, soit après la chute de La Rochelle (28 octobre 1628).
25. George Castriot, dit Scanderbeg (1403-1468) ; homme de guerre albanais, il fut élevé à la cour de Mourad II. Après la victoire des armées chrétiennes sur les Ottomans, en 1443, il prit la tête d'une importante insurrection et fut proclamé prince par les Albanais en 1444. Il réussit à tenir les Turcs en échec pendant plus de vingt ans, malgré des effectifs réduits, ce qui lui valut une gloire légendaire. Après sa mort, l'Albanie fut annexée par la Turquie.
26. Cf. II Samuel XVI, 21.
27. Antoine de Tolède et Davila, marquis de Mirabel, fut ambassadeur d'Espagne en France, puis membre du conseil d'État à Madrid.
28. Comme l'indique Th. Hodgkin dans sa traduction anglaise du texte (voir *supra*, note 1), il s'agit d'un épisode qui eut lieu en 1256 et eut pour protagoniste Aldobrandino Ottobuoni.
29. Tous deux furent des adversaires acharnés des protestants et des prétentions au trône du futur Henri IV. Henri I^{er} de Lorraine, duc de Guise (1550-1588), fondateur et chef de la Ligue, mourut assassiné à Blois sur l'ordre de Henri III, qui avait dû fuir Paris après la journée des Barricades. Charles de Lorraine, duc de Mayenne (1554-1611), succéda au duc de Guise à la tête de la Ligue après l'assassinat de Henri III en 1589. Campanella l'appelle « *duca d'Omena* » (ou « *d'Umena* » dans d'autres textes), c'est-à-dire « duc du Maine », région où se trouve la Mayenne.
30. Une telle précision chronologique, totalement absente pour les autres événements historiques évoqués par Campanella, montre l'étroitesse des rapports entretenus par le dominicain calabrais avec le milieu diplomatique français.
31. Platon, *Lysis*, XII, 215d : « Le potier déteste le potier. »
32. C'est ainsi qu'est appelé en général le serviteur dans la comédie latine.
33. Personnage comique de l'*Iliade*, caricature de laideur et de lâcheté.
34. Campanella reprend ici l'un des grands principes de la philosophie téléésienne, selon lequel le monde est régi par la lutte entre le chaud et le froid. La rencontre avec Telesio (intellectuelle, puisque Campanella arrivera à Cosenza après la mort de Telesio et devra se contenter de rendre hommage à sa dépouille) est fondamentale dans la formation du dominicain calabrais, et répond à son exigence d'une

philosophie fondée sur l'observation de la nature, à l'opposé d'un aristotélisme scolastique incapable de sortir du monde du langage et des livres. La première œuvre publiée par Campanella, en 1591, intitulée *Philosophia sensibus demonstrata*, est une défense de la philosophie naturelle télésiennne.

35. I Corinthiens III, 3 : « Il y a de la jalousie entre vous, vous êtes donc des êtres de chair. »

36. « Car la femme hait souvent celui que son mari chérit. »

37. Le passage qui suit contient des références autobiographiques à l'hostilité rencontrée par Campanella chez les neveux du pape Urbain VIII, notamment le cardinal Francesco Barberini.

38. Général byzantin (500-565), il réprima la sédition Nika à Constantinople en 532. En Italie, il vainquit les Ostrogoths et prit Ravenne en 540.

39. Général byzantin (478-568), il contribua avec Bélisaire à l'échec de la sédition Nika et fut chargé par Justinien I^{er} de combattre les Ostrogoths en Italie. Cf. note précédente et *Monarchie d'Espagne*, chap. ix, où Campanella évoque la jalousie de la femme de Justin II, Sofia, qui eut pour effet la destitution de Narsès en 567. Selon lui, Narsès aurait appelé les Lombards en Italie pour se venger des offenses subies.

40. Le prince comme « *idolo muto* » apparaît également dans la *Scelta di poesie filosofiche*, n° 75, madrigal 8, in *Poesie*, p. 329-330.

41. Nombres XII, 2 : « Le Seigneur n'a-t-il parlé qu'à Moïse ? Ne nous a-t-il pas parlé à nous aussi ? »

42. Ecclésiaste X, 28 : « L'esclave sensé est le maître des fils de son maître. »

43. François I^{er} de Médicis, à la mort de sa femme Jeanne d'Autriche, épousa la vénitienne Bianca Cappello, d'abord en secret, puis publiquement en 1579. Les deux époux moururent dans des circonstances mystérieuses, peut-être empoisonnés, soit par erreur par Blanche elle-même, comme l'affirme ici Campanella, soit par le frère du grand-duc, qui lui succéda sous le nom de Ferdinand I^{er}, renonçant à la carrière ecclésiastique.

44. Osman II (1603-1622) monta sur le trône en 1618, son oncle Mustapha I^{er} ayant été déposé. Mais il tenta de rétablir l'ordre dans l'armée et fut à son tour déposé et assassiné par les janissaires, qui remirent sur le trône Mustapha I^{er}. Celui-ci sera à nouveau déposé en 1623 et assassiné par Mourad IV en 1638.

45. Matthieu XII, 50 ; Marc III, 35 : « Qui sont mes frères, et qui est ma mère ? Celui qui fait la volonté [de mon père] est mon frère, ou ma mère. »

46. L'épisode est raconté dans le Livre d'Esther : Aman, conseiller perfide du roi de Perse Assuérus, le persuade d'exterminer les Juifs, défendus par le sage Mardochée ; il finira pendu sur le gibet destiné à Mardochée.

47. Alvaro de Luna (1388-1453), comte de Gormas et connétable de Castille, fut l'un des favoris de Jean II de Castille. Honni des grands pour s'être enrichi dans le commerce des laines et s'être allié à la bourgeoisie urbaine, il fut décapité à Valladolid en 1453.

48. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. ix. Séjan, préfet de la garde prétorienne, devint si puissant que Tibère l'élimina en 31 apr. J.-C. Le personnage qui organisa le meurtre de Tibère, ainsi que celui de Séjan, n'est pas Macrin, mais Naevius Sertorius Macron, qui exerça une grande influence pendant les six dernières années du règne de Tibère.

49. Cf. I Maccabées XIII, 31-32.

50. Cf. IV Rois VIII, 7 *sq.*

51. James Stuart (1531-1570), comte de Moray, fils naturel de Jacques V et donc demi-frère de Marie Stuart. Protestant, il fut ouvertement hostile à Marie Stuart, après avoir tenté la conciliation lors de son retour en Écosse, et prit part à l'insurrection nobiliaire qui contraignit la reine à abdiquer.

52. Cf. *Aforismi politici*, p. 829. Ludovic Sforza, dit « il Moro » (1452-1508), fut le tuteur de son neveu Gian Galeazzo Maria à partir de 1489 ; il devint dans les faits seigneur de Milan et prit, à la mort de Gian Galeazzo, en 1494, le titre de duc de Milan.

53. Cf. IV Rois XI, 1. Fille d'Achab et de Jézabel, Athalie fit tuer les descendants royaux à la mort de son fils Ochozias. Seul son petit-fils Joas échappa au massacre et fut élevé par le grand prêtre Joad, puis proclamé roi ; Athalie, accourue au temple, fut tuée par les centurions.

54. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. xvii. Fils aîné de Philippe V de Macédoine, Persée calomnia son frère Démétrius auprès de leur père et réussit à le faire condamner à mort en 181 av. J.-C. Cf. Tite-Live, *Histoire de Rome*, XLI, 23-24 et 38-45, et Polybe, *Histoires*, 22, 25 et 27-30.

55. Pierre de Bérulle (1575-1629). Auteur d'écrits de théologie mystique, il établit en France l'ordre des Carmélites en 1604 et fonda la congrégation séculière de l'Oratoire en 1611. Plus connu pour son action religieuse que pour son rôle politique, il fut cependant l'un des plus proches conseillers de Marie de Médicis, contribuant à sa rupture avec Richelieu, à la politique duquel il s'opposa. Sa mort subite le 2 octobre 1629 lui évita une disgrâce politique presque inévitable.

56. Campanella fait allusion à l'affaire du remariage de Gaston, qui eut lieu en 1629. Veuf de Marie de Montpensier, celui-ci désirait épouser Marie de Gonzague, alors que la reine mère s'y opposait et prônait le mariage avec la sœur du grand-duc de Toscane, qui était une Médicis. Louis XIII, peu pressé de voir son frère se remarier et avoir des héritiers mâles alors que lui-même était sans dauphin, fit sien le refus de Marie de Médicis.

57. Après l'affaire du remariage refusé et la première fuite de Gaston en Lorraine, les deux frères se retrouvèrent à Troyes le 17 avril 1630.

58. Jean de Toiras fut l'un des principaux protagonistes de la prise de La Rochelle et se distingua à Casale contre les Espagnols.

59. Henri, prince de Condé et descendant de la maison de Bourbon (1588-1646), participa à diverses intrigues politiques avant de se ranger aux côtés du roi et de

Richelieu. Son cousin Louis, comte de Soissons et de Clermont (1604-1641), n'eut guère d'importance politique. Cf. *infra*, *Avertissements*, p. 116.

60. Lors de la « journée des Dupes » (10-11 novembre 1630), la reine mère, qui croyait se libérer de son rival Richelieu, fut au contraire reléguée par Louis XIII à Compiègne et exclue du gouvernement de la France. Elle s'enfuit le 18 juillet 1631 pour se réfugier à Bruxelles.

61. César de Bourbon, duc de Vendôme (1594-1665), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée.

62. Henry de Talleyrand, comte de Chalais (1599-1629) ; accusé d'avoir conspiré contre Richelieu, il fut décapité. Roger de Gramont, comte de Louvigny, fut son complice puis son accusateur et, selon Hodgkin, son rival dans le cœur de madame de Chevreuse. Cet épisode est raconté par deux fois dans la suite du texte : une première version, anti-Richelieu, en est donnée par le Français (*supra*, p. 33-34) et une seconde, favorable au cardinal, par le Vénitien (*supra*, p. 63).

63. Favori de Marie de Médicis et mari d'Eleonora Galigai, Concino Concini fut assassiné par le capitaine des gardes Nicolas de Vitry le 24 avril 1617, sur ordre de Louis XIII.

64. Ataxersès II tua en 401 av. J.-C. son frère Cyrus le Jeune et devint ainsi roi de Perse.

65. Gaston s'enfuit en Lorraine en 1631, où il fut accueilli par le duc Charles IV qui se vit contraint à l'expulser le 31 décembre de la même année. Avant de partir pour Bruxelles, Gaston épousa en secret sa sœur Marguerite.

66. Brouage, en Charente-Maritime, était une place forte importante.

67. Richelieu avait acheté à Henry de Montmorency la charge d'amiral de France en 1626.

68. Campanella a écrit « San Maurs », mais comme le fait remarquer J. H. Clapham dans sa recension à la traduction anglaise de Hodgkin (*The English Historical Review*, 66, XVII [1902], p. 306-307), il s'agit de façon certaine de Saumur, mentionné dans les dernières volontés de Richelieu comme l'une des terres sur lesquelles il avait des droits.

69. L'armée française, conduite par Louis XIII et Richelieu, passa en Italie au printemps 1629 afin de contraindre les Espagnols à lever le siège de Casale. Les accords de Cherasco, en avril 1631, ratifièrent la cession de Pignerol à la France.

70. François Joseph Le Clerc du Tremblay, dit le père Joseph (1577-1638), devint en 1624 le confident et le conseiller de Richelieu, d'où son surnom d'éminence grise.

71. Cf. le distique placardé sur les murs de Rome dans la nuit du 20 avril 1633 : *Turca necat fratrem, Nero matrem, Gallus utrumque. / Cur non fit Gallus Turca Neroque simul ?* (« Le Turc tue son frère, Néron sa mère et le Gaulois les deux. / Le Gaulois sera-t-il le Turc et Néron tout à la fois ? ») Campanella y répond par un autre distique : *Turca necem fratri, Nero matri, insontibus infert. / Sontibus at Gallus parcit utrisque pius* (« Le Turc tue son frère, Néron sa mère, ils tuent des innocents. / Mais

ce sont des coupables, l'un et l'autre, que le Gaulois épargne dans sa piété. ») [*Disticon pro rege Gallorum*, in *Poesie*, p. 609-610].

72. Michel de Marillac (1563-1632), nommé garde des sceaux en 1629, fut accusé de conjuration contre Richelieu et exilé en 1630. François de Bassompierre (1579-1646), maréchal de France, fut emprisonné à la Bastille pendant douze ans. Les Conti étaient une branche cadette des Bourbon-Condé ; la princesse de Conti fut exilée par Louis XIII dans son château d'Eu au début de l'année 1631, lors de la rupture définitive entre le roi et Marie de Médicis. Madame d'Ornano, amie et confidente de la reine mère, fut elle aussi exilée en 1631, ainsi que mesdames d'Elbeuf et de Lesdiguières.

73. Selon Hodgkin, il s'agirait de Tronson, dont Richelieu écrit qu'il était « secrétaire des commandements et intendant des finances, congédié et envoyé en sa maison en 1626, luy qui portait le billet et congé aux autres exilés » (*Journal de Richelieu*, in *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série, tome V, Paris, Beauvais, 1838). Mais Clapham met en doute une telle identification.

74. Jean-Baptiste d'Ornano (1581-1626), lieutenant de Henri IV, fut maréchal de France et colonel des gardes corses. Favori de Gaston, il fut arrêté à Fontainebleau le 4 mai 1626 car il était impliqué dans la conspiration de Chalais contre le roi, et mourut en prison quelques mois plus tard.

75. Il s'agit probablement de Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674), l'un des futurs solitaires de Port-Royal. Proche d'Ornano, il devint en 1624 intendant général de la maison de Gaston. Mais Richelieu, alors favori de Marie de Médicis et peu aimé de Louis XIII, le choisit pour se gagner les bonnes grâces du frère du roi. D'Andilly commença alors à desservir Ornano auprès de Richelieu. Il sera épargné lors de la conspiration de Chalais car Richelieu connaissait son influence pacificatrice sur Gaston.

76. Ces deux derniers personnages peuvent être identifiés avec Modène et Déageant (qui participèrent en 1617 à la conspiration royale contre Concini, favori de Marie de Médicis). Lors de la conspiration de Chalais, ils furent arrêtés à la suite d'Ornano et de ses deux frères et emprisonnés à la Bastille.

77. Pour plus de précisions sur les personnages et les événements historiques évoqués dans ce passage, nous renvoyons à Georges Dethan, *Gaston d'Orléans. Conspireur et prince charmant*, Paris, Fayard, 1959.

78. Cf. *supra*, note 62.

79. César de Vendôme, gouverneur de Bretagne, cherchait avec son frère Alexandre, grand prieur, à faire de la Bretagne un bastion où il se conduirait en toute indépendance.

80. César et Alexandre de Vendôme, frères naturels du roi, furent arrêtés à Blois le 13 juin 1626, lors de la conspiration de Chalais. Emprisonnés au donjon de Vincennes, le grand prieur finira sa vie en captivité tandis que César sera libéré après la journée des Dupes, en 1630. On lit ensuite dans le texte italien « *e poi ferizano* », phrase obscure qui n'a pas été explicitée par les précédents éditeurs ou

traducteurs du *Dialogue*. On peut faire l'hypothèse que Ferizano est en réalité un nom propre, mais nous ignorons de quel personnage historique il pourrait s'agir.

81. Cf. *supra*, note 22.

82. Cf. *supra*, note 47.

83. Cf. l'*incipit* du chapitre ix de la *Monarchie d'Espagne*, p. 71 : « Ne sait gouverner le monde, qui ne sait gouverner un empire, ni un empire, qui ne sait gouverner un royaume, ni un royaume, qui ne sait gouverner une province, ni une province, qui ne sait gouverner une ville, ni une ville, qui ne sait gouverner un village, ni un village, qui ne sait gouverner une famille, ni une famille, qui ne sait gouverner une maison, ni une maison, qui ne sait se gouverner soi-même, ni ne sait se gouverner soi-même, qui ne soumet pas ses passions à la raison. »

84. Les sacrifices du dernier, et légendaire, roi d'Athènes et de Zaleucus, roi de Locride, sont mentionnés par Valère Maxime aux livres V et VII de ses *Faits et dits mémorables*.

85. Les sacrifices des deux Décus Mus, père et fils, et de Mettius Curtius pour sauver leur patrie sont rapportés par Tite-Live (*Histoire romaine*, VII et X pour les premiers, I, 12 pour le second) et cités par Pétrarque (*Trionfo della fama*, I, 67-72).

86. Ce proverbe est tiré de Juvénal (*Satires*, VI, 165 : « Mais voilà un oiseau rarissime ici-bas ! »), qui faisait référence aux femmes belles et pudiques, plus rares qu'un cygne noir.

87. Ce personnage, auquel se compara Campanella, est évoqué par Hérodote (*Histoires*, III, 153 sq.). Selon lui, il livra Babylone à Darius par une ruse : se présentant comme un transfuge et feignant d'avoir eu le nez et les oreilles coupés par Darius pour gagner la confiance des Babyloniens, il ouvrit à Darius les portes confiées à sa garde.

88. Le Narsinghdi était un État du sud-est de l'Inde.

89. Dante, *Paradis*, VI, 127-142 (traduction de Jacqueline Risset, Paris, Flammarion, 1990).

90. Gonzalve Fernandez de Cordoue (1453-1515), dit le Grand Capitaine, conquiert le royaume de Naples et en fut le premier vice-roi. Mais il fut rappelé en Espagne en 1507 par Ferdinand II le Catholique à cause du pouvoir excessif qu'il avait acquis. Dans le chapitre ix de la *Monarchie d'Espagne*, cet épisode est cité comme modèle du comportement que doit avoir le roi avec les grands dont il n'est pas sûr.

91. Le connétable Charles de Bourbon (1490-1527), passé au service de Charles Quint, mourut pendant le sac de Rome.

92. Dans son édition annotée, G. Ernst précise que Barberousse n'est pas ici Khayr al-Din (1476-1546), le corsaire turc qui prit Alger aux Espagnols, mais Arudj (1474-1518), autre corsaire et général turc connu sous le même surnom.

93. L'assassinat de Henri IV eut lieu alors que celui-ci préparait une alliance contre les Espagnols, que Campanella accuse de ce régicide. Selon Hodgkin, c'est Dieu et non pas Henri IV que craignaient les assassins.

94. Marie de Médicis, après l'assassinat de son mari, s'était rapprochée de l'Espagne. Les mariages de Louis XIII avec Anne d'Autriche et de l'héritier du trône espagnol Philippe avec Isabelle de Bourbon sont les signes extérieurs d'un tel rapprochement.
95. Il s'agit des *Principaux poincts de la foy de l'Église catholique*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1626, qui réfutent les thèses calvinistes.
96. Cette série de victoires a déjà été évoquée, dans le même ordre exactement, au début du *Dialogue* (*supra*, p. 18-19 et note *ad loc.*).
97. Victor-Amédée I^{er} de Savoie avait épousé Christine de Bourbon, sœur du roi. Pour la campagne d'Italie et Pignerol, cf. *supra*, note 69.
98. Jules II avait entre autres vaincu les cardinaux rebelles, soutenus par la France et l'empereur, qui avaient déclaré le pape déchu lors du conciliabule de Pise en 1511.
99. « Si ce n'est par ses œuvres. »
100. Augustin, *Contra Julianum*, I, 103 : « Heureuse nécessité qui nous pousse à faire le bien. » On retrouve cette citation dans les *Avertissements* (cf. *infra*, p. 112).
101. Salluste, *De conjuratione Catilinae*, 52 : « les richesses publiques ; la pauvreté des citoyens ; à l'étranger, un juste empire ; à l'intérieur du pays, une âme libre de s'exprimer et que ni la crainte ni l'envie n'accablent ».
102. Arioste, *Roland furieux*, XXXIII, 10.
103. L'allusion à l'insurrection antifranaïse de Palerme est récurrente chez Campanella. Il s'agit d'une rébellion contre Charles d'Anjou et les Français, qui éclata en 1282, le lundi de Pâques, au premier coup des vêpres, provoquant l'intervention de Pierre III d'Aragon. Ce dernier fut accueilli comme un libérateur et proclamé roi de Sicile. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. I et XVII.
104. Cf. la fable d'Ésope (n° 207) sur le lion et l'onagre.
105. Horace, *Épîtres*, I, 10, 24 : « Tu peux chasser le naturel à coups de fourche, il reviendra toujours. »
106. Henri II de Montmorency (1595-1632), gouverneur du Languedoc et maréchal de France à partir de 1630, se rebella contre Louis XIII et participa à une campagne militaire espagnole contre celui-ci en mai 1632. Blessé et capturé sur le champ de bataille, il fut condamné à mort par le parlement de Toulouse après la victoire des troupes royales à Castelnaudary (1^{er} septembre 1632) et décapité le 30 octobre malgré les nombreuses demandes de grâce déposées par les membres de l'entourage du roi. Une telle sévérité était chose nouvelle en France, comme le dit Campanella dans le *Dialogue* et comme le remarque le comte-duc Olivares lorsqu'il apprend la nouvelle.
107. Cf. *Aforismi politici*, n° 125, p. 833, et l'allocution À Gênes, *infra*, p. 158. César Borgia (vers 1476-1507) reçut en 1498 du roi de France le comté du Valentinois (d'où son nom) et attaqua la Romagne. L'épisode évoqué ici, mentionné à plusieurs reprises dans les œuvres de Campanella, est tiré de Machiavel (*Le Prince*, chap. VII) : César Borgia fit écarteler et exposer sur la place publique de Cesena son plus proche collaborateur, don Ramiro de Lorqua, gouverneur général de Romagne, pour apaiser la vindicte populaire.

108. Tacite, *Annales*, IV, 38 : « Les meilleurs hommes désirent toujours les biens les plus hauts. »
109. Cf. Genèse XLI, 41 *sq.*
110. Cf. Platon, *Phédon*, 64 *sq.*, et Campanella, *Scelta di poesie filosofiche*, n° 79, madrigal 1, in *Poesie*, p. 367.
111. Peut-être Proverbes V, 9 : « Maudit soit l'homme qui néglige son propre honneur. »
112. « Le droit des peuples. »
113. Isabelle Claire (1566-1633), fille de Philippe II, régna sur les Pays-Bas de 1598 à 1621 et en devint le gouverneur, sous la souveraineté de Philippe IV, à la mort de son mari Albert de Habsbourg.
114. Gaspar de Guzman, comte-duc d'Olivares (1587-1645), ministre de Philippe IV ; il gouverna l'Espagne à partir de 1621. Cf. J. H. Elliott, *Olivares*, Paris, Robert Laffont, 1992.
115. Il pourrait s'agir de Magon, général carthaginois qui fonda l'Empire punique et dont la famille, les Magonides, fut prépondérante à Carthage à partir de 530 av. J.-C. Mais nous n'avons pas trouvé de trace de l'épisode de la grotte d'Arabie.
116. Les assertions de Varron sur les ruses des législateurs sont mentionnées par Augustin (*Cité de Dieu*, IV).
117. I Samuel XVIII, 7 : « Saul a battu des milliers d'ennemis, David en a battu des dizaines de milliers. »
118. Proverbes XX, 18 : « Les guerres se mènent grâce aux conseils. »
119. Cf. *supra*, note 93.
120. Cf. Campanella, *Scelta di poesie filosofiche*, n° 73, madrigal 4, in *Poesie*, p. 299-300. Campanella fait référence à la première harangue *Contre Aristogiton*, chap. XL, attribuée à Démosthène.
121. Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 293 *sq.*, cité par Aristote dans l'*Éthique à Nicomaque*, I, 4, 1095b (« L'homme le meilleur est celui qui sait tout par lui-même, vient ensuite celui qui a confiance en un juste conseiller, mais l'on doit juger parfaitement inutile en toute chose l'homme qui ne se connaît ni n'écoute le sage »), et Campanella, *Scelta di poesie filosofiche*, n° 25, madrigal 5, in *Poesie*, p. 106.
122. Diogène Laërce, *Vies*, VII, 25-26, à propos de la vie de Zénon : « L'homme le meilleur est celui qui a confiance en un juste conseiller, vient ensuite celui qui sait tout par lui-même, mais si l'on ne se connaît pas [...]. »
123. Cf. Campanella, *Scelta di poesie filosofiche*, n° 24, madrigal 3, in *Poesie*, p. 97.
124. Campanella fait allusion au bégaiement de Louis XIII.
125. Tacite, *Annales*, I, 12 : « un corps que régit l'âme d'un seul homme ».
126. Polybe, *Histoires*, I, 83, 4 : « Car il ne faut pas laisser croître une puissance jusqu'au point qu'on ne lui puisse contester les choses mêmes qui nous appartiennent de droit. »

127. Le roi du Danemark était à l'époque Christian IV (1577-1648).
128. Cf. I Samuel XXI, 13-14.
129. Après avoir vaincu le royaume de Tlaxcala, Cortés s'en fit un allié contre les Aztèques. Moctezuma (1466-1520), empereur aztèque, se montra conciliant avec les troupes de Cortés mais ne put empêcher son peuple de se soulever contre les Espagnols et fut tué durant la révolte.
130. Sennachérib était un roi assyrien. Cf. Isaïe XXXVII, 36-37.
131. « Il est permis de repousser la violence par la violence, en étant guidé par une irréprochable volonté de protection. »
132. Cf. *supra*, note 71.
133. « Que Dieu me vienne en aide, quelle chose horrible, quelle atrocité est-ce là ? »
134. Le grand-duc de Toscane Ferdinand II était le neveu de Marie de Médicis. La fille de cette dernière, Isabelle, avait épousé Philippe IV. Marie de Médicis était la fille du grand-duc de Toscane François de Médicis et de l'archiduchesse Jeanne d'Autriche.
135. Le comte Henri de Schomberg, ami fidèle de Richelieu jusqu'à sa mort en 1632, et Jean-Jacques de Mesme, sieur de Roissy, père du comte d'Avaux.
136. Ovide, *Héroïdes*, II, 85 : « Le résultat justifie l'action. »
137. Phèdre s'éprit follement d'Hippolyte, fils de son mari Thésée. Se voyant repoussée, elle l'accusa injustement auprès de Thésée, qui demanda à Poséidon de le faire périr.
138. « Monsù » dans le texte. C'est ainsi qu'on appelait le frère du roi, ici Gaston d'Orléans.
139. « En présence du juge. »
140. Il s'agit d'une allusion autobiographique : Campanella fut lui-même mis en cause par des condamnés à mort, qui pour échapper à l'exécution de la sentence prétendaient avoir des révélations à faire sur le dominicain calabrais. Ainsi, en 1597, le détenu de droit commun Scipione Prestinace de Stilo accusa Campanella d'hérésie pour échapper à l'exécution capitale. Et ce sera une affaire du même genre qui provoquera sa fuite de Rome vers la France en 1634, quand sera découverte la conjuration contre l'autorité espagnole de Tommaso Pignatelli, son disciple, et que celui-ci, torturé, citera le nom de Campanella.
141. Nouvelle allusion autobiographique, cette fois au stratagème utilisé par Campanella lui-même pour échapper à la condamnation à mort après la conjuration de Calabre (1599). Ayant résisté à la torture pendant 40 heures sans avouer qu'il simulait, il fut officiellement considéré comme fou et sa peine transmuée en prison à perpétuité.
142. Conradin de Hohenstaufen lança, à la mort de Manfred, en 1266, une expédition en Italie pour revendiquer ses droits sur le royaume de Sicile. Battu à Tagliacozzo par l'armée de Charles d'Anjou, il fut emprisonné et décapité le 29 octobre 1268.
143. Cf. I Samuel XXV.

144. Matthieu XII, 25, et Luc XI, 17 : « Et le royaume qui sera divisé en lui-même sera ruiné. »

145. Jonas I, 12 : « Si une tempête se lève à cause de moi, jette-moi à la mer. »

146. Il s'agit du *Discours sur les Pays-Bas*, qui constituait le chapitre XXVII de la *Monarchie d'Espagne* mais circulait dans une édition latine indépendante. Campanella se cite lui-même sans se nommer directement.

147. Daniel X, 13-21 : « L'ange du royaume de Perse s'opposa à moi pendant vingt et un jours. »

148. Cf. Apocalypse IX, 11.

149. John Wyclif ou Wycliffe (1320-1384), théologien et réformateur anglais. Son œuvre fait de lui le précurseur de la Réforme. Sa doctrine contribua à la formation de la pensée de Jan Hus et fut condamnée par le concile de Constance en 1414-1415.

150. Sur la politique de Charles-Emmanuel I^{er}, cf. l'allocution *Au duc de Savoie*, *infra*, p. 174.

151. Cet indice permet de dater la rédaction du *Dialogue* avant la mort du roi suédois Gustave Adolphe, qui survint le 16 novembre 1632 durant la bataille de Lützen.

152. Cette référence au comportement espagnol dans le Nouveau Monde n'est pas un hasard : au chapitre XXXI, « Dell'altro emisfero, cioè del Mondo novo », de la *Monarchie d'Espagne*, texte antérieur de plus de trente ans au *Dialogue*, Campanella critiquait déjà l'attitude des Espagnols, énumérant leurs erreurs et proposant une série de mesures alternatives. En 1607, il consacra à cette question un *Discorso delle ragioni che ha il Re Cattolico sopra il nuovo emisfero*, publié en appendice de l'édition latine de la *Monarchie du Messie* en 1633. Il y prit position dans le débat contemporain sur la légitimité de la domination espagnole sur le Nouveau Monde en s'opposant à Domingo de Soto et Francisco de Vitoria, qui considéraient que la juridiction du pape dans le Nouveau Monde se limitait à la prédication et à l'évangélisation et lui déniaient tout pouvoir temporel. On trouve une allusion semblable dans l'allocution *Au duc de Savoie* (*infra*, p. 170), où Campanella évoque explicitement l'œuvre de destruction accomplie par les Espagnols dans le Nouveau Monde, alors que leur mission était de diffuser la foi catholique.

153. Campanella se désigne ici lui-même.

*Aphorismes politiques en faveur
des nécessités présentes de la France*¹

Les Aforismi politici per le presenti necessità di Francia ont été composés au début de l'année 1635 à Paris, où Campanella réside jusqu'à sa mort, protégé par Louis XIII et Richelieu. L'hostilité espagnole et les relations de plus en plus distendues avec le pontife le contraignent en effet à quitter Rome le 21 octobre 1634 et à s'embarquer, déguisé et sous un faux nom, pour Marseille. La période française de Campanella est caractérisée par une double activité : éditoriale – publication et réédition d'œuvres antérieures condamnées, à cause du statut de prisonnier et d'hérétique présumé de leur auteur, à la censure ou à la déformation par des tiers – et scripturale, puisque Campanella met sa plume au service de la monarchie française et de la diffusion de la foi catholique dans le monde.

Ce court texte fut envoyé par son auteur au pape Urbain VIII et à Richelieu et témoigne de son engagement en faveur de la monarchie française. Il est cependant bien différent du Dialogo tra un Veneziano, Spagnolo e Francese, à la fois dans sa forme et dans son contenu. N'étant plus contraint à dissimuler ses convictions par crainte de conséquences fâcheuses, Campanella abandonne la forme dialogique pour le style aphoristique, concis et efficace, qu'il avait déjà utilisé dans sa jeunesse (dans les Aforismi politici, qu'il publiera du reste à Paris en 1637). Les Aphorismes de 1635 s'inscrivent en outre dans une perspective plus large que le Dialogue, centré sur la discorde qui oppose Louis XIII et Richelieu à Marie de Médicis et à Gaston d'Orléans : il s'agit ici de comparer le destin respectif des monarchies espagnole et française, l'une étant en déclin et l'autre en pleine ascension, en analysant les causes. Ce diagnostic sans appel débouche sur une exhortation à l'action – assortie de conseils – à l'adresse de la France, pour qu'elle terrasse le colosse espagnol, libère les peuples de sa domination tyrannique et réalise la monarchie universelle que Dieu lui réserve.

On trouvera dans les aphorismes ci-après les choses suivantes :

1. Il ne faut pas vouloir jouer au jeu de l'autre, ni combattre avec les armes de l'autre, ni lutter contre ceux dont la fortune est ascendante.

2. Huit arguments prouvant que la monarchie d'Espagne est en phase de déclin.

3. Un moyen sûr de jeter à bas la monarchie espagnole est d'en aliéner les Italiens, qui lui permettent de s'agrandir et de se maintenir en vie grâce à leur sagesse et à leur valeur – Italiens qu'elle s'est actuellement attachés par la crainte ou grâce à des appâts.

4. Par quel art on peut éloigner les princes italiens, et avec eux le pape.

5. La monarchie espagnole a trois têtes : celle de l'essence en Allemagne, celle de l'existence en Espagne et celle de la valeur en Italie.

6. Il est extrêmement difficile de la vaincre sans commencer par faire la guerre à la tête de la valeur, qui maintient et renforce les deux autres.

7. Les désagréments subis par les Français pour n'avoir pas joué à leur propre jeu et n'avoir pas combattu la tête de la valeur.

8. La proposition d'un remède, excellent et nécessaire, aux maux cités ci-dessus.

9. Seul le pape, incité et soutenu par le roi de France, peut abattre la tête de l'essence de cette monarchie².

1. Dans toutes les guerres, expéditions et négociations qui se font avec promptitude et diligence, ce sont les Français qui gagnent et les Espagnols qui perdent.

2. Dans toutes les guerres et affaires qui se font avec lenteur et en temporisant, ce sont les Espagnols qui gagnent.

3. Quand les campagnes militaires et les négociations restent secrètes, les Espagnols gagnent.

4. Quand elles ont lieu à visage découvert, ce sont les Français qui gagnent.

5. Ce constat est valable dans la majorité des cas et découle de la nature de ces deux nations (l'une rusée et l'autre valeureuse), mais le contraire peut parfois arriver, par accident.

6. Ceux qui jouent à leur propre jeu gagnent, ceux qui jouent au jeu de l'autre perdent, comme lorsqu'on joue à la *corregiola*³ avec les tziganes, alors que cet art est une de leurs spécialités.

7. Raison pour laquelle les Espagnols perdent quand ils jouent à visage découvert et rapidement, tandis que les Français perdent quand ils jouent secrètement et lentement.

8. L'Espagnol est plus apte à conserver, et le Français à conquérir.

9. Toutes les acquisitions importantes des Espagnols sont ainsi le fruit de leur ingéniosité ou de mariages, et se sont faites sous la conduite de capitaines italiens. La conservation de la monarchie française devrait suivre les mêmes principes ; mais comme les Français ne songent pas à faire ce qui va contre leur nature, ils ne parviennent pas à conserver les territoires qu'ils ont acquis, à moins d'y rester avec tout le corps du pouvoir royal, comme le fit Charles d'Anjou à Naples, sans être imité en cela par Charles VIII.

10. Combattre ceux dont la fortune est ascendante est extrêmement dangereux, même si l'adversaire combattu n'est pas puissant. Et combattre ceux dont la fortune vient à manquer rend la victoire facile, même si l'adversaire combattu est plus puissant.

11. On peut connaître le caractère ascendant ou au contraire déclinant de la fortune des principats grâce aux événements, aux étoiles et aux modèles fournis par les cas similaires, mais également en fonction de leur jeunesse, de leur âge mûr ou de leur vieillesse.

12. Un principat qui décline sous les auspices qui étaient initialement les siens peut croître à nouveau sous des auspices étrangers et neufs.

13. Il faut croire que la fortune des Français, vieillissante dans la maison de Valois, rajeunit avec celle des Bourbons, telle une nouvelle branche greffée sur l'ancienne⁴.

14. Et que la fortune de l'Espagne, venant à décliner avec les rois de Castille et de Lusitanie, a rajeuni avec la maison d'Autriche, greffée sur cette lignée.

15. Ce qui croît rapidement s'éteint rapidement, comme on le constate pour les champignons, les melons, les céréales et autres espèces semblables, là où les arbres qui mettent du temps à donner des fruits vivent au contraire longtemps, comme on le voit pour les chênes, les orangers et autres espèces semblables.

16. La croissance de la monarchie d'Espagne a été très rapide, et elle a occupé en cent ans plus de pays que ne le firent les Romains en sept cents ans ; on peut donc estimer qu'elle est désormais en déclin.

17. Et cela pour huit raisons.

Premièrement parce que, nous l'avons dit, sa croissance a été rapide.

Deuxièmement, parce qu'elle a crû grâce à des forces qui n'étaient pas les siennes. Elle en est venue, en effet, à posséder la Bourgogne et les Flandres par mariage ; la Sicile par don spontané des Siciliens ; le royaume de Naples par adoption ; l'État de Milan par agrégation féodale de l'Empire ; le Nouveau Monde grâce au génie de l'italien Christophe Colomb ; l'Empire par élection ; l'Espagne par mariage et le Portugal par voie de succession⁵ ; et ses autres territoires annexes en leur accordant sa protection, protection qui se transforme ensuite inévitablement en commandement. Donc, lorsque les forces étrangères cesseront de servir cette monarchie, elle s'écroulera, n'étant pas soutenue par des forces qui lui sont propres.

Le troisième signe de sa chute prochaine est que les nations se plaignent qu'après avoir servi les Espagnols, soit elles ne sont pas rémunérées, soit les Espagnols les envient pour le bien qu'elles ont pu leur faire et finissent pas les empoisonner, comme ce fut le cas, dit-on, pour le marquis Spinola, le duc de

Parme, don Juan d'Autriche, Marcantonio Colonna⁶ et d'autres encore.

Le quatrième est l'essor des Hollandais rebelles. L'Espagne, s'étant rendu compte de sa faiblesse, signa avec eux un accord leur permettant de naviguer aux Indes et perdit par leur faute Ormuz, dans le golfe Persique⁷, place fondamentale à la fois pour freiner l'expansion des Persans et pour la navigation, le commerce et le trafic avec l'Orient. *Item*, les Hollandais ont pris aux Espagnols de nombreuses places sur les côtes d'Asie et d'Afrique, et aux Amériques Pernambouco, Bahia et d'autres lieux⁸, ce qui non seulement rend difficile la navigation des Espagnols, mais empêche également que leurs forces ne s'étendent à d'autres terres et amoindrit leur empire et leur réputation, aussi importante que l'empire lui-même.

Le cinquième signe est que tous les peuples d'Europe les tiennent pour arrogants. Car les Espagnols dépeuplent les pays, appauvrissent et humilient la noblesse, anéantissent la plèbe, et loin de posséder les vertus héroïques qui ont accompagné la fortune ascendante des Romains, ils ont au contraire la superbe, l'ingratitude, la cruauté et l'avidité que l'on rencontre chez les Romains à l'époque de leur déclin, de même que dans toutes les républiques et États en déclin. S'ils sont encore debout aujourd'hui, c'est uniquement grâce au fait que personne ne se proclame libérateur des pays qu'ils occupent, chose que seul le roi de France peut faire.

La sixième raison est que les États appartenant à l'Espagne sont séparés par d'importantes distances, et ne peuvent se porter secours l'un l'autre si ce n'est par des navigations périlleuses ou par l'intermédiaire d'autres principats ayant fait alliance avec eux, comme Gênes, qui sert de trait d'union entre Naples, Milan, l'Espagne et la Valteline, et entre Milan et l'Empire autrichien. Une fois ces liens brisés, la monarchie espagnole tombera en morceaux.

La septième raison est que l'Espagne ne sait pas thésauriser, bien qu'elle ait plus de vingt millions de rente. Tout part en

espions, en dépenses inutiles, en postes fictifs⁹, tandis que les soldats et ceux qui triment pour l'Espagne ne sont pas payés. Le roi est toujours endetté et si la navigation échoue, il est perdu, car il n'a pas de trésor comme Venise, les Turcs, Rome, etc.

La huitième est le déclin de la nation espagnole, qui comptait par le passé plus de douze millions d'hommes, et n'en compte plus à notre époque que cinq à peine. Car les Espagnols ne savent pas espagnoliser le monde comme le romanisaient les Romains, et nombreuses sont les compagnies de soldats qui quittent chaque année l'Espagne pour les Flandres, le Nouveau Monde et l'Italie, sans jamais rentrer ensuite chez eux. L'Espagne est par ailleurs remplie de clercs, de nonnes et de moines, de telle sorte que la reproduction est en train de disparaître, de même que l'art et la culture de la terre. Ces derniers étaient pratiqués par les morisques et les juifs, et une fois ceux-ci expulsés¹⁰, les villages sont restés déserts. Les Espagnols doivent ainsi importer de France du pain, du vin et d'autres vivres, si bien que toute la monnaie d'or frappée aux armes de l'Espagne se trouve en France, tandis qu'en Espagne il n'y a rien d'autre que de la monnaie de cuivre ; et à peine arrivé, l'or de la flotte passe aussitôt en France et à Gênes, pour sa plus grande partie. Nous avons donc cité huit raisons pour lesquelles la fortune de l'Espagne va déclinant. Je laisse de côté l'iniquité et la cruauté des officiers avides et des capitaines espagnols qui dépeuplent les villages et flouent les soldats de leur paie, croyant ainsi pouvoir se maintenir et laissant en réalité échapper forces et impôts. *Malum se ipsum perdit*, dit Aristote¹¹.

18. La véritable façon de jeter à bas la monarchie espagnole consiste à éloigner les princes d'Italie de leur dévotion à l'Espagne. Il faut pour cela les libérer de la peur qu'ils en ont, liée à la proximité de nombreuses places importantes appartenant à l'Espagne, comme Monaco et Finale Ligure pour les Génois, ou encore Pontremoli, Port'Ercole, Talamone, Porto Longone, Orbetello, Piombino et autres localités¹² qui sont autant d'épines dans la chair des Lucquois, des Toscans et des États pontificaux,

et sont comme des clous pour leurs mouvements et des chaînes pour leurs États¹³.

19. Mais il faut surtout avoir avec soi le pape, car sa parole, véritable oracle, suffit à elle seule à défaire toute monarchie chrétienne, pour puissante qu'elle soit. C'est pourquoi les Espagnols cherchent toujours à l'intéresser au sort de leurs compatriotes, par des dons et des espérances ; et en se faisant craindre, en prêchant qu'ils protègent la foi catholique et en accordant des titres, des brebis à accrocher sur la poitrine¹⁴ et d'autres choses de rien, ils reçoivent du pape des millions. Celui-ci, rien qu'en leur ôtant les bulles de la croisade¹⁵ et en leur demandant le vasselage qu'ils ont usurpé à son détriment, peut les appauvrir et leur prendre tout ce qu'ils possèdent en Italie et en Sicile. Mais il n'ose pas le faire à cause des intérêts que j'ai évoqués, et parce qu'il ne tient pas pour sûr et désintéressé le bras de la France.

20. Mais aussi parce que les Espagnols ont semé la crainte dans l'esprit du clergé romain, en rapprochant l'an passé et cette année leurs armées des frontières des États pontificaux, et en envoyant le cardinal, frère du roi¹⁶, à Milan de façon que celui-ci, au cas où le pape meure, aille à Rome comme électeur du nouveau pape et, s'appuyant sur la crainte inspirée par les armées espagnoles, et à grand renfort d'argent et de promesses, fasse un pape espagnol qui ferait ensuite cinquante cardinaux de leur nation. Ils voudraient ainsi garder pour toujours la papauté, comme une propriété leur appartenant. Il serait donc bon que le roi de France constitue un bataillon armé portant le nom de « garde de la liberté ecclésiastique », pour que cette armée puisse se rendre en Italie aussitôt qu'une situation de ce genre se présentera, chose que les Espagnols espèrent tous les jours. Grâce à cette seule appellation, le clergé serait plein d'amour pour la France et à l'abri des menaces espagnoles, et on saperait le dessein des Espagnols.

21. Le pape n'ose enfin pas agir contre les Espagnols car ceux-ci répandent le bruit que le roi de France, s'il venait en

Italie, s'emparerait non seulement des États appartenant aux princes italiens et aux Espagnols, mais aussi de ceux du pape. Ils citent à l'appui de cet argument l'exemple de la Lorraine, dont il chassa le duc en le privant de son pouvoir temporel¹⁷, et où il conféra par ailleurs lui-même, en tant que seigneur spirituel, les bénéfices et les évêchés, usurpant ainsi le *jus* pontifical comme cela est l'usage en France depuis la concession de Léon X¹⁸. Il est donc indispensable de persuader le pape et les cardinaux qu'il n'en est rien, par des actes et non par des paroles. Pour cela, il faut céder au pape les collations¹⁹ déjà faites, le supplier de se satisfaire de ce qui a été fait par les ministres royaux dans la nouvelle possession de Lorraine afin de consolider au plus vite leur pouvoir, lui démontrer que le roi de France ne veut pas que ces collations soient exécutées sans son assentiment, et promettre par un texte officiel que dans tout territoire situé hors des frontières françaises où le roi aura un pouvoir temporel, il laissera toujours ce qui relève du pape en l'état, et en accroîtra même l'importance, comme le fit Charlemagne.

22. Mais il serait aujourd'hui encore plus efficace de céder au neveu du pape, et préfet de Rome²⁰, la place dans la chapelle royale tant désirée par le pontife. Le roi de France, en se montrant ainsi obéissant à ses goûts, n'y perdrait rien et y gagnerait beaucoup. Et il mettrait en échec les Espagnols (qui prétendent grâce à cette cession, avec leur ruse habituelle, gagner l'âme du pape et beaucoup d'autres grâces, de même qu'ils ont l'habitude, par de vains titres et des brebis et des croix de chevalerie à accrocher sur la poitrine, d'acheter l'âme et les forces des princes et de donner du néant pour recevoir de l'être) par leur propre art.

23. Nous déduirons à présent de ce discours comment les Espagnols peuvent être vaincus et dépassés par celui qui mettra ses efforts et son art à cueillir le fruit de la victoire.

1. La monarchie d'Espagne est un monstre à trois têtes : l'Empire romain en Allemagne, tête et essence de l'origine, d'où proviennent les rois d'Espagne, qui sont tellement soudés à elle qu'on dirait les Géryons²¹. Ensuite vient l'Espagne, tête de

l'existence de cette monarchie, qui lui permit de se dilater dans de nombreux pays et de passer de la puissance à l'acte. La troisième tête est le royaume de Naples, tête de la valeur, et il en est de même pour les autres pays de l'Italie, qui sont pour ainsi dire les cheveux de cette tête.

2. Cette troisième tête entretient toute la monarchie, puisque le royaume de Naples rend à lui seul plus de cinq millions d'écus, outre ce que rapportent la Sicile, la Sardaigne et les autres appendices. De plus, l'Italie lui fournit des soldats, des chevaux et des capitaines, ainsi que de l'argent, car du fait du commerce et des fiefs que les Génois possèdent dans le royaume de Naples, Gênes est indissociable de Naples, et grâce aux Génois l'argent ne manque jamais ; ce sont eux du reste qui maintiennent l'union entre Milan, Naples et l'Espagne, car sans Gênes ces États seraient immédiatement perdus, tels des membres séparés du corps. L'Italie fournit également le bois de Calabre pour construire les galères, la poix, le fer, les mines de sel, les arquebuses, les bombardes, les cuirasses et les boulets de fer, sans oublier la soie, le sucre, les céréales, les vins, la viande, l'huile et les fruits, car les Espagnols importent pour six millions de traite de ces biens, envoyés hors du royaume de Naples. Les biens indispensables à l'Espagne, au Nouveau Monde et à Milan, sans oublier l'Allemagne, proviennent ainsi dans leur totalité du royaume de Naples, alors que celui-ci n'a besoin d'aucun bien important provenant d'Espagne ou d'Allemagne. Le pouvoir du roi d'Espagne sur le royaume de Naples en fait en outre le maître de Rome et du clergé, soit par la force, soit par les titres et les baronnies avec lesquels il appâte les Romains et les membres de la famille du pape et du clergé. De plus, il oblige le grand-duc de Toscane à lui verser un tribut de trois mille soldats quand il guerroye en Italie. Les ducs de Modène et de Parme lui donnent eux aussi des soldats et de l'argent, ainsi que Guastalla et la Mirandole, et les républiques de Lucques et de Gênes (dont l'Espagne reçoit également des galères, comme elle en reçoit du grand-duc de Toscane). Tout ceci par crainte, parce

que le roi d'Espagne tient Milan, Naples et de nombreuses places fortes aux frontières des États de ces princes, qui sont contraints à l'aider de la façon et au moment où le roi le veut. Si vous observez les forces du roi, vous verrez qu'elles ne représentent presque rien par rapport aux contributions des Italiens, lesquels entretiennent de leurs forces la monarchie espagnole.

3. Si le roi de France veut affaiblir et jeter à bas cette monarchie, ses efforts resteront donc vains tant qu'ils ne seront pas soudains et de grande ampleur, et s'il s'attaque à l'Espagne ou à l'Empire, têtes de l'existence et de l'essence. C'est au contraire à Naples, tête de la valeur, qu'il faut s'en prendre. Ce que nous avons dit plus haut montre clairement que l'Empire et l'Espagne ne peuvent périr que d'un assaut subit et considérable ; car si on tarde un peu, la tête de la valeur, c'est-à-dire l'Italie, vient aussitôt à leur secours avec de l'argent, des soldats, des capitaines, des armes, des chevaux, des galères et des vivres, comme cela s'est produit à plusieurs reprises. Nous en avons eu un exemple récemment, quand le roi de Suède attaqua l'Allemagne : ayant trop tardé, il risqua de ne pas réussir dans son entreprise (alors que dans son élan il aurait déjà détruit l'Allemagne s'il n'avait pas été tué²²), et les Espagnols eurent le temps de faire venir d'Italie le cardinal infant avec l'armée italienne et de nombreux barons napolitains, de l'argent et des armes qui franchirent plusieurs fois la frontière, notamment sous le commandement du duc de Feria²³ ; et plus les Suédois et les Français tuaient d'hommes, plus l'Italie en fournissait. L'empereur doit ainsi son salut aux soldats italiens, et à des capitaines comme Collalto, Piccolomini, Galasso, le marquis de Montenegro, Carlo Spinelli, le marquis Spinola, le prieur Aldobrandini, les deux frères du grand-duc de Toscane et celui du duc de Modène, le comte Serbelloni²⁴ et beaucoup d'autres encore. Alors que, vous le voyez, l'Espagne et l'Allemagne ne lui donnèrent que Marradas et Wallenstein²⁵, et quelques autres au sort malheureux ou de peu de valeur. Je laisse de côté le fait que toutes les campagnes des Flandres furent gagnées par des soldats et des capitaines

italiens. Les Espagnols donnent donc toujours du temps au temps, et trompent le pape et le roi de France en leur promettant ce qu'ils veulent, pour avoir le temps de reprendre des forces grâce au royaume d'Italie, tout en divisant et en éloignant les uns des autres ceux qui ont fait alliance contre eux.

4. Il semble donc vain de vouloir défaire l'Empire austro-germanique sans lui ôter sa tête de la valeur, qui est l'Italie. Si tel avait été le dessein du roi de France, il aurait pu, aussitôt le roi de Suède mort, entrer en Allemagne avec cinquante mille hommes et remodeler l'Empire à son goût.

5. Je vois bien, moi, que ce ne furent pas ses conseillers mais les événements qui le conduisirent à commencer par l'Allemagne (dégarnie des bataillons transférés en Italie pour combattre le duc de Mantoue, vassal du Roi Très-Chrétien), où les princes maltraités par l'empereur acceptèrent immédiatement de se liguier contre ce dernier, ou plus exactement contre les Autrichiens. Et tous espéraient réussir, avec autant d'appuis, à défaire l'Empire, but qui aurait d'ailleurs été atteint si l'entreprise avait été immédiatement poursuivie en y engageant toutes les forces disponibles.

6. Mais que les Français considèrent si ce fut ou non une erreur de naviguer en sous-marin avec ces princes, secrètement, sans dévoiler leur visage, et de mener les choses lentement, jouant ainsi sur ces deux points au jeu des Espagnols. Aucune entreprise ne réussit aux timides, ce que sont les Espagnols, quand elle se fait immédiatement et à visage découvert. Tandis qu'eux tremblent, cèdent et s'abaissent, mais reprennent ensuite leurs esprits, négocient et mettent tout leur art en jeu pour amollir la valeur des Francs, et la rendre vaine.

7. Il est évident, si on y réfléchit, que cette lenteur et cette dissimulation affectée furent à plusieurs reprises cause de graves dommages pour les Français. Tout d'abord, on donna aux Espagnols le temps d'utiliser leur art de la lenteur et du secret, et de persuader les Italiens et les Allemands qu'un empire français serait bien plus dommageable pour eux que l'Empire autrichien.

Item, de susciter la pitié des peuples et des princes envers l'empereur, présenté comme un homme de bien. Mais même s'il avait été mauvais, il est dans la nature de l'homme, quand il voit son ennemi pâtir de grands maux et impuissant à en causer davantage par ressentiment, d'avoir l'impression d'être déjà vengé et satisfait ; l'indignation se transforme alors facilement en pitié. Toutes les persécutions s'éteignent ainsi avec le temps, si bien que les princes d'Allemagne, ayant obtenu de l'empereur quelque avantage supplémentaire, ont renoncé à continuer la ligue jusqu'à ce qu'il soit anéanti, sa mortification leur semblant suffisante. De plus, las de tant de dépenses et de peines qui ne portent pas leurs fruits, ils sont enclins à la quiétude par nature, et ne veulent pas subir d'autres maux. On donna également le temps aux Espagnols de faire en sorte que le pape envoie de l'argent à l'empereur, et de rappeler aux princes d'Allemagne qu'ils perdraient leur dignité d'électeurs si l'Empire était dissous, comme c'était l'intention du roi de France, lequel dévorerait ensuite les protestants, étant des plus catholiques et d'une religion opposée à la leur ; qu'ils remarquent à ce propos que le roi de France tient entre ses mains Trèves²⁶, Mayence et les évêchés catholiques, et qu'il leur fera subir le même sort qu'au duc de Lorraine. Les Espagnols ont semé des idées semblables dans l'esprit du duc de Savoie, qui a de ce fait envoyé son frère à leur secours²⁷. Ils ont agi de la même façon avec le pape et les princes d'Italie, rendant tout le monde jaloux de la fortune ascendante et de la cupidité de la France, et ils leur ont rappelé les Vêpres siciliennes²⁸ et mille autres choses pouvant les convaincre de ne pas avoir confiance en la France. Pour remédier à cela, et pouvoir chasser aisément les Espagnols hors d'Italie, il faut que le roi de France fasse comprendre aux princes d'Italie, non pas par des paroles mais par des actes concrets, qu'il n'a d'autre fin, par le moyen de ses armées, que leur liberté. Et on pourrait signer un accord donnant Naples au pape²⁹, lequel céderait en échange au roi de France le comté d'Avignon, et Milan au duc de Mantoue, à condition qu'il renonce en faveur du Roi Très-Chrétien à tous

les États qu'il a en France, et qu'il donne le Montferrat au duc de Savoie. Aux Génois, on pourra donner Finale Ligure et Monaco, qui sont une véritable épine dans leur chair. Au grand-duc de Toscane, Port'Ercole, Orbetello et Talamone ; aux Lucquois, Pontremoli et quelques autres places de peu d'importance ; aux Vénitiens, la Ghiaradadda³⁰ ; quant à Parme et Modène, on ne manquerait pas de terres pour les contenter. En y intéressant par ce moyen tous les princes italiens et en obtenant leur aide, l'expulsion des Espagnols hors d'Italie serait plus que certaine.

Il faudrait que le roi de France envoie ses ambassadeurs traiter avec les princes italiens, et que ceux-ci leur disent combien une papauté puissante est utile à tous les princes, pour mettre fin à leurs litiges et les défendre des maux intérieurs comme extérieurs³¹. Qu'ils leur disent aussi que le royaume de Naples, du fait de la rivalité entre France et Espagne pour sa possession, fut cause que les chrétiens perdirent plus de cent cinquante royaumes ; ni la France ni l'Espagne ne peuvent donc le garder sans que la situation empire encore, c'est pourquoi il faut le remettre aux mains de notre père commun. *Haec et alia, ut in illis orationibus, ubi et de necessitate excludendi Hispanos ex Italia et confederationis Principum Italorum cum Rege Gallorum, saltem donec ista perficiantur*³².

Item, puisque livres d'histoire, docteurs et droit canon disent que le pape Léon III donna l'Empire à Charlemagne, et que Grégoire V donna ensuite l'Empire et l'électorat aux Allemands³³, la France, sans se plaindre de cela, doit reconnaître le pouvoir du pape sur l'Empire, mais comme le dit saint Paul, *ad aedificationem, non ad destructionem*³⁴. Or saint Thomas dit que deux raisons peuvent autoriser le pape à retirer l'Empire aux Allemands pour l'attribuer à d'autres nations, l'hérésie et la tyrannie*, et que dans toutes les situations graves il doit prendre les mesures adéquates, comme ce fut le cas à partir de Constantin. Il faut donc inciter

* Voir Baronio, t. 10. [Il s'agit de Caesar Baronius (1538-1607), cardinal qui écrivit les *Annales ecclesiastici* en douze tomes. N.d.T.]

le pape à agir, en protestant auprès de lui (comme le font les Espagnols) que, puisque l'Empire est resté aussi longtemps entre les mains de la maison d'Autriche, comme s'il était héréditaire et non électif – ce qui a provoqué des guerres nombreuses et sans fin, et pourrait même conduire à introniser un hérétique –, il faut qu'il élise lui-même roi des Romains qui bon lui semble, comme il l'a fait en d'autres occasions. Il faut que le pape menace de priver de l'électorat ceux qui adoptent et autorisent l'hérésie, puisque les Autrichiens ont autorisé l'hérésie³⁵ et signé le décret de l'*Interim*³⁶ sous Charles Quint, Autrichien espagnolisé, comme s'il leur revenait de juger *de fide* : leurs populations sont hérétiques, et trois des électeurs sont même laïcs³⁷. Il faut que le pape donne le pouvoir à celui qui sera capable de le conserver. Voilà le moyen véritable et aisé de détacher l'Empire de la maison d'Autriche, étant donné les guerres éternelles auxquelles le pape doit pourvoir dans les proportions fixées par la loi ; d'autant plus que l'Empire n'existe aujourd'hui ni pour l'Église ni pour lui-même, mais est devenu la propriété de la maison d'Autriche et de la monarchie espagnole, qui se place au-dessus de la chrétienté entière. Il faut que le roi de France contre de cette manière les protestations des Espagnols à son endroit (l'accusant de soutenir les hérétiques)³⁸ et les fasse ainsi chuter en utilisant leurs propres techniques.

Les Espagnols font toujours au pape des réclamations, prennent ce qu'il leur donne et se plaignent ensuite, afin d'avoir le *jus* perpétuel de demander davantage. Que le roi de France fasse de même sur la question de l'Empire, cela ne sera pas en vain.

Les Espagnols mènent leurs affaires par la négociation et les paroles plus que par les actes ; les Français en revanche, plutôt par les actes. Et comme les paroles excèdent infiniment les actes, *intensive* et *extensive*³⁹, les Espagnols gagnent tant que la promptitude et l'efficacité ne viennent pas leur fermer la bouche.

Notes du traducteur

1. Ce texte a été publié pour la première fois par Luigi Amabile dans son *Fra Tommaso Campanella ne' castelli di Napoli, in Roma ed in Parigi*, vol. II, doc. 344, p. 291-297. Campanella développera et traduira cette œuvre en latin, sous le titre *Consultationes aphoristicae gerendae rei praesentis temporis cum Austriacis ac Italis ad Hispanismi dejectionem perficiendam* (publiée dans *Opuscoli inediti*, p. 107-120).

2. Cette partie du texte (du début jusqu'à « monarchie ») a été rédigée en latin.

3. Jeu d'adresse dont le nom vient peut-être de *corregiolo* (« lacet en cuir »), pratiqué par les enfants et les tziganes.

4. Cet argument, ainsi que la métaphore de la greffe, sont déjà présents dans le *Dialogue* (*supra*, p. 13-14). En ce qui concerne la monarchie française, les Valois s'éteignirent en 1589 avec la mort de Henri III, et c'est le Bourbon Henri IV qui monta alors sur le trône.

5. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. II. Le mariage entre Ferdinand II d'Aragon et Isabelle de Castille avait contribué, en 1469, à la réunification du royaume. L'absence d'héritiers mâles conduisit à l'union avec les Habsbourg, puisque l'infante Jeanne épousa l'archiduc Philippe, mariage qui donna naissance au futur Charles Quint. L'Espagne annexa le Portugal en 1580, à la faveur de la crise dynastique qui suivit la mort du roi Sébastien durant l'expédition au Maroc, en 1578.

6. Ce n'est pas la première fois que Campanella émet l'hypothèse d'une mort par empoisonnement à propos de ces chefs militaires. Le marquis Ambrogio Spinola (1569-1630) servit l'Espagne dans les Flandres puis durant la guerre pour la succession de Mantoue et du Montferrat ; il mourut à Castelnovo Scrivia alors qu'il était gouverneur de Milan. Alexandre Farnèse (1545-1592), duc de Parme, mourut à Arras à la tête de l'armée espagnole, après avoir combattu à Lépante et dans les Flandres. Don Juan d'Autriche (1547-1578), fils naturel de Charles Quint, fut le vainqueur de Lépante ; gouverneur des Pays-Bas à partir de 1576, il mourut à Bruges. Marcantonio Colonna (1535-1585), grand amiral de la flotte pontificale à Lépante, vice-roi de Naples et de Sicile, fut quant à lui appelé en Espagne pour prendre le commandement de la flotte pontificale et mourut à Medinaceli.

7. Abbas I^{er} le Grand (1557-1628) conquiert en 1622 les îles du golfe Persique et détruit la ville d'Ormuz, comptoir florissant.

8. Les Hollandais s'emparèrent de Bahia, alors capitale du Brésil, en 1624, et de la région du Pernambouco en 1630.

9. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. XVI, où l'Espagne est déjà critiquée car elle ne sait pas thésauriser. Il y avait, dans les armées de mercenaires, des postes de soldats purement fictifs (« *piazze morte* »), dont la paie était versée au commandant de

la section (cf. *Grande dizionario della lingua italiana*, Turin, Utet, 1961-2002, vol. XIII, p. 327).

10. Le décret de Philippe III, en 1609, eut pour conséquence l'expulsion de près de 300 000 *moriscos* (musulmans convertis de force au catholicisme), ce qui dépeupla des régions entières.

11. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, 1126 a : « Le mal se perd lui-même. »

12. Ces ports maritimes, très bien fortifiés, de la côte tyrrhénienne et de l'île d'Elbe faisaient partie de l'état des Présides rattaché à la couronne d'Espagne par Philippe II.

13. L'image des clous qui empêchent tout mouvement est fréquemment utilisée par Campanella. Cf. l'*incipit* du *Dialogue* (*supra*, p. 11), où les forces du royaume de France sont clouées sur place. De même pour l'épine qu'on retrouvera dans l'allocation À Gênes (*infra*, p. 162), assortie d'autres images.

14. Campanella fait allusion au collier de l'ordre de la Toison d'or, fondé en 1429 par Philippe III le Bon, duc de Bourgogne. En passant à la maison de Habsbourg avec Maximilien d'Autriche (duc de Bourgogne) en 1477, il devint un ordre autrichien, puis, avec Charles Quint, également espagnol.

15. La première bulle de la croisade date de 1063. Le pape y attribuait un certain nombre de privilèges au roi d'Espagne pour les fidèles contribuant à la libération du pays des mahométans. Cette appellation fut maintenue après la fin de la domination arabe, et les privilèges concédés furent étendus aux habitants des pays sujets de l'Espagne, comme le royaume de Naples, le Portugal ou les Amériques. Ces bulles de la croisade sont mentionnées au chapitre II de la *Monarchie d'Espagne* comme l'une des raisons de la puissance de la monarchie espagnole.

16. Il s'agit de Ferdinand d'Autriche (1606-1641), frère du roi d'Espagne et cardinal de Tolède.

17. Il s'agit de Charles IV, duc de Lorraine (1604-1675), qui fut contraint, pour avoir soutenu la reine mère et Gaston d'Orléans, tout d'abord à céder des places fortes au roi, puis à abdiquer en faveur de son frère, le cardinal François, en 1634.

18. Campanella fait référence au concordat de 1516 entre Léon X et François I^{er}, qui cédait au roi de France le droit de conférer les bénéfices du haut-clergé, donnant ainsi naissance au gallicanisme.

19. En droit canonique, la collation est l'acte par lequel sont conférés les bénéfices ecclésiastiques.

20. Taddeo Barberini avait été nommé préfet de Rome en 1631, suite à l'extinction des Della Rovere, ducs d'Urbino, qui détenaient l'investiture héréditaire de cette charge.

21. Géryon, personnage mythologique, est un géant à trois têtes et trois bustes. Il fut vaincu et tué par Hercule, venu lui ravir ses bœufs.

22. Gustave Adolphe de Suède mourut le 16 novembre 1632 des blessures reçues durant la bataille de Lützen, dont son armée sortit victorieuse.

23. Gomez Suarez de Figueroa (1587-1634), troisième duc de Feria, était descendu en Italie à la fin de l'année 1633 pour ouvrir la route au cardinal infant et lui permettre de rejoindre l'armée impériale victorieuse.

24. Rambaldo XIII, comte de Collalto (1579-1630), était à la tête de l'armée qui assiégea Mantoue en septembre 1629. Ottavio Piccolomini (1599-1656) s'illustra lors des batailles de Lützen (1632) et de Nordlingen (1634). Mattia Gallas (1584-1647), de Trente, dit le Galasso, avait combattu sous les ordres de Charles Quint. Girolamo Carafa (1564-1633) était marquis de Montenegro. Le napolitain Carlo Spinelli, après s'être illustré dans l'armée espagnole en participant notamment à la campagne qui se conclut par l'annexion du Portugal en 1580, conduisit les forces envoyées en Calabre en 1599 pour réprimer la conjuration campanellienne. Sur Ambrogio Spinola, voir *supra*, note 6. Salvstro Aldobrandini fut nommé grand prieur de Rome en 1598. Les deux frères du grand-duc de Toscane sont Gian Giacomo de Médicis (1497-1556), marquis de Marigliano, et don Giovanni de Médicis (1567-1621), fils naturel de Côme I^{er} et frère de François I^{er}. Borso d'Este (1606-1657), frère d'Alfonso III, était duc de Modène. Gabrio Serbelloni (1508-1580) était général et ingénieur de l'Empire.

25. Albrecht von Wallenstein (1583-1634) et Balthasar Marradas (1560-1638), généraux de l'Empire pendant la guerre de Trente Ans. Wallenstein, soupçonné de trahison, fut assassiné par quelques-uns de ses officiers, avec l'accord tacite de l'empereur, le 25 février 1634.

26. Philipp Christoph von Sötern, archevêque et prince électeur de Trèves depuis 1623, évêque de Spire, ne cacha jamais ses sympathies pour la France et accepta de bon gré l'occupation française de son territoire, en février 1635, après que Richelieu eut conclu une alliance contre l'Espagne avec la Hollande et fait venir ses troupes jusqu'au Rhin, s'emparant au passage de l'Alsace et de la Lorraine. Le 26 mars cependant, le gouverneur espagnol du Luxembourg occupa Trèves à la faveur d'une expédition audacieuse et captura l'archevêque qui fut envoyé à Vienne et y resta prisonnier pendant dix ans. Richelieu trouva ainsi le prétexte espéré pour déclarer la guerre à l'Espagne, le 19 mai. Libéré en 1645, von Sötern mourut en 1652.

27. Le frère de Victor-Amédée I^{er} était Thomas François, prince de Carignano.

28. Il s'agit de la révolte de Palerme contre les Anjou, mentionnée à plusieurs reprises par Campanella. Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 48 et note 103.

29. Sur la cession de Naples au pape, cf. l'*Avvertimento al re di Francia, al re di Spagna e al sommo pontefice circa alli passati e alli presenti mali d'Italia* (1629), in G. Ernst, *Tommaso Campanella*, p. 945-949.

30. Ou Ghiara d'Adda : région de Lombardie comprise entre l'Adda, le Serio et le Fosso bergamasco. Appartenant aux comtes de Bergame au Moyen Âge, elle fut annexée au duché de Milan après la défaite des Vénitiens à Agnadello en 1509.

31. C'est ce que fera Campanella lui-même dans les *De papatus bono ad principes orationes tres* en 1636. Cf. L. Firpo, « Gli ultimi scritti politici di Tommaso Campanella » et G. Ernst, « Ancora sugli ultimi scritti politici di Tommaso Campanella. I : Gli inediti *Discorsi ai principi* in favore del papato ».

32. « Pour ces idées et d'autres, [il en va] de même que dans ces discours où est évoquée la nécessité de chasser les Espagnols d'Italie et de créer une confédération des princes italiens avec le roi de France, jusqu'à ce qu'enfin cela se réalise. » Campanella avait probablement déjà en projet ses *Discours politiques en faveur du siècle présent* qu'il rédigea l'année suivante.

33. Léon III couronna empereur Charlemagne en 800, et Grégoire V fit de même avec Otton III, son cousin, en 996.

34. II Corinthiens X, 8 : « pour son édification, et non pour sa destruction ».

35. On trouve ici une ébauche de l'argumentation de la *Comparsa regia*, allocution latine composée en 1635 et intégrée dans la *Monarchie de France* (p. 512-532). Campanella y imagine que le roi de France s'adresse au pape pour lui demander de retirer aux Habsbourg le titre de roi des Romains, préliminaire à l'obtention du titre impérial, car l'hérésie et la tyrannie les en ont rendus indignes.

36. Le 30 juin 1548, Charles Quint prononça le décret *Interim* et légalisa ainsi l'apostasie dans les territoires impériaux.

37. Il s'agit du duc de Saxe, du margrave de Brandebourg et du comte palatin du Rhin.

38. Le 8 mars 1632, le cardinal espagnol Gaspare Borgia y Velasco, vice-roi de Naples en 1620, lut au consistoire la violente protestation de Philippe IV contre Urbain VIII, qui accusait le pape de mener une politique plus bienveillante à l'égard de la France et de ses alliés protestants qu'à l'égard de l'Empire. Cette intervention provoqua la colère du pontife et un scandale considérable.

39. En latin dans le texte.

*Avertissements à la nation française,
réponse à la rumeur et aux libelles
répandus de nuit dans Paris contre
le Roi Très-Chrétien et le cardinal duc,
Achate du roi et Joseph du royaume¹,
en l'année 1635, et moyen
d'abattre l'hispanisme²*

Campanella écrit les Documenta ad Gallorum nationem à Paris en mai 1635, comme l'indique le titre in extenso. Rédigés en latin, ces Avertissements furent envoyés à Richelieu, comme nous l'apprend une lettre de Campanella à l'un des plus proches collaborateurs du cardinal, le garde des sceaux Pierre Séguier, parmi les papiers duquel a été retrouvé le manuscrit de l'opuscule. Leur date de rédaction et leur envoi au cardinal les rapprochent donc des Aphorismes politiques en faveur des nécessités présentes de la France. Mais si les Avertissements s'inscrivent eux aussi dans une perspective historico-prophétique, qui voit dans la France la future monarchie universelle, fondement de la théocratie papale qui donnera naissance à un nouvel âge d'or, ils diffèrent des Aphorismes par leur nature et leur objet.

Le discours campanellien est en effet ici attribué à Charlemagne lui-même, fondateur par excellence de l'unité de la monarchie française. Celui-ci s'adresse aux Français, à la première personne, pour répondre aux libelles diffusés par les adversaires du roi et de Richelieu, et dénoncer les pièges de la politique espagnole. Le propos des Avertissements, clairement indiqué dès le titre, est donc – comme celui, tacite, du Dialogue – de défendre la politique menée par Louis XIII et son ministre. À quelques différences près cependant : les destinataires supposés sont à présent les Français, et l'argumentation, plus explicite et plus appuyée puisque l'auteur ne doit plus recourir aux artifices de la forme dialogique, réserve une large place au caractère pieux et missionnaire de l'œuvre de « Louis le Juste ». Campanella adopte en outre un style plus pompeux, digne d'un illustre roi de France, choisissant le latin et un registre littéraire : les dix chapitres des Avertissements sont ainsi caractérisés par de longues périodes au ton solennel, tandis que la fiction d'un Charlemagne prenant la parole depuis son tombeau vient conférer une force plus grande aux arguments de l'auteur.

CHARLEMAGNE AUX FRANÇAIS

CHARLEMAGNE PARLE

Quels biens naissent de l'unité et quels maux naissent des divisions multiples, dans tout royaume, et particulièrement en France. De la transmission du royaume de la maison de Valois à la maison de Bourbon. De l'excellent dessein que Henri le Grand a légué à Louis le Juste. — CHAPITRE I

La religion est l'âme d'un royaume, le roi sa tête, la loi son souffle de vie.

Lorsqu'il y a dans un royaume deux religions contraires, celle des deux qui est juste fait vivre le royaume. En revanche, celle qui est mauvaise l'accable, entrave ses forces : loin de le faire vivre, elle ressemble, pour ainsi dire, à un démon dans un corps possédé, et non à l'âme de ce corps.

Lorsqu'il y a, dans un même corps, deux ou plusieurs têtes indépendantes les unes des autres, on a alors une chimère, un monstre effrayant voué à la destruction, c'est-à-dire une scission qui met à mal la communauté.

Lorsque les souffles de vie ne sont pas unis ou qu'ils ne dépendent pas de l'esprit qui les anime, on a alors une rébellion du corps contre les sens, des sens contre la raison et des sens contre les sens. De là naissent ensuite le délire, la perfidie et la ruine.

L'ensemble du corps du christianisme et chacun de ses membres séparément sont animés par un esprit unique qui est la religion catholique, c'est-à-dire la religion universelle, unique parce qu'elle est tout entière dans sa globalité et tout entière dans chacune de ses parties. Tout homme, grand ou petit, riche ou pauvre, prince ou simple citoyen, possède la même religion tout entière, croit aux mêmes articles de foi, tous tout entiers, enfin vénère et honore le même Dieu par le même rite essentiel. Mais, dès que plusieurs religions (et il faut les appeler sectes) viennent s'ajouter à celle qui fait vivre ce corps, elles apparaissent

évidemment comme de mauvais démons. Voilà pourquoi le corps de l'État chrétien se déchire et provoque sa propre perte. Et ainsi certains de ses membres, habités par des diables, tourmentent ses autres membres et sa tête, comme chez les possédés et les bacchantes.

Lorsque, en revanche, il y a athéisme, on a alors Pluton, le chef et le roi des démons. Toute hérésie est un ruisseau d'athéisme qui craint de se révéler. Aussi il feint et accepte d'être n'importe quelle secte pour protéger son existence caduque et son faux honneur. On trouve dans ce corps de nombreuses têtes qui se dressent monstrueusement : comme elles ne dépendent pas du père unique de toutes choses, elles finissent par disparaître, ruinées par l'unité et par l'entité. Quand, par exemple, Samarie voulut devenir la capitale, aux côtés de Jérusalem, elle fut livrée aux Assyriens³ ; quand la Grèce voulut rivaliser avec le primat romain, elle fut livrée aux Turcs⁴ : c'est à partir de là que la France, en obéissant à Dieu, put relever la tête. Pour ce qui est des désastres que l'athéisme s'attire et des lois civiles, contraires aux lois divines, qu'il donne aux États, vous ne cessez d'en voir des exemples dans toute l'Europe. Les athées et les pseudo-politiques le voient bien ; ils voient aussi qu'en dehors d'une religion bien prêchée et bien persuadée, aucune communauté humaine ne peut perdurer un seul jour. Ils n'écartent donc pas la religion des vérités de la nature, car sans elle, ils le savent, ils ne peuvent préserver ni leur existence ni l'État. Si la religion ne leur semble pas une voie jusqu'à Dieu, elle leur apparaît toutefois comme un mors capable de tenir les peuples dans une nécessaire obéissance. Si un conducteur brise, affaiblit ou endommage le mors des chevaux qui mènent son char, soit il verra ses chevaux se séparer par un mouvement nécessaire et sera privé de son char, c'est-à-dire de son pouvoir, et, comme on dit couramment, de « vassalité » et d'« hommage »⁵ ; soit il se verra entraîné jusque dans l'abîme, vers la mort, la ruine et d'incessants revers de fortune.

Ô ma chère France, c'est en te purifiant de tout esprit mauvais, de la monstruosité chimérique et de la séparation des lois

temporelles et spirituelles que je t'ai amenée jusqu'à la monade, afin que tu restes invaincue et éternelle (« Car tout royaume divisé sera ravagé⁶ », etc.). Tant que tu es restée unie, tu possédais une vaste puissance sur les nations, au point de pouvoir en sus chasser les mauvais démons des autres membres de l'Europe et des autres corps. Ce sont bien nos forces qui ont fait fuir les Vandales, les Hérules⁷, les Goths, les Sarracènes et les Lombards hors de l'Italie et en partie hors de l'Espagne, elles qui ont chassé le paganisme loin des régions du Nord. Elles ont terrassé ces peuples afin qu'ils ne puissent plus nuire, ou les ont, de sectaires, rendus catholiques, comme le savent les pays précédemment cités, mais aussi la Germanie, le Danemark, la Scandinavie, la Pologne et la Russie. C'est moi seul qui, en exaltant les bons et en accablant les mauvais, ai su accumuler autant de gloire pour mes chers Français. Je t'ai ainsi transmis l'Empire romain, vainqueur de la terre, avec l'aide des apôtres Pierre et Paul, en me préparant à régner dans la soumission à Dieu, et non dans la lutte avec Dieu. Et cela, je l'ai fait, non avec cette foi simulée et fausse qui remplit le cœur de peur, de faiblesse, le prive, selon moi, de l'espérance d'une récompense divine et de l'immortalité éternelle, et le rend attentif seulement à l'éphémère vie ; mais avec cette foi véritable et vive qui remplit le cœur de constance, de confiance et le prépare à tout affronter courageusement, et même qui l'anime de l'espérance d'un divin secours, réel ou, à tout le moins, imaginaire (si tu refuses l'idée d'un secours vrai ; car la puissance de l'imagination est reconnue partout), et l'élève par le désir d'une récompense éternelle. Croyez-le, mes fils : les pseudo-politiques combattent avec un cœur mort, les princes pieux avec un cœur vivant. Animée par ce cœur vivant, la France s'est illustrée à travers les siècles et devint célèbre auprès des historiens et des poètes d'Italie : ils ont oublié leurs César, leurs Scipion, leurs Metellus et tous les autres Quirites pour chanter les héros palatins de la France⁸, en faisant preuve de reconnaissance envers nous, leurs libérateurs, et en voulant pour cela ne jamais être abandonnés de vous.

Mais, une fois mes successeurs pris au vent de la discorde, vous avez dû subir mille maux, conséquences de l'affaiblissement du royaume par la division. Les choses humaines ne demeurent jamais les mêmes. La vie des mortels sur terre est un combat ; ce n'est qu'au-dessus du ciel que réside la paix. Suivant la décision de saint Pierre, l'Empire a fait sécession de vos voisins Allemands. Le royaume d'Espagne, en combattant contre les Maures, a gagné en grandeur. Et, alors que les Espagnols furent toujours, presque depuis l'origine du monde, les esclaves et les serfs des étrangers (d'abord des Égyptiens sous l'Hercule orolybique⁹, puis des Phéniciens, ensuite des Carthaginois, bientôt des Romains, des Goths et des Vandales chassés de ma chère France par mes Français, et enfin des Arabes mahométans), ils ont désormais acquis, grâce aux vicissitudes des temps, la puissance : ils règnent et ont étendu leur nid jusqu'en Italie, qui était une possession des miens, jusque dans les Flandres, région de la Belgique qui appartenait à mes palatins, et jusque dans votre Bourgogne. Cela ne leur suffit pas : les Italiens ont découvert le Nouveau Monde pour accroître l'empire d'Espagne. Celle-ci a pu mettre ainsi toute la terre sous sa domination, ce qui n'avait jamais été donné à aucune autre monarchie depuis l'origine du monde. Et cela en combattant, ou en disant combattre pour la religion qui est le culte de Dieu, « Roi des rois et Seigneur des seigneurs¹⁰ ». La force de la religion est naturellement si grande que, même feinte et simulée, elle peut lutter contre la véritable impiété. Une amoureuse, en effet, et même l'image d'une amoureuse émeuvent plus l'amant qu'un objet qui ne plaît pas naturellement à son âme. Chez vous néanmoins, comme la religion a été négligée après les schismes, le royaume et la gloire se sont affaiblis (vous ne savez pas, comme l'Espagne, feindre d'avoir un bien que vous ne possédez pas) : le royaume dut en conséquence être transmis d'une branche de ma descendance, la famille de Valois, à une autre branche, celle de Bourbon, en suivant la décision du Roi des rois¹¹. Or les Valois, à la suite des Autrichiens, avaient accepté, dans leur royaume chrétien miraculeusement sauf, les hérésies,

les politiques athées et, donc, la division de la communauté, en prétextant qu'ils ne pouvaient échapper aux violences de leur peuple séduit par la licence allemande. Mais Dieu fit en sorte que Henri de Bourbon, qui avait grandi dans l'hérétisme, redevienne catholique et restaure votre gloire : par ce biais, vous avez compris qu'à celui qui désire justement la justice, rien n'est difficile. Dieu veilla encore à ce que Henri offre à tous ceux qui choisissaient l'apostasie après le décret de Charles Quint d'Autriche¹² un exemple de conversion pour son bénéfice personnel et celui de l'État.

Alors que Henri croyait pouvoir ramener l'Europe à la liberté chrétienne, rendre aux chrétiens les lieux de la rédemption humaine et construire pour le Dieu du Ciel un seul temple de toutes les âmes – ainsi que des saints et de pieuses femmes, inspirés par le ciel, l'avaient prédit pour ma descendance –, le Seigneur l'enleva de ce monde, prévoyant que le genre humain ne s'unirait pas si facilement sous son pouvoir, par défiance envers son ancienne souillure. Dieu semblait lui parler en son cœur, comme il parla autrefois à David qui s'appropriait à bâtir le temple : « Fais, dit Nathan, tout ce qui est dans ton cœur, car le Seigneur est avec toi » ; et, la nuit suivante, il revint auprès de David pour lui dire : « Je t'ai pris aux pâturages des troupeaux de ton père pour que tu sois le guide d'Israël, mon peuple, etc. ; je t'ai donné un nom vénérable parmi les grands, etc. ; cependant tu ne me construiras pas de maison, car tu es un guerrier et tu as répandu le sang, mais je ferai naître de toi une descendance, etc. ; et je lui donnerai le royaume, etc. ; elle construira une maison en mon nom, etc.¹³ » Vous savez déjà qu'il en a été ainsi. Henri a reçu le surnom de Grand ; bien mieux, il est un roi issu du troupeau des compagnons du fiancé (c'est-à-dire des hérétiques, d'après l'interprétation d'Augustin¹⁴). Il laissa par ailleurs les préparatifs de l'édification du temple à son fils, surnommé le Juste et le Pacifique pour la paix spirituelle qu'il entretenait avec Dieu et son peuple qu'il a su unir en détruisant les hérétiques et les rebelles, à l'instar de Salomon. La figure des rois hébreux désigne les rois chrétiens, et surtout les Rois Très-Chrétiens¹⁵,

non seulement dans un sens théologique, mais aussi dans un sens politique ; vous pouvez le savoir d'après les *Vies parallèles* de Plutarque, ou du moins en partie. De même, le Tout-Puissant me fit Grand ¹⁶ à la suite de Pépin ¹⁷, mon père.

Pourquoi les très pieuses décisions de Louis le Juste ont été entravées jusqu'à ce jour et pourquoi Dieu lui a donné le cardinal de Richelieu comme premier ministre. — CHAPITRE II

Louis le Juste songeait à ramener son royaume, que la religion et les armes des Français avaient acquis mais qui s'éloignait de son origine, à sa splendeur initiale (splendeur à laquelle j'ai pris une part très active), afin que les nations étrangères pussent avancer heureusement à sa lumière et reprendre la Terre sainte où les mystères de la rédemption humaine se sont accomplis à travers Dieu et le Christ fait homme (qui descendit jusqu'à nous puisque nous étions incapables de monter jusqu'à lui). Mais, soudain, le mauvais démon de la France dressa contre lui sa mère ¹⁸, quoiqu'elle fût très avisée, son frère ¹⁹, quoiqu'il fût plein d'agrément, et leurs proches, quoiqu'ils fussent aimés, comme il l'avait fait autrefois contre le Christ, fils du Seigneur. Cet événement survint non à l'insu, mais sur l'ordre de Dieu. Louis fit ainsi l'expérience de la lutte dans sa propre maison ; il offrit aux princes et aux rois, qui, par convoitise du royaume, tuent généralement frères, mère et proches en dépit de leur innocence, un exemple de mansuétude, en épargnant des êtres qui lui nuisaient à la fois secrètement et ouvertement ²⁰. Il confirma de cette façon le dogme suivant : la prudence humaine et politique ne peut préserver les royaumes ni par la justice, ni par l'injustice, ni par la ruse d'Achitofel ²¹, mais, comme le dit Salomon : « La miséricorde et la vérité protègent le roi ; la clémence rend stable son trône ²². » J'attire votre attention sur ces secrets (vous avez, d'après les apparences, une autre opinion sur la division que je viens d'évoquer entre les personnes royales) pour vous montrer que Dieu a un avis et l'homme un autre sur le même événement : Dieu se soucie davantage du tout, l'homme de la partie ; l'homme

se soucie davantage d'une seule fin, Dieu de toutes les nombreuses fins. Heureux celui qui, en toute occasion, peut faire l'épreuve de la volonté de Dieu, bonne et parfaite, qui sait ce que Dieu veut de lui et des autres dans chaque occasion, et qui comprend que « si le Seigneur ne veille pas sur la ville, c'est en vain que le veilleur monte la garde, et que, si le Seigneur ne bâtit pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent avec une ruse machiavélique²³ ».

C'est pour cette raison que Dieu, gardien et bâtisseur de ce saint royaume, fit un don à Louis le Juste pour réaliser plus facilement les desseins conçus grâce à lui : le cardinal de la sainte Église romaine. Ce compagnon fidèle et ministre d'une extrême prudence qui veille sur le gouvernail du royaume passait naguère, grâce à la providence spéciale du Seigneur, pour l'homme le meilleur auprès des persécuteurs du roi²⁴. Il est un remède vital pour le pieux roi et son royaume, comme le dit l'Écriture : « Un ami fidèle est un remède qui donne la vie ; qui craint Dieu en trouvera un²⁵. » Il n'existe pas, en ce bas monde, d'homme, de philosophe ni de roi qui soit sage à toute heure, qui puisse seul être sage en toutes choses et s'acquitter de tous ses devoirs : voilà pourquoi on donne à Énée le fidèle Achate. Heureux celui qui s'associe avec le meilleur compagnon, comme Pharaon avec Joseph, Justinien avec Bélisaire²⁶, etc. Malheureux celui qui s'associe avec un homme mauvais, comme Assuérus avec Aman²⁷, Tibère avec Séjan²⁸, César Borgia avec Machiavel²⁹, Absalon avec Achitofel, et d'autres encore selon leur droiture de cœur ou leur perversité. Que la très sagace reine Marie et son bon fils Gaston considèrent s'ils ont suivi les conseils d'Achate ou plutôt d'Achitofel en s'opposant au roi : « Vous les reconnaîtrez au fruit de leurs actions³⁰ » !

Quels bienfaits, que les ingrats considèrent comme des méfaits, Louis le Juste et le cardinal duc ont apportés à la France. — CHAPITRE III

Grâce aux conseils et à l'aide unique de ce très éminent Hercule, Louis, votre Atlas, portant sur ses épaules le ciel du royaume

français, voulut transformer les très hauts desseins de son très juste esprit en actes ; et ce, malgré l'avis défavorable de ses conseillers politiques à la cour royale et des princes français et étrangers qui le voyaient prêt à entreprendre un crime très dangereux contre l'art politique. C'est grâce à la force de Dieu qu'il eut cette volonté ; c'est grâce à la vertu invaincue du Ciel qu'il mena à bien son projet. Il entreprit d'abord de détruire le nid des hérétiques et le refuge des rebelles. Quant à ce mauvais génie, démon du royaume, quoique Louis n'ait pu aussitôt le chasser complètement, il s'efforça du moins de l'accabler et de le faire tomber pour éviter qu'il ne l'affecte, et il le terrassa. Il fit lever les étendards de la victoire à Clairac, à Saint-Jean-d'Angély, à Nîmes, à Montpellier, à Montauban et dans d'autres villes encore, en particulier à La Rochelle, ce temple des hérétiques, cet asile des ennemis extérieurs, cette citadelle invincible des rebelles français³¹ : la ville fut finalement vaincue, et tous les peuples et princes de la terre admirèrent la vertu de Louis et les conseils du cardinal ! À Rome aussi, on applaudit extraordinairement à cette victoire. Quand, ensuite, la possession du démon cessa, le royaume de France commença à respirer et apprit à mouvoir jambes et bras sur son propre sol et à l'étranger. La région des Alpes en fit l'expérience lorsque mes chers Français brisèrent leurs anciennes chaînes et, plus courageux que les lions et plus rapides que les aigles, passèrent soudain les monts ; à travers les rocs, les neiges et les arbres immenses, ils volèrent jusqu'en Italie, sous la conduite de Louis le Juste qui veillait, avec l'assentiment divin, à la liberté de notre mère l'Église et de l'Ausonie³². Une fois l'impiété renversée, la France, par cette campagne, gagna aussitôt une gloire éclatante. Quant aux possédés qui disaient naguère : « Serons-nous assez stupides pour laisser prendre ou pour détruire de nos propres mains La Rochelle, notre refuge, et ces autres nids, asiles des nôtres, face à l'assaut de Louis ? », ils répètent aujourd'hui ces mots de saint Augustin : « Heureuse nécessité qui nous contraint au bien ! Nous devons désormais vivre innocemment (car les refuges des criminels sont détruits)

et devenir un corps unique et invaincu, nous que n'importe quel envahisseur pouvait facilement vaincre³³. » La vertu française, qui se voyait clouée de quelque côté qu'elle se tournât, peut désormais arracher ses clous et voler au secours des autres chrétiens et à son propre secours. Alors qu'elle craignait les siens et les étrangers, elle fait peur désormais à tous les peuples méchants, puissance aimable et bienfaisante pour les bons.

Et ensuite qu'advint-il ? La vertu de Louis le Juste et les utiles conseils du cardinal permirent que les gouverneurs des provinces de France, qui étaient nommés à vie, n'exercent plus leur charge que temporairement, à tour de rôle, afin que le corps de l'État ne fasse qu'un et qu'il soit régi et défendu par l'esprit d'un seul³⁴. Les chefs des provinces, nommés à vie, avaient en effet l'habitude de commettre toutes sortes de méfaits contre la religion, contre la justice et contre le salut public. Lorsque le roi voulait les faire obéir, ils se défendaient, se protégeaient derrière les rebelles et les hérétiques, et suscitaient contre lui de nouvelles querelles sous prétexte de religion. Dans un monstrueux élan, ils excitaient le peuple contre le prince, les membres contre la tête : le roi se voyait alors dans la nécessité de mendier auprès d'eux la paix et de l'acheter. Si le roi voulait quelque meilleur avantage, les gouverneurs faisaient appel, pour leur défense, aux ennemis extérieurs de la France. Le royaume était donc divisé : si un seul homme portait le titre de roi, n'importe quel gouverneur de province, n'importe quel homme audacieux et hostile était roi et égal ou supérieur au roi, car il pouvait traiter en voleur les brebis que le roi surveillait comme un pasteur attentif. Tout se passait comme si, dans le corps humain, les pieds, le foie, un bras ou le sexe voulaient s'élever au-dessus de la tête, les autres membres porter assistance au membre en rébellion et les humeurs mauvaises assaillir les membres et la tête³⁵. Cela permettait à l'Espagne, après qu'elle eut soumis votre duché de Milan et les royaumes de Sicile et de Naples, de ruiner impunément votre gloire et de rendre héréditaire l'empire que j'avais créé pour vous, ô Français. Ces Espagnols qui n'étaient

autrefois que les très vils esclaves des autres nations et qui, plus récemment, ont servi les hérétiques Arriens, les Goths et, enfin, les mahométans, ont lutté contre vous pour être comme la fille aînée de notre mère l'Église et pour gagner le royaume de Dieu, enfin le primat de la monarchie. Ainsi les autres nations vous insultent, ô Français, et vous traitent de peuple indolent, moqueur, querelleur, désobéissant, léger, insensé, divisé et naturellement misérable, éloigné de toutes les vertus, livré en proie aux sophistes, puisque les hérétiques et les princes qui étaient autrefois vos esclaves se sont bientôt emparés, en tyrans, de votre État et de votre gloire.

Aujourd'hui pourtant, de dispersés que vous étiez, vous êtes unis en un seul corps par la vertu d'un si grand roi et les conseils admirables du cardinal duc ; naguère désespérés, vous retrouvez une espérance certaine. Ne surpassez-vous pas alors toutes les nations de l'Europe, qui, face à votre concorde, tremblent et tentent d'empêcher, si possible, que votre État, votre gloire et mon âge d'or ne soient à nouveau restaurés ? Qui pourrait louer un si grand roi et un si grand ministre, restaurateurs de la France, pour leur mérite et leur dignité ? Quand, à Rome ou ailleurs, apparaissait un Français, on le huait comme ridicule, il était digne de moquerie et parfois, la nuit tombée, il se faisait poignarder. Maintenant on le craint et on l'aime comme le libérateur de la terre. Vous avez fait cette expérience et vous le savez parfaitement : vos ennemis sont ces juges qui, sans cesse, voient dans la mort de votre roi et dans celle du cardinal l'unique remède à leur très prochaine ruine. Pourtant il y a aussi parmi vous des hommes capables de se laisser emporter, alors qu'ils sont comme noyés sous tant de bienfaits, par l'aversion et la haine envers leur bienfaiteur, et ce au point de murmurer, d'aboyer contre le roi, de le souiller de leurs libelles, de l'assaillir de leurs pièges, d'aimer enfin l'ennemi espagnol. Le diable sévit ainsi dans ton corps, ô France, car il sait qu'il n'a que peu de temps : arrache-le, vomis-le, chasse-le, libère-toi !

Des maux provoqués en France par l'Espagne. Comment les entreprises pernicieuses qu'elle avait imaginées auraient eu des conséquences absolument funestes, si Dieu ne les avait fait échouer grâce à la vertu de Louis le Juste. — CHAPITRE IV

Que l'Espagne désire vivement la ruine de votre royaume qui, seul, peut l'empêcher de s'emparer du pouvoir sur la terre ou le lui enlever, tous les hommes et tous les siècles le savent. Au moment où vous voyez briller pour vous l'espoir de vous élever jusqu'à ma gloire, une crainte bien plus grande vient jeter sur lui son ombre. L'issue, mais également la nature unissent la peur aux ruses : aussi l'Espagne gagne du temps. Elle diffère vos décisions par mille promesses trompeuses jusqu'à ce que votre audace et vos forces diminuent. Vous ne savez pas tromper l'artifice par l'artifice ; vous le vainquez par la force. Les Espagnols concluent leurs entreprises par des mots, les Français par des actes. Les mots ont de la force toujours et partout, les actes en revanche en ont à une seule occasion et en un seul lieu : voilà pourquoi, en puissance et en extension, les mots surpassent immensément les actes. Rien d'étonnant donc à ce que, tout en jouant leur jeu sans leur clore la bouche par des actes soudains, vous deviez subir la ruine. Lorsque paix et guerres se font secrètement et avec retard, l'Espagne est victorieuse ; lorsque, au contraire, elles se font ouvertement et soudain, elle est vaincue : elle n'a en effet ni le temps ni la facilité d'user de ses ruses, quand elle se voit soudain envahie.

C'est pour cela que son unique salut réside dans la ruse. L'Espagne touchait presque à la ruine quand Henri le Grand prit la décision de lancer une grande action contre elle : elle fit faire sa besogne par le glaive d'un traître³⁶. Vous savez aujourd'hui quels nombreux artifices l'Espagne utilise pour faire périr le courageux roi et le sagace cardinal sous un glaive secret et grâce au poison. Ce n'est pas la seule fois qu'une conspiration d'assassins et d'empoisonneurs a été découverte ! Par ses artifices encore, elle a créé une division dans le sang royal. Elle a attiré à elle la

reine et son fils, garanties pour prendre injustement possession du royaume ou le scinder entre les princes – projet que le roi d'Espagne Philippe II avait eu autrefois, pour imposer son pouvoir à des hommes divisés³⁷. Aujourd'hui, les ministres de Philippe IV veillent jalousement à obtenir le même résultat. Grâce à un mariage perfide³⁸, ils empêchent la naissance d'une descendance royale, attendant que le prince de Condé et le comte de Soissons³⁹, en s'emparant d'avance de la succession du royaume, créent bientôt des divisions. Ah, comme l'Espagne peut justement se plaindre de n'avoir pu mener à bien les ruses conçues en Gaston, frère du roi ! Elle pensait en effet – ce qu'elle tenta souvent, mais ne réalisa qu'une seule fois⁴⁰ – que Gaston envahirait le royaume à la faveur d'une guerre ouverte et qu'il perdrait sa patrie, qu'il l'accablerait jusqu'à tuer, s'il était vainqueur, le roi et le cardinal. Alors les peuples pieux et les princes se seraient aussitôt soulevés contre ce vainqueur impie, affaiblissant le royaume par des défaites et des scissions continues. Si en revanche Gaston était vaincu, il serait déclaré incapable de régner en tant qu'ennemi de son propre sang et de sa patrie, comme autrefois Domitien et Néron. Enfin, il serait tué pour éviter que ne perdure l'espoir de voir naître en France une descendance royale : ainsi, grâce à de fourbes promesses, une nouvelle querelle de succession s'enflammerait entre les Condé et les Soissons, et ferait naître une guerre qui provoquerait la destruction du royaume, ou sa division et, ensuite, son affaiblissement. L'unité en effet préserve ce qui existe, alors que la division le détruit. Voilà pourquoi les Espagnols n'envoyèrent pas Gaston dès le début en Espagne, pour veiller sur lui jusqu'à ce qu'il prenne la tête du royaume. Et à l'occasion de cette expédition contre la France, ils ne l'auraient pas laissé s'échapper, si auparavant la Bourgogne tout entière, la Picardie, Marseille, Toulon, d'autres ports et places fortes, et La Rochelle n'avaient trahi la France en leur faveur. Jamais à l'avenir la France ne les aurait empêchés d'atteindre la monarchie, elle n'aurait été qu'une proie pour leur extension.

Lorsque Gaston serait rentré en France après avoir perdu ces biens, l'Espagne aurait suscité contre lui les Condé et les Soissons, tout enflammés par leur désir de régner et par de fallacieuses promesses. De cette façon, elle aurait partagé la France, si elle l'avait pu, entre trois ou six petits rois, dénués de tout pouvoir et prêts à toujours la servir.

Cependant notre Dieu tout-puissant, qui n'a jamais fait et ne fera jamais défaut à notre royaume, inspira le très doux Louis le Juste : il lui enjoignit de n'assassiner son frère sous aucun prétexte, même juste, bien que ce dernier méritât mille morts (si nous suivons la sagesse des Espagnols qui tuent fils et frères au moindre soupçon), et de ne pas même le blâmer, en imitant la pieuse et merveilleuse innocence de David envers Saül, son criminel persécuteur⁴¹. Ce comportement fut un exemple et un affront pour l'Espagne : car c'est en bien mauvais chrétiens que, par désir du pouvoir, Philippe II tua son fils Charles⁴² et Philippe IV son frère Charles⁴³, sans qu'il y ait eu auparavant de conspiration ou de guerre, comme dans le cas de Gaston. Vaincu par cette clémence, le jeune et honnête Gaston qui, loin d'être mauvais par nature, s'était laissé persuader par des hommes à la solde de l'Espagne et par les séductions d'une mère abusée en dépit de son extrême prudence (que ne corrompt la fourberie espagnole ?), s'inclina devant la clémence de son magnanime frère, imitant en cela le fils prodigue, au moment où la ruse espagnole s'apprêtait à l'envoyer en Espagne sous la surveillance de Philippe IV⁴⁴. Pendant que l'Espagne tentait d'affaiblir et d'accabler la France par les divisions mentionnées ci-avant, elle s'accrut soudain d'un nouveau territoire : le duché de Lorraine. On écarta en effet du pouvoir Charles de Lorraine⁴⁵, rival du royaume et de la gloire française, qui conspira souvent contre la France, cultiva et aida toujours, en pensée et de ses richesses, nos rivaux autrichiens. Il était comme un clou et une chaîne pour empêcher les Français de mettre les pieds hors de leur patrie, et la France avait la terreur que, vivant aux confins du royaume, ce Lorraine n'aille enflammer des ennemis pour lui

porter tort ou lancer contre elle ses voisins autrichiens. Ces maux pourtant se sont retournés contre leurs auteurs, grâce à la providence de Dieu.

Quelles semences de discorde, quelles graines de douleur le Diable sème dans l'esprit des Français contre le roi et ses ministres, en diffusant dans la ville royale des libelles fameux, produits de la fourberie espagnole. – CHAPITRE V

L'Espagne ne cesse d'exercer ses artifices contre mon sang et mon royaume très chrétien : il ne lui a pas suffi de semer une discorde funeste entre les membres de la famille royale ; elle excite de toutes ses forces les grands et le peuple de France contre le roi et le cardinal, et, en même temps, elle enflamme les derniers hérétiques hostiles, comme des humeurs mauvaises qui étaient désormais affaiblies, à commettre de nouveaux excès. J'entends, oui, j'entends les murmures et les plaintes de ces ingrats.

Vous dites que le roi impose de nouvelles gabelles et de nouveaux impôts pour la ruine du royaume et que le cardinal invente toujours des charges insupportables.

D'autres disent que le combat contre l'Autriche est injuste, car elle se bat pour la foi catholique. Selon eux encore, les Français ne se servent des biens et de la force des Suédois, des Bataves⁴⁶ et des princes protestants hérétiques que pour la ruine de l'Empire romain et de la foi romaine. C'est donc justement, à leurs yeux, que l'Espagne réclame au souverain pontife romain l'excommunication du roi et du cardinal, ainsi que des subsides pour secourir l'empereur⁴⁷.

À cela, ils ajoutent également les actions menées contre Lorraine, contre le garde des sceaux⁴⁸ et contre le seigneur de Montmorency⁴⁹, actions qu'ils considèrent comme des crimes odieux, afin de soulever le peuple contre le roi. Et ils ont répandu à travers la ville royale de Paris des libelles parfaitement impies contre le très pieux roi, des libelles parfaitement insultants contre le très prudent cardinal.

Ô ma chère France, ô France, hélas ! Le démon habite dans tes entrailles, il accable ton âme et s'arme contre toi. Chasse-le, crache-le, arrache-le et repens-toi ! Mais comme le dit le Saint-Esprit : « Le sot n'écoute pas les paroles de la prudence, à moins qu'on ne parle de ce qu'il a dans le cœur⁵⁰. »

Réponse aux objections de la rumeur et des libelles, qui montre à l'évidence que Louis le Juste combat pour la foi et l'Empire, tout en résistant aux Autrichiens hispanisés et en rendant au christianisme son intégrité. — CHAPITRE VI

Élevez-vous jusqu'à mon cœur sublime qui exalte Dieu et non l'homme. Souvenez-vous que c'est par amour de l'amour de Dieu que j'ai reçu l'empire du monde chrétien des mains de Léon III, son vicaire⁵¹. Mes prédécesseurs et mes successeurs aujourd'hui ont prospéré jusqu'à atteindre le sommet de la gloire pour avoir combattu au nom de l'Église. Cet empire est passé aux Allemands, vos parents, comme un bien héréditaire. Il fut ensuite confié à l'élection des princes⁵² ; par ce biais, le sacerdoce et la puissance, dons du Christ, de la Sagesse et de la Vertu de Dieu (ainsi que la loi canonique vous l'enseigne), échoient aux meilleurs non pas par force, héréditairement, mais par élection, naturellement. L'Empire fut finalement transmis, au fil des siècles, aux princes d'Autriche dont la branche, qui appartient à l'arbre espagnol, accapara tout pour elle-même⁵³. C'est pour cela que mes successeurs ont dégénéré : aussitôt, l'Autriche gouverna non pour le bien de l'Église de Dieu, ni pour le bien de l'Empire, mais pour devenir un bien de la domination espagnole. L'Autriche met tout son art et toutes ses forces à rendre l'élection héréditaire chez elle ; ainsi personne ne peut, à moins d'être Autrichien, espérer obtenir la majesté impériale, par crainte que l'hispanisme ne soit empêché de dominer tyranniquement l'Église et les princes chrétiens. Voilà pourquoi tout ce que les empereurs prennent ou récupèrent auprès des Turcs et des hérétiques, et tout ce qui échoit à l'empereur par défaut de succession ou grâce à la rébellion, est aussitôt apporté à la couronne espagnole. Par exemple, le duché

de Milan, autrefois colonie française et qui avait toujours été un fief et un territoire de l'empereur, fut offert à l'Espagne par Charles Quint d'Autriche⁵⁴. Je passe sous silence les villes de Finale, Pontremoli, Orbetello, Piombino, Correggio, Mirandola, Port'Ercole, Porto Talamone, Portolongone, les royaumes des deux Siciles et de Sardaigne, les Éoliennes et les autres îles prises par ruse, territoires qui ne furent pas conquis par la vertu espagnole⁵⁵.

Par ailleurs, ce sont non seulement les terres que l'empereur a acquises en Italie et dans d'autres régions lointaines, mais encore celles qui se trouvent dans les entrailles mêmes de l'Empire allemand, qu'il a refusé d'attacher à l'Empire pour les donner à l'Autriche ou à l'Espagne. La Pannonie⁵⁶ et la Bohême sont par exemple passées sous le droit de l'Autriche ; le palatinat et d'autres places fortes occupées par le marquis Spinola furent également offerts à l'Espagne. Mantoue enfin, héritage du duc de Nivernais, Ferdinand II d'Autriche s'efforça de la rattacher à l'Espagne. Et ce dernier n'a pas craint de trahir l'Empire et de l'abandonner sans défense aux Suédois et aux protestants, en envoyant une armée de quarante mille hommes, victorieux dans le combat contre les hérétiques, au combat contre les catholiques⁵⁷, pour satisfaire l'ambition espagnole. En Italie, il fit périr cinq millions d'hommes de la peste, de la famine et de la guerre. Il aurait encore ravagé la Cité sainte, si la crainte de Louis le Juste ne l'avait arrêté, cité que votre armée, ô mes chers Français, libéra à vingt-trois reprises des mains des impies et des persécuteurs⁵⁸.

Je voudrais encore mettre une grande vérité devant vos yeux : elle apprendra à ceux qui ont été abusés que l'Autriche ne combat ni pour la foi ni pour l'Église. Elle aurait pu en effet, pendant le règne de cet empereur, soumettre à l'Église les hérétiques qu'elle avait déjà vaincus, après avoir chassé le roi de Danemark et accablé les protestants avec l'aide du duc de Wallenstein (trahi enfin par eux, plutôt que traître⁵⁹). Elle préféra cependant satisfaire l'ambition espagnole en dévastant Mantoue,

plutôt que de renforcer la foi catholique qui naissait déjà en Allemagne – le souverain pontife Urbain VIII l’ordonnait ainsi, en les conjurant et en leur prédisant mille maux s’ils n’obéissaient pas à sa justice. L’Autriche eut bientôt tant d’impudence qu’elle osa désapprouver en public, au sein d’un consistoire sacré, le très sage et honnête pontife ; elle osa même le charger des crimes immenses qu’elle avait commis, s’il n’offrait pas à l’Espagne, pour renouveler ses anciens crimes contre l’Église, l’argent qu’il conservait pour la défense de la Cité sainte⁶⁰.

Mais cela n’a rien de nouveau en Autriche. En effet, Charles Quint aurait pu réduire l’hérésiarque Luther qui avait séparé quarante royaumes du corps du Christ qu’est l’Église ; mais il ne le voulut pas, en dépit de l’avis contraire des princes et du très docte cardinal Caiétan⁶¹. Il invoquait (avec une piété pleine de ruse) la foi donnée, sans vouloir entendre de l’Église si Luther prêchait contre la foi et comment il fallait la préserver. S’il refusa de tuer ce monstre, alors que l’empereur Sigismond avait récemment fait disparaître Jean Hus et Jérôme de Prague⁶², il ne chercha pas non plus à le contraindre par les fers ou l’exil pour éviter qu’il ne nuise davantage, comme le faisaient autrefois les empereurs grecs et latins en de pareilles circonstances. Au contraire, il laissa Luther en liberté pour qu’il puisse prêcher partout l’impiété : l’impiété devint ainsi un avantage pour Charles Quint et un frein pour le pape, dont le pouvoir et les concessions illicites devaient, selon le désir de l’empereur, disparaître grâce à la violence et à la rivalité de Luther. Cela ne parut pas suffisant à Charles Quint ; il fit paraître un décret afin que tous vivent *Ensemble*⁶³, hérétiques, catholiques, selon leur désir. Il dit en substance : « Vous pouvez écouter Luther ; je l’ai laissé en liberté pour cela. Écoutez-le, etc. » C’est ainsi que l’empereur s’ôta à lui-même le pouvoir de décider à propos de la foi et contre elle, comme un prince laïc. Son décret fut imité de tous les autres princes et les peuples s’entichèrent de cette licence, comme poussés à la liberté par ce décret impie. Cette peste des âmes est donc advenue à cause de Charles Quint, ainsi que la mort des

royaumes dans chacune de nos vies. Toutefois le bon et sage cardinal Carafa⁶⁴ prit la parole, lors d'un consistoire sacré, pour le condamner, estimant qu'il devait quitter le pouvoir. Fait pape peu de temps après, Carafa voulut mener à bien ce projet. Pourquoi dites-vous donc qu'en combattant contre cet empire d'Autriche hispanisé, auteur de tant de maux et d'hérésies, la France combat pour les hérétiques, et non plutôt pour détruire l'origine des hérésies et ce qui les nourrit ? Pour savoir s'il en est ainsi, écoutez encore ceci.

Ce même Charles d'Autriche, enflammé par l'hispanisme, envahit la Ville sainte, après y avoir envoyé des troupes hérétiques et espagnoles ; il dépouilla les églises, profana les lieux sacrés, souilla les sacrements, viola les vierges consacrées à Dieu, emprisonna les prêtres et transperça enfin mille Urie de l'épée des fils d'Ammon⁶⁵. Le souverain pontife, que mes chers Français et moi-même avons toujours révéral au point de lui tenir l'étrier quand il montait à cheval et de nous agenouiller devant lui⁶⁶, non tant en libérateurs de ses impies persécuteurs qu'en adorateurs de sa majesté apostolique, le souverain pontife, ce Christ, fils du Seigneur, si souvent préservé par notre secours, resta assiégé par Charles Quint pendant sept mois⁶⁷. Il fut contraint par force de donner les droits sur les évêchés et les bénéfices : l'empereur ne pouvait en effet faire conférer tout l'État ecclésiastique temporel à l'hispanisme, par crainte de la vengeance de ma chère France ; pourtant il ne renonça pas à ce mauvais dessein qu'il transmit à ses descendants.

Considérez cela, chers Français, et comprenez bien que les Autrichiens hispanisés n'ont aucun amour de la foi. Comprenez aussi la légitimité du combat que votre cher Louis, fleur de mon honneur qui revit en lui et vertu de mon bras droit, mène à mon exemple contre l'hispanisme autrichien. En cherchant à restaurer l'Empire (dans la mesure où c'est un bien de l'hispanisme), Louis revient à l'état dans lequel je l'ai laissé et se sert d'une juste occasion pour arracher des mains de ces harpies son vassal, le duc de Mantoue. Grâce au secours divin, il a accompli son

dessein si magnifiquement qu'il a surpassé tous les lions, aigles et guerriers les plus ardents.

Voici le mystère : jugez-en donc. Dieu, qui distribue sa part à chaque nation en fonction de son génie propre, a attribué à l'Espagne le Nouveau Monde pour que, grâce à elle, l'univers tout entier s'assemble dans la foi : les Espagnols sont en effet un peuple patient et avisé. Mais assurément, elle aurait déjà occupé l'ensemble du monde, si les terres d'Italie n'avaient pas abandonné à la mort, en échange d'un seul lopin de terre, tant de richesses, tant d'hommes et jusqu'à leur foi. Pourquoi l'Espagne prend-elle la religion comme prétexte alors que l'on sait bien qu'elle n'a aucune religion ? Voulant attaquer en Europe les anciens chrétiens, elle a envoyé de nouveaux enfants de la foi, venus des Indes occidentales et orientales, pour convertir les hérétiques Bataves. À leurs yeux, le lucre et les séductions du pouvoir sont piété.

Louis le Juste ne combat pas contre la foi – cette foi que l'Autriche avoue en parole, mais réfuse par ses actes –, ni contre l'Empire romain ; il combat contre les biens de la monarchie espagnole, contre son école d'impiété, comme je l'ai dit, et contre cette ruine de la chrétienté qui se cache sous le voile de la chrétienté. Je m'étonne de ce que le grand pape Urbain VIII n'ait pas élu de son propre chef le roi des Romains, élection que les papes ont souvent faite dans des circonstances difficiles, si l'on en croit l'histoire, les livres sacrés, saint Thomas et quelques Pères. Je m'étonne aussi de voir qu'aujourd'hui, Louis ne fait pas à bon droit appel au pape – pape auquel l'Espagne a fait injustement appel, contre lui, pour faire cesser la guerre – pour faire cesser, par cette élection de l'autorité pontificale, les guerres très cruelles qu'enflamme l'élection du roi des Romains, par crainte que l'Espagne ne parvienne à prendre possession du sanctuaire de Dieu héréditairement⁶⁸. Cette possession est en effet à l'origine des hérésies et des guerres, et elle les accroît.

Considérez encore que non seulement l'Espagne a assailli, au nom de son odieuse ambition, le duc de Mantoue, prince laïc, mais qu'elle a aussi conduit en captivité l'archevêque de Trèves

et occupé son État, alors que cet homme était un prince et un ecclésiastique libre, dépendant du seul jugement du pape⁶⁹. Et cela sans aucune raison, sinon que l'archevêque s'était recommandé, comme l'avait fait aussi le duc de Mantoue, de la tutelle de Louis le Juste pour éviter d'être la proie des Suédois. L'Autriche n'a pu ni voulu le défendre ; cependant, lorsque Louis le Juste le défend, elle l'attaque, en luttant bien évidemment, aux côtés des Suédois, contre cette injustice. Or la douceur des Suédois le met au-dessus des Autrichiens : ils ne souhaitent en effet qu'un empire temporel, alors que les Autrichiens souhaitent un empire à la fois temporel et spirituel. L'Autriche voulait en outre la mort de l'archevêque afin que le cardinal espagnol⁷⁰ s'emparât de son archevêché. Voilà pourquoi elle déclara que les biens sacrés comme les biens profanes nourrissaient son ambition. Mais ne laisse pas ce forfait impuni, ô Louis ! Qui, après cela, se fiera jamais à ta loyauté si tu ne défends pas ceux qui s'y sont fiés ? Je ne dis pas cela pour que tu ailles attaquer en retour ceux qui se sont recommandés à l'Espagne, comme les habitants de Lucques et de Piombino⁷¹, alors que le droit naturel permet à chacun de se soustraire en cas de grande nécessité au pouvoir d'un puissant et, même s'il n'est pas son maître en droit, de se fier à quelqu'un d'autre – à l'instar de Paul qui fit appel à Néron quand saint Pierre, son supérieur, ne pouvait le protéger⁷². Je dis cela au contraire pour que tu protèges les tiens d'opresseurs injustes qui violent tout ensemble le droit naturel, le droit des peuples et le droit de l'Église. Le Seigneur sera alors à tes côtés, comme il l'a toujours été. Quand l'Espagne offrait secrètement à La Rochelle, nid des hérétiques et des rebelles de ton peuple, ses secours, et quand elle le faisait aux yeux de tous, Dieu ne t'a-t-il pas donné la victoire⁷³ ? Ne t'a-t-il pas favorablement assisté en toute occasion, pour porter secours à l'Italie et à tes vassaux, et chasser l'hérésie ? Aujourd'hui, puisque tu combats pour l'archevêque qui est comme le Christ, fils du Seigneur, Dieu aura-t-il disparu ? Dieu t'offre au contraire cette occasion pour que toutes les terres situées entre le Rhin et les Pyrénées, entre

la mer Tyrrhénienne et l'Océan, terres autrefois perdues d'impiété, te soient restituées en récompense de ta piété. La nature n'a-t-elle pas pour règle de combler de bienfaits ceux qui font le bien ? C'est en étant le bienfaiteur d'autrui que je me suis moi aussi acquis mon empire.

Mais certains murmurent : « Pourquoi utilises-tu les rebelles de l'Église et de l'Empire⁷⁴, toi qui es pieux, loyal et catholique ? » La réponse est aisée. Si l'homme, créature rationnelle, parvenait seul à mener carrière et guerres, il ne se servirait pas de l'irrationnel. Il pêcherait s'il s'en servait pour propager l'irrationalité, mais ne pêche pas s'il s'en sert pour le bénéfice du rationnel. Ainsi celui qui se sert des hérétiques pour favoriser l'hérétisme pêche assurément ; en revanche, celui qui se sert d'un hérétique par accident, et non pour lui-même parce qu'il est hérétique, ne pêche pas. En effet, même si cet homme n'est pas bon en tant qu'hérétique, il est cependant bon en tant qu'homme, en tant que personne courageuse, rationnelle et ennemie de ton ennemi. Dieu aussi se sert d'hommes prêts au mal pour faire le bien, qui est l'éradication d'un autre mal : par l'injuste Nabuchodonosor, Dieu punit justement les peuples injustes et châtie Jérusalem⁷⁵. Pourquoi ne laisserait-on pas Louis se servir des hérétiques contre les hérétiques et contre les pseudo-chrétiens, alors que Charles Quint s'est servi d'eux contre l'Église et Ferdinand II contre Mantoue ? On peut se servir des hérétiques contre les usurpateurs de l'Empire ; on peut combattre les traîtres et ceux qui souillent la majesté impériale pour en faire un bien du très cruel hispanisme ; on peut libérer les princes électeurs et l'Empire de la tyrannie, rendre à l'Empire l'éclat particulier que je lui ai conservé et laissé, et ressusciter en Allemagne la foi que la malice autrichienne a fait périr.

Voilà ce à quoi ont été poussés les Suédois : ce fut par accident s'ils ont fait contre la foi une chose qu'on ne leur avait pas demandée, comme une affreuse médecine qui, appliquée sur un corps pour le guérir, provoque simultanément un mal et une gêne dans son application et son utilisation. N'est-ce pas

grâce à ce remède que Ferdinand II ne poursuit plus le duc de Mantoue, ne dévaste plus l'Italie, ne désole plus Rome, ne cherche plus à élever l'hispanisme au-dessus de vos têtes ni à établir l'hérésie et son joug si dur en Italie ? Vous qui croyez voir beaucoup, vous voyez bien peu⁷⁶ : il n'y a qu'à vos propres yeux que vous êtes sages. Il est certain que lorsqu'on enlèvera l'Empire des mains de l'Autriche, l'hérésie cessera dans toute la région septentrionale. Les princes protestants et le peuple de Hollande, naguère catholique, n'ont-ils pas accepté l'hérésie pour aller combattre Charles Quint, Philippe II et les autres Autrichiens lorsqu'ils abusent de l'autorité du pape et du prétexte de la religion, et ce en inspirant, grâce à une religion contraire aux Autrichiens, de l'hostilité (pour qu'ils combattent avec rage) à des peuples entraînés par leur liberté de servitude et de conscience ? C'est pour cette raison encore qu'ils ont accepté de dire que le pape était l'Antéchrist, afin que les peuples considèrent l'Autriche, leur oppresseur, comme antichrétienne, et qu'à partir de là, ils se rebellent courageusement contre son joug qui est antichrétien.

Vous voyez donc que ce n'est pas Luther qui a créé ces hérétiques, mais que ce sont bien Charles et Philippe : Charles a permis à Luther, par un moyen à la fois direct et détourné, de prêcher ; il a permis à chacun de vivre selon ses rites propres ; et cela sans voir (car la malice est borgne) qu'il pouvait de ce fait freiner le pape, mais non, comme il le désirait, freiner ses vassaux. Quant à Philippe, il a utilisé un moyen détourné : en offensant ses vassaux, il éloigne de lui les Bataves ; et ces derniers, pour pouvoir vivre en sécurité après cette aliénation, s'éloignent de la foi, car elle est espagnole. Objectivement, il y a plus : les princes allemands et les cités dites libres, s'ils étaient hérétiques à cause de Luther, auraient dû renoncer à l'Empire et au droit d'élire l'empereur (droit reçu du pape Antéchrist, comme l'attestent encore leur histoire et leurs documents officiels), de peur d'être à bon droit appelés antichrétiens eux aussi, en ne refusant pas les dons de l'Antéchrist. Luther enseigne en effet que l'Empire allemand est l'unique tête de la bête tuée dans

l'Apocalypse, mais ressuscitée par le pape. De cela cependant, les Luthériens n'ont que faire ; ils désirent tous être empereur et conserver le titre de l'Antéchrist. Aujourd'hui pourtant, ils ne peuvent s'élever jusqu'à la dignité impériale, les uns en raison de leur hérésie, les autres en raison de la puissance espagnole, d'autres enfin pour ces deux raisons à la fois. C'est pour cela que si l'on enlevait à l'Autriche cet empire si maltraité et qu'à cette liberté reçue on donnait le droit d'exister librement, tous assurément reviendraient à la foi catholique qu'ils souhaitent par-dessus tout, les uns pour être capables de s'emparer de l'Empire, les autres pour être assurés de leur liberté, tous enfin pour accepter une religion certaine qui est l'âme de l'État. Il y a chez eux une loi selon laquelle tous les vassaux prennent la religion de leur prince ; lorsque le prince change, ils changent aussi de religion. Et cela se produit tous les jours chez eux, comme si la religion était un vêtement, un chapeau, et non un culte et une voie jusqu'à Dieu. Pour cette raison, leur esprit ne peut trouver le repos dans une telle diversité, pas plus que dans l'horrible athéisme qui répugne parfaitement à la nature et à l'âme. Lorsqu'une secte en arrive à nier que Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme ou le libre arbitre existent (croyances qui, toutes ensemble ou séparément, transforment infailliblement les princes en tyrans et les peuples en séditeux), un bon prédicateur peut alors la faire se tourner, dans un mouvement nécessaire et spontané, vers la vraie foi et la détourner de l'erreur. Chacun de tous ces maux existe en Allemagne : la peur de l'Autriche les fait naître sans cesse.

Louis le Juste combat donc pour la foi, pour l'Église et pour l'Empire, en combattant contre l'Autriche. Il se sert des hérétiques, non pas comme tels, mais comme d'hommes de courage, à l'instar de chevaux, comme de guerriers, non comme d'êtres irrationnels. Y a-t-il encore parmi vous un homme qui trouve à murmurer là-dessus ? Apprenez enfin cela : il vaut mieux, à la guerre, faire périr des chevaux que des hommes, des hérétiques que des catholiques pour offrir aux catholiques l'Empire et la liberté.

« Ne comprenez-vous donc jamais, gens les plus bêtes du monde, et ne réfléchissez-vous jamais, idiots que vous êtes ? », dit le Seigneur⁷⁷.

Avec quelle fourberie l'Autriche réclame au souverain pontife des sommes d'argent – sommes que la France a offertes à l'Église – et les conserve, comme si elle allait combattre pour l'Empire et contre les hérétiques, alors qu'elle veut utiliser cet argent et ses forces contre l'Église. – CHAPITRE VII

Par ma démonstration, vous avez désormais compris au prix de quelle injustice l'Autriche réclame au souverain pontife des sommes d'argent pour défendre l'Empire et lutter contre les hérétiques, alors qu'en réalité, elle ne lutte ni contre les hérétiques, pour autant qu'ils le soient, ni en faveur de l'Empire romain. Elle oublie en effet ces deux promesses quand elle trouve l'opportunité d'étendre le pouvoir de l'hispanisme sur les princes chrétiens, souci dont j'ai montré ci-avant qu'il est le seul à la préoccuper. Le souverain pontife n'a pas donné cet argent au nom de la justice, mais sur décision ; ensuite il a donné quinze mille pièces d'or chaque mois, comme le dit ce précepte : « À celui qui te demande ton manteau, donne aussi ta tunique⁷⁸. » L'Espagne, outre la chemise, exige manteau, chapeau, chaussures, armes et tout ce qui est conservé dans la citadelle de Rome : la Cité sainte, spoliée de ses ressources et de ses biens, devient ainsi sa proie et l'État ecclésiastique tout entier tombe en son pouvoir, comme autrefois lors de la tentative lancée sous Charles Quint. L'Espagne exigeait également l'excommunication de Louis le Juste et de mes chers Français, afin d'être la seule à pouvoir s'insinuer à l'intérieur d'une Église privée du pouvoir et de l'aide des nôtres, comme un loup à l'intérieur du troupeau du Seigneur⁷⁹.

Ouvrez les yeux, Français très pieux, et considérez les actes que réalisent Louis et ses ministres sous la conduite de Dieu. Car cela, le très saint Urbain VIII l'a bien prévu et envisagé ; il a déclaré aussi que ce que l'Espagne réclame n'est ni juste ni

opportun. Rendez grâce à Dieu d'avoir un pasteur si vigilant et, de surcroît, si diligent. Dans l'idée que l'Autriche victorieuse – même lorsqu'elle combat contre les hérétiques en Allemagne – doit être plus crainte que les hérétiques vaincus, il a même fortifié la citadelle romaine, en a bâti de nouvelles, fait construire deux cents bombardes et préparer quarante mille armures afin de pouvoir résister à l'avidité de l'Espagne qui menace, si elle est victorieuse, de réitérer ce que Charles a fait après ses victoires extérieures et a souvent tenté de faire contre l'Église romaine⁸⁰. Peu après, l'Autriche réclama du pape qu'il donne le duché d'Urbain à Taddeo Barberini, son neveu, par crainte de voir les forces de l'Église romaine s'accroître de cet ajout, après la disparition des ducs d'Urbain ; mais l'excellent Urbain n'écoula pas ces conseils et ces prières dangereuses pour l'Église, bien qu'elles fussent fort utiles à la chair et au sang des siens, les Barberini⁸¹. Ce pape invincible refusa en outre le principat de Salerne, le vicariat de l'Empire, la possession de la préfecture de Rome qui s'exerce sur tous les ambassadeurs de l'Empire et de l'Espagne, mais aussi le titre de grand d'Espagne et la décoration de l'ordre de la Toison d'or offerte par l'Empire⁸². Dans sa prudence en effet, il « craignait les Grecs, même lorsqu'ils lui apportaient des présents⁸³ ».

Moi, Charlemagne, et mes héritiers, nous avons partagé notre puissance avec l'Église romaine ; nous lui avons adjoint nos places fortes, nos provinces et nos royaumes afin qu'elle ait le pouvoir de conserver la gloire de saint Pierre et qu'elle ne devienne pas facilement la proie des tyrans, dont mes chers Français l'ont souvent libérée. L'Espagne au contraire met toute sa force et son ingéniosité à dérober et à diminuer le patrimoine, la puissance et les ressources de l'Église. Qu'elle nous dise quand elle lui a donné ne serait-ce qu'un arpent de terre ! Nous sommes ceux qui avons offert à l'Église l'Esarcato⁸⁴, la Romagne, le patrimoine de saint Pierre, le duché de Bénévent, le comtat d'Avignon, la Sicile et ses îles.

Les Espagnols possèdent Orbetello, rempart placé sous les yeux du pape d'où ils peuvent, si l'occasion est favorable, déferler sur les possessions de Rome⁸⁵. Combien de fois ont-ils menacé de prendre Bénévent, d'écraser Rome, d'enlever le port de Cività Vecchia et les îles voisines du Latium ? Quelle peine l'Espagne s'est-elle donnée, l'an passé, pour empêcher qu'on accepte les familles belges venues, comme elle l'avait souhaité, cultiver le Latium et construire un nouveau port, ce dont elle espérait une augmentation non négligeable en hommes et en richesses ecclésiastiques⁸⁶.

Réveille-toi, chère France, et, vous, Italiens, comprenez !

Contre l'ignorance présomptueuse de ceux qui accusent la France d'avoir soutenu et enrichi l'Église romaine, et qui louent l'Espagne de chercher au contraire à l'appauvrir et à la renverser. — CHAPITRE VIII

Certains parmi vous disent toutefois : « Pourquoi faut-il que la France soutienne l'Église romaine et pourquoi faut-il qu'elle la secoure de ses richesses quand celle-ci, dans sa pauvreté, gît nue ? Pourquoi faut-il que la France soumette sa nuque aux plus vils pasteurs et les place tant au-dessus d'elle qu'ils peuvent sans crainte nous excommunier, nous priver de notre royaume, comme ils l'ont souvent fait ? »

Il est étonnant, répondrai-je, que les brebis jugent de leurs pasteurs quand, loin d'être saines, elles sont galeuses. Si vous étiez des brebis saines et mesurées, assurément vous croiriez que Dieu existe et qu'il a soin des choses humaines. Il veille à posséder chez nous une école de vérité incontestable et un tribunal de justice intègre, chez nous qui sommes le royaume du Christ, roi et prêtre « selon la tradition de Melchisédech, non selon la tradition d'Aaron⁸⁷ », et doté de la moitié du pouvoir. C'est pourquoi nous disons : « Tu as fait de nous le royaume et les prêtres de notre Dieu⁸⁸. » On fait des promesses à ce royaume qu'est l'Église et on les réalise parce que « Tous les peuples le serviront et tous les rois de la terre l'adoreront », etc. ; et encore : « Les rois seront tes pères nourriciers et les reines tes nourrices ;

le visage tourné vers le sol, ils t'adoreront, ils embrasseront la poussière de tes pieds⁸⁹. » Tous les rois chrétiens ont fait cela, en adorant le Christ en la personne de son vicaire⁹⁰. On a dit également aux princes de l'Église et au pape : « Des étrangers viendront paître vos troupeaux ; les fils de ces étrangers seront vos paysans et vos viticulteurs. Vous serez les prêtres du Seigneur, les ministres de Dieu ; vous profiterez du courage des peuples et vous vous enorgueillirez de leur gloire », etc. ; et « Dieu, tes amis ont reçu beaucoup d'honneur ; leur règne a été complètement conforté⁹¹. » C'est contre ce « beaucoup » que se scandalisent les hérétiques et les brebis galeuses, alors que les catholiques sont édifiés, lorsqu'ils voient que des pêcheurs illettrés ont pu faire un empire si prospère sous le Christ – Christ auquel Constantin le Grand, moi-même et tous les rois dont l'esprit est juste avons soumis notre nuque, et cela pour notre seul profit, comme l'avait dit la prophétie.

Voyez dans Pierre l'humble graine et dans ses successeurs le fruit, sans les jalouser. Ce royaume sacerdotal est un don de Dieu : il n'appartient pas aux Barberini, aux Italiens, aux Français ou aux Espagnols, mais il appartient à tous les hommes vertueux de tout l'univers. Car c'est bien de l'univers tout entier qu'on les recrute pour les évêchés et les cardinalats, pour les abbatiats, pour la papauté, ces hommes qui usent de leur vertu et de leur savoir pour agir. Voilà pourquoi cet empire sacerdotal doit être protégé par l'univers tout entier. C'est en agissant ainsi que vos ancêtres ont prospéré jusqu'à détenir l'empire sur toute la terre ; leurs opposants en revanche, les païens et les pseudo-chrétiens, connurent la ruine, comme le dit l'Écriture : « Le peuple et le royaume qui ne te serviront pas périront⁹² », etc. Lisez donc notre cher saint Bernard, au livre III du *De consideratione*⁹³ : il y enseigne ce qu'est le pape.

Mais puisque les politiques méprisent les Écritures et ne croient pas à l'histoire, qu'ils se laissent donc enseigner la politique. N'est-il pas juste et naturel que les princes chrétiens, quand ils ont entre eux des dissidences ou quand un peuple est en litige

avec son prince, aient un juge pour arbitrer leurs querelles ? Même dans le royaume d'Aragon, il existe un tribunal particulier qui juge des affaires survenues entre le peuple et le roi ; de leur côté, les républiques italiennes faisaient appel à une puissance extérieure pour juger des affaires survenues entre le peuple et le Sénat. On ne peut en effet choisir sans suspicion parmi eux un juge intègre et étranger aux deux parties. Dieu instaura également ce nécessaire tribunal commun dans la papauté de Pierre, qui ne peut rien faire contre les princes, mais agit seulement en leur faveur et ne peut leur enlever un pouce de terre à moins qu'ils ne le lui donnent, c'est-à-dire le placent en commun. Tous peuvent en effet devenir papes et posséder les biens offerts à l'Église, même s'ils ont été offerts par eux, car « celui qui fait don des royaumes célestes ne s'empare pas des royaumes mortels⁹⁴ ».

Le pape peut faire tout ce qu'il veut au nom de l'édification du christianisme et de la vérité ; il ne peut en revanche rien faire pour sa destruction et contre la vérité, comme le rappelle le double avertissement de l'Apôtre (II Cor. X et fin⁹⁵). Pour cette raison, Dieu a confié au pape des chrétiens le devoir d'unir les princes contre les ennemis de la foi, de défendre les opprimés contre leurs oppresseurs injustes et de ramener dans la voie de Dieu ceux qui errent loin d'elle. C'est encore pour cela que Constantin, moi-même et mes ancêtres avons offert à saint Pierre de nombreux biens temporels : ainsi il a tout pouvoir pour servir l'État chrétien et résister à ses contradicteurs. Le sacerdoce sans la puissance des armes devient en effet la proie des hérésiarques et des tyrans, par la violence d'abord, mais ensuite spontanément, et il exprime les oracles de Dieu tout autant que leurs désirs. De même qu'on disait naguère « La Pythie philippise⁹⁶ », l'Espagne veut aujourd'hui que la Pythie hispanise ! Lorsque le pape lui oppose quelque refus, elle réplique aussitôt : « C'est un hérétique ! » Et quand il favorise nos chers Français ou d'autres peuples qui sont hostiles à l'hispanisme, même s'il s'agit de très sages philosophes qui dépassent les doctrines vulgaires⁹⁷, elle dit : « C'est le défenseur des hérétiques ! » ; elle le menace du

conseil et de la destitution, et le contraint à se racheter par de l'argent ou des largesses en droits ecclésiastiques. Les siècles passés et présents témoignent parfaitement de tout cela. Ainsi, pour que le pape reste puissant, aidez-le, mes fils, et surtout aujourd'hui : cette guerre vous donne une occasion, évidente et irrémédiable pour l'Espagne, de devenir saints par la libération d'un archevêque chéri de Dieu, recommandé à votre foi, captif des Espagnols, emprisonné et condamné à mort pour satisfaire l'ambition de l'hispanisme qui viole à la fois le droit divin, le droit naturel, le droit des peuples et le droit positif⁹⁸. Donnez votre appui au pape pour qu'il puisse agir avec force, car un État ne peut demeurer stable sans religion et il n'est pas de religion meilleure que celle romaine. Donc, lisez, appréciez et imitez ce que j'ai fait, dit et écrit en son nom et qui m'a donné ma gloire !

Réponse aux plaintes que suscitent les nouveaux impôts et gabelles imposés pour le salut et la gloire du royaume. Consolation par comparaison avec les impôts supérieurs d'autres pays et le préjudice subi par les citoyens tributaires ; espérance certaine d'une consolation à venir. — CHAPITRE IX

Je m'étonne de ce que vous vous plaigniez aussi facilement des nouveaux impôts et gabelles, comme s'ils étaient intolérables, et non dépensés pour servir l'honneur et l'existence de votre royaume, pour défendre la religion et la gloire de Dieu, comme si l'on emportait vos biens dans d'autres pays – c'est ce que fait l'Espagne lorsqu'elle extorque toutes les productions terrestres et maritimes, tous les fruits de l'industrie et du labeur humain : ainsi elle suce jusqu'au sang des Américains, jusqu'à l'âme des Napolitains pour les emporter loin de leur pays. Ne vous donne-t-on pas, pour que vous puissiez combattre vos ennemis, vos propres richesses, ainsi qu'aux quelques étrangers qui servent dans votre armée pour vous venir en aide et augmenter votre puissance, et non l'amoindrir, comme vos ennemis ont l'habitude de le faire avec leurs sujets ? En effet, c'est même contre ses propres Espagnols que l'atroce hispanisme veut lutter. Comme

vous le dites dans votre philosophie, le mal provoque sa propre perte. Considérez quels impôts l'Espagne exige de l'Espagne et combien elle dépouille son propre peuple : ainsi, parce qu'il ne lui reste plus rien, ce peuple est contraint de partir s'enrôler pour avoir du pain et chausser ses pieds nus – les hommes les plus fortunés voient les leurs entravés de chaînes ! Quant à ceux qui restent dans le pays, ils subissent des privations, manquent de pain, de viande, de vêtements et de tous les biens de la terre que vous avez en abondance. L'Espagne épuise le sang des siens, entraîne à l'étranger ses propres enfants, sans espoir de retour. Alors qu'elle nourrissait jadis dix millions d'hommes, elle n'en a plus aujourd'hui que trois millions qu'elle ne peut même pas rassasier. Elle a chassé les paysans, les ouvriers maures et juifs qui subvenaient autrefois à cet approvisionnement : il n'y a donc plus personne pour cultiver les champs et les arts nécessaires au genre humain. L'or et l'argent qu'elle fait venir depuis le Nouveau Monde ne restent qu'une nuit sur son territoire : la totalité passe en France dont l'Espagne reçoit blé, viande, lin et tous les autres produits nécessaires. Ne trouve-t-on pas chez vous plus de pièces frappées aux armes espagnoles qu'aux nôtres ? Allons, regardez donc, l'Espagne n'a que le bronze et la monnaie de bronze pour ses échanges. Consultez les étrangers et les marchands : ils vous diront comment, même dans les bourgs, ils travaillent pour une bouchée de pain et qu'ils font de longs voyages jusque dans les villes, comme jadis les Juifs qui sont passés de Palestine jusqu'en Égypte pour trouver du pain⁹⁹. Les maisons sont peu nombreuses, désertes ou en ruines. Et, bien qu'ils soient en si faible nombre, les habitants n'ont pas de quoi se nourrir. Parfois ils s'entretenant lorsque, poussés par la faim, ils cherchent à s'arracher l'un l'autre une bouchée de pain.

Considérez au contraire votre chère France, riche de plus de trente mille peuples, villes, citadelles, bourgs et villages qui regorgent d'hommes : votre terre nourrit plus de vingt millions de personnes, qui plus est avec une opulence extrême. Les voyageurs italiens ou espagnols, lorsqu'ils entrent dans vos auberges – qui,

chez eux, sont très rares et, quand il y en a, n'offrent aux étrangers que du pain et un peu de vin trafiqué, et encore à grand prix –, sont stupéfaits de voir soudain paraître devant eux une telle abondance de pain, de viandes, de volailles, et de mets variés, et ce dans une quantité égale à celle qu'offrirait la table de dix princes italiens, si je puis dire, et *a fortiori* espagnols. Qui, en France, est un jour mort de faim, comme cela arrive si souvent en Italie et en Espagne ?

Ne consomme-t-on pas plus de pain et de viande dans la seule ville de Paris et en un seul jour que dans l'Espagne tout entière en un mois – Espagne où l'on mange même le pain noir, en vertu d'un droit étranger ? Vous jetez même aux chiens les chairs, boyaux et viscères dont vos rivaux voudraient bien se rassasier.

Cessez donc de parler contre vos princes de peur que Dieu n'aille vous envoyer des dragons et des loups, à la place du très aimable roi et des très bienveillants ministres que vous avez.

Et tournez-vous maintenant vers l'Italie.

Votre roi appartient à votre sang : même si, pour votre bien, il vous fait rôtir, il ne vous mange pas ; même s'il vous tond, il ne vous écorche pas, comme le font en Italie non seulement les ennemis espagnols, dans l'ensemble du pays, mais encore les princes qui y sont nés, dans chaque région. C'est un pays où il existe aussi des impôts sur les mariages ; alors qu'un homme peut faire de ses fils de nouveaux vassaux du prince, il se voit puni par lui : cela est plus lamentable encore qu'un soldat payant sa solde à son général, qu'un ouvrier son salaire à son contremaître. Quand on achète ou que l'on vend des propriétés, acheteur et vendeur payent chacun 10 % du prix donné et du prix reçu, ce qui revient donc à 20 % ! Un animal ne franchit pas la porte d'une ville sans payer un ducat ; de même le vin, l'huile, la farine et toute autre marchandise n'entrent pas sans que les agents de l'impôt en aient d'abord prélevé la meilleure part. Je passe sur tout ce que l'on paye individuellement pour soi et les biens que l'on possède – et pour lesquels vous ne

payez, ô Français, qu'un bien modeste impôt. Que dire du misérable royaume de Naples et de Sicile, où les désirs de la cupidité et de l'orgueil espagnols tiennent lieu de loi et de droit ? Où l'on paye plus d'impôts que l'on ne possède de biens ? Où, pour sa propre tête, chacun paye vingt ducats, même s'il est extrêmement pauvre, dénué de maison, de terre, ne vit que de son travail, et ce pour pouvoir seulement porter sa tête sur ses épaules ? Où le moindre objet est soumis à un impôt – biens de la nature, biens de l'art, biens donnés, biens reçus – et pour lequel chaque année, et même chaque mois, on voit l'impôt augmenter ? Quel peuple malheureux ! Si quelqu'un parvient, au prix d'un long labeur, à fabriquer une livre de soie à partir des cocons, s'il la vend quinze carolins, il en paye onze au fisc lors de la fabrication, lors de la vente, lors de la pesée¹⁰⁰. Voilà qui est singulier ! Il y a mieux : un propriétaire paye non seulement pour ses biens (les champs, les troupeaux, les bêtes qu'il possède), mais aussi pour ce qu'il ne possède pas : cela s'appelle des biens de vent, des troupeaux de vent, c'est-à-dire des biens fictifs. Pour ces biens de vent, il existe à la douane de Foggia¹⁰¹, en Apulie, un impôt énorme : à cet endroit en effet, les champs qui appartiennent à des propriétaires sont taxés par le roi, parce qu'ils ont été fertilisés par les excréments des troupeaux qui y paissent. De surcroît, les bergers et les propriétaires des troupeaux sont taxés par le roi pour cette pâture qui ne leur appartient pas et qui doit engraisser même leurs troupeaux fictifs. Ainsi, c'est à partir d'un bien à la fois inexistant et réel, d'un bien qui ne lui appartient pas (car il appartient à autrui, c'est-à-dire à ses vassaux), et qui est vendu à deux reprises que la cupidité ibère se rassasie. Par ailleurs, pour éviter que ce peuple ne se développe, on le livre aux Génois qui emportent tous les biens de la terre¹⁰². L'argent qui généralement revenait aux habitants de ce royaume revient aujourd'hui à ces Génois qui récupèrent pour eux-mêmes, avec une cupidité rusée, ce qu'ils enlèvent à l'Espagne par force, à titre d'emprunt. On y trouve à peine quelqu'un qui ait en propre une maison ou un champ : tous les biens que ce peuple possède

sont en effet vendus à prix modique, malgré leur grande valeur, à quelques usuriers ou aux Génois qui payent au roi les impôts du peuple. Voilà pourquoi les pauvres sont contraints de cultiver les champs d'autrui et sont à peine capables de se nourrir et d'acquitter l'impôt individuel. Et, lorsque cela ne suffit pas, ils sont même contraints de se réfugier à l'étranger ou de s'engager dans l'armée, en abandonnant femme et enfants. Jamais cependant ils ne reçoivent la solde promise pour leur engagement et ils meurent de désespoir. Si quelqu'un murmure enfin, il est condamné à mort comme s'il avait commis un crime de lèse-majesté.

Ajoute à cela que chaque mois, ou presque, on voit augmenter les gabelles, les impôts et les donations faites sous la torture ; que tous les trimestres ou presque, de plein gré ou de force, on arrache des soldats aux royaumes d'Italie, des deux Siciles, de Sardaigne et de Milan : ainsi, d'une part, ces hommes, affaiblis en nombre et en force, ne peuvent lever la tête contre leurs oppresseurs ; et d'autre part, ils meurent loin de leur patrie pour l'acquisition de nouvelles terres. C'est pour cela que les Espagnols placent les Italiens au premier rang dans les combats, et les conduisent toujours dans les lieux et les actions les plus dangereux, gardant les leurs en sécurité : la victoire, obtenue grâce au sang italien, revient ensuite aux Espagnols, restés sains et saufs. La Lombardie, voisine au sud, et les Flandres, voisines au nord, vous apprennent combien de sang italien les terres ont bu pour récupérer un seul pouce de terre. Vous, ô Français, vous combattez pour la France, votre patrie, pour votre gloire. Les malheureux Italiens combattent contre leur patrie, pour rendre leur maître plus puissant, plus superbe et plus cruel, tandis qu'eux-mêmes deviennent plus débiles, plus faibles, plus humbles et plus méprisés. Allez dans les Abruses, en Apulie, en Calabre, en Sicile, en Campanie, et comptez les hommes nouveaux pour comparer ce chiffre au chiffre ancien : vous verrez la diminution de ces peuples et, parallèlement, l'augmentation de leur impôt. Voyez s'ils possèdent chez eux de l'argent, de l'or, le bonheur,

s'ils possèdent du bronze, de la vaisselle, ou s'ils n'ont pas plutôt que de la peine, de la douleur, une peur incessante, une existence enfin qui ne tient qu'à un fil. Et malheur à ceux qui se lamentent ! Allez en Amérique : vous ne trouverez pas d'habitant sur ces terres si vastes, seulement des os et des cendres, un sol engraisé du sang de son peuple. Lisez l'évêque Bartolomé de Chiapa¹⁰³, bien qu'il soit espagnol, et son histoire de la geste espagnole dans le nouvel hémisphère, lisez Girolamo Benzoni, le Milanais¹⁰⁴, lisez ces deux témoins oculaires : vous comprendrez l'atrocité de l'âme espagnole et qu'elle cherche à détruire le genre humain. L'Espagne serait parvenue à cela également en Italie, aux yeux de tous, comme là-bas, si elle n'avait craint une vengeance de la vertu française.

Considérez en outre qu'il n'y a ni prince, ni officier, ni commissaire, ni juge en Italie qui ne commette d'infamie contre ses vassaux et qui ne vole pour les ministres du roi et pour son profit. Pourquoi donc aboyer contre les ministres de votre roi et contre l'admirable cardinal, vous qui n'avez jamais subi de dommage ? Est jaloux quiconque désire hispaniser, et non celui qui aime la gloire de son royaume et le bien de sa patrie. Un tel héros ne saurait subir leur haine, mais il subit leur jalousie ; un bien ne peut être tenu pour un sujet de jalousie. N'imitiez pas l'Espagne qui assassine ses propres bienfaiteurs : don Juan d'Autriche, le duc de Parme, le marquis de Spinola, Marcantonio Colonna¹⁰⁵, elle les a fait supprimer par le poison parce qu'elle leur envoyait de pouvoir offrir tant de bienfaits à l'hispanisme. Colomb, qui lui offrit le Nouveau Monde, elle l'a fait emprisonner et l'a couvert d'infamie¹⁰⁶. Quant aux penseurs qui ont écrit des ouvrages admirables en faveur de la monarchie espagnole, elle osa les accabler de tant de maux et les pousser si souvent à la mort qu'ils durent trouver refuge auprès de la loyauté française¹⁰⁷. Ainsi donc, vous vous insurgez contre le cardinal parce qu'il s'applique à exiger de vous un argent qui vous servira ? Les Romains et les Romaines offrirent leurs bijoux, leurs vêtements, leurs colliers, leurs bracelets d'or pour servir la république ;

les épouses puniques offrirent même leurs cheveux pour fabriquer les cordages d'une flotte, ainsi que toutes leurs parures ; Torquatus et Brutus sacrifièrent leurs fils pour le salut de la patrie ; les deux Décius et les deux Curtius se sacrifièrent eux-mêmes¹⁰⁸ : et vous, pour quelques pauvres piécettes, vous pleurez si lâchement ?

Calmez-vous, mes fils, révélez la générosité et la prudence de votre âme. Consolez-vous ensuite : votre empire, qui s'étend des Pyrénées au Rhin, de la mer Tyrrhénienne à l'Océan, ses frontières naturelles, mais qui a été aujourd'hui honteusement encerclé, taillé et amputé, va bientôt s'étendre. Vos impôts, en conséquence, vont baisser grâce aux contributions d'hommes plus nombreux. En attendant, suivez le cours de votre gloire, de cette gloire où vous conduisent les prélèvements actuels d'argent, alors que, chez d'autres peuples, ils les mènent à leur propre destruction, comme je l'ai montré ci-avant. Laissez donc vos rumeurs aux malheureux Italiens et aux malheureux Allemands qui, d'un mal ou d'un bien, attendent toujours un mal, tandis que vous, d'un mal ou d'un bien, vous attendez salut, gloire et quiétude.

Blâme et réponse très efficace adressés à ceux qui murmurent, pour ainsi dire, en faveur de la reine, de Montmorency, de Lorraine et de leurs proches. — CHAPITRE X

Ô mes chers Français, pesez bien ce que j'ai dit, en considérant à la fois artifices hostiles et remèdes domestiques. Cessez, brebis, de juger vos bergers quand ceux qui murmurent contre les impôts et les gabelles, convaincus de déraisonner, font également reproche de l'expulsion de la reine mère, d'autres de la mort de Montmorency, d'autres de la spoliation des ducs de Lorraine, comme si le roi avait agi en ces circonstances par pitié pour ces personnes, et non comme si elles avaient agi sans pitié ni pour elles-mêmes et ni pour leur roi. Dans votre philosophie et votre théologie, les rois sont appelés bergers des peuples ; quant aux peuples, les prophètes et l'Évangile les nomment brebis. Saint Augustin et Basile de Césarée tirent de là l'argument suivant :

vous ne devez pas juger vos rois, comme les brebis leur berger, les élèves leur maître, les ouvriers leur contremaître ; vous devez seulement apprendre auprès d'eux, car ils possèdent leur art plus parfaitement et plus pleinement¹⁰⁹.

Pourquoi donc, alors que vous ignorez l'art et la manière de régner – soit pour ne les avoir jamais appris, soit pour les avoir appris avec une passion orgueilleuse et jalouse, ce qui est arrivé aussi aux anges lorsqu'ils ont voulu égaler le Très-Haut –, pourquoi, dis-je, reprochez-vous à votre roi et à ses ministres de ne pas bien gouverner ? Vous méritez vraiment d'être, non pas gouvernés, mais dévorés. Et si vous possédez l'art de régner, pourquoi murmurez-vous contre les actions que dicte cet art ? La reine mère, qui était depuis longtemps habituée à gouverner, ne voulait pas quitter ce pouvoir tant que l'attitude des nobles ne s'était pas modérée ; elle ne voulait pas non plus qu'il y ait auprès du roi d'autre conseiller qu'elle. Dès le début, elle a mené la guerre contre le roi, son fils, et, une fois vaincue, elle a reçu de son fils le pardon, des baisers et des larmes de tendresse, et non point la mort (comme le font en général les tyrans, en prenant prétexte de la vertu politique), ou la prison¹¹⁰. Elle obtint même de participer au gouvernement du royaume. La reine désirait en outre avoir le pouvoir tout entier et espérait l'obtenir de Gaston, son fils cadet, s'il régnait : elle tenta donc, comme autrefois la reine de Perse avec le jeune Cyrus¹¹¹, d'élever Gaston au-dessus du roi. Quant au cardinal, dont elle avait elle-même fait don au roi comme du meilleur ministre, elle ne le jugea bientôt plus comme le meilleur, car il ne servait à la perfection que le roi, comme l'exige la justice. Elle l'abomine, complot, pousse des cris, en appelle aux conseils espagnols, s'enfuit alors que personne ne la pourchasse, prépare à nouveau la guerre par l'intermédiaire de Gaston qui est envoûté par les ruses espagnoles tout autant que par sa mère, et court enfin se réfugier auprès de l'ennemi. En quoi le roi et ses ministres pêchent-ils contre la politique, sinon peut-être en ceci : ne pas avoir, selon les préceptes du florentin Machiavel, gardé la reine en prison ? Elle est épargnée

par le roi qui, en tant que Roi Très-Chrétien, a préféré obéir à la piété plus qu'à sa propre sécurité. Il la fait revenir et rappelle aussi Gaston alors que tous deux se sont réfugiés auprès de l'ennemi. Au retour de Gaston, dont le cœur est revenu de la vexation infligée, le roi l'accueille, l'épargne, lui fait mille caresses et, à l'instar du père envers son fils prodigue, lui rend son premier vêtement. Bien mieux, comme le patriarche Joseph qui, en larmes, embrassa ses frères qui avaient voulu le tuer par jalousie et l'avaient ensuite vendu en Égypte¹¹², il embrassa son frère et le couvrit de bienfaits, offrant ainsi aux rois un exemple de vraie probité et de vraie et sainte politique.

Voulez-vous encore qu'il éloigne de ses décisions et de ses appuis le cardinal, votre restaurateur, et qu'il reste, alors qu'il est roi, la proie des siens et des étrangers ?

Qui aurait à juste titre conseillé à Pharaon de chasser Joseph, dont l'aide et les avis lui avaient permis de préserver le royaume et sa propre personne ? Vous déplaît-il que le cardinal ait détruit les places fortes des ennemis et des hérétiques ? Qu'il ait ramené, dans un royaume dispersé et faible, l'unité et la force ? Qu'il ait supprimé la liberté de pêcher ? Qu'il vous ait offert la liberté, en vous affranchissant de l'esclavage imposé par des voleurs, de la misère, du péché, du déshonneur et des moqueries hostiles ? Lisez le discours qu'a écrit sous forme de dialogue un philosophe italien, libre de toutes vos passions¹¹³ ; vous aurez la réponse qu'il donne à vos plaintes. Elle murmure, la cohorte hispanisée, que le cardinal a entre les mains les principales places fortes du royaume, le pouvoir sur mer et sur terre, et une escorte de soldats, comme un roi¹¹⁴. On vous répond dans le *Dialogue* avec quelle prudence le cardinal a arraché des mains de gouverneurs infidèles, suspects ou susceptibles d'être facilement corrompus par l'ennemi, les places fortes qu'il a attirées sans danger à lui pour éviter que la guerre contre l'Espagne ne puisse être poursuivie. Vous comprendrez que la rébellion et la sédition, naguère fréquentes, ont aujourd'hui disparu. Ce n'est donc pas sans raison que le roi donne sa protection à son cher

Achate, car sur son avis repose l'existence du royaume : il sait combien de pièges l'Espagne, les rebelles et les hérétiques tendent contre son existence ; il sait aussi pourquoi ces libelles impies lancent des injures propres à faire du roi, une fois le cardinal perdu, la proie des infidèles. Les loups, pour pouvoir dévorer le troupeau, accusent faussement de leur haine et de leurs ruses la force des chiens.

J'en viens au deuxième argument ¹¹⁵.

Le prince de Montmorency n'est-il pas mort justement – ce qu'il a lui-même reconnu en mourant – pour avoir voulu chasser de son trône le très innocent roi et offrir, par ruse ou imprudence, le royaume à l'Espagne ? Gaston, pour lequel il combattait, n'aurait pas pu régner sans l'aide de l'Espagne dans un royaume divisé car, d'une part, la pieuse France, en constatant la mort ou la défection du roi, ne l'aurait pas toléré et, d'autre part, les hommes de sang royal auraient réclamé le pouvoir à plus juste titre que celui, selon eux, qui aurait porté contre sa patrie et son roi une guerre funeste. Ainsi l'Espagne ne permit pas autrefois à Alphonse de régner sans qu'il ait juré devant témoins et par serment n'avoir pas conspiré pour le meurtre de son frère régnant, Sancho ¹¹⁶. Et toi, France, qu'aurais-tu fait ?

Le roi Louis le Juste a en outre porté devant la justice du Parlement la cause de Montmorency. Alors qu'il pouvait à bon droit dépouiller ses parents de tous les biens de la fortune pour crime de lèse-majesté, il leur a au contraire offert ceux qui appartenaient à Montmorency. L'Espagne, qui vous incite à murmurer, aurait-elle fait cela, alors qu'elle a livré au fisc la puissance, les places fortes et les richesses d'Alvaro de Luna, un homme qui n'a eu aucune pensée hostile à son roi et n'a que trop cherché à gagner son amour ¹¹⁷ ? Voulez-vous que le roi Louis nourrisse, réchauffe et élève des hommes qui cherchent à le trahir et à ruiner votre royaume et votre salut, afin qu'à la suite de cet exemple, d'autres aient l'audace d'actes encore pires ?

Et vous murmurez encore parce que le roi, pour éviter de les voir nuire davantage, s'oppose aux hommes qui ont fait perdre

la raison à la reine et à Gaston par leurs exécrables conseils, les ont éloignés de lui (bien que fils de l'une et frère de l'autre) par leurs promesses perfides et ont bouleversé le royaume par la guerre ; vous murmurez parce qu'il a arrêté les gardiens et les officiers qui l'avaient trahi. Écoutez David, le roi saint : « Au matin, je tuai tous les pêcheurs de la terre pour chasser de la cité du Seigneur tous ceux qui font le mal¹¹⁸ », etc. Appréciez-vous cette licence qui permet de pêcher impunément, même contre l'État ? C'est un sentiment diabolique, mais ni chrétien, ni politique.

Il y en a enfin certains parmi vous qui prennent le parti des ducs de Lorraine, pour avoir quelque sujet de murmure, et non par miséricorde : or, les Lorraine ont conspiré deux ou trois fois contre le roi et ils étaient prêts, aux frontières du royaume, à laisser l'ennemi entrer en France, si l'empereur avait obtenu la paix du côté des Suédois. Combien de fois Lorraine a-t-il cherché à attirer le rebelle Gaston ? Combien de fois a-t-il violé la foi que votre roi lui avait donnée ? Bien mieux, il a fait tout ce qu'il a pu pour priver la France, grâce à un mariage perfide, d'une descendance royale. Or il n'est rien de plus malheureux pour un royaume que de se voir sans héritiers. Le roi s'efforce de réparer ce manque ; en revanche, Lorraine et l'Espagne ruinent ses efforts et, pour lutter contre le droit du royaume et l'espoir de succession, donnent à Gaston une épouse stérile. Est-il méchanceté plus atroce ? Trouve-t-on jamais injustice plus pernicieuse ? Sous la tutelle de son frère et du royaume, Gaston ne peut avoir d'autre épouse qu'une femme utile au royaume, d'après la décision des grands¹¹⁹. Comme chez de simples citoyens, la stérilité d'un mariage royal est une trahison qui provoque d'immenses maux. Et si vous prétendez le contraire, il sera permis à l'héritier du royaume, comme à un homme du peuple, de prendre une prostituée pour femme et de la choisir stérile, pour le plus grand dommage de l'État. Sa descendance est destinée au royaume, non à lui-même. Que Dieu détourne les maux qui menacent la France si une descendance mâle venait à lui faire défaut, comme vos ennemis le désirent. Cela a peut-être été en question tant

que l'Italie n'était pas encore libre, l'Empire revenu à sa liberté et la France à cette concorde qu'elle avait acceptée en son cœur seulement.

En outre, on sait parfaitement combien les Lorraine se sont opposés à Henri IV, père de Louis, et comment les Guise ont cherché à s'emparer de son royaume, après avoir leurré le roi Philippe II d'Espagne d'un faux espoir et avoir tenté secrètement de vous donner comme roi un Autrichien et comme reine sa propre fille Isabelle¹²⁰. Et certes, si cette négociation ne s'était pas faite aux yeux de tous, les Autrichiens auraient aujourd'hui tout pouvoir sur vous. N'est-ce pas le fruit de l'art de régner que de tolérer de si perfides ennemis dans les entrailles du royaume, alors qu'il serait pire de les tenir aux confins du pays, d'où ils pourraient nuire grâce à des intermédiaires ? Murmurez donc maintenant contre les gardiens de votre salut et de votre dignité, comme Datan, Abiram et Coré contre Moïse et Aaron, libérateurs et docteurs du peuple d'Israël¹²¹. Le roi rivalise, pour vous, avec Moïse ; il lui ressemble par ses difficultés d'élocution¹²² et ses facilités intellectuelles, mais aussi par sa mansuétude, sa probité, sa générosité, sa piété, lui qui a vu à la fois sa sœur Marie¹²³ et ses parents s'insurger contre lui. Votre roi ne subit-il pas la même rivalité de la part des siens ? Aaron représente le cardinal duc, prêtre, gardien attentif du royaume qui travaille toujours pour vous, sans prendre nourriture ni sommeil, quand il est inquiet pour vous. Vous imitez contre lui le murmure des Juifs. Retrouvez, pécheurs, votre cœur. Vous avez déjà compris à cette analyse, même si vous êtes de pierre, que c'est par un mauvais démon qui nourrit l'hérésie, ou par le souffle espagnol, propagateur de la tyrannie, qu'est inspiré celui qui, à la fois, sème des libelles bien connus contre le roi le meilleur et ses prudents ministres, et écoute volontiers et sans indignation. « Ô Galates insensés, qui vous a ensorcelés¹²⁴ ? » Quelle injustice vous a exaspérés ? À qui donc votre roi a-t-il pris un jour son honneur, sa fille, son épouse pour assouvir son propre désir, comme cela se produit ailleurs ? À qui a-t-il pris sa maison, son champ, son bœuf ou

même un quart d'as ? A-t-il laissé ses ministres s'en emparer ? Quand est-il resté assis, oisif, pour vaquer à ses plaisirs, en vous envoyant affronter les périls de la guerre ? Quand a-t-il cessé de veiller au bien de l'État, à la gloire du royaume et à la sauvegarde de la religion ? Écoutez avec quelles louanges et quelle espérance l'Italie chante votre roi, tandis que vous le marquez du fer de l'infamie ! Mais pourquoi ceux qui, parmi vous, sont pieux ne chassent-ils pas ces impies ? Dieu Sabaoth¹²⁵ lui-même y pourvoira.

Notes du traducteur

1. Campanella définit le rôle de Richelieu auprès de Louis XIII en convoquant les figures exemplaires d'Achate, fidèle compagnon d'Énée dans l'épopée virgilienne, et du patriarche Joseph, ministre dévoué de Pharaon (Genèse XLI). Ces références sont reprises et développées dans la suite du discours, aux chapitres II (*supra*, p. 111) et X (*supra*, p. 141-142).

2. Ce texte a été publié en 1951 par Luigi Firpo, qui l'a retrouvé au British Museum (manuscrit 4468 du fonds Harleian). Contrairement au reste de la bibliothèque du chancelier Séguier, le volume qui le contient ne se trouve pas à Paris à la Bibliothèque nationale, mais en Angleterre, après avoir fait partie au XVIII^e siècle de la collection Harley. On ignore s'il s'agit de la version envoyée à Richelieu, qui ne serait pas arrivée à destination, ou d'un exemplaire expressément destiné à Séguier. Il correspondrait à l'opuscule *Pro eodem, contra murmurantes, Carolus Magnus*, cité par Campanella lui-même dans l'index de ses œuvres complètes, les *Instauratarum scientiarum tomi decem* (in *Philosophiae rationalis partes quinque*, Paris, 1638), où il figure juste après un *Dialogus pro rege Gallorum et Cardinale de Richelieu* qui serait à identifier avec notre *Dialogue*. La date de rédaction apparaît explicitement dans le titre ; elle peut cependant être précisée grâce aux événements mentionnés dans le corps du texte : Campanella écrit après la capture de l'archevêque de Trèves (25 mars 1635) et l'intervention armée à visage découvert de la France (19 mai 1635), mais avant la signature de la paix de Prague (30 mai 1635).

3. Cf. II Rois XVII.
4. Après le schisme définitif de 1054 entre l'Église orthodoxe et l'Église catholique romaine, l'Empire byzantin est sans cesse menacé par les Turcs. En 1453, Byzance est prise par les armées de Soliman et l'Empire ottoman s'étend sur le monde grec.
5. Ces deux mots sont en italien et non en latin dans le texte.
6. Matthieu XII, 25.
7. Les Hérules sont un ancien peuple germanique originaire de Scandinavie. En 476, ils s'étaient emparés de Rome, mettant fin à l'empire d'Occident ; vaincus par Théodoric en 493, ils avaient par la suite été chassés d'Italie.
8. Campanella fait ici allusion aux poèmes chevaleresques du cycle carolingien qui connurent une vogue certaine en Italie septentrionale, pendant le Trecento et au début du Quattrocento.
9. L'adjectif « *orolybicus* » (du grec *oros*, « montagne », et *lybicus*, « lybien »), non attesté en latin classique, évoque l'un des exploits d'Hercule en Afrique du Nord : dans le mythe antique, il sépara en effet les deux montagnes de Calpé et Abila, entre la Libye et l'Espagne, créant ainsi les colonnes d'Hercule, qui indiquaient les limites du monde connu (rochers de Gibraltar et de Ceuta). L'argument de la servitude espagnole est repris, avec un effet de variation, au chapitre III (*supra*, p. 113-114).
10. I Timothée I, 15 ; Apocalypse XVII, 14 et XIX, 16.
11. La maison de Valois s'était éteinte avec Henri III en 1589 et la couronne de France était passée à la maison de Bourbon grâce à Henri IV.
12. Le 30 juin 1548, Charles Quint prononça le décret *Interim* et légalisa ainsi l'apostasie dans les territoires impériaux. Cf. *supra*, p. 121.
13. II Rois VII, 3, 8-9 et 12-13 ; III Rois VIII, 19.
14. Pour l'interprétation du Cantique I, 6 par Augustin, cf. *Sermones ad populum* XLVI, 36.
15. Le titre de Roi Très-Chrétien était réservé aux rois de France depuis Clovis ; à partir du règne de François I^{er}, il fut employé dans les actes officiels comme synonyme de roi de France.
16. Jeu sur le surnom pris par Charlemagne, *Carolus Magnus*.
17. Pépin le Bref, fils de Charles Martel, premier roi des Francs (751-768) et père de Charlemagne.
18. Marie de Médicis (1573-1642).
19. Gaston d'Orléans (1608-1660).
20. Campanella reprend ici le contenu du distique qu'il avait rédigé en 1633 en réponse à un autre distique, placardé sur les murs de Rome, qui accusait Louis XIII d'être un nouveau Néron. Il y soulignait que Louis XIII non seulement ne tuait pas des innocents comme Néron mais, dans sa mansuétude, épargnait sa mère et son frère alors qu'ils étaient coupables. Cf. *Dialogue*, *supra*, note 71.
21. Achitofel, après avoir trahi David, devint le conseiller du rebelle Absalon (II Samuel XV). Cf. *supra*, p. 111.

22. Proverbes XX, 28.
23. Interpolation du psaume CXXVI, 1.
24. Richelieu avait commencé sa carrière à la cour dans l'entourage de la reine Marie de Médicis. Apparue à la faveur des États Généraux de 1614, il était devenu par la suite son secrétaire, puis son ministre en 1616. Il resta le conseiller intime de la reine pendant de nombreuses années et obtint grâce à elle, en 1622, la pourpre cardinalice. La « journée des Dupes » (10-11 novembre 1630) marqua la fin du gouvernement de la France par le triumvirat composé de Louis XIII, Marie de Médicis et Richelieu, et se conclut par l'exclusion de la reine mère, reléguée à Compiègne, alors même qu'elle croyait écarter son rival Richelieu.
25. Ecclésiaste VI, 16.
26. L'empereur Justinien trouva en Bélisaire l'un de ses plus fidèles généraux. Cf. *Dialogue*, *supra*, note 38.
27. Cf. Esther III.
28. Cf. Suétone, *Vies des douze Césars*, « Vie de Tibère ». Ces deux personnages sont également évoqués dans le *Dialogue* (*supra*, p. 26) pour illustrer les crimes commis par les conseillers des princes à leur encontre.
29. César Borgia (vers 1476-1507), cardinal et *condottiere*, servit de modèle au Prince de Machiavel (1513). Cf. *Dialogue*, *supra*, note 107.
30. Matthieu VII, 16.
31. Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 18 et note 24, et p. 42-43.
32. En mars 1629, l'armée française avait contraint le duc de Savoie à la paix et les Espagnols à abandonner le siège de Casale. Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 43-44 et note 69, et l'allocution *Au duc de Savoie*, *infra*, p. 169 et 174.
33. Augustin, *Contra Julianum*, I, 103.
34. Pour miner l'autorité héréditaire des grands sur leurs propres terres et s'assurer l'exécution fidèle de la politique royale dans les provinces, Richelieu divisa le royaume en trente districts administratifs, les généralités, et les plaça sous la direction d'un intendant, officier royal issu de la bourgeoisie. Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 47.
35. Allusion au fameux apologue des membres et de l'estomac par Menenius Agrippa à propos de la première sécession de la plèbe de Rome (Tite-Live, *Histoire romaine*, II, 32).
36. Campanella rend l'Espagne responsable de l'assassinat de Henri IV par Ravaillac (14 mai 1610). Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 41 et note 93, et *Discours*, *infra*, p. 168.
37. Après l'abdication de Charles Quint en 1555, son fils, Philippe II d'Espagne, poursuivit la lutte contre la France de Henri II ; pour affaiblir l'autorité du roi, il offrit notamment son soutien au duc Emmanuel-Philibert de Savoie, à l'occasion de la bataille de Saint-Quentin contre Gaspard de Coligny (1557).
38. Sur les conseils de Marie de Médicis alors acquise à l'Espagne, Louis XIII avait épousé la fille de Philippe III, Anne d'Autriche, le 24 novembre 1615. En vingt années de mariage, elle ne lui donna aucun enfant, jusqu'au 5 septembre 1638 où

naquit enfin un héritier, le futur Louis XIV. Campanella, chargé de faire l'horoscope du nouveau-né, composa à cette occasion sa dernière œuvre, l'*Ecloga in portentosam Delphini, orbis christiani summae spei, nativitatem*, en hexamètres latins, où il célébra le Dauphin comme le héros qui réunirait tous les peuples chrétiens en un seul et réaliserait un nouvel âge d'or (*Poesie*, p. 611-666). Sur la stérilité du couple royal, cf. *Dialogue, supra*, p. 17 et note 21.

39. Cf. *Dialogue, supra*, p. 13. Henri, prince de Condé et descendant de la maison de Bourbon (1588-1646), participa à diverses intrigues politiques avant de se ranger aux côtés du roi et de Richelieu. Son cousin Louis, comte de Soissons et de Clermont (1604-1641), n'eut guère d'importance politique.

40. Référence à l'expédition militaire de l'été 1632 au cours de laquelle Gaston avait suivi les armées espagnoles pour envahir la France depuis les Flandres, avant d'abandonner lâchement le champ de bataille.

41. Cf. I Samuel XXIII-XXIV.

42. Cf. *Dialogue, supra*, p. 18 et note 22. Il s'agit de la mort mystérieuse de don Carlos (1545-1568), fils aîné du roi Philippe II, dans la prison où son père l'avait enfermé car il le soupçonnait de collusion avec les rebelles des Flandres.

43. Campanella accuse faussement Philippe IV d'avoir assassiné son frère Charles (1607-1632).

44. Allusion à la réconciliation entre Louis XIII et son frère : après avoir obtenu son pardon en septembre 1634 pour l'expédition menée depuis les Flandres, Gaston vint faire acte de soumission auprès du roi le 21 octobre, à Saint-Germain, et fut chaleureusement accueilli.

45. En décembre 1631, Charles, duc de Lorraine (1604-1675), avait dû signer, sous la menace française, le traité de Vic ; il acceptait de céder la forteresse de Marsal et de chasser de son duché Marie de Médicis et Gaston. Avant de partir, Gaston épousa secrètement la sœur du duc, Marguerite. Charles poursuivit cependant ses manœuvres contre la France ; attaqué par Louis XIII, il dut à nouveau s'incliner lors du traité de Liverdun (juin 1632). Sa déloyauté lui valut, en janvier 1634, d'abdiquer son pouvoir en faveur de son frère, le cardinal François de Lorraine ; désormais le duché était soumis à la France. Cf. *Dialogue, supra*, note 65.

46. Les Bataves désignent le peuple des Pays-Bas.

47. En réalité, Urbain VIII avait concédé au roi d'Espagne, jusqu'au 24 mars 1634, un décime de 600 000 écus sur les bénéfices ecclésiastiques des territoires sujets de sa couronne, afin qu'il vienne au secours de l'empereur dans la guerre contre les protestants. Le pape refusa toujours énergiquement toute intervention antifrançaise.

48. Le garde des sceaux, Michel de Marillac (1563-1632), avait reçu cette haute charge le 1^{er} juin 1626. Il fut destitué et exilé sur la volonté de Richelieu, en novembre 1630, en châtiment de sa participation aux intrigues de la reine Marie. Cf. *Dialogue, supra*, p. 32 et note 72.

49. Henri de Montmorency (1595-1632). Cf. *Dialogue, supra*, p. 50 et note 106.

50. Proverbes XVIII, 2.

51. Allusion au sacre de Charlemagne par le pape Léon III, le jour de Noël 800, à Saint-Pierre de Rome.

52. Le titre de roi des Romains, accordé à l'empereur du Saint Empire romain germanique, est conféré après élection et sacre par le pape. Cette élection incombe aux princes électeurs allemands, et en priorité à ceux de Trèves, Mayence et Cologne. Quant au sacre, il fut progressivement abandonné à partir de Maximilien (1459-1519), sauf pour Charles Quint en 1530.

53. La maison de Habsbourg.

54. Pris à la France en 1521 par les Impériaux, le duché de Milan fut réclamé par François I^{er} en 1535 ; à l'issue de la guerre, Charles Quint le céda à son fils, Philippe II d'Espagne (1540).

55. La ville de Finale fut occupée par les Espagnols en 1602. Pontremoli, conquis par les Milanais en 1339, suivit le sort du duché et resta sujet des Espagnols jusqu'en 1650, où il fut cédé à la Toscane. Orbetello, Port'Ercole et Porto Talamone étaient quant à eux occupés par des troupes espagnoles depuis l'époque de l'annexion de Sienne par Côme I^{er} (1555). Les visées espagnoles sur la ville de Piombino s'étaient révélées depuis 1589, à la faveur de l'assassinat d'Alessandro Appiano. Son jeune fils Jacopo lui succéda et reçut de l'empereur, en 1594, le titre de prince tandis qu'une garnison espagnole s'installait dans le petit État ; à la mort de Jacopo en 1603, le trône passa à sa sœur Isabella, épouse de G. de Mendoza. À Correggio, une garnison espagnole fut établie en 1603, ne laissant aux seigneurs de la ville qu'une autorité fictive. À l'époque du discours, Mirandola était sous la domination d'Alessandro Pico (1567-1637) qui, en 1619, avait obtenu de l'empereur le titre de duc. Les Espagnols avaient par ailleurs établi un fort à Portolongone, en 1603. Les îles Éoliennes enfin ont toujours suivi le destin du royaume de Sicile.

56. La Hongrie.

57. L'armée impériale envoyée en Italie en septembre 1629 comptait 30 000 fantassins et 6 000 cavaliers ; certains soldats avaient été affectés à cette expédition à l'issue de la guerre contre le Danemark (paix de Lubeck). Cf. *Dialogue, supra*, p. 68.

58. Cette allusion, reprise au chapitre VI (*supra*, p. 120), se trouvait déjà presque à l'identique dans le *Dialogue*, où il était dit que « les Français sont d'une piété si insigne envers la sainte Église romaine qu'ils passèrent vingt-deux fois en Italie pour lui porter secours, à chaque fois que les papes en avaient besoin et le leur demandaient : contre les Goths, contre les Lombards, contre les Sarrasins, contre les Normands, contre les Germains et contre d'autres nations » (*supra*, p. 40).

59. Christian IV de Danemark (1577-1648), venu en Allemagne au secours des protestants, avait été battu par Tilly et Wallenstein ; après la paix de Lubeck en 1629, il disparut de la lutte. Par la suite, Wallenstein fut assassiné par le parti catholique (25 février 1634). Cf. *Dialogue, supra*, p. 58 et 68, et *Aphorismes, supra*, note 25.

60. Allusion à l'insolente protestation de Philippe IV, que le cardinal espagnol Gaspare Borghia lut à l'occasion du consistoire sacré du 8 mars 1632. Cf. *Aphorismes, supra*,

note 38. Au mois d'avril, les représentants du peuple romain, réunis sur le Capitole, supplièrent le pape de ne pas offrir à des princes étrangers le trésor que Sixte V avait amassé au Castel Sant'Angelo et qui était destiné à la défense de la Ville.

61. Tommaso de Vio (1469-1534), originaire de Gaète (d'où son surnom de Caiétan), général des dominicains et cardinal depuis 1517, combattit Luther lors de sa comparution devant la diète impériale d'Augsbourg.

62. En Bohême, Jean Hus fut le partisan d'une profonde réforme de l'Église catholique. Accusé par Rome, il fut condamné lors du concile de Constance (1414) et mis à mort en 1415, sur l'ordre de l'empereur Sigismond. Jérôme de Prague, sectateur fidèle de Hus, périt l'année suivante, à Constance, sur le bûcher.

63. Cf. *supra*, note 12 sur le décret *Interim*.

64. Giovan Pietro Carafa (1476-1559), élu pape le 23 mai 1555 sous le nom de Paul IV, combattit âprement la politique de l'Espagne et des Habsbourg. Le 20 juin 1556, il déclara à l'émissaire vénitien Bernardo Navagero qu'il était prêt à déclarer l'empereur déchu.

65. Cette évocation du sac de Rome de 1527 s'achève avec une référence biblique à l'assassinat d'Urie dont David convoitait l'épouse Bethsabée (II Rois XI).

66. L'hommage des Rois Très-Christiens au pape sera de nouveau évoqué au chapitre VIII (*supra*, p. 130-131).

67. Clément VII, réfugié dans le Castel Sant'Angelo au début de mai 1527, ne fut libéré que le 6 décembre.

68. Au cours de l'année 1635, Campanella composa un texte latin intitulé *Comparsa regia* (identifié avec le traité *Utrum imperium romanum hoc tempore mutari debeat, et possit, et a quo* de l'index des œuvres campanelliennes établi en 1638). Il s'agit d'un appel du roi de France au pape pour qu'il désigne *motu proprio* le roi des Romains et fasse passer cette dignité, pour cause de tyrannie et d'hérésie, de la maison d'Autriche à une autre. Campanella participe ainsi au débat sur la *translatio imperii*, ravivé au milieu du XVI^e siècle par l'historien luthérien Mathias Flaccus Illyricus qui nia tout pouvoir au pape concernant l'Empire. Bellarmin y répondit en 1589 par le *De translatione imperii* qui exaltait les prérogatives du pape. La *Comparsa regia* est aujourd'hui publiée dans la *Monarchie de France* (p. 512-573).

69. Sur Philipp Christoph von Sötern, archevêque de Trèves, cf. *Aphorismes, supra*, note 26. On déduit du passage suivant que Campanella écrivit les *Documenta ad Gallorum nationem* après le 19 mai 1635, date de l'intervention armée à visage découvert de la France.

70. Le cardinal espagnol désigné ici est Ferdinand d'Autriche (1609-1641), troisième fils de Philippe III qui, depuis 1634, gouvernait les Pays-Bas.

71. Le texte latin donne ici le nom de l'antique Populonia, qui correspond à l'actuelle ville de Piombino. Cf. *supra*, note 55.

72. Pour cet épisode, se reporter à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine (*Vie de saint Paul*).

73. Cf. l'allusion à la prise de La Rochelle, *supra*, chap. III, p. 112 et note 31.

74. La France venait de s'allier avec les Hollandais et les Suédois, de tradition protestante.

75. Cf. II Rois XXV.

76. Souvenir d'un vers de Pétrarque, *Canzoniere*, IV, 4, 2 : *Poco vedete e parvi veder molto*.

77. Psaumes XCIII, 8.

78. Matthieu V, 40.

79. Au début de l'année 1632, quelques cardinaux espagnols avaient demandé à Urbain VIII d'excommunier le roi de France pour sa politique anti-impériale ; le refus du pape provoqua la vive protestation du cardinal Borgia, déjà mentionnée (cf. *supra*, note 60, et *Aphorismes*, *supra*, note 38).

80. Au début du pontificat d'Urbain VIII, l'État pontifical ne possédait plus aucune organisation militaire. Le pape engagea donc de grandes dépenses pour moderniser les fortifications du Castel Sant'Angelo, fortifier le Quirinal et le Janicule, et renforcer la défense de Bologne, Lorette, Ancône, Senigalia, Pesaro, Cività Vecchia ; il fit également ériger à Castelfranco le fort Urbano. Par ailleurs, il agrandit la fabrique d'armes de Tivoli et fit entreposer, dans une salle située sous la Bibliothèque vaticane, l'armement complet de 28 000 soldats.

81. Resté sans héritier mâle, le duc d'Urbino, Francesco Maria della Rovere (1548-1631), négocia avec le Saint-Siège la cession de son État. En décembre 1624, il se retira du pouvoir et fut remplacé par un gouverneur pontifical. À sa mort, le 28 avril 1631, l'annexion était déjà achevée.

82. Urbain VIII assura à son neveu Taddeo Barberini d'immenses faveurs. En avril 1621, il lui fit attribuer la charge de préfet de la Ville quand s'éteignit la famille della Rovere qui en détenait l'investiture héréditaire, et déclencha ainsi de violentes disputes. Au début de 1633, pour apaiser les relations avec l'Espagne, le pape demanda le rappel de Rome du cardinal Borgia qui l'avait offensé et, pour son neveu, l'investiture du principat de Salerne, le titre de grand d'Espagne et la Toison d'or (en mai 1634, l'Espagne promit son accord, mais par la suite, la tentative échoua). Taddeo Barberini mourut à Paris le 24 novembre 1647. Campanella s'éloigne volontairement ici de la vérité historique pour faire l'éloge du pape.

83. Virgile, *Énéide*, II, 49.

84. Désigne une région proche de Bologne, dans l'actuelle Émilie-Romagne. En 774, Charlemagne, contraint par le pape Hadrien I^{er}, l'avait cédée à Rome, avec la Romagne.

85. Cf. *supra*, note 55.

86. Au printemps 1633, en prévision de la valorisation et de l'exploitation des marais Pontins, Urbain VIII avait conclu un accord avec des représentants d'une compagnie de catholiques hollandais pour faire venir, par voie maritime, cinq cents familles d'agriculteurs flamands dans diverses villes côtières, notamment à Nettuno, Corneto et Ostie. L'initiative n'eut pas de suite.

87. Épître aux Hébreux VII, 11.

88. Psaumes CIX, 4 ; Apocalypse I, 6.
89. Psaumes LXXI, 11 ; Isaïe XLIX, 23.
90. Cf. *supra*, note 66 sur l'hommage des Rois Très-Christiens au pape.
91. Isaïe LXI, 5-6 ; Psaumes CXXXVIII, 17.
92. Isaïe LX, 12.
93. Il s'agit du *De consideratione ad Eugenium tertium* de Bernard de Clairvaux (1149).
94. Sedulius, *Hymnus*, 31-32 : *Non eripit mortalia / Qui regna dat coelestia*.
95. II Corinthiens X, 8 et XIII, 8.
96. Cicéron, *De divinatione*, II, 57.
97. Habile allusion à l'éphémère faveur dont jouit Campanella auprès d'Urbain VIII.
98. Richelieu déclare la guerre à l'Espagne le 19 mai 1635 pour porter secours à l'archevêque de Trèves, Philipp Christoph von Sötern. Cf. *Aphorismes*, *supra*, note 26.
99. Pour le récit de l'installation des Juifs en Égypte auprès du patriarche Joseph, voir Genèse XLV-XLVII.
100. À l'époque du traité, l'élevage du ver à soie constituait l'une des principales ressources de l'agriculture calabraise. Campanella y a souvent fait allusion dans ses ouvrages de jeunesse (*Atheismus triumphatus*, *Senso delle cose*, *Aforismi politici*, *Medicinalium*).
101. La transhumance des troupeaux était une ressource importante du fisc dans la région des Pouilles. En 1447, Alphonse d'Aragon créa la Douane royale des troupeaux, *Dogana menae pecudum Apuliae* ou *Regia dogana delle pecore*, qui fut installée en 1468 à Foggia et s'occupait de la perception des impôts (droit de vaine pâture notamment). Dans le texte latin, le mot « *dohana* », inconnu de la langue classique, est une latinisation induite de la forme ancienne *doana* qui a donné naissance au terme italien *dogana*.
102. Largement endetté auprès des banquiers génois, le roi d'Espagne avait fini par leur céder à titre de remboursement de nombreuses gabelles de la région de Naples, gabelles qu'ils prélevaient avec rigueur.
103. Le missionnaire espagnol Bartolomé de Las Casas (1474-1566), évêque de Chiapa au Mexique, défendit constamment les indigènes contre les excès des *conquistadores*. En 1552, il fit paraître à Séville son célèbre ouvrage intitulé *Brevissima relacion de la destruycion de las Indias*, qui fut largement diffusé et traduit dans toute l'Europe, moins pour sa critique du colonialisme que pour la mise en accusation de l'impérialisme espagnol.
104. Le Milanais Girolamo Benzoni (1519- ?) est l'auteur d'une célèbre *Historia del Mundo Novo* (Venise, 1565), qu'il fit paraître après un long séjour en Amérique (1541-1555).
105. Ces personnages ont déjà été cités dans les *Aphorismes*, *supra*, note 6.
106. Après avoir vu ses frères arrêtés et jugés par Ferdinand et Isabelle la Catholique, Christophe Colomb (1451-1506) mourut à Valladolid, privé de tous ses privilèges.

107. Allusion autobiographique à la fuite de Campanella en France le 21 octobre 1634, aidé par l'ambassadeur de France à Rome François de Noailles, et à l'accueil favorable qu'il y reçut de la part de Richelieu et de Louis XIII.

108. Ces exemples antiques de dévouement à la patrie sont pour l'essentiel empruntés à l'*Histoire romaine* de Tite-Live. Pour l'offrande des Romains et des Romaines, voir le livre XXVI, chapitre 36 ; pour le sacrifice du fils de Torquatus, voir le livre VIII, chapitre 7 ; pour l'exécution des fils de Brutus, voir le livre II, chapitre 5 ; pour le sacrifice des Décus, voir le livre X, chapitre 28 ; pour le sacrifice des Curtius, voir le livre VII, chapitre 6. Enfin, pour l'offrande de leurs cheveux par les femmes carthagoises, il faut se reporter à Florus, *Epitome*, livre I, chapitre 31 (la troisième guerre punique).

109. Cf. Augustin, *Enarratio in Psalmum*, CXXIV, 7, et Basile, *Sermo de imperio et potestate*.

110. Écartée du pouvoir après l'assassinat de son favori Concini sur ordre de Louis XIII (24 avril 1617) et confinée à Blois, Marie de Médicis s'enfuit deux ans après. Elle obtint de son fils le gouvernement de l'Anjou, mais ne s'en servit que pour réunir autour d'elle les mécontents et prendre les armes contre le roi. Louis XIII la vainquit facilement aux Ponts-de-Cé en août 1620 ; Richelieu s'empessa alors de les réconcilier.

111. Allusion au récit de la vie de Cyrus dans les *Histoires* d'Hérodote. Le roi de Médie, Astyage, vit en songe que son petit-fils devait le renverser et s'emparer du pouvoir ; aussi demanda-t-il l'exécution de Cyrus. Confié à un berger pour qu'il l'abandonne dans la montagne, l'enfant fut cependant sauvé et obtint le trône de Perse grâce à sa mère Mandane.

112. Cf. Genèse XXXVII et XLII-XLV.

113. Allusion au *Dialogue*, *supra*, p. 29-60.

114. Campanella rappelle brièvement dans cette phrase les arguments attribués au Français dans le *Dialogue* (*supra*, p. 29-35), qui reprenaient eux-mêmes les accusations de Gaston d'Orléans figurant dans une lettre au roi écrite de Nancy le 10 mai 1631.

115. Les trois arguments traités sont l'exil de la reine, la condamnation à mort de Montmorency et l'usurpation de la Lorraine.

116. Roi de Léon depuis 1065, Alphonse VI succéda en 1073 à son frère Sancho, mort au siège de Zamora, et prit la tête du royaume de Castille.

117. Sur Alvaro de Luna (1388-1453), cf. *Dialogue*, *supra*, note 47.

118. Psaumes C, 8.

119. Contraint d'abandonner la Lorraine après le traité de Vic (1631), Gaston d'Orléans épousa secrètement la sœur du duc de Lorraine, Marguerite, le 2 janvier 1632. Ce mariage fut désapprouvé par le roi et déclaré nul par l'édit royal du 5 septembre 1634. Il ne fut reconnu qu'en 1643 et fut à nouveau célébré à Meudon le 26 mai. Entre 1645 et 1652, Marguerite de Lorraine mit au monde cinq fils. Cf. *supra*, note 45.

120. Charles de Lorraine (1559-1608), après la mort de Henri de Lorraine, duc de Guise, et du cardinal Louis de Guise-Lorraine à Blois en 1588, soutint la candidature au trône de Charles de Lorraine, duc de Guise (1571-1640), auquel on avait laissé espérer un mariage avec la fille de Philippe II d'Espagne, Isabelle.

121. Pour le récit de la révolte de Coré, Datan et Abiram, cf. Nombres XVI.

122. Louis XIII était bègue. Sur les difficultés d'élocution de Moïse, cf. Exode IV, 10.

123. Louis XIII avait une sœur prénommée Henriette-Marie, qui devint reine d'Angleterre le 11 mai 1625 par son mariage avec Charles I^{er}. Mais il s'agit plutôt d'une identification entre Louis XIII et Moïse, à propos duquel Campanella évoquait déjà dans le *Dialogue* la jalousie de sa sœur Marie : « Il fut envié par son frère Aaron et sa sœur Marie qui disaient : *Numquid per Moysen solum locutus est : Domine, nonne et nobis similiter locutus est ?* (cf. *Dialogue, supra*, p. 24 et note 41).

124. Galates III, 1.

125. *Sabaoth* désigne en hébreu les armées ; ce mot vient souvent préciser le nom de Dieu dans l'Ancien Testament.

*Discours politiques
en faveur du siècle présent¹*

Ces Ultimi discorsi politici, vibrantes allocutions adressées par Tommaso Campanella à la république de Gênes, au duc de Savoie et au grand-duc de Toscane (trois autres allocutions, aujourd'hui perdues, étaient adressées aux Provinces-Unies, à Venise et au souverain pontife), font partie de la série d'écrits qu'il a rédigés durant son séjour parisien en faveur de la monarchie française. Elles datent cependant de 1636, et s'inscrivent dans un contexte historique sensiblement différent de celui de l'année précédente. Après la déclaration de guerre à l'Espagne en 1635 et les premières victoires, la France connaît une série de défaites dont la plus marquante – l'occupation par les troupes hispano-impériales, en août 1636, de la ville de Corbie, à quelques kilomètres d'Amiens – donnera à 1636 son nom d'« année de Corbie ».

Campanella tente donc, en cette année cruciale, de convaincre trois importants États de la péninsule italienne de secouer le joug de la tyrannie espagnole et de prendre ouvertement le parti de la France. Ce n'est pas la première fois qu'il fait ainsi œuvre de persuasion auprès de ses concitoyens (citons notamment les Discorsi ai principi d'Italia de 1607, en faveur de l'Espagne, dont les présents Discours politiques constituent une palinodie). Mais la spécificité de ce texte est que Campanella s'adresse directement et individuellement aux princes ou aux gouvernants des États cités, adaptant son discours à l'histoire et aux caractéristiques de chacun d'entre eux. Le style est par conséquent plus proche de la langue orale et souvent enflammé, aussi bien pour exhorter les États italiens à changer de politique que pour leur reprocher leur lâcheté ou leur aveuglement. Campanella renoue ici avec sa vocation de prédicateur, qui ne l'a jamais abandonné bien qu'il ait été très tôt privé de chaire, mais qui a dû, pour pouvoir s'exprimer, se plier à de lourdes contraintes extérieures.

Nombreux sont les animaux qui, comme l'homme, luttent jusqu'à la mort contre ceux qui veulent leur prendre leurs biens et leur honneur ; mais toi, Gênes, tu es et te montres plus vile que les bêtes en adulant l'Espagne, qui t'a pris ces deux choses et tout ce qui va avec. Rappelle-toi combien de pays tu as possédés, lorsque tu naviguais pour ton propre compte vers le Levant et le Nord. Tu fus la suzeraine de Saint-Jean d'Acre, de Ptolémaïs, de Gaza, d'Ashkelon et d'autres peuples encore en Syrie et en Égypte, et tu possédais un grand nombre d'îles dans l'archipel, et la mer Noire presque en entier ; c'est là que se trouve Caffa², ta colonie, aujourd'hui encore mi-barbare et mi-génoise, elle qui dit des Génois qu'ils sont ses pères et ses libérateurs. Rappelle-toi que tu as vaincu le roi de Naples avec toute sa flotte, et que tu l'as fait prisonnier près de Gaète³, et que c'est toi qui as mis en déroute la flotte pisane, composée de cinquante navires, et défait cette république ; ce fut ensuite au tour de Venise de tomber entre tes griffes⁴. Tu as même vaincu l'empire de Constantinople, que tu as assujéti, et à présent tu en es réduite à ne posséder que ta Ligurie et l'île de Corse ! Tu n'as perdu ta gloire et ta splendeur que parce que tu es devenue, de ta propre volonté, l'esclave des Espagnols, trompée par les faux gains qu'ils t'offrent dans leurs royaumes, particulièrement à Naples et en Sicile. Tu oublies de considérer que tu perds ainsi ton honneur et ta réputation passée, et jusqu'au profit que tu prétends tirer des Espagnols, puisque les Génois sont devenus les exacteurs des Espagnols et sont obligés de leur remettre tout ce qu'ils gagnent, et davantage encore, soit par la force, soit sous l'apparence d'un prêt. À tel point que le roi d'Espagne doit aujourd'hui à Gênes presque quatre-vingt-quatre millions d'écus en or, qu'il ne lui rendra jamais ; mais les Génois, pour ne pas perdre cette somme, en prêtent d'autres encore, perdant perpétuellement et étant éternellement trompés :

*Sic vos non vobis vellera fertis oves*⁵.

De plus, afin que tu puisses toucher les intérêts de tous ces crédits, le roi d'Espagne te donne pour proie ses vassaux. Si bien que dans le royaume de Naples, les Génois sont désormais haïs comme avides, injustes et usuriers plus encore que les juifs, et détestés en tout comme si c'étaient eux qui avaient enseigné à l'Espagne à dépouiller vassaux et pays, et à les dévorer. Ils sont ainsi source perpétuelle de profit pour l'Espagne en même temps qu'infamie perpétuelle et manquement à eux-mêmes ; et quand il plaira à l'Espagne, elle les privera des fiefs qu'elle leur a vendus, de même qu'elle les prive souvent des trésors qu'ils ont amassés pour faire face à toute nécessité éventuelle. Elle a du reste nié il y a peu avoir envers eux une dette de quinze millions :

*Sic vos non vobis mellificatis apes*⁶.

Vous savez combien d'entre vous elle a dépouillés, jusqu'à les laisser en chemise : ce Grimaldi⁷, qui fut fait prince de Salerne et appelé « le Monarque » en échange d'une somme énorme, puis forcé à prêter d'autres millions à l'Espagne, et qui après avoir perdu tout ce qu'il avait, mourut de faim ; ou encore le marquis de Diano⁸, dépouillé de tout, qui mendiait son pain quotidien chez les moines de Saint-Martin à Naples. Les autres exemples sont par trop connus ; la façon dont Gian Andrea Doria⁹ fut renvoyé et appauvri, pour n'en citer qu'un. Et prendre l'argent des banques est pour les Espagnols chose courante. Si bien que cette phrase semble avoir été écrite pour vous :

*Sic vos non vobis nidificatis aves*¹⁰.

Pour faire taire les Génois, l'Espagne leur donne ses vassaux pour proie et leur permet de percevoir des impôts nouveaux. Elle les condamne ainsi à la malédiction perpétuelle, et en définitive à la perte de leur liberté et de la vie ; comme le fit César Borgia l'Espagnol quand, pour devenir roi de Romagne, il en détruisit le peuple et les grands par l'intermédiaire d'Orco di Cesena, et livra ensuite celui-ci à la rage de ses vassaux ; en tuant Orco, il détourna sur lui, simple instrument, leur haine pour sa propre personne, cause principale de leurs maux¹¹. Les

Espagnols ont ainsi forgé le proverbe selon lequel les Génois sont des Maures blancs et la ruine des États où ils mettent les pieds ; et ils dirent au roi lors d'une audience, avec des moqueries mordantes et en toute ingratitude, qu'il lui suffisait d'envoyer quelques Génois percevoir les gabelles du Grand Turc, s'il voulait l'appauvrir et le vaincre rapidement. Voyez, Génois, quelle estime ils ont de vous et quels honneurs ils vous rendent, alors que vous les nourrissez et que vous leur avez donné en sus le Nouveau Monde. Il est donc évident que depuis que vous êtes les exacteurs de l'Espagne, votre république est affaiblie et appauvrie politiquement ainsi qu'en armées, navires et vassaux. Alors qu'auparavant vous faisiez commerce partout, avec succès, et que vous aviez presque soixante-dix galères, et un plus grand nombre encore de navires et de galions, vous en avez à présent huit à peine, employées qui plus est au service de l'Espagne. Et, ce qui est pire encore, vous ne pouvez dire la vérité au Sénat si elle ne correspond pas à ce que veut l'Espagne, car vos fiefs et vos négoces étant dans les royaumes d'Espagne, chacun a peur, pour lui-même ou pour ses amis, de dire quelque chose qui déplaît à ce pays.

Selon ce que dit Caton dans Salluste, cinq éléments ont fait la grandeur de la République romaine : *publicae opes, privata paupertas, foris justum Imperium, intus in dicendo animus liber, neque cupiditati, neque formidini obnoxius*¹². De ces cinq éléments, vous, à cause des pratiques de l'Espagne, vous n'en avez aucun, et c'est même tout le contraire, puisque votre république est pauvre, que vos citoyens sont riches, que vous n'avez pas d'empire, juste ou injuste, hors de vos frontières (si ce n'est en Corse) et que vous n'avez aucune liberté de délibérer, surtout quand il s'agit de l'Espagne : l'honneur passé et l'essence de votre république sont donc perdus. Et les Espagnols vous donnent des ordres encore bien plus que si vous étiez leurs vassaux ; quand ils viennent à Gênes, ils veulent avoir la première place et vous traitent comme s'ils étaient les maîtres. Cela, même les aveugles le voient, puisque quand vous « prêtez » (pour ne pas employer le lexique de la

servitude) à l'Espagne les galères de la république ou de citoyens privés et que vous allez la servir en personne, ce n'est pas vous, propriétaires et capitaines, qui commandez sur vos galères, mais des capitaines espagnols, plébéiens pauvres et incompetents, alors que vous êtes plus sages, plus riches et plus nobles qu'eux. C'est donc comme des maîtres à leurs esclaves, et non par respect, que les autres princes vous laissent le commandement sur les galères que vous leur avez prêtées. Après quoi, le marquis de Santa Croce¹³ a ordonné que vos galères cèdent la place à celles de Malte. Les Espagnols vous traitent donc en vassaux sur mer comme sur terre. Il est vrai que vous leur avez opposé une certaine résistance et qu'ils en ont été désarçonnés, ce qui montre bien qu'ils ne vous dominent que parce que, aveuglés par la soif du gain comme les chevaux, vous ne voulez pas connaître votre force.

Je vous dis, en outre, que c'est de votre plein gré que vous avez perdu vos biens, comme ces galériens qui se réengagent volontairement à la fin de leur peine¹⁴, ne connaissant pas la valeur de la liberté, et se revendent plusieurs fois à la galère, jusqu'à leur mort. Si vous étiez capable de voir que l'Espagne a plus besoin de vous que vous n'en avez d'elle, vous seriez rapidement maîtres de vos biens et des siens. Il y a peu, le duc de Savoie vous fit la guerre pour vous réduire en esclavage¹⁵, et vous, par une guerre juste et de pieuses armes, vous lui prîtes Oneglia, Ormea, Garessio, etc. ; mais le roi d'Espagne ensuite, se conduisant en maître et non en arbitre, non seulement vous fit rendre ce qui avait été pris justement à l'injuste agresseur de votre liberté et de votre honneur, mais vous fit également payer les frais engagés. S'agit-il là d'arbitraire ou de seigneurie ? Et il fera toujours pire, pour vous ôter tout pouvoir de conserver votre liberté, et pour que nous ne sachions pas que vous êtes plus à même que l'Espagne de conserver son empire, et de récupérer ce qu'elle y possède. Regardez les Suisses, libres, qui ne laissent les armées autrichiennes et espagnoles traverser leur pays qu'en échange d'une somme déterminée par soldat. Alors que le territoire de Gênes, elles le traversent chaque jour

comme si elle était leur vassale, pour leur plus grand profit, en piétinant votre répugnance ; vous qui, si vous le leur refusiez un jour, signeriez la perte de leur monarchie. Mais vous n'osez pas, de même que le cheval, habitué à obéir pour un peu d'avoine, n'ose se rebeller contre son maître, ignorant qu'il est celui qui porte le plus. Voilà ce que je suis venu vous annoncer moi aussi, avant que vous ne perdiez le reste de votre république. Vous savez par quelle ruse, grâce à l'ordre de la Toison d'or, les Espagnols ont occupé Monaco¹⁶ qui appartenait à l'un de vos concitoyens, ainsi que la forteresse et le port qui sont à l'entrée du territoire de Gênes¹⁷ ; et maintenant, en plus de tout cela, ils leur font payer les soldats qu'ils y ont envoyés comme bourreaux et instruments de répression ! Vous savez que dans votre État ils tiennent Finale Ligure et toutes les autres forteresses que possèdent vos ports, comme ils l'ont fait en Toscane ; et que pour ne pas susciter leur jalousie, il faut garder le port de Savone encombré et hors d'usage. Vous savez qu'ils vous ont obligés à céder au duc de Savoie ce que vous lui aviez pris par une juste guerre ; et de combien d'argent ils vous escroquent pour le moindre de leurs besoins. Pourquoi donc avez-vous si lâchement trahi votre honneur et mis vos fortunes entre les mains des Espagnols ? Où est donc votre valeur passée ? Seul Giorgio Centurione¹⁸, votre grand concitoyen, refusa le commerce et les baronnies que lui offraient les Espagnols, y voyant la fornication de la république avec le roi d'Espagne ; et il vous prévint toute sa vie des dommages que vous encouriez, et vous prédit jusqu'à l'esclavage.

L'Italie se réjouit que vous ayez désormais pris conscience de ces méfaits – sans grand effet cependant – et que votre sénat ait promulgué plusieurs lois pour échapper à l'esclavage que voulaient vous imposer les Espagnols. Mais vous n'êtes pas décidés à vous en débarrasser complètement. Il faut avoir une vision des choses bien plus ample, et au cas où vous ne sauriez pas comment y parvenir, je vous l'indiquerai.

Gênes nourrit la monarchie espagnole et autrichienne. Par l'argent qu'elle lui prête en cas de besoin, venant alors à son

secours, tout d'abord ; et si elle refuse de le lui donner, l'Espagne prend par la force celui qui s'est accumulé dans les banques et les changes ; et elle vous vend des vassaux en guise de récompense, et vous roule à nouveau. En second lieu, Gênes donne son unité au corps de la monarchie espagnole, qui a de nombreux membres mais pas de buste : le royaume de Naples est relié à celui d'Espagne et à l'État de Milan, complètement disjoints, grâce au corps de Gênes, qui fait passer de l'un à l'autre soldats, vivres, armées et secours. L'Empire autrichien, devenu propriété des Espagnols, est par conséquent relié à l'Italie et à l'Espagne grâce à Gênes, bien qu'il soit facile de supprimer ce second lien en prenant la Valteline. Or, si Gênes empêchait cette communication et ce passage, la monarchie serait défaite, une fois ce trait d'union perdu. Pourquoi donc, ô Génois, avez-vous peur des Espagnols, alors qu'ils disent avoir encore plus peur de vous ? Vous répondez : « Notre pays est stérile, et si l'Espagne nous enlevait nos fiefs de Naples et de Sicile et notre commerce, comment vivrions-nous ? » Certes, mais vous ôteriez alors aussitôt la vie à ce corps, en le privant de son unité et de son alimentation. La France peut vous donner du pain et du vin, car elle en produit assez pour vous et pour l'Espagne, vous le savez ; et vos galères et galions, associés à ceux des Français, peuvent en quinze jours prendre le royaume de Naples, ce qui vous garantira vos fiefs et votre commerce, aujourd'hui incertains, ainsi que la liberté et les quatre-vingt-quatre millions que l'Espagne vous doit, que vous désespérez de récupérer. Je ne prétends pas que le royaume de Naples appartiendra à la France ou à quelqu'un d'autre, mais au pape, père commun et seigneur pacifique, qui vous garantira ce que vous possédez et ce que l'on vous doit. Et soyez sûrs que Venise sera de votre côté, elle qui a honte de voir l'Italie esclave de l'Espagne en courant elle aussi ce danger, et d'être privée des émoluments que lui apportait le royaume de Naples. Elle se voit en outre sur le point d'être croquée par les Autrichiens dans le Frioul et en Istrie, où ils tiennent déjà Trieste, véritable mors dans la bouche de Venise et épine dans sa chair. Car à peine vaincront-ils, leur

première bouchée sera pour Venise et pour Gênes, qui constituent la substance de leur monarchie ; la victime suivante, une fois la chose devenue plus aisée, sera Rome, dont ils veulent l'autorité et le nom glorieux. Mais il suffit au roi de France d'enlever aux Espagnols la force de l'Italie, et qu'Avignon soit restituée à la France ; et que le pape jouisse de Naples, au bénéfice de tous, et chaque prince de ce qui lui appartient. Ne songez-vous pas que le grand-duc de Toscane est lui aussi emprisonné comme une colombe entre les ongles griffus de l'Espagne à Piombino, au mont Argentario, dans les ports d'Ercole, de Talamone et de Longone¹⁹, comme vous l'êtes à Monaco, à Finale Ligure et à Pontremoli, et qu'il lui donne en plus des soldats en tribut ? et que, si vous acceptez de faire alliance avec lui, il s'en libérera en même temps que vous ? Voyez comment la papauté, qui représente la gloire de la chrétienté et surtout de l'Italie, la sécurité des princes et l'unité de la foi contre les ennemis communs, est opprimée et mise à sac, revendue et avilie par les Espagnols. Je n'évoque même pas les cas de Mantoue et de Parme. L'assurance de vaincre dépend entièrement de Gênes, de même que la gloire, la richesse et le pouvoir ; personne n'ose faire alliance avec les autres princes contre les Espagnols, car si les princes italiens n'ont pas Gênes à leurs côtés, ils ne sont pas sûrs d'eux. C'est pourquoi la Savoie et la France, voulant déclarer la guerre à l'Espagne, n'osèrent pas le faire avant de lui avoir pris Gênes, de gré ou de force, en 1625. Vous êtes donc haïs de tous à cause de ces Espagnols, et condamnés à l'extermination, victimes de l'Espagne, tant que vous resterez éloignés des autres. Et tous se rappellent, ô Gênes, la fois où tu fis passer quarante mille Turcs d'Asie en Europe en échange de quarante mille sequins, pour le plus grand malheur de la chrétienté²⁰ ; c'est à cause de cela que tu perdis la mer Noire, Caffa, Chio²¹ et tant d'autres possessions ; et que la chrétienté perdit l'empire de Constantinople, la Grèce, la Bosnie, la Dalmatie et la Hongrie.

Prends donc garde que les princes italiens, en colère contre toi, qui es le soutien fatal de leur ennemi commun, ne fassent

alliance avec la France et la Savoie pour te défaire. Si tu le veux, au contraire, rassemble au même endroit tous tes citoyens et vassaux partis servir l'Espagne, et celle-ci se retrouvera désarmée. Coupe la communication entre Naples, Milan et l'Espagne, et celle-ci se retrouvera privée d'âme, de sang et de corps. Bannis tous tes citoyens qui ont un fief dans le royaume de Naples s'ils choisissent de combattre aux côtés de l'Espagne, et celle-ci en sortira méfiante, abasourdie, découragée ; tu vaincras alors immédiatement, en faisant ton apparition avec tes galères et celles de tes amis dans les ports du royaume de Naples. Ce royaume a 2 700 vassaux, parmi lesquels presque 1 200 dépendent des Génois et ont des châteaux et des places fortes, *etiam* sur les côtes. Il produit cinq millions en or, sur lesquels le roi ne prélève qu'un million quatre cent mille ; le reste est prélevé par les Génois en guise d'intérêts sur ce que l'Espagne leur doit. Cet argent leur est souvent enlevé par la force ; et l'Espagne leur attribue de nouvelles gabelles et de nouveaux droits de douane et impôts, extrêmement difficiles à percevoir et injustes. Les habitants du royaume de Naples vivent ainsi dans la crainte que l'Espagne ne leur prenne tout ce qu'ils ont et tout ce à quoi ils prétendent, puisqu'il arrive très fréquemment que sous des prétextes variés, en paiement d'intérêts ou pour des délits minimes, *etiam* fictifs, elle les dépouille de leur argent. Lorsqu'ils verront les galères de Gênes et de la Ligue s'approcher des côtes, il est certain qu'ils prendront aussitôt les armes à vos côtés contre les Espagnols, et qu'ils vous faciliteront la tâche de libérer ce royaume, pour leur plus grand bien et pour celui du pape et de tous les chrétiens. Le royaume de Naples a aujourd'hui trois millions d'habitants à peine, car les Espagnols ont dévoré le reste des huit millions qu'il comptait auparavant ; étant eux-mêmes peu nombreux, en effet, ils ne veulent pas que leurs vassaux croissent, comme le disait Pharaon à propos des Hébreux²². Les Espagnols du royaume, en outre, ne sont même pas trois mille, tandis que les Génois sont plus de quatre mille dans le royaume et détiennent à la fois les places fortes et l'argent, puisque toutes

les gabelles, les impôts et les tributs sont entre leurs mains, même s'ils triment en définitive pour l'Espagne :

*Sic vos non vobis fertis aratra boves*²³.

Ils dévoreront donc sans aucun doute, avec un peu d'aide extérieure, les timides Espagnols, conscients du mal que ceux-ci leur ont fait. Songe à ce qu'il en serait avec l'aide du pape, de Venise, de la France et de tous les petits royaumes qui se vendraient au diable pour pouvoir échapper à cette tyrannie, au point qu'ils vont souvent jusqu'à faire alliance avec la Turquie ! Tous ces États attendent votre *placet*, ô généreux Génois, c'est pour cette raison qu'ils ne découvrent pas leur jeu : et il en est de même de vos concitoyens, barons dans le royaume dont nous avons parlé. Agissez donc, pour l'honneur, pour la patrie, pour la richesse, pour l'Italie, pour la foi, pour le Christ, et vous serez glorieux *in coelo et in terra* ; ou vous serez perpétuellement blâmés et exécrés par toutes les nations, lesquelles finiront par s'unir contre vous, de même qu'aujourd'hui elles sont toutes à votre service, vous priant d'être prudents et pieux envers vous-mêmes et envers les autres, et vous donnant le titre de libérateurs et de gloire de la patrie italienne et des nations opprimées : *Consurge, consurge, solve vincula colli tui, captiva filia Sion*²⁴.

AU DUC DE SAVOIE, 1636

De nombreux siècles ont passé depuis que Beltram, de la maison royale, ducale et impériale de Saxe, mandaté par le roi d'Arles, a donné naissance à la maison et au gouvernement des Savoie en purgeant le pays des brigands de la vallée de la Maurienne ; sa descendance crût sans discontinuer, jusqu'à approcher de la splendeur royale²⁵. Elle allait l'atteindre à l'époque de ton père Charles-Emmanuel, lorsque celui-ci épousa Catherine d'Autriche, fille de Philippe II roi d'Espagne²⁶, si le roi en question avait respecté la parole donnée à sa fille quand, celle-ci se plaignant d'avoir été mariée à un duc et non à un roi, il lui répondit que

ce duc valait autant qu'un roi et qu'il l'élèverait bientôt à ce titre. La chose semblait certaine, d'autant plus que Philippe II promettait de donner au duc, en guise de dot, soit les Flandres soit l'État de Milan, qui vaut autant qu'un royaume, et qu'en ajoutant ces possessions au Piémont et à la Savoie, le duc aurait devancé beaucoup de rois par le nombre et la taille de ses États. Mais la suite a bien montré que les Espagnols ne font jamais alliance avec d'autres princes si cela ne profite pas à leur monarchie, qu'ils veulent placer au-dessus de tous les rois de la chrétienté et du monde, au grand dam de ceux qui s'appuient sur eux. Cela a commencé lorsque la fortune a donné à Charles Quint, sans guerre aucune, par des mariages ou des usurpations, l'Espagne, les Flandres, la Bourgogne, Milan, Naples, la Sicile et le Nouveau Monde, et transformé l'Empire en propriété de la monarchie autrichienne espagnolisée. C'est dans cette perspective également qu'il tenta de prendre possession de Rome, en dépouillant le pape du pouvoir ecclésiastique. Il le tint dans ce but assiégé pendant sept mois²⁷, après avoir donné, toujours dans le même dessein, à l'hérésiarque Luther la licence de prêcher à la Diète d'Augsbourg, et aux princes allemands celle de le suivre dans ce dogme pernicieux, selon lequel l'Église n'a pas de chef visible et tous les évêques sont les égaux du pape, et ne doivent posséder ni biens temporels ni seigneuries : et Rome, siège de l'Empire, encore moins qu'eux. Charles Quint aurait gardé en sa possession l'État du pape, comme l'ont fait les princes d'Allemagne avec les évêchés et les rentes ecclésiastiques, si la France et les autres princes n'étaient pas intervenus pour l'en empêcher. Cette immense ambition d'une monarchie universelle resta toutefois ancrée dans le cœur de ses successeurs, qui n'eurent jamais d'autre but par la suite. Le roi d'Espagne garda le titre de Catholique pour exclure les princes d'Allemagne non catholiques de l'Empire ; et les Espagnols mirent tous leurs efforts à empêcher que Henri IV de Bourbon ne soit béni par le pape comme catholique²⁸ et ne devienne par conséquent roi de France, donc capable de faire obstacle à leur monarchie. On voit bien qu'ils font en sorte que

soient catholiques non pas ceux dont le catholicisme peut nuire à leur ambition, mais uniquement ceux qui, devenus catholiques, peuvent leur être profitables, comme les Hollandais, les Anglais et les habitants du Nouveau Monde qui, s'ils ne sont pas catholiques, n'accepteront pas leur joug. Les Espagnols voudraient ainsi que la prudente Venise soit hérétique, pour que les autres princes les aident à la dévorer ; raison pour laquelle ils affirment sans cesse qu'elle est hérétique. Et quiconque n'est pas espagnol passe à leurs yeux pour hérétique. Mais eux aussi utilisent les hérétiques et les infidèles quand cela sert leur dessein²⁹, aussi bien dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien, comme on l'a toujours vu ; et ils font de même avec les catholiques et le pape, dans la mesure où ceux-ci leur sont utiles.

C'est pourquoi, pour revenir à notre discours, je dis que Philippe II (qui en est l'objet) donna sa fille au duc de Savoie afin de se servir de sa valeur et de son État, dont il avait besoin pour prendre possession de l'Italie, alors que la France était divisée ; et il lui promit ensuite le titre de roi, pour le tromper. Il avait entre-temps semé la zizanie parmi les princes de France, pour que Henri de Bourbon ne parvienne pas à la couronne, que les membres des maisons de Guise, de Lorraine³⁰, de Mayenne, de Condé et d'autres se partagent le royaume et, qu'une fois divisés, il puisse les dévorer l'un après l'autre ; ou du moins qu'ils ne puissent jamais s'opposer à lui et que chacun se place sous sa protection, comme le font les stupides potentats d'Italie. Il pensa ensuite introniser reine de France sa fille Isabelle, qu'il promit au duc de Guise ; puis, ayant changé d'avis, il voulut la donner à un Autrichien et le faire roi³¹. Son dessein de division aurait du reste réussi à coup sûr, si les princes cités plus haut, ayant découvert qu'il promettait le trône à chacun d'entre eux tout en projetant d'introniser l'un des siens et de les rouler tous, n'avaient fait alliance avec Henri autour de l'Église et du royaume, contre-disant par cet acte les théologiens espagnols. Ayant échoué dans son dessein, Philippe II employa alors son gendre le duc de Savoie à lutter contre les Français pour le marquisat de Saluzzo ;

mais une fois signés l'accord entre la Savoie et la France qui échangeait la Bresse contre Saluzzo³² et celui entre l'Espagne et Henri IV selon lequel chacun devait rendre les territoires qu'il avait occupés, le bon Espagnol refusa de donner au duc de Savoie ce qu'il lui avait promis. C'est-à-dire l'État de Milan et les Flandres, où il pensait l'envoyer en lui donnant un pouvoir limité, afin d'occuper par la ruse le Piémont et Saluzzo en son absence ; de même qu'il voulait le faire récemment avec le duc de Parme³³, en l'expédiant avec toutes ses armées dans les Flandres pour lui prendre Parme et Plaisance³⁴.

Or, s'indignant avec raison de ce procédé, le duc Charles eut la sagesse de conspirer avec Henri IV, le pape, le duc de Mantoue et le grand-duc de Toscane – lequel, ayant compris qu'une fois la France divisée, le roi Philippe II deviendrait le maître absolu de l'Italie, aida le roi Henri à obtenir la couronne et lui donna ensuite sa nièce pour femme³⁵. Ils conspirèrent, disais-je, pour empêcher leur ruine commune et imminente, en dépouillant l'Espagne de tout le pouvoir qu'elle avait en Italie, dans les Flandres et dans l'Empire, afin que soient donnés au pape Naples et la Sicile, au grand-duc ses ports et Piombino, à Venise la Ghiaradadda, au duc de Savoie le Montferrat et une partie du Milanais, à Mantoue le reste du Milanais, et au roi de France Avignon, la Bourgogne et les Flandres. Alors qu'ils négociaient plus ou moins dans ces termes, l'affaire fut découverte, Henri IV assassiné par surprise par les Autrichiens³⁶, et les choses restèrent dans leur état antérieur. Le duc votre père comprit ainsi que les Espagnols étaient infidèles et que le mariage avait été conçu pour le rouler, en se servant de ses forces ; et que Philippe II, s'il pouvait, lui prendrait le Piémont, la Savoie et Saluzzo, et lui refuserait Milan. C'est pourquoi il négocia de nouveau avec Louis XIII pour accomplir l'entreprise projetée autrefois, en commençant par Gênes, soutien et corps de la monarchie espagnole car elle unit Naples à l'Espagne et à Milan, qui, sans elle, ne pourraient s'aider mutuellement, outre le fait qu'elle leur fournit de l'argent à chaque fois qu'elles l'appellent

à l'aide ; et les impôts qu'elle prélève, de façon juste ou non, dans les royaumes de l'Espagne, elle est contrainte à les reverser entièrement aux Espagnols lorsqu'ils en ont besoin, entretenant ainsi l'Empire.

La prise de Gênes n'ayant pas eu lieu³⁷, le dessein initial fut modifié. Le comte de Collalto³⁸ descendit en Italie pour prendre Mantoue au duc de Nevers et la donner aux Espagnols ; l'Empire fut la proie des Suédois et des protestants, et échappa de peu à la destruction. Et l'Italie perdit plus de trois millions d'hommes entre la famine, la guerre et la peste, au grand regret du duc de Savoie, bien qu'à cette époque il se dît espagnol. Mais il montra la vérité de son âme en faisant envoyer de nuit des vivres au maréchal de Toiras qui tenait Casale, assiégé par les Espagnols placés sous le commandement du valeureux marquis de Spinola, et en guidant les armées espagnoles de façon que les soldats se fassent tuer par milliers³⁹ ; et quand le duc de Savoie apprit que Mantoue avait été prise,

il s'enflamma de colère et mourut de douleur.

S'il avait été vivant lors de la défaite de l'Empire et de la mort du roi de Suède⁴⁰, il n'aurait pas laissé passer l'occasion ; alors que le roi de France, trop occupé par les discordes domestiques avec son frère et sa mère, ne pouvait se consacrer à la ruine de l'espagnolisme, le duc l'aurait fait, avec l'aide de la France.

La fortune voulut cependant que les affaires espagnoles se rétablissent : les renforts passèrent en Allemagne à travers la Valteline, qui aurait dû rester fermée, et quand le roi de France, irrité, voulut attaquer les Flandres à cause de la trahison, après la victoire, des Hollandais et du prince d'Orange, son armée fut défaite par la famine, les injures, la poltronnerie ou la maladie délibérément provoquée ; et les Espagnols, alors qu'ils étaient perdus, reprirent courage⁴¹. Il faut donc, pour réduire à néant leurs desseins pleins de superbe, que tous les princes d'Italie se mettent d'accord avec la France, sinon ils seront bientôt dévorés par la superbe espagnole. Car cela ne fait aucun doute, les

Espagnols aspirent à la monarchie universelle et n'entendent pas régner mais détruire les nations, comme ils le montrèrent clairement dans le Nouveau Monde, où personne ne s'opposait à leur nature cruelle et où ils vidèrent les pays de leur population sur une distance de plus de trois mille lieues⁴². Et à Naples, ils ont divisé par trois ou quatre le nombre d'habitants, par cinq les richesses, par six l'honneur, par cent la liberté. Quant à Milan, Votre Altesse sait qu'ils y ont fait quasiment la même chose, sauf pour la population qui a moins diminué.

Ayant perdu en hommes et en vivres, les Espagnols voudraient défaire les autres nations pour les assujettir. *Malum se ipsum perdit*, a dit Aristote⁴³, et qui défait ses vassaux défait sa seigneurie, de même que qui n'a pas de colons ne possède pas la terre. Et c'est à ceux dont ils sont le plus amis que les Espagnols causent les plus grands dommages : Votre Altesse sait le mal qu'ils firent au seigneur de Piombino⁴⁴, auquel ils ôtèrent à la fois la vie et son État, après qu'il s'était placé sous leur protection ; ils ruinèrent la réputation du prince de Val di Taro et prirent l'État de Monaco à son neveu, feignant de vouloir le protéger en en faisant un préside espagnol⁴⁵. Ils prirent au grand-duc de Toscane, en lui donnant pour femme une Autrichienne⁴⁶, plus de huit millions en or, à l'époque où le duc actuel était encore mineur. Et si (Dieu nous en a préservé) le duc votre père était décédé lorsque Votre Altesse était enfant, Catherine d'Autriche, votre mère, aurait certainement donné le Piémont aux Espagnols, en plus de l'argent. En outre, les Espagnols tiennent dans leurs griffes le grand-duc de Toscane dans les ports de Talamone, de Longone et d'Ercole, et au mont Argentario, pour mieux le dévorer quand ils en auront le temps ; et ils l'ont malgré tout ensorcelé à tel point qu'il leur donne quatre mille soldats quand ils guerroient en Italie, comme si un bouc donnait une subvention au loup quand il vient massacrer son troupeau... Tu vois comment se comporte l'Espagne avec Lucques ? Elle lui tient la bride serrée à Pontremoli ; et en échange du fait qu'elle lui évite de se faire dévorer par le grand-duc – espérant la dévorer elle-même –,

elle exige de Lucques une grande quantité de soldats et d'argent pour l'aider à détruire les autres Italiens, et ne faire ensuite qu'une bouchée d'elle et des autres brebis du troupeau italien. Au duc de Modène, complètement hypnotisé, les Autrichiens donnèrent Correggio⁴⁷ (un bien qui appartenait à autrui ou à l'Empire, mais certainement pas à eux), pour qu'avec ses hommes et son argent il aide les Espagnols à mettre l'Italie sous le joug, *ergo* y compris lui-même. Et jamais le roi d'Espagne ne lui donnera de forteresse, afin qu'il mette sa vie et son argent à son service, en un esclavage perpétuel. Il fit de même avec le prince Ludovisi⁴⁸, dont il reçut 300 000 écus en échange de Piombino et de sa forteresse lorsqu'il épousa la suzeraine de Piombino ; et il le roula ensuite.

Voyez les services rendus aux Espagnols par les ducs de Parme, grâce auxquels l'Espagne récupéra les Flandres qu'elle avait perdues⁴⁹ ; leur unique récompense fut le poison. Et avec quelle superbe ils traitèrent le duc Ranuccio en l'appelant « Votre Seigneurie ». Ils voulaient ensuite que le duc actuel⁵⁰ leur donne la place d'armes de Plaisance, qu'il aille combattre pour eux dans les Flandres à ses frais, et que son État reste *interim* entre leurs mains (telle la brebis abandonnée au loup). Ils tentèrent également à plusieurs reprises de lui prendre ses terres les plus importantes par la ruse, *etiam* de nuit ; outre le fait qu'ils lui prirent le Portugal, qui revenait en héritage au duc de Parme⁵¹. Votre Altesse sait de quelle façon ils appauvrirent puis empoisonnèrent le marquis Spinola, qui a mené pour eux tant de guerres et y a laissé la vie⁵², ses biens et tout ce qu'il possédait. C'est le sort qui attend Votre Altesse si jamais les Espagnols posaient leurs griffes sur votre État. Et si vous combattez la France ou d'autres princes pour plaire aux Espagnols, vous pouvez être sûr que l'Espagne fera ensuite alliance avec eux contre Votre Altesse. C'est ce qui advint à votre aïeul de Naples le quel, alors qu'il appelait à son secours les Espagnols, du même sang que lui, pour le défendre contre les Français, se retrouva attaqué à la fois par les Français et par les Espagnols, car ils s'étaient mis d'accord pour se partager son royaume ; puis, lors du partage,

les Français furent à leur tour trompés par les Espagnols. Que Votre Altesse n'attende pas qu'une telle alliance se fasse : la Savoie pour la France et le Piémont pour l'Espagne, comme sont en train de le manigancer les Espagnols... Mais qu'elle s'unisse à la France contre leurs ennemis communs, sinon elle sera défaite, que la France gagne ou perde.

Il est clair que le roi d'Espagne ne peut atteindre la monarchie qu'il désire tant que le royaume de France est uni sous la conduite d'un seul seigneur, comme il l'est actuellement. Raison pour laquelle il s'est toujours efforcé de diviser la France entre plusieurs roitelets, comme il le fit après la mort de Henri III, ou bien en plusieurs factions, en semant la zizanie parmi les membres du sang royal, comme il le fit sous Louis XIII, le roi actuel ; et ce désordre étant à présent terminé⁵³, il pousse le duc de Lorraine à aiguillonner la France pour qu'elle ne pense pas aux choses d'Italie et que celle-ci reste tout entière sa proie. Votre Altesse, qui dans sa grande sagesse sait tout ceci, a pris le parti de la France, si souvent libératrice de l'Italie, et non celui de l'Espagne, qui en a toujours été la destructrice. Les princes d'Italie n'osent pas vous suivre dans cette voie pour deux raisons : soit parce qu'ils pensent que les Français voudront être les maîtres de l'Italie et que, étant plus forts que les Espagnols, ils n'hésiteront pas à faire pire qu'eux ; soit parce qu'ils considèrent que Votre Altesse ne se comporte pas loyalement, car vous donnez votre parole en public aux Français et en secret aux Espagnols, et que vous ne changerez pas.

Pour ce qui est du premier point, un tel scrupule peut être facilement balayé car dans cette affaire, il s'agit que chacun retrouve ses possessions. Et les Français ne réclament pas un seul pouce de terre en Italie ; il leur suffit que les Espagnols, leurs ennemis, en soient chassés, puisqu'ils tirent de l'Italie leurs armes, leurs chevaux, leurs soldats, leurs vaisseaux, leur argent, leurs capitaines et les États du Nouveau Monde et de l'Ancien, et que ce n'est que grâce à cela qu'ils s'élèvent au-dessus des Français, alors que, privés de cette aide et de ces forces, ils leur sont

inférieurs sans contestation possible. En outre, si les Français s'emparaient de l'Italie, ils seraient perpétuellement en guerre ; il vaut donc mieux donner au pape le royaume de Naples et qu'il cède Avignon à la France, et donner au duc de Savoie le Montferrat, le Canavese et Milan (sa dot) ainsi que Genève et toutes les montagnes qui seront prises, et qu'il cède à la France la Savoie. Les Génois auraient Finale Ligure et Monaco ; en échange des soixante millions que leur doit l'Espagne, ils recevraient de l'aide pour prendre la Sardaigne ; et les fiefs qu'ils possèdent à Naples et en Sicile, dont ils ne sont jamais sûrs tant que règnent les Espagnols, leur seraient garantis. Le duc de Mantoue aurait Crémone, avec son district jusqu'à Milan, et il céderait le Montferrat au duc de Savoie, ainsi que Nevers à la France ; Guastalla, qui persiste à être du côté des Espagnols, irait aussi à Mantoue, de même que Modène. Les Vénitiens se contenteraient de la Ghiaradadda ; le duc de Parme, de Tortona, de la Mirandole et de Sabioneta, et le pape lui rendrait l'équivalent de ce qu'il perdrait du royaume de Naples, à son avantage. Le grand-duc de Toscane, s'il entre dans la Ligue, aura tous les ports occupés par les Espagnols, plus Piombino et le mont Argentario ; sinon, que son État soit partagé entre les confédérés pour la libération de l'Italie. Lucques sera libérée de la crainte, si elle s'allie aux libérateurs ; sinon, qu'elle soit la proie des vainqueurs. Même chose pour le duc de Modène, hypnotisé par les Espagnols. On pourra faire des accords de ce type, avec serment et exécution immédiate, dès que l'État de Milan sera occupé ; le duc de Savoie aura alors le titre de roi des Monts, titre noble et superbe qui sied à Son Altesse. Les façons de se prémunir contre toute éventualité ne manqueront pas, conformément à ce qui avait été planifié et projeté à l'époque de Henri IV. Et les princes d'Italie pourront ainsi être assurés des intentions de la France, qui a tout intérêt à posséder les territoires proches de ses frontières et lui appartenant, plutôt que la grande majorité de l'Italie.

Quant au second point, ô glorieux duc, sachez que tous les princes doutent de vous, et craignent que vous ne vous

comportiez de façon déloyale. Cela, parce que dans le passé, les ducs de Savoie ne se sont montrés loyaux à aucune faction, et qu'ils se sont tournés tantôt vers l'une, tantôt vers l'autre. S'agissant d'un État situé entre l'Italie et la France, il a en partage avec les Français la bravoure et la légèreté, et avec les Italiens la prudence. Cela fait un bout de temps que les Italiens ne s'appartiennent plus et dépendent d'étrangers, s'alliant tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. Mais le duc de Savoie, disent-ils, joue le pipeur⁵⁴ de princes et aide en même temps l'un en secret et l'autre au grand jour, en se faisant payer par les deux parties. Il a ainsi fait des guerres de la France contre l'Espagne son fonds de commerce, puisqu'il demande le double du prix pour la nourriture qu'il donne aux soldats qu'il appuie publiquement, outre le fait que c'est à lui que sont versés par leur roi leurs salaires mensuels ; et il se fait payer en secret par le roi adverse pour ne pas les aider loyalement. De même qu'à l'époque de la guerre de Casale, il se faisait payer par l'Espagne comme son général, tandis qu'il contribuait en secret à ce que Casale et Mantoue ne soient pas prises, payé pour cela par la France et peut-être par Venise. Les guerres rapportent ainsi énormément au duc ; et c'est un jeu sans risques, puisqu'il ne peut se plaindre de ce que l'un ou l'autre soit vainqueur ; il les escroque du reste si bien et rééquilibre si bien leurs forces que ni l'un ni l'autre ne gagne. Ce jeu est plaisant, et beaucoup font l'éloge du duc qui, pris entre deux lames de ciseaux, fait en sorte que ni l'une ni l'autre ne le blesse, et tire avantage des maux d'autrui. Un tel comportement semble excusable du moment qu'il n'entraîne pas pour le duc de victoire certaine, ou qui serait source de grandeur ; mais à notre époque, il est dommageable. Et s'il est vrai que c'est à cause de ses hésitations à envoyer ses soldats à l'assaut de Valenza sur le Pô que les Espagnols eurent le temps de la fortifier et de la ravitailler en munitions et en soldats, et qu'il laissa passer sur son territoire l'ennemi commun, pipant monsieur de Créquy, maréchal de France, et son allié le duc de Parme⁵⁵, c'est là un acte fort laid et ruineux pour le duc lui-même,

puisqu'il s'agit pour lui d'obtenir un royaume et le titre de roi, et que Valenza lui aurait été remise en gage du reste. Il est évident que les Espagnols, florissants en Allemagne et dans les Flandres, s'ils étaient également vainqueurs en Italie, essaieraient de dévorer le duc de Savoie avant tout autre prince, puisqu'il les a pipés autant de fois. Et le roi de France s'allierait alors forcément aux Espagnols pour partager avec eux son État : Nice et la Savoie pour la France, le Piémont et le Montferrat pour le duc de Mantoue, et Mantoue pour les Espagnols ; et cela n'est pas chose nouvelle, si on considère la ligue de Cambrai et ce qui arriva ensuite sous Charles Quint. Il n'est plus temps de plaisanter, mais il faut soit tout perdre, soit obtenir un royaume et le titre de roi des Monts. Et en vérité, si Votre Altesse est de tout son cœur aux côtés de la Ligue, elle ne peut manquer de l'obtenir. Des négociations sont entre-temps en cours avec les autres princes, lesquels, s'ils voient que Votre Altesse ne plaisante pas, convergeront tous vers une solution certaine et à leur avantage, et concourront à débarrasser leurs flancs des griffes et des dents de l'ennemi commun. Et ce que voulait faire votre père avec Henri IV, Votre Altesse peut le faire plus avantageusement encore avec son fils Louis XIII, supérieur à tous les héros antiques par son équité et sa foi, et dont vous avez la sœur pour épouse, qui désire être reine comme ses deux autres sœurs⁵⁶. Votre Altesse y gagnera une gloire et une richesse immenses, et l'honneur d'être le libérateur de l'Italie et de la chrétienté avec le roi de Paris, et d'avoir chassé les brigands publics, comme avait commencé à le faire celui qui, avec le roi d'Arles, donna naissance à votre lignée⁵⁷. Toute chose croît selon les auspices, les astres et les circonstances qui ont favorisé sa naissance.

À FERDINAND II, GRAND-DUC DE TOSCANE, 1636

L'Italie et le monde s'étonnent, ô grand-duc sérénissime⁵⁸, de ce que, alors que vos aïeux, fondateurs de votre pouvoir, le prudent Côme, le sage Laurent et les autres princes de Médicis, ont,

grâce à leurs bienfaits envers le peuple florentin, la Toscane et l'Italie tout entière, connu la paix plus que la guerre, et ont toujours été les ennemis des tyrans étrangers qui venaient la fouler aux pieds, vous en soyez arrivés, vous, grands-ducs modernes, à mettre tous vos efforts à accroître la tyrannie exercée par les Espagnols sur le christianisme, sur la papauté, sur l'Italie et sur vous-mêmes ; et de ce que vous soyez devenus les instruments de la perte commune, vous qui étiez autrefois au fondement du salut de tous, comme en témoignent vos historiens. Est-il vrai que vous donnez à l'Espagne quatre mille soldats à chaque fois que quelqu'un tente de secouer le joug de sa tyrannie, et que vous la servez fréquemment avec vos galères et d'autres aides matérielles ? Vous êtes si aveugle que vous la ferez croître jusqu'à ce qu'elle vous dévore entièrement, comme elle l'a du reste déjà fait en partie aujourd'hui. Nous devons aux princes de Médicis la gloire d'avoir introduit le platonisme pour terrasser l'athéisme aristotélicien⁵⁹ ; les grammairiens, les rhéteurs, les poètes, les philosophes ont tant chanté les louanges des Médicis que le peuple florentin en a fait les pères de sa patrie, puis ses seigneurs. Or, s'ils pouvaient aujourd'hui ouvrir la bouche contre vous, ils diraient que vous avez trahi la liberté et le salut de l'Italie. Mais puisque la vertu est reconnaissante et qu'ils vous savent ensorcelés par la ruse espagnole, tous les vertueux vous exhortent à quitter cette voie désastreuse, qui vous mènera à la chute si vous la suivez. Dites-moi, de grâce, Votre Altesse voudrait-elle que les Espagnols soient les maîtres de l'Italie ? Je me refuse à le croire, puisqu'ils seraient alors nécessairement les maîtres de la Toscane, avant de l'être de tous les princes. Rends-toi compte, ô grand-duc, que l'Espagne est un griffon⁶⁰ et toi un lièvre ou une colombe entre ses pattes ; elle a posé sur toi ses griffes, ne le vois-tu pas ? L'une est enfoncée dans Pontremoli, une autre dans Port'Ercole, une autre encore dans Porto Talamone, une dans le mont Argentario, une dans Piombino, une dans Porto Longone. Je te pose à présent la question : « Pourquoi ne t'a-t-elle pas encore dévoré ? » Tu me répondras certainement : « Parce qu'elle n'en

a pas eu le temps, étant occupée à d'autres entreprises. » Mais tu ne fais rien d'autre que l'aider à s'en dépêtrer, pour qu'elle puisse bientôt te dévorer. Si tu me réponds : « Elle n'en fera rien, car elle n'en a pas l'intention », regarde donc ce qu'elle a fait aux Flamands, aux Napolitains, aux Milanais, au pape lui-même, quand elle a essayé de lui prendre Rome, et tu verras qu'il n'y a en elle aucune pitié⁶¹, mais uniquement des intérêts cruels. Si le roi d'Espagne avait vraiment de l'affection pour toi, et si tu le servais comme un ami, il t'aurait déjà rendu le mont Argentario, ou au moins Porto Longone, à défaut de tous ces lieux dont la perte te tourmente jusqu'à la mort ; mais il ne le fait pas, et il ne le fera pas ; bien au contraire, il cherche à t'assujettir toujours davantage. Tu dis être apparenté à l'Espagne, puisque Florence eut jusqu'à présent deux grandes-duchesses autrichiennes⁶², mais ne vois-tu pas que c'est là une façon de mieux te tromper et de se servir de toi pour tous les besoins de l'Espagne comme si tu étais son vassal ? La grande-duchesse ta mère n'a-t-elle pas donné ton trésor aux Espagnols ? C'est plus de huit millions, et davantage encore, qu'ils voulaient emporter en Allemagne, s'ils étaient arrivés à destination, tu le sais bien ; et l'archevêque de Pise⁶³, qui s'en allait avec eux, t'en rapporta, de façon avisée et avec la plus grande courtoisie, une bonne partie. Tu sais bien que les Autrichiens, contrairement à toi, avaient dès le début honte d'avoir des liens de parenté avec les Médicis. Le roi de France a ennobli ta lignée en prenant pour femme Catherine de Médicis ; le roi d'Espagne n'en a pas pour autant voulu te donner une de ses filles ou prendre l'une des tiennes. Après cela, le roi de France Henri IV, mécontent de Catherine⁶⁴, a pris pour femme Marie de Médicis, et honoré ta famille au-delà du possible. Et malgré tout ceci, tu as une inclination pour les orgueilleux Espagnols plutôt que pour les Français, emplis de bienfaits et d'amour à ton égard. Je t'en avertis, si le roi de France voulait faire alliance avec les Espagnols pour te vaincre et se partager la Toscane, comme ils se partagèrent le royaume de Naples au temps du roi Frédéric, les Espagnols

seraient les premiers à t'assaillir. Et tu mériterais que cela se produise. Je crains d'ailleurs que ce ne soit le cas, du moment que tu es si obstiné. Les Espagnols ont manqué à la parole donnée à Frédéric, prince de leur sang, et au serment fait à son fils sur l'hostie sacrée : imagine ce qu'ils te feraient, si la France voulait les aider dans cette entreprise. Tu vois bien que l'Empire est devenu autrichien et propriété de l'espagnolisme, qui veut s'élever au-dessus de la chrétienté, que les fiefs impériaux reviennent aux Espagnols, et non à l'Empire, et que ceux-ci n'ont rien d'autre en tête que la ruine de l'Italie pour pouvoir imposer leur joug au monde entier. Et toi tu les aides ? Tu sais qu'ils désarmèrent l'Empire et causèrent sa ruine pour envoyer des soldats en Italie occuper injustement Mantoue, échue en héritage au duc de Nevers ; ils ont ainsi fait mourir de guerre, de famine et de peste plus de cinq millions de personnes en Italie, et ils ont causé la ruine de l'Allemagne pour assouvir l'ambition espagnole. Ton État a perdu plus de deux cent mille hommes à cause de la cruauté et de l'injustice qui est la leur, et tu les aides malgré cela à faire pire encore. Les Allemands viendront avec la peste, la famine et la guerre, et tu en pâtiras encore plus que la fois précédente. Ils nuisent plus à leurs amis qu'à leurs ennemis : l'Italie sera prise, Rome sera prise. Et toi, tu en sortiras sain et sauf ? Ô prudence des Médicis, où t'en es-tu allée ? Je laisse de côté les exemples les plus anciens de l'histoire de ta maison ; j'en viens directement au duc Ferdinand I^{er}, lequel, pour que les Espagnols ne règnent pas en France et ne dévorent pas en conséquence l'Italie, aida le roi de Navarre Henri IV à parvenir au trône par de l'argent, des armes et des conseils. Pense à ce qu'il te dirait s'il te voyait, toi qui es ingrat non seulement envers les Français, qui t'ont donné la gloire, mais aussi envers toi-même, envers l'Italie, envers la religion et envers la papauté, tel celui qui donne de l'argent au bourreau pour qu'il tue, et des armes aux brigands publics pour qu'ils volent plus tranquillement. Tu répondras peut-être que quand Charles Quint donna Sienne au grand-duc de Toscane⁶⁵, il lui imposa l'obligation de fournir des armées à l'Espagne lors

des guerres en Italie. Je te réponds que Charles Quint n'avait pas le pouvoir de donner Siennese, si ce n'est en tant qu'empereur ; et que si Siennese s'était auparavant libérée de sa soumission à l'empereur, il ne le pouvait en aucune manière. Admettons que tu aies véritablement des obligations envers l'Empire ; tu n'en as pas pour autant envers l'Espagne, dont l'Empire est en train de devenir la propriété contre l'intérêt de tous les chrétiens ; Charles Quint ne pouvait faire de toi l'obligé de l'Espagne grâce aux biens de l'Empire. C'est de cette façon que le roi d'Espagne agit aujourd'hui avec le stupide duc de Modène, en lui donnant Correggio⁶⁶ pour pouvoir utiliser ses forces contre sa mère patrie l'Italie et contre son propre État ; et il lui donne comme un bien lui appartenant ce qui est en réalité propriété des héritiers des seigneurs de Correggio et de l'Empire. Et en ce qui te concerne, au lieu de te donner Lucques, qui t'appartient puisque tu l'as achetée à Can della Scala⁶⁷, il la défend contre toi afin qu'elle soit, comme toi, son esclave. C'est là lui mettre une nouvelle bride, comme le fit Charles Quint avec le duc de Florence, puisque non content de lui imposer un impôt injuste, il lui conféra également le statut de préside espagnol, afin d'en faire son esclave. Et sans la sagacité du grand-duc Ferdinand qui, feignant de vouloir donner leur paye aux Espagnols, les chassa, tu serais bien plus opprimé encore que le seigneur de Monaco, qui non seulement a le statut de préside espagnol mais paye aussi à présent le bourreau espagnol pour se faire pendre lui-même (si grande est l'habileté des Espagnols), le roi d'Espagne feignant de vouloir lui rendre ce qu'il débourse. Je te dis également que, si tu veux user de prudence, tu dois cesser de donner ces armées aux Espagnols ; s'ils te menacent, tu peux, toi, les menacer bien plus sérieusement d'appeler les Français, et ils perdront aussitôt la bataille. Diras-tu que tu ne peux le faire car ce serait manquer à ta parole ? Penses-tu que les Espagnols auraient les mêmes scrupules que toi ? Regarde ce qu'ils ont fait à d'autres. Quitte, quitte donc ce joug, cet esclavage ; fais alliance avec tous les princes d'Italie, car vous seuls, unis, pouvez nous libérer de

tous les étrangers, comme tu l'as lu dans un autre de mes discours⁶⁸. Chasse loin de toi cette infamie, ce préjudice et cette ruine pour l'Italie. Ne mets pas en colère la France, qui t'a tant honoré, par amour pour l'espagnolisme qui te tient en mettant ses pieds autour de ton cou et ses griffes sur tes flancs, et se vautre sur toi comme sur une putain. Prends conseil auprès de tes poètes, de tes philosophes, de tes législateurs et des fondateurs de ta seigneurie, et non auprès des ennemis du genre humain, si assoiffés de ton sang, car l'Espagne ne retirera ses griffes de ton œil ni dans l'espoir d'obtenir de grands bénéfices, ni en cas de grands désordres. Si tu veux servir l'Espagne dans la livrée qu'elle t'a imposée, enlève ces lys de tes armes, car ils proclament ta trahison. Et si tu me dis de toi-même : « Je sers l'Espagne de crainte qu'elle ne me porte préjudice », je réponds que le roi d'Espagne ne peut te porter préjudice sans avoir auparavant vaincu l'Italie et la France ; or si cela doit arriver, que tu sois son ami ou son ennemi, il te mettra sous son joug. Pire encore, il exterminera toute la descendance des princes italiens. Tu ne repousses donc pas le mal que tu crains, mais tu en accélères l'accomplissement de façon qu'il t'arrive plus vite et plus sûrement. Plus vite, puisque tu aides les Espagnols à le faire ; plus sûrement, puisque tu gaspilles ton argent, tes armes et ton sang, que tu donnes à l'ennemi les secours qui pourraient te défendre, et que tu mets en colère les Français, par vingt-trois fois libérateurs de l'Italie⁶⁹, les incitant à faire alliance contre toi avec les éternels auteurs des tribulations de l'Italie. Lis ce que j'ai écrit au pape⁷⁰ et quelle est la façon de vaincre sans crainte de perdre.

Notes du traducteur

1. Ces trois allocutions, retrouvées par Luigi Firpo en 1961, ont été publiées par lui dans « Gli ultimi scritti politici di Tommaso Campanella ». Elles font partie des *Orationes politicae pro saeculo praesenti* mentionnées par Campanella dans l'index des *Instauratarum scientiarum tomi decem* (in *Philosophiae rationalis partes quinque*, Paris, 1638) qui devaient rassembler l'ensemble de son œuvre.
2. Cette puissante colonie génoise se trouve en Crimée. Elle tomba aux mains des Turcs en 1475.
3. C'est là que la flotte génoise vainquit la flotte aragonaise en 1435. Le roi lui-même, Alphonse le Magnanime, fut fait prisonnier, ainsi qu'une grande partie de la noblesse du royaume de Naples.
4. Gênes vainquit Pise à la Meloria en 1284 et Venise aux Curzolari en 1298.
5. « Ainsi, brebis, ce n'est pas pour vous-mêmes que vous portez votre toison. » Campanella reprend au cours de son allocution les quatre hexamètres latins adressés par Virgile à Bathylle, poète obscur qui s'était attribué le distique écrit par Virgile à la louange de l'empereur Auguste (cf. Donatus, *Vita Virgilii*, XVII).
6. « Ainsi, abeilles, ce n'est pas pour vous-mêmes que vous faites votre miel. » Cf. note précédente.
7. Il s'agit de Niccolò Grimaldi, banquier, qui fut nommé prince de Salerne par Philippe II.
8. L. Firpo l'identifie comme le marquis de Teano, Campanella ayant déformé son nom.
9. Le Génois Gian Andrea Doria (1539-1606) prit la tête de la révolte de la noblesse récente contre l'ancienne, qui aboutit à l'institution en mars 1576 d'une nouvelle constitution.
10. « Ainsi, oiseaux, ce n'est pas pour vous-mêmes que vous construisez vos nids. » Cf. *supra*, note 5.
11. Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 51 et note 107.
12. Salluste, *De conjuratione Catilinae*, 52. Cette citation et son application au cas de Gênes apparaissaient déjà dans le *Dialogue* (*supra*, p. 46 et note 101).
13. Il pourrait s'agir d'Alvaro de Bazan, qui participa à la bataille de Lépante, ou encore de son neveu, qui portait le même nom, gouverneur de Milan en 1630-1631.
14. Campanella emploie le terme de « *bonavoglia* » pour indiquer ces galériens.
15. La France, alliée au duc de Savoie, lança une offensive militaire contre Gênes en 1625.

16. Des accords entre le prince régent et le gouverneur de Milan firent de Monaco un préside espagnol en 1605.
17. Il s'agit de Finale Ligure. Après la mort du marquis Alfonso II del Carretto, son frère et successeur vendit ses droits à l'Espagne en 1598.
18. Doge de Gênes de 1621 à 1623.
19. En 1557, Philippe II avait réservé à la couronne espagnole ce qu'on appela ensuite l'état des Présides, composé d'Orbetello, Port'Ercole, Porto Santo Stefano, Talamone, Ansedonia et Porto Longone. Cf. *Avertissements*, *supra*, note 55.
20. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. XIX. Campanella fait allusion à l'accord entre Mourad II (1404-1451) et les Génois de Phocée, qui, en échange d'une forte somme, mirent leurs navires à son service. Cela permit à Mourad II de vaincre le prétendant au trône Mustapha et de marcher sur Constantinople à la tête d'une armée considérable.
21. L'île de Chio, dans la mer Égée, fut occupée par les Turcs en 1566.
22. Cf. Exode I, 9-10.
23. « Ainsi, bœufs, ce n'est pas pour vous-mêmes que vous traînez la charrue. » Cf. *supra*, note 5.
24. Isaïe LII, 2 : « Lève-toi, lève-toi, Sion la prisonnière, et libère-toi des liens qui enserront ton cou. »
25. Comme le rappelle L. Firpo, Humbert I^{er} aux Blanches Mains (1027-1048), premier membre connu de la maison de Savoie, serait selon une chronique savoyarde le neveu d'Otton de Saxe. Le roi d'Arles, ou de Bourgogne-Provence, serait soit Conrad le Pacifique (937-993), soit Rodolphe III le Pieux ou le Fainéant (993-1032).
26. Charles-Emmanuel I^{er} (le père de Victor-Amédée I^{er}, le duc de Savoie auquel est adressée cette allocution) avait épousé Catherine d'Autriche en 1585.
27. Campanella fait ici allusion au sac de Rome, durant lequel le pape Clément VII s'était réfugié dans le Castel Sant'Angelo. Cf. *Avertissements*, *supra*, p. 122 et note 67.
28. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. XIX. L'affaire de la bénédiction du souverain français, excommunié par Sixte IV, prit fin le 17 septembre 1595, après l'échec d'une première ambassade envoyée à Rome dans ce but.
29. Par cette remarque ironique faite incidemment, Campanella répond à l'accusation fréquemment portée à l'époque contre Louis XIII et Richelieu de n'avoir pas hésité à soutenir les protestants pour mener à bien leur politique. Cette question est traitée de façon développée dans le *Dialogue*. Cf. l'intervention de l'Espagnol et la réponse du Vénitien, *supra*, p. 57-59.
30. Charles de Lorraine (1554-1611), frère de Henri, duc de Guise (1550-1588). Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 21 et note 29.
31. L'infante Isabelle Claire (1566-1633) épousa son cousin Albert d'Autriche en 1599.
32. Il s'agit de la paix de Lyon, signée en 1601.

33. Odoardo Farnèse (1612-1646), duc de Parme et de Plaisance à partir de 1622.
34. Les alinéas suivants (jusqu'à « Il est clair que », p. 172) ont été ajoutés par nos soins pour faciliter la lecture du texte.
35. Henri IV épousa Marie de Médicis, fille de François de Médicis et donc nièce de Ferdinand I^{er}, le 16 décembre 1600 à Lyon.
36. Campanella rend l'Espagne et les Impériaux responsables de l'assassinat de Henri IV par Ravaillac (14 mai 1610). Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 41, et *Avertissements*, *supra*, p. 115.
37. Pour la campagne contre Gênes, cf. *supra*, note 15.
38. Rinaldo di Collalto (1579-1630) commandait l'armée impériale qui descendit en Lombardie en 1629 et mit à sac Mantoue en 1630.
39. Les Espagnols attaquèrent Casale à deux reprises : entre le début de l'année 1628 et le début de 1629 d'une part, et en 1630 d'autre part, sous le commandement d'Ambrogio Spinola, tandis qu'un contingent français, commandé par Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, était arrivé en renfort pour défendre la ville. L'aide apportée en secret à la ville assiégée par le duc de Savoie eut lieu durant la première phase de la campagne, et non pendant la seconde comme l'affirme ici Campanella.
40. Gustave Adolphe de Suède mourut le 16 novembre 1632 durant la bataille de Lützen.
41. L'année 1636 vit plusieurs victoires espagnoles sur la France, notamment à Corbie.
42. Sur la prise de position campanellienne contre la politique espagnole dans le Nouveau Monde, cf. *Dialogue*, *supra*, note 152.
43. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, 1126a : « Le mal se perd lui-même. » (cf. *Aphorismes*, *supra*, p. 89)
44. Niccolò Ludovisi devint le seigneur de Piombino en 1634 en épousant Polissena, descendante des Appiani, seigneurs légitimes de la ville.
45. Cf. *supra*, note 16.
46. Côme II de Médicis, père de Ferdinand II, avait épousé Marie-Madeleine d'Autriche en 1608.
47. François I^{er} d'Este (1610-1638), duc de Modène et de Reggio, fut nommé prince de Correggio en 1635.
48. Cf. *supra*, note 44.
49. Alexandre Farnèse (1545-1592) combattit valeureusement dans les Flandres, dont il devint gouverneur général en 1578.
50. Odoardo Farnèse.
51. Ranuccio I^{er} Farnèse, duc de Parme et de Plaisance à partir de 1592, descendait du côté de sa mère du roi du Portugal Manuel le Fortuné (1469-1521).
52. L'accusation d'empoisonnement sur la personne d'Ambrogio Spinola (1569-1630) exprimée ici par Campanella ne semble pas fondée.

53. La réconciliation entre Gaston d'Orléans et son frère Louis XIII eut lieu en octobre 1634. Cf. *Avertissements*, *supra*, p. 117 et note 44.

54. Campanella emploie le terme d'« *uccellatore* » qui signifie oiseleur mais désigne également une personne qui trompe les autres, d'où notre choix du terme français pipeur (d'oiseau) qui a lui aussi ces deux acceptions.

55. Odoardo Farnèse et le maréchal français Charles de Créquy (1578-1638) prirent d'assaut Valenza à l'automne 1635 mais durent quitter leurs positions au bout de quatre semaines.

56. Les sœurs de Marie-Christine de Bourbon, fille de Henri IV, que Victor-Amédée avait épousée en 1619, étaient Isabelle, femme de Philippe IV d'Espagne, et Henriette-Marie, femme de Charles I^{er} d'Angleterre.

57. Cf. *supra*, p. 165 et note 25.

58. Ferdinand II de Médicis (1610-1670) était grand-duc de Toscane depuis 1621.

59. Dès sa jeunesse, Campanella prend position contre l'aristotélisme, alors dominant. Sur sa défense de la philosophie télésiennaise, cf. *Dialogue*, *supra*, note 34.

60. Le griffon est ici un oiseau de proie.

61. L'italien *pietà* signifie à la fois « pitié » et « piété ».

62. Jeanne d'Autriche, fille de Ferdinand I^{er}, que François de Médicis avait épousée en 1565, et Marie-Madeleine d'Autriche, que Côme de Médicis avait épousée en 1608.

63. Il s'agit de Julien de Médicis, archevêque de Pise de 1620 à 1635.

64. C'est un lapsus de Campanella : Henri IV a épousé Marguerite de Valois, répudiée en 1599 car elle était stérile ; c'est Henri II qui a épousé Catherine de Médicis en 1533.

65. Côme I^{er} de Médicis reçut Sienne en 1557 en échange d'une participation militaire à la défense des territoires espagnols de Milan et de Naples.

66. Cf. *supra*, note 47.

67. Il s'agit de Mastino della Scala, seigneur de Lucques, qui vendit sa ville aux Florentins en 1341.

68. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour l'identification de ce texte. Il pourrait s'agir de l'allocation À Gênes, dont la partie finale vise à convaincre les Génois de se rebeller contre le joug espagnol et de faire alliance avec les princes italiens, le pape et la France pour jeter à bas la monarchie d'Espagne – Gênes étant une pièce maîtresse dans ce dispositif puisque les autres États de la péninsule, selon Campanella, n'oseront pas prendre position contre les Espagnols sans l'avoir à leurs côtés (cf. *supra*, p. 163-165). Ou encore de l'allocation Au duc de Savoie, où cet argument est également présent ; il s'agit cette fois de persuader Victor-Amédée I^{er} de mettre fin à sa politique de « double jeu » avec les Espagnols et les Français, et d'assurer les princes italiens de la sincérité de son engagement en faveur des Français (cf. *supra*, p. 175). Campanella pourrait enfin faire allusion aux *De papatus bono ad principes orationes tres*, rédigés comme les *Discours* en 1636 et qui prônent auprès

des princes chrétiens, notamment italiens, l'utilité d'une alliance avec le pape (cf. la postface, *infra*, p. 213 et note 41).

69. On trouvait déjà cette allusion, avec une légère variation sur le nombre exact d'interventions françaises, dans le *Dialogue* (*supra*, p. 40) et dans les *Avertissements* (*supra*, p. 120 et 129 et note 58) ; les Français volaient alors au secours de l'Église catholique et du pape, et non de la péninsule italienne tout entière.

70. Campanella fait probablement allusion à l'allocution *Ad Summum Pontificem*, aujourd'hui perdue, qui faisait partie des *Orationes politicae pro saeculo praesenti*.



Gravure en cuivre réalisée par Balthasar Moncornet, vraisemblablement en 1639.
La devise de Campanella « *Propter Sion non tacebo* » se trouve en haut à gauche.

« *Non tacebo* » : quand l'écriture prend la parole

par Florence Plouchart-Cohn

Dans la nuit du 21 au 22 octobre 1634, Tommaso Campanella, déguisé en frère minime et dissimulant son identité sous un faux nom, quitte Rome pour Livourne dans le carrosse de l'ambassadeur de France François de Noailles. Il s'y embarque pour Marseille, d'où il rejoint ensuite Paris, après une étape de quelques jours en Provence auprès de ses amis Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et Pierre Gassendi. Arrivé dans la capitale le 1^{er} décembre, il s'installe rue Saint-Honoré, au couvent des dominicains réformés, où il séjournera jusqu'à sa mort, le 21 mai 1639.

Cette fuite forcée dans un pays dont il prône la grandeur et qui l'accueillera chaleureusement, du moins au début, n'est pas sans incidence, on s'en doute, sur la production littéraire des dernières années de sa vie. Cet événement, chronologiquement au cœur de l'ensemble de textes traduits dans la présente édition, illustre remarquablement l'étroitesse du lien entre œuvre et vie chez Campanella. Comprendre le sens et la portée de ses écrits implique en effet, pour la grande majorité d'entre eux, de connaître le contexte historique et les vicissitudes biographiques qui ont servi de cadre à leur rédaction. Non seulement Campanella a été tout au long de son existence dans des situations précaires, l'obligeant à composer avec des contraintes extérieures (dont la plus forte a été la prison, où il a passé vingt-sept années), mais il a également pris position dans tous les débats importants de son temps (sur la *potestas indirecta* du pape par exemple, ou encore sur la légitimité de la domination espagnole dans le Nouveau

Monde), convaincu dès son plus jeune âge d'être investi d'une mission prophétique. Un rappel relativement détaillé du parcours campanellien, à la fois biographique et intellectuel, est donc un préliminaire nécessaire à une analyse plus approfondie des textes présentés.

Vicissitudes d'un parcours humain et intellectuel

Formation et premier procès

Né à Stilo, en Calabre, le 5 septembre 1568, dans une famille très modeste, le jeune Campanella est très tôt attiré par les livres et le savoir, faisant preuve d'une intelligence brillante et de capacités intellectuelles étonnantes – il est ainsi doté d'une mémoire exceptionnelle, qui lui permettra de continuer à réfléchir et à écrire durant les longues années d'emprisonnement. L'une des anecdotes les plus célèbres le concernant veut que, trop pauvre pour pouvoir aller à l'école, il ait écouté les leçons à la fenêtre de la classe et répondu aux questions du maître quand ses camarades en ignoraient la réponse. À quatorze ans et demi, il choisit tout naturellement la carrière ecclésiastique et entre dans les ordres. Fasciné notamment par la figure de Thomas d'Aquin, dont il prend le nom de Tommaso à la place de son nom de baptême, Giovan Domenico, il rejoint l'ordre des Dominicains. Il se montre rapidement très critique à l'égard de la pensée aristotélicienne que lui enseignent ses maîtres, et préfère se tourner vers une philosophie fondée sur l'expérience et les sens plutôt que sur les livres. La lecture de la première édition du *De rerum natura iuxta propria principia* de Telesio, faite à Cosenza où il poursuit ses études de théologie, répondra à cette aspiration et aura une influence décisive sur sa formation intellectuelle – on en retrouve des échos jusque dans le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français* écrit en 1632 (*supra*, p. 22). Ce n'est donc pas un hasard si sa première œuvre publiée, la *Philosophia sensibus demonstrata* (1591), est une défense de la philosophie

télésienne de la nature. Celle-ci est placée au centre d'une recherche philosophique qui promeut une méthode nouvelle fondée sur des catégories sensibles.

À la fin de l'année 1589, Campanella quitte la Calabre pour Naples, où il fréquente le cercle intellectuel des frères Della Porta : Giovan Vincenzo lui enseigne l'astrologie, mais c'est de ses conversations avec Giovan Battista (auteur de la *Magia naturalis* en 1558) que naîtra en 1604 le *Del senso delle cose e della magia*. C'est aussi le début, pour Campanella, des accusations et des procès qui le conduiront, en un dramatique *crescendo*, jusqu'aux cachots napolitains. Il est ainsi condamné par son ordre, le 28 août 1592, à retourner en Calabre dans les plus brefs délais et à abandonner la doctrine télésienne pour celle de saint Thomas. Au lieu d'obéir à cette injonction, Campanella se rend à Rome, puis à Florence où il espère trouver un emploi et bénéficier de la protection du grand-duc de Toscane. L'échec de ce projet le conduit à Bologne (où lui sont dérobés ses manuscrits qui seront ensuite soumis au sévère examen du Saint-Office), puis à Padoue. Là, il fait la connaissance de Galilée. Cette rencontre, à laquelle il accordera un poids décisif, est à l'origine d'échanges épistolaires et du soutien constant manifesté à un Galilée soumis au procès que l'on sait. La période padouane se caractérise par une production littéraire abondante (malheureusement perdue aujourd'hui) et par l'émergence de l'intérêt porté par le dominicain calabrais à la politique, au sens noble du terme. Plusieurs écrits¹ abordent

1. Dans le *Syntagma de libris propriis et recta ratione studendi* (texte latin et traduction italienne dans G. Ernst, *Tommaso Campanella*, p. 357-407), sorte de catalogue des œuvres campanelliennes dicté par leur auteur à Gabriel Naudé en 1632, deux textes sont mentionnés comme ayant été écrits à Padoue : la *Monarchia dei Cristiani* et le traité *Sul governo della Chiesa*, réélaboré par la suite dans les *Discorsi universali sul governo ecclesiastico*. La première ébauche des *Discorsi ai principi d'Italia* (1607) remonte probablement elle aussi à cette période : Campanella s'y adresse aux princes italiens pour prôner l'alliance avec le pontife, garant de la paix et de leurs droits. Un appel qui se transformera dans la rédaction définitive en une exhortation à soutenir la monarchie espagnole et ses visées universalistes, en tant qu'elle est le bras séculier armé de la future théocratie papale, chargé de réunifier la chrétienté.

la relation entre religion et politique, qui deviendra l'une des composantes fondamentales de la pensée campanellienne. En soulignant le caractère primordial de cette relation, et en donnant forme à son grand dessein d'une monarchie universelle subordonnée à une théocratie papale, Campanella s'efforcera de répondre à deux questions qui se posent de façon aiguë au tournant du xvi^e siècle : l'exigence de restauration d'une unité chrétienne mise à mal par la Réforme, et la redéfinition des rapports entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel.

Cette époque heureuse prend bientôt fin : Campanella est arrêté sur ordre de l'Inquisiteur padouan, avec deux autres personnes, au début de l'année 1594, pour avoir disputé *de fide* avec un « judaïsant » (c'est-à-dire un juif converti retourné à sa foi originelle), écrit un sonnet blasphématoire contre le Christ et possédé un ouvrage de géomancie prohibé. La gravité du procès le jette en octobre 1594 dans les geôles de l'Inquisition romaine. Il y rejoint Giordano Bruno et l'hérétique florentin Francesco Pucci : si on ne sait rien des contacts éventuels qu'il aurait pu avoir avec le premier, ses nombreuses conversations avec le second et leur influence sur sa propre pensée sont en revanche démontrées¹. Après avoir été soumis à plusieurs reprises à la torture, Campanella est condamné en 1595 à abjurer publiquement son hérésie, ce qu'il fera dans l'église dominicaine de Santa Maria sopra Minerva. Assigné à résidence au couvent dominicain de Santa Sabina, sur l'Aventin, il compose le *Dialogo politico contro Luterani, Calvinisti e altri eretici*², premier – et quasi unique – emploi de la forme dialogique avant notre *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français*. Le lien entre religion et politique se retrouve au cœur de cette critique enflammée des

1. Campanella composera un sonnet (intitulé *Sonetto fatto sopra un che morse nel Santo Offizio in Roma*, in *Poesie*, p. 476-477) en hommage à Pucci lorsque celui-ci sera décapité et brûlé sur le campo dei Fiori le 5 juillet 1597. Voir également le sonnet *Al carcere* sur la rencontre, dans les prisons du Saint-Office, des esprits libres qui ont abandonné le savoir conventionnel pour la vérité (*ibid.*, p. 254).

2. In *Apologia di Galileo e Dialogo politico contro...*, p. 83-189.

doctrines protestantes : la Réforme a rendu impossible toute unité politique, en détruisant l'unité religieuse qui en est le fondement, tandis que la doctrine de la prédestination, en supprimant le libre arbitre de l'homme, a des effets politiques néfastes. C'est également à Santa Sabina, en 1596, que Campanella rédige une *Poétique* en italien, où il énonce le caractère indissociable de la triade poésie-philosophie-vérité dans sa conception du monde et son propre rôle dans la société : l'authentique poète est à ses yeux un prophète, chargé de la mission d'éduquer le peuple et persécuté par les tyrans – le modèle des *Psaumes* de David et de Dante étant opposé au contre-modèle des fables grecques d'Homère. Après un nouveau séjour carcéral, dû aux accusations d'hérésie proférées par le condamné à mort Scipione Prestinace de Stilo, qui cherchait ainsi à suspendre l'exécution de la sentence (un expédient souvent utilisé à l'époque et évoqué dans le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français*, *supra*, p. 63), Campanella est contraint par ses supérieurs à rentrer en Calabre. S'arrêtant en chemin à Naples, il y achève l'*Epilogo magno*, consacré à l'exposition de sa philosophie de la nature et de son éthique.

La conjuration calabraise

Si on accepte cette datation, avancée par l'auteur mais qui a fait l'objet d'un débat parmi les critiques¹, c'est à Stilo, en 1598, que Campanella rédige la première des trois *Monarchies* qui marqueront les étapes de sa pensée politique, la *Monarchie d'Espagne*. Outre les problèmes philologiques posés par le texte,

1. Pour Luigi Firpo, la *Monarchie d'Espagne* a été écrite en 1600 et antidatée par Campanella pour démontrer son engagement en faveur de l'Espagne, alors qu'il était accusé d'avoir organisé la conjuration de 1599 contre le vice-roi espagnol de Naples. Germana Ernst considère en revanche que la rédaction *ex nihilo* d'une œuvre aussi complexe pendant les premiers mois d'incarcération, dans des conditions très difficiles, n'est pas vraisemblable, et penche pour des ajouts et des modifications, à des fins défensives, apportés durant cette période à un noyau déjà existant, dont nous possédons un manuscrit.

la complexité du rapport de Campanella à Machiavel y apparaît dans toute son ampleur. Certes, l'étroitesse de l'horizon politique machiavélien et d'une vision de l'Histoire qui s'attache uniquement aux causes humaines est dénoncée dès l'*incipit* de la *Monarchie d'Espagne*, mais Campanella reprend par ailleurs l'idée, présente dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live* du secrétaire florentin, que la religion est le facteur d'union le plus puissant de toute communauté humaine. Et l'une des vives réactions suscitées dès le XVII^e siècle par la lecture de la *Monarchie d'Espagne* est l'accusation, formulée à l'encontre de Campanella, d'être le « censeur âpre et en même temps rusé maître ès maximes de Machiavel », selon la célèbre formule de Hermann Conring¹. Or la divergence fondamentale par rapport à la doctrine machiavélienne est que ce « livre secret » adressé au Roi Catholique pour qu'il puisse établir une monarchie universelle, dans le cadre d'une chrétienté réunifiée et en accord avec le pape, se refuse à réduire la religion au rang d'un simple instrument de pouvoir – l'hypocrisie religieuse sera d'ailleurs pointée comme l'une des causes de la décadence espagnole. Dans la perspective campanellienne, il revient au souverain espagnol de réaliser un dessein prophétique : Dieu est reconnu comme la première cause des vicissitudes de l'Histoire, et l'analyse des événements singuliers nécessite un recours constant à la prophétie et à l'astrologie. Cette lecture historico-prophétique à long terme n'empêche pas Campanella de penser le présent. Il esquisse ainsi quelques orientations politiques concrètes : promouvoir les lettres et les sciences, et surtout la prédication de la religion, procéder à une réforme militaire, multiplier les mariages entre peuples de constitution et tempérament complémentaires, accroître la prospérité économique à l'intérieur des frontières et le commerce et la navigation à l'extérieur, de façon à renforcer l'unité de la monarchie aux trois niveaux des esprits, des corps et des richesses.

1. H. Conring, introduction à la traduction latine du *Prince* de Machiavel, in *Opera*, Brunswick, 1730, II, p. 979.

Il critique également le mauvais gouvernement des Espagnols (erreurs commises dans l'administration de la justice, nocivité des barons, incapacité à thésauriser l'argent comme les hommes, violence de la conquête et de la domination dans le Nouveau Monde – arguments qu'il réutilisera ultérieurement pour expliquer le déclin de l'Espagne et l'ascension de la monarchie française) ; il consacre enfin plusieurs chapitres aux rapports de l'Espagne avec chacun des États jouant un rôle sur la scène internationale (celui consacré aux Pays-Bas donnera naissance à une véritable polémique¹).

Un an après le retour de Campanella dans sa région natale, le 10 août 1599, deux citoyens de Catanzaro dénoncent au comte de Lemos, vice-roi de Naples, une conjuration ourdie par Campanella et Dionisio Ponzio contre la domination espagnole en Calabre. L'accusation est fondée, et le rôle du dominicain calabrais dans cette affaire s'avère tout à fait décisif. Grâce à ses connaissances astrologiques et prophétiques, Campanella s'est en effet convaincu que de grands bouleversements politiques auront lieu en 1600. Il exhorte ses concitoyens à se tenir prêts à secouer le joug espagnol et à conquérir leur liberté, en instituant dans leur province une république. Il prend également contact avec les nobles locaux et met en place un soutien armé à l'insurrection, assuré par l'un d'entre eux, Maurizio de Rinaldis, et la flotte d'un capitaine turc. Cette dénonciation aura des conséquences tragiques sur le destin de Campanella, d'autant plus qu'au délit de rébellion, crime de lèse-majesté, vient rapidement s'ajouter le soupçon d'hérésie. Arrêté le 6 septembre, il embarque avec plus de cent cinquante prisonniers sur quatre galères qui entrent le 8 novembre dans le port de Naples. Chacune

1. Il s'agit du chapitre xxvii. Campanella y part d'une analyse du tempérament septentrional et de ses affinités avec les doctrines de la Réforme pour reprocher à l'Espagne de ne pas avoir immédiatement éradiqué ces idées religieuses, à l'origine de la rébellion politique des Pays-Bas. Son jugement est radical : au lieu de vouloir utiliser Luther contre le pape, comme le lui suggérerait une raison d'État myope, Charles Quint aurait dû l'éliminer.

arbore à son mât un pendu en guise d'avertissement aux habitants du royaume tentés par la révolte, tandis que deux autres prisonniers sont écartelés vivants au moment de l'entrée dans le port. Commence alors, après le procès calabrais, la période des procès napolitains¹.

La stratégie de défense de Campanella consiste à nier la qualification de rébellion et à mettre en évidence l'inspiration prophétique de son projet. Face à une condamnation à mort hautement probable, il décide d'employer l'unique échappatoire possible : simuler la folie. On ne pouvait en effet exécuter les fous : cela aurait signifié prendre la responsabilité de condamner leur âme pour l'éternité, puisque les fous n'ont pas la capacité de se repentir. À l'instar du prophète Jonas, avalé vivant par la baleine pour en sortir ensuite et accomplir le commandement de Dieu, Campanella refuse le suicide et accepte la « descente aux enfers » de la prison pour sauvegarder le message prophétique dont il est chargé². Afin d'apporter la preuve juridique de sa folie, Campanella doit subir pendant trente-six heures la torture de la *veglia* (suspendu par les bras dans une position qui lui déboîte les épaules, il peut demander à ce que la tension des cordes soit relâchée mais se retrouve alors assis sur une lame tranchante) sans avouer qu'il ment. Il remporte cette épreuve de force en juin 1601. Il en sort exsangue mais vivant, convaincu de la force et de la liberté de la volonté humaine. Cette cruelle expérience enclenche une réflexion sur le sort des prophètes. Détenteurs de la vérité et dénués de toute ambition personnelle, ceux-ci se voient persécutés et souvent mis à mort par des hommes politiques incapables de dépasser la logique de pouvoir qui est la leur et inquiets d'être démasqués et détrônés, et par une société dominée par la triade tyrannie-sophisme-hypocrisie. Thématique récurrente dans ses lettres et ses poèmes (centrale notamment dans le sonnet

1. Sur les procès intentés à Campanella, cf. L. Firpo, *I processi di Tommaso Campanella*, Rome, Salerno Editrice, 1998.

2. Cf. Campanella, *Poesie*, n° 72, p. 291, et n° 62, p. 260.

Senno senza forza), qui fera l'objet bien des années plus tard, en 1627, d'un opuscule récemment retrouvé par Germana Ernst et publié sous le titre synthétique de *Politici e cortigiani contro filosofi e profeti*¹.

Quant aux arguments de type prophétique utilisés durant le procès², ils serviront de noyau à la rédaction des *Articuli prophetales*. Dans ces articles, Campanella cite un certain nombre d'*auctoritates* pour justifier son attente de l'avènement d'un nouvel âge d'or, caractérisé par la fusion en un seul monarque du pouvoir temporel et spirituel et par la réunification du troupeau chrétien conformément à la prophétie johannique « *unum ovile et unus pastor* » (Jean, X, 16). Nous pouvons citer les noms de Catherine de Sienne, de Brigitte de Suède³ et de Joachim de Flore, mais aussi celui de Savonarole, sur lequel Campanella s'abstient prudemment de porter un jugement mais dont il louera plus tard les talents de prédicateur. On saisit ainsi plus aisément la tradition prophétique dans laquelle s'inscrit notre auteur – désireux comme toujours de se montrer respectueux de l'orthodoxie romaine – à une époque où les courants messianiques et prophétiques, pourtant condamnés par l'Église catholique, connaissent un véritable essor. Campanella s'écarte des millénaristes hérétiques, selon lesquels la défaite de Gog et Magog laissera la place à un paradis terrestre, comme des premiers pères de l'Église, pour lesquels seuls les saints, et non tous les hommes, ressusciteront et régneront pendant mille ans en compagnie du Christ. Sa position personnelle est que la première résurrection du Christ a commencé avec la réforme et la rénovation de l'Église, à

1. G. Ernst, « L'opacità del male e il disincanto del profeta. Profezia, ragion di Stato e provvidenza divina in un testo inedito di Campanella (1627) », *Bruniana & Campanelliana*, 1996/2, p. 89-155.

2. Cf. la *Secunda delineatio defensionum*, in L. Firpo, *I processi di Tommaso Campanella*, op. cit., p. 173-213.

3. Sur laquelle Campanella s'appuie pour annoncer dans des pages sombres et menaçantes la destruction de Rome, châtiment que Dieu infligera aux chrétiens par l'intermédiaire des Turcs, transformés en *flagellum Dei*.

l'époque de Constantin, et s'achèvera au moment de la victoire sur l'Antéchrist : une ère de paix et de justice s'ouvrira alors, sous le règne spirituel du Christ et des apôtres. Une telle conception fait de l'avènement messianique, traditionnellement conçu comme une rupture par la transformation brutale du temps historique en ère messianique, un processus. Si l'idée d'un passage graduel permet de rendre compte de la période de crise traversée par la chrétienté au moment où écrit Campanella, elle ouvre la question de la datation de l'instauration du temps messianique. C'est pour résoudre cette difficulté que le dominicain calabrais choisit à la fois d'accorder une grande importance à l'astrologie et de mettre l'accent sur les possibilités d'action de l'homme et ses aptitudes à accomplir son propre destin. Deux thèmes qui traversent toute son œuvre et déterminent le rôle qu'y joue la dimension prophétique. Celle-ci n'implique jamais le retrait hors des choses de ce monde, elle ne signe pas une fuite vers un horizon mythique et idéal mais débouche au contraire sur un programme d'action politique concret et ancré dans le présent.

Prison et pensée politique

Revenons aux premières années passées par Campanella dans les geôles napolitaines. Contraint d'user de stratagèmes afin d'obtenir de ses geôliers quelques morceaux de papier sur lesquels écrire, rusant pour les remettre ensuite aux personnes autorisées à lui rendre visite dans l'espoir d'une publication et d'une libération, il parvient malgré des conditions de détention pénibles à composer plusieurs textes majeurs. Parmi ceux-ci, deux écrits fort différents mais tous deux également représentatifs de sa pensée politique : les *Aphorismes politiques* et *La Cité du soleil*. Le premier, rédigé à la fin de 1601, ne pourra pas être publié mais connaîtra une large diffusion manuscrite et sera abondamment repris et plagié. Il traite, d'un point de vue théorique, de l'organisation et de la conservation des communautés politiques tout au long de leur cycle de vie, en se fondant sur les exemples fournis par l'histoire antique ou plus récente et en appliquant à ces questions les grands

principes de la philosophie campanellienne. On y retrouve ainsi les trois types de liens existant entre les membres d'une communauté (ceux de l'esprit, du corps et de la richesse) ; ou encore l'opposition entre, d'un côté, la *prudenza* (vertu dont nous avons constaté l'omniprésence dans les textes traduits ici, et que nous avons choisi de traduire par « prudence » malgré le sens différent qu'a pris aujourd'hui ce terme¹), qui vise l'intérêt collectif, et, de l'autre, l'*astuzia* machiavélienne, fruit de l'égoïsme individualiste et de la soif de pouvoir. Le second texte, qui date de 1602, est aujourd'hui le plus connu de Campanella, généralement catalogué comme une utopie, dans la lignée de l'*Utopia* de Thomas More. Il serait plus exact d'adopter la définition qu'induit le sous-titre, celle de « dialogue poétique », et d'y voir, comme Norberto Bobbio², le programme d'une insurrection manquée en même temps que son idéalisation philosophique.

*La Cité du soleil*³ est en effet le modèle, en taille réduite, de la république que Campanella a voulu instaurer en Calabre comme du nouvel âge d'or qu'il appelle de ses vœux : dans l'horoscope du futur Roi-Soleil Louis XIV, en 1638, Campanella prête au monarque la mission de fonder une cité du soleil à l'échelle de l'humanité entière. Et si elle est, comme toute cité idéale, située dans des mers lointaines, la dimension utopique et poétique n'est pas sa seule clef de lecture, dans la mesure même où Campanella, antiaristotélicien en tout, refuse la distinction entre poésie et Histoire⁴. La publication du livre par Tobias

1. Cf. *Dialogue*, *supra*, note 8.

2. Dans l'introduction à son édition de *La Cité du soleil*, Turin, Einaudi, 1941, p. 31-34.

3. Diverses hypothèses ont été faites sur l'origine de ce nom : les facteurs qui ont eu le plus d'importance dans ce choix sont certainement le lien avec la philosophie campanellienne de la nature (inspirée de Telesio, pour qui le soleil est *dator vitae*) et la conception du soleil comme effigie de Dieu (cf. l'éloge *Al Sole*, dans Campanella, *Poesie*, n° 89, p. 455).

4. Pour Aristote, l'Histoire a pour objet le particulier et ce qui a réellement eu lieu, tandis que la poésie traite de l'universel et de ce qui pourrait arriver. Cf. *Poétique*, IX, 1451b.

Adami, en 1623, en appendice à la *Politique* de Campanella montre du reste clairement son statut propédeutique. Sans entrer dans les détails – abondants dans le récit réaliste fait par le Génois de son voyage à Taprobane –, rappelons que cette cité, entourée de sept murailles entièrement peintes de façon que le savoir soit exposé sous les yeux de tous, est dirigée par le « Metafisico », prince qui représente aussi la plus haute autorité religieuse. Tous ses habitants, sans exception, travaillent quatre heures par jour, selon leurs aptitudes, sans qu'il y ait de hiérarchie entre les différentes activités. La mise en commun des biens est totale, la propriété privée étant vue comme la source de l'amour-propre et de l'intérêt individuel. Elle concerne également les femmes, choix qui fait scandale parmi les premiers lecteurs de l'opuscule, car Campanella attache une grande importance au problème de la génération et soumet cette dernière à des règles précises : les accouplements ont ainsi lieu en fonction des qualités respectives de l'homme et de la femme et à un moment propice, déterminé par l'astrologie, de façon à « améliorer la race » des Solaires. Ceux-ci ne sont pas chrétiens, puisqu'ils n'ont pas encore eu la Révélation, mais vivent selon une religion naturelle qui est l'expression de la rationalité divine : le passage au christianisme se fera donc en douceur, et l'auteur n'hésite pas à prendre position de façon claire sur ce problème théologique délicat.

Outre ces deux opuscules, Campanella écrit en prison un grand nombre de poèmes ; quatre-vingt-neuf d'entre eux seront publiés en 1622 sous le titre *Scelta di alcune poesie di Settimontano Squilla*¹. Il s'agit d'une poésie philosophique et métaphysique, d'un abord difficile et sévèrement jugée d'un point de vue stylistique par les critiques. On y retrouve les thématiques caractéristiques de la pensée campanellienne et de nombreuses

1. *Settimontano* à cause des sept bosses qui ornaient la tête de Campanella (aussi nombreuses que les planètes et dans lesquelles il voyait un présage de son destin exceptionnel), et *Squilla* qui signifie « petite cloche » comme *campanella*. Pour la *Scelta*, voir l'édition des *Poesie* établie par F. Giancotti, p. 7-458.

allusions autobiographiques. Citons notamment la « Canzone a Berillo¹ », adressée au confesseur de Campanella, don Basilio Berillari de Pavie, qui constitue un véritable seuil, pour ne pas employer le terme de conversion, dans sa vie puisqu'il y reconnaît ses erreurs de jeunesse et s'y range à des positions plus orthodoxes². Il y avoue ainsi une présomption démesurée (qui est allée jusqu'à l'identification avec le Christ, accablé de souffrance à cause du message de vérité qu'il portait) et y renie la mission prophétique dont il se croyait investi, alors que son action se réglait en réalité sur la raison humaine, faisant fi de l'approbation divine.

L'*Ateismo trionfato*, qui date de 1606-1607, témoigne du dépassement de la crise et d'une pleine adhésion au catholicisme et à l'orthodoxie romaine. Autant qu'une critique de la raison d'État et de la conception machiavélienne de la religion comme instrument politique, cet écrit enquête sur la vraie religion à travers un examen rigoureux de toutes les religions existantes. C'est d'ailleurs ce qu'indiquait son titre originel, *Recognoscimento della vera religione*, titre que Kaspar Schoppe, auquel Campanella confia le texte et la charge de le publier, remplaça par un titre plus frappant. La supériorité de la religion chrétienne n'entraîne cependant pas l'exclusion définitive des autres religions, car toute foi conforme à la raison comporte une part de vérité et peut conduire au christianisme, comme nous l'évoquions plus haut à propos de *La Cité du soleil*. Les trente années qui séparent la rédaction de l'*Ateismo trionfato* de sa publication à Paris, en 1636, dans une traduction latine, sont emblématiques du sort de certains textes campanelliens qui, malgré leur défense des intérêts de la foi catholique, pâtissent des soupçons pesant sur leur

1. Campanella, *Poesie*, p. 378-391.

2. Cf., pour une analyse de cette « crise », le chapitre IV de l'ouvrage de Vittorio Frasese, *Profezia e machiavellismo. Il giovane Campanella* (Rome, Carocci, 2002), intitulé « A Sant'Elmo nell'estate 1606 », notamment les p. 90-93 sur la « Canzone a Berillo ».

auteur et ne parviennent pas à être publiés. L'échec de Schoppe, en ce qui concerne l'*Ateismo trionfato*, amène Campanella à tenter de faire approuver l'ouvrage par le Saint-Office. La commission inquisitoriale qui l'examine en 1627-1628 reproche à l'auteur d'avoir confondu nature et grâce et d'avoir donné trop de poids à la première au détriment de la seconde. Le dominicain procède alors au travail de révision demandé, mais à peine l'œuvre est-elle publiée, au début de 1629, qu'elle est retirée de la circulation et remise en cause par un censeur inconnu. Face aux difficultés faites par le maître du Sacré Palais, Campanella renonce à opérer de nouvelles modifications, et par conséquent à une publication italienne. Il lui faudra attendre d'être à Paris pour que l'*Atheismus triumphatus* voie le jour et puisse jouer le rôle espéré par son auteur dans la lutte contre les athées.

La *Monarchie du Messie*, deuxième grand traité politique de Campanella, rédigé dans les geôles du Castel Sant'Elmo à la fin de l'année 1606, connaît un sort semblable, puisqu'elle ne sera publiée qu'en 1633 à Jesi, dans sa version latine. Ce texte, longtemps considéré comme une apologie générique du primat pontifical et du pouvoir ecclésiastique *in temporalibus*, tire en réalité son origine du conflit entre Paul V et Venise¹ et de la demande consécutive, de la part de l'Église, d'écrits défendant ses positions. Chose que Campanella avait déjà faite dans ses *Antiveneti*², admonition enflammée adressée à la Sérénissime pour

1. Le conseil des Dix recherchait deux prêtres, Scipione Saraceni de Vicenza et Brandolino Valdemarino, accusés le premier d'avoir barbouillé la porte d'une dame afin de l'outrager, le second d'avoir commis plusieurs homicides et incestes. Or, étant ecclésiastiques, ils devaient être jugés et condamnés par un tribunal ecclésiastique. Comme la république de Venise donnait des réponses évasives aux premières interpellations verbales du nonce apostolique Orazio Mattei, le nouveau pape Paul V émit le 10 novembre 1605 deux brefs par lesquels il condamnait la procédure entreprise et censurait deux lois récentes qui remettaient en question les bénéfices et les possessions ecclésiastiques en territoire vénitien.

2. Édition de L. Firpo, Florence, Olschki, 1944.

la dissuader du schisme religieux et de la scission politique, grâce à des arguments prophétiques et astrologiques, mais aussi politiques et parfois cyniques : s'opposer aux religieux relèverait ainsi à la fois de la myopie et du suicide, car ce sont eux qui contiennent la révolte des plus pauvres et soutiennent un régime politique, même injuste. La *Monarchie du Messie*, réponse implicite à un écrit publié anonymement à Venise en mai 1606¹, s'inscrit dans un débat plus vaste : celui de la fondation sur des bases biblico-théologiques de l'autorité universelle du pontife, aussi bien *in temporalibus* qu'*in spiritualibus*. Elle est l'occasion, pour Campanella, d'exposer ses idées en matière de forme politique idéale et de prouver que celles-ci répondent aux objectifs de l'Église – en l'occurrence à celui de démontrer la légitimité de la sanction prise contre la Sérénissime et, de façon plus générale, de réaffirmer le pouvoir et le rôle de l'Église dans une Europe bouleversée par la Réforme². La *Monarchie du Messie* s'avère ainsi le texte exprimant de la façon la plus explicite et la plus détaillée le projet théocratique universel du dominicain³. Située chronologiquement entre la *Monarchie d'Espagne* et la *Monarchie de France*, elle n'est pas un simple maillon de la pensée politique de Campanella mais son dénominateur commun, et constituera

1. Il s'agit de la *Risposta d'un dottore in Theologia ad una lettera scrittagli da un Reverendo suo amico. Sopra il Breve di censure della Santità di papa Paolo V, pubblicato contro li signori venetiani* du napolitain Giovanni Marsilio (in P. Marcello, *Raccolta degli scritti usciti fuori in istampa e scritti a mano nella causa di papa Paolo V co' signori Venetiani*, Chur, 1607).

2. Les réponses apportées par les penseurs catholiques à cette question vitale sont variées : à l'universalisme théocratique et au concept de monarchie universelle prônés par Campanella, s'opposent le réalisme politique de la doctrine du pouvoir indirect (exposée par Bellarmin dans son *De summo pontefice*) ou du discours de la raison d'État, et la notion d'équilibre des puissances, le pape ayant alors un rôle d'arbitre et de médiateur (chez Giovanni Botero par exemple).

3. Pour avoir un panorama complet des modalités de la théocratie papale prônée par Campanella, il faut ajouter à la *Monarchie du Messie* les *Discorsi universali del governo ecclesiastico* (in *Scritti scelti di G. Bruno e di T. Campanella*, éd. L. Firpo, Turin, Utet, [1949] 1973, p. 465-523) et les deux *Discorsi della libertà e della felice suggezione allo stato ecclesiastico* (éd. L. Firpo, Turin, s. éd., 1960).

un cadre théorique pour toutes les analyses historiques et propositions ultérieures.

Prenant pour point de départ la distinction entre l'autorité véritable et absolue qui est le propre de Dieu et l'autorité de l'homme, relative et déterminée par des conditions extérieures, Campanella démontre dans la *Monarchie du Messie* que le « principat sacerdotal » est la meilleure forme de gouvernement et rappelle la continuité existant entre le Christ, saint Pierre et le pape. Ce dernier apparaît ainsi comme l'héritier de la seigneurie davidique et messianique, appelé à exercer à la fois le sacerdoce et le pouvoir royal, sur le modèle du sacerdoce politique de Melchisédech et non du sacerdoce pur d'Aaron. Son pouvoir, qui dérive directement du Christ, raison première et universelle, est donc universel, et il est l'artisan du siècle d'or, corollaire pour Campanella de l'institution d'une monarchie universelle. Les chapitres suivants exposent brièvement puis réfutent les théories déniaient au pape tout pouvoir temporel véritable, qu'elles aient été formulées par des « hérétiques » ou par des théologiens catholiques. Campanella clôt le livre par un chapitre consacré à la nécessité d'une réforme du pouvoir temporel, présente dans l'Évangile et confiée aux héritiers de saint Pierre. Dans l'édition de 1633, une traduction latine du *Discorso delle ragioni che ha il Re Cattolico sopra il nuovo emisfero*¹ sera ajoutée en appendice. Campanella y prend position dans le débat contemporain sur la légitimité de la domination espagnole dans le Nouveau Monde, en appliquant à cette question le postulat sur lequel est construite la *Monarchie du Messie* : la distinction essentielle entre pouvoir et administration d'une part, accessibles aux souverains temporels, et propriété et juridiction

1. Cf. G. Ernst, « Monarchia di Cristo e Nuovo Mondo. Il *Discorso delle ragioni che ha il Re Cattolico sopra il nuovo emisfero* di Tommaso Campanella ». Campanella y critique les positions de Domingo de Soto et Francisco de Vitoria, qui considèrent que la juridiction du pape dans le Nouveau Monde se limite à la prédication et à l'évangélisation, en lui déniaient tout pouvoir temporel.

de l'autre, attributs du pape en tant que vicaire du Christ. Ce *Discorso* cristallise ainsi le triple refus campanellien de considérer que la religion est un instrument de pouvoir, que le pape est un simple arbitre et qu'il existe une autonomie juridiquement fondée de l'empereur ou des princes vis-à-vis de lui¹.

Autres écrits des geôles napolitaines

Nous avons concentré notre attention sur les écrits politiques de Campanella, puisque ce sont eux qui nous permettent de comprendre les œuvres plus tardives présentées ici. Mais il faut avoir à l'esprit que les textes qu'il a rédigés durant ses vingt-sept années de prison napolitaine touchent à bien d'autres sujets. Outre les nombreuses lettres et mémoires adressés à des personnages puissants dans l'espoir d'obtenir une libération, et les textes poétiques évoqués plus haut, Campanella s'attelle à la rédaction, sans cesse recommencée, d'une *Métaphysique* en dix-huit livres qui sera publiée à Paris en 1638. Autre œuvre de grande ampleur et dont la composition s'étend sur plusieurs années : une *Théologie* en trente livres, qui devait être dédiée au cardinal de Richelieu mais demeura inédite. Le livre XIV revêt un intérêt particulier car il traite de la prophétie et de la magie, et sous le prétexte de procéder à une classification, énumère toute une série de phénomènes de ce type, y compris des expériences faites par l'auteur. Citons également le *Quod reminiscitur* (dont le titre est tiré du Psaume XXI, 28), si cher à Campanella, qui affirme l'avoir écrit sous l'inspiration – et presque la contrainte – divine. Les princes, républiques et différentes sectes et religions du monde entier (Campanella fait preuve d'une grande curiosité – quasiment ethnographique, si l'on risquait l'anachronisme – pour les rites et les croyances des peuples les plus lointains, rapportés dans les

1. Cf. J.-L. Fournel, « Recenti studi campanelliani », *Giornale storico della letteratura italiana*, fasc. 594, 2^e trimestre 2004, p. 283-288.

récits de voyageurs et de missionnaires) y sont appelés à un concile universel pour débattre de la religion vraie, avec des armes spirituelles et selon la logique divine et non humaine. Campanella souhaite contribuer par là à la mission de conversion propre à l'Église catholique, et montrer ses compétences en la matière. Mises à part ces thématiques philosophico-théologiques, objets d'une réflexion constante et approfondie, l'attention de Campanella se porte de façon plus ponctuelle sur des domaines variés, donnant naissance à divers opuscules : l'astrologie¹ bien entendu, qui peut être compatible avec la religion chrétienne et doit laisser à l'homme sa part de libre arbitre, mais aussi les comètes² ou la médecine³.

Ces aspects singuliers sont à intégrer dans un projet plus vaste, présent chez Campanella dès sa jeunesse et exposé dans le *De gentilismo non retinendo*⁴ : celui d'une réforme générale des sciences, légitimée par le constat que les idées aristotéliennes traditionnellement enseignées dans les écoles entrent en contradiction avec les principes chrétiens. Il s'agit de donner aux sciences de nouvelles fondations, en s'appuyant sur la lecture de la nature, livre de Dieu au même titre que les Écritures, et de ne pas se limiter à un seul auteur ou à un seul livre puisque l'humanité est en perpétuel progrès. Position qui explique l'engagement de Campanella en faveur de Galilée, dont l'expression la plus aboutie et la plus courageuse est l'*Apologia pro Galileo*, un opuscule en latin probablement rédigé au début de 1616, alors que les découvertes

1. *Astrologia*, in *Opera latina Francofurti impressa annis 1617-1630*, éd. L. Firpo, Turin, Bottega d'Erasmio, 1975.

2. Cf. G. Ernst, « Tommaso Campanella e la cometa del 1618. Due lettere e un opuscolo epistolare inediti », *Bruniana & Campanelliana*, 1996/2, p. 57-88 ; P. Ponzio, « La disputa sulle comete nelle *Quaestiones physiologicae* di Tommaso Campanella », *Bruniana & Campanelliana*, 1996/2, p. 197-213.

3. *Medicinalium libri VII*, Lyon, I. Pillehotte, 1635.

4. Rédigé au début des années 1610, cet opuscule paraîtra pour la première fois en 1636, pour être publié à nouveau l'année suivante en ouverture de l'édition parisienne de la *Philosophia realis*, sous le titre de *Disputatio in prologum scientiarum*.

galiléennes se heurtent au refus, au nom de la tradition biblique, de l'héliocentrisme par les théologiens – refus qui conduira à la condamnation, le 5 mars 1616, des thèses héliocentriques et de leurs auteurs, Copernic, Diego de Zuñiga et Foscarini. On retrouve dans cette *Apologie* les thèses de Campanella sur la science et ses rapports avec la théologie : la nécessité d'une nouvelle philosophie, la critique radicale de l'aristotélisme et le principe de non-contradiction entre l'Écriture et les vérités mises au jour par une authentique science de la nature *iuxta propria principia* ; si l'héliocentrisme est avéré, l'Écriture pourra être mise en accord avec lui. Comme l'a montré Michel-Pierre Lerner dans l'introduction à sa traduction française du texte, c'est un droit à enquêter sur le monde par le moyen de la raison et de l'expérience, sans ingérence de la théologie, que revendique ici Campanella en examinant la conformité de la méthode galiléenne avec les Saintes Écritures. Les pensées des deux hommes, dont on rapproche souvent les noms, en partie du fait de la large diffusion de l'*Apologia pro Galileo*, ont ainsi en commun, malgré leurs profondes différences, cette lutte pour la *libertas philosophandi*.

C'est à son projet de réforme des sciences que s'attelle Campanella lorsque ses conditions d'incarcération commencent à s'adoucir. Une incarcération qu'il présentera plus tard comme un effet de la volonté divine, qui lui aura offert le temps et la solitude nécessaires à une telle œuvre – il est convaincu que le mal peut conduire au bien et donc faire partie des desseins divins. La rencontre avec Tobias Adami, corollaire de l'amélioration de son existence, l'incite par ailleurs à une réécriture et à une traduction en latin de ses œuvres, dans la perspective d'une publication allemande. C'est ainsi que naît la *Philosophia realis*, publiée à Francfort en 1623, composée de quatre grandes parties : *Physiologia*, *Ethica*, *Politica* (avec la *Civitas Solis* en appendice) et *Æconomica* (consacrée à la gestion des affaires domestiques et de la famille, cellule de base de la société). Campanella y ajoutera un grand nombre de *quaestiones*, qui verront le jour dans l'édition parisienne de la *Philosophia realis* (D. Houssaye, 1637).

Ce volume sera complété, à Paris, par la *Philosophia rationalis* (I. Dubray, 1638) qui rassemble une *Grammaire*, une *Dialectique*, une *Rhétorique*, une *Poétique* en latin (version revue et amplifiée de la *Poétique* italienne) et une *Historiographie*. Ces deux éditions, qui reprennent des œuvres antérieures en les remodelant et en les juxtaposant selon un schéma préétabli, prennent place au sein du projet de publication de ses *Opera omnia* par Campanella lui-même, un rêve qu'il ne parviendra à réaliser que partiellement.

Les années romaines

Mais revenons au sort de Campanella, toujours emprisonné à Naples même s'il est transféré du Castel Sant'Elmo au Castel Nuovo, où il bénéficie de conditions de vie bien plus clémentes et de la possibilité de recevoir des visites et de donner des leçons sur des sujets divers. Ne perdant pas l'espoir d'être libéré, il rédige de nombreuses lettres adressées aux personnes susceptibles d'intercéder en sa faveur auprès du vice-roi de Naples et du pape, et envoie également des émissaires à Rome (ses disciples Pietro Giacomo Failla, puis Giovanni Carlo Coppola). Il applique une tactique identique pour la publication de ses écrits, qui lui tient autant à cœur que sa liberté. Les deux choses étant à ses yeux intimement liées : ses déboires proviennent d'un malentendu, qu'il suffit de lever en prouvant à ses persécuteurs qu'il est, et a toujours été, le zélé serviteur de l'Église et de la monarchie espagnole, et que sa plume leur sera utile à nouveau. Il envoie ainsi certains opuscules à des personnages puissants, en annexe à ses mémoires, tandis qu'il confie les autres aux amis qui lui promettent de les faire paraître hors d'Italie. Une stratégie éditoriale qui ne porte pas toujours ses fruits : Kaspar Schoppe, que Campanella voit arriver à Naples en 1607 comme un ange envoyé par Dieu, s'approprie les textes que lui a confiés le prisonnier pour les utiliser dans le contexte de la polémique contre

les réformés, et n'en publie aucun sous sa forme première ; Tobias Adami, en revanche, se révèle plus fiable et plus efficace, et fait paraître à Francfort toute une série de textes campanelliens entre 1617 et 1623.

Le 23 mai 1626, Campanella est finalement libéré sous caution et transféré du Castel Nuovo au couvent de San Domenico : n'ayant pas été absous pour sa participation à la conjuration calabraise, il reste à disposition du vice-roi espagnol. Mais il n'est pas au bout de ses peines, car la juridiction laïque est indépendante de la juridiction ecclésiastique, et le Saint-Office réclame sa présence à Rome pour purger la peine correspondant à sa condamnation pour hérésie. Il quitte donc Naples le 5 juillet, en secret, sous le nom de don Giovanni Pizzuto, de telle sorte que le vice-roi ne puisse faire obstacle à l'exécution de cet ordre. Campanella retrouve ainsi la prison, dans des conditions bien plus dures que celles du Castel Nuovo – ce dont il se plaint amèrement dans ses lettres –, jusqu'à l'été 1628 où il est transféré dans le palais du Saint-Office, dont il sortira définitivement libre en avril 1629. Cette libération est due à la faveur croissante dont il jouit auprès du pape Urbain VIII, une faveur obtenue – ironie du sort – grâce à ses connaissances astrologiques. Le souverain pontife s'adresse en effet au dominicain pour lutter contre la rumeur qui circule de façon insistante à partir de 1626 et lui prédit une mort prochaine, inscrite dans les astres. Campanella le rassure sur la base d'un examen approfondi de son thème astral et s'adonne à partir de l'été 1628, en compagnie d'Urbain VIII, à des pratiques de magie naturelle destinées à conjurer l'effet néfaste des astres, décrites dans le *De siderali fato vitando*¹. À l'automne 1629, la publication par un *insidiosus frater*² de ce traité comme s'il constituait le septième et dernier livre de

1. In G. Ernst, *Tommaso Campanella*, p. 655-686.

2. Campanella, *Syntagma*, op. cit., p. 37. Il s'agit selon toute probabilité de Niccolò Riccardi, surnommé « le Monstre », qui organisa cette publication avec la complicité du général de l'ordre dominicain, Niccolò Ridolfi.

l'*Astrologia* provoque la colère d'Urbain VIII, qui redoute de se voir publiquement impliqué dans des pratiques superstitieuses. Cette manipulation porte un coup fatal à la réhabilitation et à la montée en puissance de Campanella (sur le point d'être nommé *consultore* du Saint-Office), malgré la défense qu'il met aussitôt en place¹. D'autant plus que l'exaspération et l'intransigeance d'Urbain VIII, pourtant féru d'astrologie, vont croissant et culminent pendant l'été 1630 dans le procès contre Orazio Morandi (abbé de Santa Prassede, à la tête d'un groupe mêlant astrologie et intrigues politiques), suivi au printemps 1631 de la promulgation de la bulle *Inscrutabilis*, qui interdit toute prédiction concernant le pontife ou sa famille.

La privation de la faveur du pape (Campanella n'est désormais plus admis à ses audiences) et l'hostilité de son entourage (à laquelle il est fait allusion dans le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français*, *supra*, p. 23) ajoutée à celle des ennemis traditionnels de Campanella se traduisent par une série d'attaques contre ses écrits, ce qui l'affecte considérablement. Un véritable procès est mené contre l'*Atheismus triumphatus*, on l'a vu, tandis que le *De sensu rerum* est à nouveau en butte aux critiques et que les *Commentaria* aux poésies latines d'Urbain VIII ne sont pas publiés. Si Campanella se sent incompris et persécuté par le milieu de la curie et les partisans de l'Espagne, il entretient en revanche d'excellents rapports avec les Français – diplomates ou hommes de lettres – présents à Rome. Il a soumis dès 1622 certaines de ses œuvres à l'approbation des docteurs de la Sorbonne, mais quelques années s'écoulaient encore jusqu'à ce que ses relations avec les savants français s'intensifient, grâce à la visite de Jacques Gaffarel en

1. Avec la rédaction, notamment, d'un *Apologeticus* en défense du *De siderali fato vitando*. Cf. G. Ernst, « Il cielo in una stanza. L'*Apologeticus* di Campanella in difesa dell'opuscolo *De siderali fato vitando* », *Bruniana & Campanelliana*, 1997/3, p. 303-334.

1628¹ puis, à partir de 1631, grâce à la correspondance avec Pierre Gassendi et à l'amitié avec Gabriel Naudé, surnommé lors de son séjour à Rome « *il Campanellista* ». Campanella renforce alors ses relations avec les milieux diplomatiques français, notamment avec l'ambassadeur Jean de Brassac, à la demande duquel il écrit en septembre 1632 un commentaire du chapitre IV de l'Épître aux Romains. La lettre de Brassac à Richelieu, le 19 avril 1631, qui l'avertit des rumeurs recueillies par le dominicain à Naples au sujet d'un attentat préparé contre sa personne par des Espagnols, montre que celui-ci sait se faire entendre en haut lieu, même si Brassac met en doute la véracité du fait : « Je ne sçay si le mal qu'il leur veut pour l'avoir tenu dix huit ans prisonnier n'ayde point cet avis, néanmoins il me l'a assuré », écrit-il². Ces liens expliquent le rôle crucial joué par François de Noailles, alors ambassadeur de France, dans la fuite de Campanella vers la France, le 21 octobre 1634 ; celui-ci l'en remerciera solennellement dans la dédicace de sa *Philosophia rationalis*, datée du 15 mars 1636 : *libertatem, honorem et vitam tibi debeo*.

Le tournant profrançais et l'exil

Ce rapprochement de Campanella avec les Français s'accompagne d'un abandon progressif de ses positions proespagnoles au profit d'un soutien de plus en plus explicite à la monarchie française, au moment où la politique étrangère d'Urbain VIII connaît une évolution similaire. Un changement aussi radical a,

1. Gaffarel fera le récit de sa rencontre avec Campanella dans ses *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans, horoscope des Patriarches et lecture des estoilles* (Paris, 1629, p. 267-271). Deux choses l'ont particulièrement frappé : les grimaces faites par Campanella lorsqu'il rédige ses lettres, car il essaie de se mettre à la place du destinataire et d'imaginer ce qu'il peut ressentir à leur lecture ; les traces laissées dans sa chair par les tortures subies, encore visibles malgré le passage des années.

2. L. Amabile, *Fra Tommaso Campanella ne' castelli...*, vol. II, doc. 227, p. 158. Les termes de cette lettre seront repris par A. Aubery dans *L'Histoire du cardinal-duc de Richelieu*, 2 vol., Cologne, 1666, livre IV, chap. XLVII, p. 402.

bien entendu, été interprété par nombre de contemporains et de critiques comme pur opportunisme. Mais il nous semble que ce jugement sévère doit être nuancé, car ce tournant profrançais, comme l'a montré Jean-Louis Fournel¹, est en réalité un virage progressif, décomposable en plusieurs étapes et motivé par des arguments précis n'entrant pas en contradiction avec les affirmations antérieures du dominicain. Le premier signe en est l'*Oratio pro Rupella recepta*, qui célèbre la prise de la forteresse protestante de La Rochelle par Louis XIII, advenue le 28 octobre 1628 : ce texte, aujourd'hui perdu, fut lu à Saint-Louis-des-Français en présence du pape, lors de la messe célébrée en l'honneur de cette victoire du catholicisme. Mais c'est le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français*, rédigé en 1632, qui tient le rôle de pivot. Nous analyserons plus longuement ce texte par la suite ; limitons-nous pour l'instant à rappeler que dans cet ouvrage, Campanella voit dans la regrettable discorde entre le roi et sa mère, Marie de Médicis, alliée à Gaston d'Orléans, frère cadet du roi, l'obstacle à l'accomplissement du glorieux destin de la monarchie française. Il y défend en outre à la fois résolument et subtilement – par l'intermédiaire de son porte-parole le Vénitien – la politique menée par le cardinal de Richelieu. La prudence est de mise, étant donné la situation précaire de Campanella à Rome ; c'est elle qui le conduira à désavouer dans un premier temps la paternité du distique rédigé en réponse à un autre distique, placardé sur les murs de Rome dans la nuit du 20 avril 1633 par le parti hostile à Louis XIII, qui accuse le roi d'être un nouveau Néron².

Les événements se précipitent alors pour Campanella : son ancien disciple Tommaso Pignatelli, lui aussi dominicain et calabrais, est arrêté en août 1633 et accusé d'avoir organisé une conjuration contre l'autorité espagnole, ce qui ne fait que renforcer

1. Dans son article « Campanella et la *Monarchie de France* : empire universel et équilibre des puissances ».

2. Cf. *Dialogue*, *supra*, note 71.

les soupçons espagnols à l'encontre de son maître. Condamné à mort à l'automne 1634, Pignatelli, soumis à la torture, met en cause Campanella pour se rétracter ensuite. Il meurt étranglé dans son cachot le 6 octobre, mais Campanella demeure sous la menace d'être extradé et livré aux Espagnols, qui le réclament au pape. Face à cette situation critique, l'ambassadeur de France François de Noailles, appuyé par le pape en personne, aide Campanella à prendre la fuite. Nous avons déjà évoqué ce voyage vers Paris, qui marque dans la vie du philosophe le début d'une nouvelle phase, la dernière, puisqu'il mourra dans cette ville en 1639¹. Il est très ému par l'accueil chaleureux que lui réservent ses amis provençaux puis, à Paris, Richelieu et Louis XIII. Les échanges avec les savants français sont fructueux et intenses : il participe aux débats scientifiques (sur la taille du point mathématique par exemple, ou encore sur les causes des inondations du Nil) et entretient une correspondance régulière avec Cassiano del Pozzo, Fabri de Peiresc et le chancelier Pierre Séguier. Les esprits malveillants n'ont pas pour autant disparu ; de là notamment une brouille en 1635 avec Peiresc, irrité par les propos prétendument tenus par Campanella sur la théorie atomiste de Gassendi. Et les persécutions des ennemis romains (tels Riccardi et Ridolfi, respectivement maître du Sacré Palais et général de l'ordre dominicain) ne cessent pas, malgré la distance : Campanella, à cette époque, applique toute son énergie à l'édition de ses œuvres, une édition qu'il peut enfin contrôler sans devoir recourir à des tiers mais qui requiert des approbations officielles de la part des autorités ecclésiastiques ; les lettres qu'il adresse au pape et aux cardinaux témoignent des difficultés rencontrées dans cette tâche.

Les efforts de Campanella dans cette direction sont en partie couronnés de succès : faisant preuve d'une vitalité sans pareille, il réussit à réaliser le début de son projet d'*Opera omnia*. Au commencement de l'année 1636, un premier volume voit le

1. Sur la période française de Campanella, cf. M.-P. Lerner, *Tommaso Campanella en France au XVII^e siècle*.

jour, comprenant l'*Atheismus triumphatus*, le *De gentilismo non retinendo*, la *Disputatio* sur les bulles pontificales antiastrologiques et le *De praedestinatione*. Il est bientôt suivi par une nouvelle édition du *De sensu rerum*, dédiée à Richelieu. En 1637, Campanella dédie la nouvelle édition de la *Philosophia realis* au chancelier Pierre Séguier, et en 1638 la *Philosophia rationalis* aux frères François et Charles de Noailles. La *Métaphysique* paraît elle aussi en 1638. L'intérêt de Campanella pour les questions théologiques est toujours aussi fort et donnera lieu à la rédaction, en 1637, d'une synthèse sur la prédestination qui reprend les idées énoncées dans ses écrits antérieurs¹. La seconde caractéristique du séjour parisien consiste en une reprise, après une interruption de plusieurs années, de sa production littéraire de type politique, désormais favorable sans ambiguïté aucune à la monarchie française. Les années 1635-1636 sont ainsi caractérisées par une floraison d'opuscules, de genres et de styles variés, défendant avec passion la cause française auprès du souverain pontife et des princes italiens. Campanella envoie au pape dès le début de 1635 ses *Aphorismes politiques en faveur des nécessités présentes de la France*, dont il dit avoir remis un exemplaire à Richelieu. Il écrit la même année les *Avertissements à la nation française*, où il donne la parole à un Charlemagne fictif s'adressant à ses descendants. C'est pour répondre à une commande du cardinal qu'il compose l'année suivante un discours *De auctoritate Pontificis supra imperio instituendo et mutando*, qu'il aura l'honneur de lire lui-même à Conflans le 8 juin 1636², en présence des plus hauts dignitaires du royaume et de Richelieu en personne. L'année 1636 est émaillée par la rédaction d'une série de textes retrouvés par L. Firpo alors qu'on les croyait perdus : deux

1. Il s'agit du *Compendium de praedestinatione, reprobatione et gratiae divinae auxiliis*, dédié au chancelier Pierre Séguier (in *Opuscoli inediti*, p. 123-142).

2. Cf. John M. Headley, « Tommaso Campanella's military sermon before Richelieu at Conflans – 8 June 1636 », *Archiv für Reformationsgeschichte, Sonderband : Die Reformation in Deutschland und Europa : Interpretationen und Debatten*, LXXXIV, 1993, p. 553-574.

mémoires¹ (l'un adressé à un gentilhomme français non identifié, qui s'étonne de l'autorité dont jouit l'Espagne sur le monde, tandis que la monarchie française ne parvient pas à dépasser les frontières du royaume ; l'autre à Louis XIII, pour le dissuader de signer un traité de paix avec l'Espagne) ; les trois allocutions à Gênes, au duc de Savoie et au grand-duc de Toscane ; un groupe d'allocutions à des princes chrétiens pour les convaincre de l'intérêt d'une alliance avec le pape² ; et des *Avvertimenti a Venezia*³ qui reprennent les idées de Campanella sur les liens entre théologie et politique. C'est de cette période, enfin, que date le texte connu sous le nom de *Monarchie de France*, œuvre de grande ampleur mais demeurée inachevée et dépourvue de titre.

Tous ces écrits ont pour thématique commune une analyse comparée des deux plus importantes puissances de la scène politique européenne, débouchant sur un diagnostic sans appel : l'Espagne connaît une phase de déclin irréversible tandis que la France est en pleine ascension. Il est donc temps pour la France d'accomplir le destin qui est le sien et de porter un coup fatal à sa rivale, en suivant évidemment les conseils donnés par l'auteur. Celui-ci insiste tout particulièrement sur deux points : d'une part le rôle crucial de la péninsule italienne, sans laquelle la monarchie espagnole ne peut survivre, et que Louis XIII doit par conséquent libérer sans tarder, avant toute autre attaque contre l'Espagne ; d'autre part, la question de la dignité impériale, que Campanella veut voir retirée aux Habsbourg et qui fait l'objet de la *Comparsa regia*⁴, allocution adressée au pape pour qu'il procède à cette destitution et nomme *motu proprio* le roi des Romains. Nous reviendrons sur ces différents thèmes lorsque

1. Publiés dans L. Firpo, « Idee politiche di Tommaso Campanella nel 1636 (due memoriali inediti) ».

2. Cf. G. Ernst, « Ancora sugli ultimi scritti politici di Campanella. I : Gli inediti *Discorsi ai principi* in favore del papato ».

3. G. Ernst, « Ancora sugli ultimi scritti politici di Campanella. II : Gli *Avvertimenti a Venezia* del 1636 ».

4. Cf. *Monarchie de France*, p. 512-573.

nous analyserons de façon détaillée les textes que nous avons traduits.

Il nous faut avant cela conclure notre biographie raisonnée de Tommaso Campanella : s'il est bientôt connu en France pour ses qualités d'orateur-écrivain politique, il est également apprécié à la cour pour ses connaissances en astrologie et autres sciences divinatoires. Richelieu lui commande ainsi un traité de chiromancie¹, et c'est à lui que s'adresse la reine lors de la naissance du Dauphin, le 5 septembre 1638 (date qui coïncide exactement avec les soixante-dix ans de Campanella) pour qu'il fasse l'horoscope du nouveau-né. Il compose alors sa dernière œuvre, l'*Ecloga in nativitate Delphini*² : ce poème en hexamètres latins s'inscrit dans une perspective à la fois utopique, astrologique et prophétique, voyant dans le futur Louis XIV le héros qui réunira tous les peuples chrétiens en un seul et établira sur terre un nouvel âge d'or. Quelques mois plus tard, en proie à une douloureuse crise de colique, Campanella tente, grâce aux pratiques astrologiques expérimentées avec Urbain VIII, de conjurer les effets néfastes que ne manquerait pas de produire sur sa santé l'éclipse attendue dans les jours à venir. Sans succès semble-t-il : il meurt le 21 mai 1639, quelques heures avant l'aube, dans sa chambre du couvent de la rue Saint-Honoré³, et est enterré dans la fosse commune comme un simple frère. La Révolution effacera en 1795 toute trace de sa sépulture en abattant les murs du couvent des dominicains, remplacé par un marché.

1. Cf. G. Ernst, « Note campanelliane. I : L'inedita *Chiroscopia* a Richelieu », *Bruniana & Campanelliana*, 1995/1, p. 83-94.

2. Campanella, *Poesie*, p. 611-666.

3. La nouvelle sera annoncée le 28 mai dans l'« Ordinaire » n° 64 de la *Gazette* de Théophraste Renaudot.

Les écrits profrançais : formes et visées d'une proposition politique

Revenons maintenant quelques années en arrière, au moment où Campanella prend position pour la monarchie française contre sa rivale espagnole. Nous avons déjà évoqué (*supra*, p. 7) les raisons qui nous ont conduite à choisir les quatre textes proposés ici, le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français à propos des récents troubles de France*, les *Aphorismes politiques en faveur des nécessités présentes de la France*, les *Avertissements à la nation française* et les *Discours politiques en faveur du siècle présent*. La simple lecture des notices de présentation de chacun de ces écrits donne la mesure de leurs différences (de genre, de style et de destinataire), au-delà de leur fondement commun : le soutien apporté à la France et à la politique de Louis XIII et de Richelieu. Une analyse détaillée des textes va tenter de montrer pourquoi il est fécond de les réunir. Leur association éclaire en effet, à partir d'un échantillon chronologiquement et thématiquement restreint, les mécanismes à l'œuvre dans la pensée politique de Tommaso Campanella et sa mise en écriture. Or il nous semble particulièrement important de dégager les éléments d'unité d'une œuvre trop souvent taxée d'incohérence, comme de dépasser le cliché d'une prose campanellienne lourde et grossière pour mettre au jour les ressorts d'une rhétorique véritable, au sens noble du terme. La force de sa pensée et l'originalité de son travail n'en ressortiront que mieux.

Les raisons d'une diversité formelle

À parcourir avec attention les quatre textes, le contraste s'avère net entre diversité des formes adoptées et cohérence de contenu, une cohérence marquée notamment par la récurrence, d'un écrit à l'autre, d'une série d'arguments et d'exemples. Les choix formels de Campanella dépendent étroitement du contexte dans lequel ils s'inscrivent et de l'effet que l'auteur cherche à

produire : toutes ces œuvres, il vaut la peine de le souligner, se veulent une intervention dans l'actualité. L'écrit est le seul moyen d'expression dont dispose ce prédicateur privé de chaire, donc de l'autorité que la prise de parole en chaire peut conférer. Le type d'écriture adopté devient alors un élément décisif de l'action politique.

Deux facteurs entrent ainsi en jeu, que le lecteur d'aujourd'hui ne saurait négliger : les circonstances de la genèse du texte et le public visé. Le jeu sur la forme dialogique dans le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français* est un remarquable exemple de la façon dont Campanella compose avec les contraintes extérieures dues à sa situation personnelle. Contrairement aux trois autres textes, rédigés en France et en parfaite adéquation avec la politique du régime, ce qui autorise une grande liberté d'expression et des jugements parfois tranchés, le *Dialogue*, écrit à Rome en 1632, est conçu pour ne pas susciter l'ire des Espagnols. Comme nous l'avons vu, Campanella ne jouit plus à l'époque de la faveur du pape et est toujours soupçonné par les Espagnols. Il amorce certes un rapprochement avec les Français – dont il veut précisément gagner la confiance par l'intermédiaire du *Dialogue* – mais ne peut pas encore compter sur leur soutien inconditionnel en cas de danger. Il s'agit donc de prendre position pour la monarchie française sans être accusé, ou du moins accusable. La fiction d'authenticité mise en place dès les premières lignes est une première précaution : Campanella est censé retranscrire des propos réellement tenus et entendus par un de ses amis (*supra*, p. 11). Quant au choix de la forme dialogique (influencé également par la lecture, pendant l'été 1632, du *Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo* de Galilée), il permet à Campanella de présenter plusieurs points de vue, de les mettre à l'épreuve par une discussion argumentée et de faire émerger celui qu'il partage sans devoir l'énoncer explicitement comme tel. Si le procédé n'est pas nouveau, il est exploité ici de façon particulièrement efficace, comme le montre une rapide analyse du dispositif textuel mis en place.

Les trois personnages sont ainsi caractérisés de façon très schématique, malgré la fiction d'un dialogue réel. Campanella les qualifie de « personnes d'esprit » et les définit par leur nationalité, ou plus exactement par leur appartenance au camp de l'une des puissances qui s'affrontent sur la scène politique européenne¹. Ces puissances sont au nombre de trois : l'Espagne et la France, bien évidemment, et Venise – choix remarquable quand on connaît la prise de position radicale de Campanella contre la Sérénissime dans les *Antiveneti*, en 1606, au moment de l'interdit et du conflit avec le pape Paul V, et choix justifié par l'éloge de la puissance et de l'indépendance de la Sérénissime au cours du dialogue². Le premier personnage, désigné dans l'introduction comme « de la faction espagnole », devient, par un processus d'identification croissante, « celui qui était espagnolisé » dès sa première intervention, et « l'Espagnol » à la deuxième (*supra*, p. 11 et 15). Une telle simplification révèle à quel point les personnages sont des porte-parole dénués de toute épaisseur physique ou psychologique – même si le Vénitien semble, en toute ingénuité, ne découvrir qu'aux deux tiers du dialogue que le personnage est « espagnol ou espagnolisant », lorsque celui-ci laisse échapper une exclamation en espagnol (*supra*, p. 60). Quant aux didascalies, généralement très concises, elles donnent à voir un Espagnol passionné, impatient et colérique. Celui-ci interrompt en effet deux fois le Vénitien et une fois le Français, s'impatiente lors des longs monologues du premier, intervient « furibond », « sembl[e] indigné » puis l'est tout à fait, se met « en colère » et en arrive même à hurler³. On retrouve là des éléments de la description du caractère espagnol, faite par Campanella au chapitre XIX de la *Monarchie*

1. « Ils étaient au nombre de trois, l'un de la faction espagnole, l'autre français et le dernier vénitien. » (*Dialogue, supra*, p. 11)

2. *Ibid.*, p. 46-49. Le cas de Venise est opposé à celui de Gênes, devenue l'esclave de l'Espagne.

3. *Ibid.*, p. 25, 43, 18, 35, 36, 57, 47 et 52.

d'Espagne¹, la mention de ces défauts renforçant ici l'image d'une Espagne en déclin face à une France en pleine ascension.

À l'inverse, le Vénitien est détaché et réfléchi², qualités qui lui permettent de garder son calme face aux attaques de l'Espagnol et de répondre « sans se troubler », mais aussi d'être ironique, feignant l'étonnement face à la longue diatribe du Français contre Richelieu ou évoquant avec un sourire sardonique l'extrême rareté, voire la disparition, de la vertu de désintéressement propre à tant de héros antiques (*supra*, p. 48, 35 et 37). Cette lucidité et cette rationalité, alliées à un discours plus théorique, qui s'appuie sur des exemples historiques et bibliques pour analyser la situation contemporaine et développer une réflexion d'ordre général sur l'exercice du pouvoir³, confèrent au Vénitien le rôle d'arbitre et de « meneur » de la discussion⁴. Sa supériorité est du reste bientôt reconnue par ses interlocuteurs, et les dernières répliques du *Dialogue* voient l'Espagnol l'interroger anxieusement sur l'avenir réservé à la France. La supériorité « qualitative » du Vénitien s'accompagne d'une prépondérance « quantitative » : si l'alternance du dialogue est respectée, avec

1. Campanella, *Monarchie d'Espagne*, p. 216. Campanella explique les rapports d'alliance ou de domination entre peuples par la similitude ou la différence de leurs caractères et coutumes.

2. Ainsi, la didascalie de l'un des monologues du Vénitien : « Le Vénitien, d'abord pensif, répondit » (*Dialogue, supra*, p. 22).

3. Outre le monologue sur l'hostilité de la famille du pape (et notamment de ses neveux) à l'encontre des conseillers vertueux que celui-ci peut avoir, largement autobiographique (*ibid.*, p. 23-24), on trouve plusieurs digressions de cet ordre dans sa bouche : à propos de la hiérarchie entre les maux que sont pour un État la guerre intérieure et la guerre extérieure (*ibid.*, p. 16-17), de la sujétion des peuples (*ibid.*, p. 19-20), de la rareté des comportements désintéressés (*ibid.*, p. 37), des conditions à réunir pour qu'une république soit forte et durable (*ibid.*, p. 46), du rapport entre désir de gloire et sens de l'honneur (*ibid.*, p. 51-52), de la hiérarchie entre la sagesse du roi et celle de son conseiller (*ibid.*, p. 55) ou encore des sources de la sagesse (*ibid.*, p. 56). C'est également le Vénitien qui procède dans ce dialogue à des rappels historiques s'inscrivant dans une perspective temporelle de longue durée (*ibid.*, p. 39-43, 57-59 et 66-69).

4. Par exemple *ibid.*, p. 50 : « Le Vénitien, coupant court à ce nouveau débat. »

un nombre d'interventions plus ou moins égal pour chaque personnage (25 pour l'Espagnol, 20 pour le Français et 26 pour le Vénitien), leur longueur est très différente puisque l'on compte dix-huit interventions longues¹ pour le Vénitien, contre deux seulement pour l'Espagnol et sept pour le Français. Cette disproportion, qui s'accroît au cours du dialogue, conduit à un partage du temps de parole très inégal : selon un calcul sommaire, 13 % de ce temps reviennent à l'Espagnol, 29 % au Français et 58 % au Vénitien, dont on peut dire sans risque d'erreur qu'il est le porte-parole de Campanella.

Quant au public auquel s'adresse le philosophe calabrais, les informations que nous possédons sur l'envoi de ses œuvres à tel ou tel personnage puissant permettent de l'identifier, en partie du moins, puisque l'auteur souhaitait que ses écrits soient lus par tous et faisait de son mieux pour les faire parvenir au plus grand nombre de personnes possible. Ce lectorat idéal est par ailleurs souvent double : pour le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français*, il s'agit de Richelieu (au conseiller duquel, le père Joseph, il aurait envoyé une copie du *Dialogue*²) et des Italiens, que Campanella veut amener à soutenir la France et la politique du cardinal, comme il le fait lui-même. Mais ne s'adresse-t-il pas également aux Français, et au clan de Gaston d'Orléans en particulier ? Le monologue final du Vénitien se clôt ainsi sur une série de questions rhétoriques appelant le frère du roi à considérer le terrible avenir qu'il prépare par son attitude non seulement à la France, mais aussi à l'Italie et à l'Europe entière, et à se défaire de sa haine contre Richelieu, qui l'a conduit à faire alliance avec les Espagnols au détriment de son propre intérêt :

Gaston pourra-t-il ignorer ces risques ? Ne pensera-t-il pas que la France est son royaume et qu'il doit le magnifier, et non le dévaster comme il le

1. Soit de plus d'une demi-page dans l'édition italienne que nous avons utilisée.

2. Cf. M.-P. Lerner, *Tommaso Campanella en France au XVII^e siècle*, p. 43. L'« Excellence » mentionnée en tant que destinataire du *Dialogue* dans les quelques lignes d'introduction (« je transcris à Votre Excellence ce qu'il m'en a rapporté », *supra*, p. 11) pourrait peut-être dans ce cas être identifiée au père Joseph.

fait ? Ne pensera-t-il pas qu'il est le fils de Henri IV, si violemment combattu par les Espagnols lorsqu'il devait monter sur le trône, et que s'il persiste dans cette voie il ne lui restera même pas une miche de pain, au lieu de l'Empire ? Et ne prendra-t-il pas en compte le fait que sa négligence est l'ultime et unique remède à la ruine extrême de ses ennemis, qu'il a si ardemment souhaitée ? Il préfère que les Espagnols et les Suédois deviennent les maîtres de la France, plutôt que de voir le cardinal de Richelieu conseiller et premier ministre de son frère, dont il a pourtant reçu tant de bienfaits et qui, de simple porteur du titre de roi, est devenu un roi véritable. Et même si Gaston dit que le cardinal est devenu le tyran de la France, ne vaut-il pas mieux supporter la tyrannie masquée d'une seule personne plutôt que d'introduire trente mille Espagnols assoiffés de vengeance – peut-être justifiée – dans ses propres entrailles ? Quand il était enfant, Gaston avait coutume de dire que Dieu avait donné à son frère un grand royaume, et que lui se préparait à en conquérir un autre de son épée, aidé par son frère. Comment peut-il aujourd'hui avoir subi une métamorphose telle qu'il s'applique à détruire le royaume de son frère et toutes ses espérances ? Il oublie de considérer que s'il met son destin entre les mains des Espagnols, soit ils ne l'introniseront jamais roi de France, soit, si jamais ils l'intronisent, ils lui demanderont en échange la Bourgogne, l'Artois, la Picardie, Verdun, plusieurs ports de Provence et les meilleurs sites de France à ajouter aux présides espagnols ; et ils auront bien raison de le faire. (*supra*, p. 69-70)

Remarquons au passage comment Campanella utilise toute la gamme des tons à sa disposition, passant sans cesse de l'un à l'autre : supplication, menace, ironie, étonnement feint, allusion nostalgique à un passé meilleur, etc.

Cet appel presque direct à Gaston d'Orléans vient du reste étayer l'hypothèse avancée par Germana Ernst et d'autres campanelliens selon laquelle le *Dialogue entre un Vénitien, un Espagnol et un Français* aurait été commandé à Campanella par les Français. Il n'existe à ce jour aucune preuve tangible d'une telle commande, mais deux autres constatations vont dans ce sens : la précision chronologique (totalement absente dans le reste du texte) avec laquelle sont mentionnées les différentes lettres de Marie de Médicis et de Gaston au roi (*supra*, p. 21), et la similitude, dans l'argumentation, avec *Le Prince*¹, véritable

1. Jean-Louis Guez de Balzac, *Le Prince*, Paris, T. Dubray, P.-R. Rocolet et C. Sonnius, 1631. Il en paraîtra une deuxième édition, revue et corrigée, en 1634 (Paris, P. Rocolet), reprise dans la récente édition de C. Leroy (Paris, La Table Ronde, 1996).

défense et illustration de l'absolutisme royal parue en 1631 et signée du nom de Guez de Balzac¹. Le *Dialogue* pourrait faire partie, au même titre que le traité du *Prince*, de la politique de propagande plus ou moins centralisée impulsée par Richelieu. On sait en effet le poids des écrits dans la lutte acharnée que livrent au cardinal les adversaires de sa politique, à commencer par la reine mère. Car ce conflit passionne la cour et l'opinion française. Non seulement les lettres au roi de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans sont publiées pour convaincre les Français du bien-fondé de leurs revendications, tandis que le pouvoir rend publiques les déclarations contre les rebelles, criées aux carrefours, et fait de la *Gazette*, fondée en 1631 par Théophraste Renaudot, une sorte d'organe officiel du régime² ; mais chaque camp a à son service un pamphlétaire. Mathieu de Morgues (ou de Mourgues), partisan de la reine mère, bataille ainsi à coups de plume contre Jean Sirmond, défenseur et promoteur de Richelieu sous le pseudonyme de « des Montagnes ».

1. Restaurateur de la grande éloquence politique française lié aux grands du royaume, Guez de Balzac apporte son soutien à Richelieu en échange d'un retour en grâce. Il justifie dans son *Prince* la politique de Louis XIII et de son ministre, pourfend les dévots et leur zèle intéressé, fustige les grands et dénonce les intrigues de l'étranger pour attiser les querelles entre les Français. Les deux ouvrages sont radicalement différents sous certains aspects, tels que le style et le genre littéraire adoptés ou la place réservée à Richelieu (*Le Prince* est un traité à la manière des *De regimine principum*, et une entreprise de glorification du seul Louis XIII qui exclut Richelieu des grands moments du règne, y compris de la prise de La Rochelle). La similitude avec l'argumentation du *Dialogue* est cependant frappante, à la fois dans ce que nous venons d'énoncer brièvement et en ce qui concerne l'Italie, élément central, nous l'avons dit, du raisonnement campanellien. Louis XIII est en effet présenté par Guez de Balzac comme son libérateur, qu'elle doit se préparer à recevoir en secouant le joug espagnol, Venise étant chargée de donner l'exemple aux autres États de la péninsule (cf. sur l'Italie le chapitre xxx de l'édition de 1634).

2. Sur la *Gazette*, voir la notice « Gazette [de France] (1631-1792) » rédigée par G. Feyel, in *Dictionnaire des journaux 1600-1789* (éd. J. Sgard, Paris, 1991, 2 vol.), n° 492, vol. I, p. 443-449. Sur la construction progressive par l'État absolutiste d'un véritable système d'information, voir Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.

Les *Aphorismes*, pour leur part, ont été envoyés à la fois au pape et à Richelieu : ils visent à convaincre le premier d'abandonner définitivement l'appui apporté à la monarchie espagnole et de mener une politique ouvertement et pleinement profrançaise, dans son propre intérêt et dans celui de la foi catholique, tandis que le second doit en retirer la certitude de l'engagement de Campanella en faveur de la France, ainsi que des conseils sur la politique à suivre vis-à-vis de l'Espagne.

Le cas des *Avertissements à la nation française* et des trois *Discours politiques* est différent, puisque leur titre mentionne explicitement leur destinataire : les Français pour les premiers, Gênes, le duc de Savoie et le grand-duc de Toscane pour les seconds. La souplesse avec laquelle Campanella s'adapte aux lecteurs qu'il désigne lui-même comme devant être les siens y est flagrante : s'adressant aux Français, il attribue son discours à Charlemagne, l'un de leurs plus grands souverains, dont la parole a bien plus de poids que celle d'un récent exilé italien, et il écrit en latin et non en italien de façon à être plus facilement compris ; les allocutions aux princes italiens sont en revanche en italien, dans un style proche de la langue orale, moins alambiqué et plus direct, et prennent en compte l'histoire et la situation présente de chaque État pour avancer des arguments plus percutants.

La place accordée aux réflexions plus conceptuelles et plus abstraites diffère également beaucoup selon les textes, bien qu'ils tendent tous essentiellement à un effet immédiat et concret sur la politique suivie par les États concernés. Elle est bien entendu liée au genre choisi : les aphorismes, par leur concision consubstantielle, rendent les détours impraticables, tandis que le dialogue permet une alternance entre échanges vifs et rapides et longs monologues propices à la réflexion. Elle dépend également des circonstances de rédaction des textes : tandis que les digressions du Vénitien dans le *Dialogue* laissent transparaître l'amertume de Campanella quant à son propre sort et sa vision désabusée du rapport qu'a l'homme au pouvoir, les allocutions

aux trois princes italiens, rédigées à un moment où la France connaît des revers et où leur aide serait précieuse, se concentrent sur des arguments politiques et pragmatiques, plus ou moins similaires dans les trois cas, même si l'interlocuteur change.

Efficacité et cohérence du dispositif argumentatif

Mais au-delà de leur diversité formelle, la cohérence et le caractère parfois répétitif du discours campanellien sont frappants dans ces quatre textes. Certains faits historiques sont ainsi évoqués de façon rigoureusement identique, comme la série de victoires de Louis XIII sur les places fortes protestantes, de la campagne de 1621-1622 à la prise de La Rochelle en 1628 : l'ordre d'énumération est le même dans le *Dialogue* et dans les *Avertissements*, avec dans les deux cas une apposition sur la tradition de rébellion propre à La Rochelle¹. D'autres faits réapparaissent d'une œuvre à l'autre, mais le style adopté en modifie la présentation. Ainsi la campagne française de mars 1629 qui met au pas le duc de Savoie et tente de secourir Casale assiégé par les Espagnols ; l'épisode est narré de façon simple et concise dans le *Dialogue* :

Richelieu se chargea donc de la dure tâche de conduire l'armée, passa les Alpes, mit au pas le duc de Savoie dans la place forte de Pignerol, qu'il avait prise, et vola au secours de l'Italie (*supra*, p. 44),

tandis que le ton se fait lyrique et emphatique dans les *Avertissements* :

mes chers Français brisèrent leurs anciennes chaînes et, plus courageux que les lions et plus rapides que les aigles, passèrent soudain les Alpes ; à travers les rocs, les neiges et les arbres immenses, ils volèrent jusqu'en Italie,

1. *Dialogue*, *supra*, p. 18-19 : « [...] que le roi se soit emparé de nombreuses villes pourtant bien pourvues et fortifiées, comme Clairac, Saint-Jean-d'Angély, Nîmes, Montpellier, Montauban, et enfin La Rochelle, nid de rebelles depuis l'époque de Louis IX le Saint, qui se donna tant de mal pour s'en emparer » ; *Avertissements*, *supra*, p. 112 : « Il fit lever les étendards de la victoire à Clairac, à Saint-Jean-d'Angély, à Nîmes, à Montpellier, à Montauban et dans d'autres villes encore, en particulier à La Rochelle, ce temple des hérétiques, cet asile des ennemis extérieurs, cette citadelle invincible des rebelles français. »

sous la conduite de Louis le Juste qui veillait, avec l'assentiment divin, à la liberté de notre mère l'Église et de l'Ausonie. (*supra*, p. 112)

Outre ces exemples ponctuels, la trame du raisonnement de Campanella au moment de son tournant profrançais se lit dans les arguments récurrents qu'il déploie. Son point de départ est un diagnostic sur l'état et l'avenir des deux grandes monarchies ; il en ressort que la France est en pleine ascension et l'Espagne en déclin irréversible. Le *Dialogue* débute ainsi par une discussion sur cette question, le critère principal étant la vieillesse ou la jeunesse relative de chacune, dans une conception qui assimile le corps politique à un corps humain. L'usage d'un tel lexique s'inscrit dans une tradition qui remonte à l'Antiquité (on la trouve chez Platon, Aristote et Plutarque) et traverse toute la pensée politique antérieure à Campanella (de saint Thomas d'Aquin et Marsile de Padoue à Machiavel, Savonarole ou Guichardin). L'Espagnol, le premier à prendre la parole après les quelques lignes de présentation du dialogue, aborde le sujet sans préambule :

Si on considère les choses d'un point de vue physiologique, on peut dire que le royaume de France, vieux déjà de presque huit cents ans, ne peut espérer plus grande puissance que celle qu'il a atteinte à l'époque de sa croissance, de la même façon qu'un vieux ne peut redevenir jeune [...]. (*supra*, p. 11)

Le Français lui répond alors en défendant la France et ses potentialités :

Moi, je veux compter pour rien toutes ces raisons. Je dis que le royaume de France peut être malgré tout restauré, à condition de lui offrir un nouveau début sous d'autres auspices, de même que lorsqu'on greffe sur le tronc d'une vieille plante un rameau d'un jeune et tendre arbre, elle connaît une nouvelle jeunesse, croît et produit d'innombrables fruits. (*supra*, p. 12-13)

Dans les *Aphorismes*, composés trois ans plus tard dans un contexte tout différent, Campanella, après avoir annoncé le contenu du texte, traite des qualités propres à chaque nation et des modalités d'action qui leur sont les plus profitables. Le

diagnostic n'est pas pour autant absent, il est formulé dès l'aphorisme 11 :

On peut connaître le caractère ascendant ou au contraire déclinant de la fortune des principats grâce aux événements, aux étoiles et aux modèles fournis par les cas similaires, mais également en fonction de leur jeunesse, de leur âge mûr ou de leur vieillesse. (*supra*, p. 86)

Si d'autres signes révélateurs sont pris en compte, Campanella réutilise la métaphore de la greffe offrant à une monarchie ancienne le moyen de rajeunir (aphorismes 12 à 14) – argument qui joue en faveur de la France, où les Bourbons, avec Henri IV, succèdent aux Valois.

Il ne se limite toutefois pas à ces considérations sur l'âge des monarchies, fréquentes dans la littérature politique de l'époque. Il se refuse également ici à parler en prophète ou à recourir à l'astrologie. Celle-ci est mentionnée dans le *Dialogue* sous le terme d'« astrologisme » (*supra*, p. 13), avec un suffixe péjoratif, et, dans les dernières lignes du texte, le Vénitien renvoie ses interlocuteurs à d'autres écrits – campanelliens bien entendu – pour une analyse de type astrologico-prophétique de la situation :

Nous discuterons en une autre occasion de ce sujet, sur lequel ont beaucoup écrit des hommes de valeur, véritables sentinelles dans le siècle présent des jugements divins, au ciel et sur la terre. (*supra*, p. 71)

Campanella était au contraire par des faits historiques sa démonstration du déclin de l'Espagne, qu'il impute aux graves erreurs politiques qu'elle a commises. Il demeure dans la continuité de ses précédents écrits, favorables à l'Espagne : il avait établi dans la *Monarchie d'Espagne* une liste des facteurs qui pouvaient constituer la force de ce royaume mais aussi faire sa faiblesse si certaines règles n'étaient pas respectées, pour proposer ensuite une série de mesures sur chacun de ces points¹. Si l'Espagne décline trois décennies plus tard, elle en

1. Ces différents éléments sont énumérés au chapitre VIII, Campanella consacrant ensuite un chapitre à chacun d'entre eux.

porte donc elle-même en grande partie la responsabilité, et Campanella prend seulement acte de son échec dans l'instauration d'une monarchie universelle. Il démontre en cela une importante capacité d'adaptation à la réalité historique, tout en sauvegardant le cadre théorique qui structure sa pensée – comme il l'avait fait plus ponctuellement en prêtant un rôle de premier plan au Vénitien dans le *Dialogue* après avoir été violemment antivénitien dans une phase antérieure (*supra*, p. 217).

C'est dans les *Aphorismes* que les huit raisons de la décadence espagnole selon Campanella sont exposées le plus clairement (aphorisme 17, *supra*, p. 87-89) ; elles sont reprises sous une forme plus éclatée dans les autres textes. Un premier type de raisons concerne la formation et l'organisation de la monarchie espagnole : construite trop rapidement et par agrégation d'États qu'elle n'a pas conquis, elle est au milieu du XVII^e siècle un corps immense dont les membres sont séparés par des distances difficilement franchissables et qui doit sa survie aux seules ressources de ses territoires périphériques. Le deuxième porte sur sa politique intérieure : l'Espagne ne sait thésauriser ni l'or (malgré l'afflux en provenance du Nouveau Monde, elle s'endette constamment) ni les hommes (qui partent en tant que soldats et ne reviennent plus, laissant un pays peuplé de nonnes et de moines, pendant que les morisques et les juifs sont expulsés). Le troisième, enfin, touche à son rapport aux autres nations, élément qui occupait déjà une place importante dans la *Monarchie d'Espagne*. Campanella reproche sur ce plan aux Espagnols de ne pas savoir espagnoliser comme les Romains romanisaient. Non seulement ils ont laissé les Hollandais se développer outre mesure et leur faire concurrence sur les autres continents, mais ils

dépeuplent les pays, appauvrissent et humilient la noblesse, anéantissent la plèbe, et loin de posséder les vertus héroïques qui ont accompagné la fortune ascendante des Romains, ils ont au contraire la superbe, l'ingratitude, la cruauté et l'avidité que l'on rencontre chez les Romains à l'époque de leur déclin [...]. (aphorisme 17, *supra*, p. 88)

Arrogants entre tous, ils ne rémunèrent pas ceux qui les soutiennent, et, envieux de leur bravoure et de leur dévouement, les récompensent en les empoisonnant¹.

L'idée que l'Espagne exploite alliés et vassaux, et qu'il est donc dans l'intérêt de ceux-ci de se libérer de son joug, se retrouve dans les allocutions aux trois princes italiens : elle constitue là l'argument principal de Campanella. Il veut en effet démontrer à Gênes, au duc de Savoie et au grand-duc de Toscane que les Espagnols se servent d'eux tout en prétendant les protéger, et n'hésiteront pas à les détruire si tel se révèle être leur intérêt. Il cherche à leur ouvrir les yeux en leur dépeignant dans les *Discours* le sombre avenir qui les attend s'ils restent sous la coupe de l'Espagne, et en leur rappelant les mésaventures survenues à d'autres princes italiens – au roi Frédéric, à Naples, qui, lorsqu'il appela à son secours les Espagnols, vit ceux-ci s'allier aux Français pour se partager son État (*supra*, p. 177-178), ou encore au duc de Modène (*supra*, p. 171 et 179). La seconde partie de son raisonnement consiste à convaincre les trois destinataires de ses *Discours* qu'ils n'ont pas à craindre les représailles de l'Espagne en cas de rébellion de leur part puisque, sans eux, la monarchie espagnole perdra ses forces vitales et s'écroulera d'elle-même. La démonstration est particulièrement percutante pour Gênes, banquier et trait d'union géographique stratégique de la monarchie espagnole. Les princes italiens, s'ils se soulèvent contre l'Espagne, bénéficieront en outre de l'appui de la France. L'un des points cardinaux de la conception campanellienne de la géopolitique européenne est en effet que la France n'exercera pas sur l'Italie une domination tyrannique à l'instar de l'Espagne, mais la délivrera. L'idée que « Louis XIII avait l'intention de libérer

1. Campanella évoque à plusieurs reprises une liste de chefs militaires dont il pense qu'ils sont morts empoisonnés par les Espagnols : Ambrogio Spinola, le duc de Parme Alexandre Farnèse, don Juan d'Autriche et Marcantonio Colonna (cf. *Aphorismes*, *supra*, p. 87-88 et note 6 ; *Avertissements*, *supra*, p. 138 et note 105). De même, il est convaincu que les Espagnols sont responsables de l'assassinat de Henri IV (cf. *Dialogue*, *supra*, p. 41 ; *Avertissements*, *supra*, p. 115 ; *Discours*, *supra*, p. 168).

l'Italie des Espagnols et de toute nation étrangère » apparaît ainsi dès les premières lignes de présentation du *Dialogue*. Elle s'inscrit dans une vision nouvelle, chez Campanella, de l'articulation entre guerre et contrôle du territoire, et donc du rôle des puissances étrangères en Italie, qui devrait se traduire par un contrôle indirect, à l'opposé du système d'exploitation mis en place par les Espagnols et porté à son paroxysme dans le Nouveau Monde¹. L'avenir tracé par Campanella pour la péninsule italienne repose ainsi sur une redistribution complexe des États dans le respect des droits de chacun et selon un système de compensation² : Naples serait notamment remise au pape, père commun de tous les princes chrétiens, pour éviter tout litige ultérieur.

C'est donc l'intérêt le plus immédiat de chacun qui veut que la puissance espagnole soit réduite à néant et le rayonnement de la France rehaussé, en prélude à celui de la chrétienté tout entière. Les considérations pragmatiques de Campanella ne sortent pas du cadre de son projet global et de long terme : la monarchie universelle comme bras séculier armé d'une théocratie papale qui donnerait naissance à un nouvel âge d'or. Si la France est la candidate idéale à ce rôle, ce n'est pas seulement parce qu'elle en a les capacités matérielles et politiques, mais aussi parce que Campanella voit dans le Roi Très-Chrétien Louis XIII le défenseur de la foi catholique (*Avertissements*, chap. VI), alors que le roi d'Espagne, Roi Catholique, a démérité en usant de la religion comme d'un instrument de pouvoir, appliquant en cela la leçon machiavélienne. Charles Quint a ainsi, par le passé,

1. Au chapitre xxxi, « Dell'altro emisfero, cioè del Mondo novo », de la *Monarchie d'Espagne* (p. 338-355), texte antérieur de plus de trente ans au *Dialogue*, Campanella critiquait déjà l'attitude des Espagnols, énumérant leurs erreurs et proposant une série de mesures alternatives. Cf. également sur ce sujet l'article de G. Ernst, « Monarchia di Cristo e Nuovo Mondo. Il *Discorso delle ragioni che ha il Re Cattolico sopra il nuovo emisfero* di Tommaso Campanella ».

2. Pour la répartition imaginée par Campanella, cf. *Aphorismes*, *supra*, p. 95-96, et *Discours*, *supra*, p. 172-173.

laissé se développer le protestantisme et signé le décret *Interim* (30 juin 1548) qui légalisa l'apostasie dans les territoires impériaux¹. Le Nouveau Monde en est un autre exemple : au lieu d'accomplir l'œuvre missionnaire de conversion au catholicisme qui aurait dû être le motif de ses conquêtes, l'Espagne s'en est servie comme prétexte pour obtenir un appui financier du pape (*Avertissements*, chap. VII) et légitimer sa domination sur des terres nouvelles. S'y ajoute l'affaire de la succession du duché de Mantoue, fréquemment évoquée par Campanella² : le duché devant revenir au duc de Nevers, vassal de la France, les Espagnols ont préféré désarmer l'Empire et laisser aux protestants affaiblis le temps de relever la tête pour s'attaquer à Mantoue. Campanella est sans illusion sur l'art avec lequel l'Espagne manie le critère de la religion en fonction de ses intérêts politiques :

On voit bien qu'ils font en sorte que soient catholiques non pas ceux dont le catholicisme peut nuire à leur ambition, mais uniquement ceux qui, devenus catholiques, peuvent lui être profitables, comme les Hollandais, les Anglais et les habitants du Nouveau Monde qui, s'ils ne sont pas catholiques, n'accepteront pas leur joug. Les Espagnols voudraient ainsi que la prudente Venise soit hérétique, pour que les autres princes les aident à la dévorer ; raison pour laquelle ils affirment sans cesse qu'elle est hérétique. (allocution *Au duc de Savoie*, in *Discours*, *supra*, p. 166-167)

Une fois la nécessité d'un bouleversement de la situation politique européenne au profit de la France établie, Campanella s'attaque à la question des moyens à mettre en œuvre pour y aboutir. Sa conviction est que l'homme a la possibilité, par son action, d'accélérer l'accomplissement des desseins divins. Deux niveaux d'action peuvent être distingués : la politique intérieure de la France, et sa transformation en une puissance capable de jouer son rôle sur la scène mondiale ; et sa politique extérieure, vis-à-vis de l'Espagne notamment. En ce qui concerne le premier

1. Campanella évoque ce décret à plusieurs reprises : *Aphorismes*, *supra*, p. 97 et note 36 ; *Avertissements*, *supra*, p. 109 et 121.

2. *Dialogue*, *supra*, p. 43, 58 et 67-68 ; *Aphorismes*, *supra*, p. 94 ; *Avertissements*, *supra*, p. 120-121 ; *Discours*, *supra*, p. 169 et 178.

point, Campanella participe au débat autour du cardinal de Richelieu. Le sentiment de haine suscité par Richelieu, attisé par les partisans de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans qui voient en lui la cause de leur disgrâce et de leur éloignement du pouvoir, dépasse en effet les frontières et touche jusqu'au pontife, si on en croit le témoignage de Guy Patin : « Le pape même disoit de lui : ce Capelan me donne plus de peine que tout le reste de la chrétienté : si le pape eut pu le ruiner pour lors, il l'eut fait de bon cœur¹. » Campanella prend par deux fois la défense du cardinal, dans le *Dialogue* (où il place les accusations circulant contre lui dans la bouche du Français pour les réfuter ensuite une à une par l'intermédiaire du Vénitien ; *supra*, p. 29-35 et 50-59) et dans les *Avertissements* (où Richelieu est désigné dès le titre comme l'Achate et le Joseph du royaume). Le caractère désintéressé de Richelieu est au cœur de ce vibrant éloge : loin de vouloir accaparer le pouvoir et préparer son ascension au trône comme le prétendent ses détracteurs, enfermés dans leur propre logique, il veut rendre à la France sa grandeur passée. Il lui faut pour ce faire châtier avec sévérité les rebelles² et affaiblir les grands en leur retirant le commandement des places fortes, devenu pratiquement une charge héréditaire, car le roi ne saurait être à la merci de prises d'armes constantes et immobilisé avec ses troupes à l'intérieur des frontières du royaume³. Les révoltes huguenotes avaient en effet paralysé la France pendant plus d'une décennie, et les campagnes militaires menées par Louis XIII et Richelieu contre les rebelles avaient permis de résorber cette

1. *Patiniana*, in *Naudeana et Patiniana*, ou singularitez remarquables prises des conversations de Messieurs Naudé et Patin, Paris, 1701, p. 68-69.

2. Comme l'a fait Louis XIII avec Henri de Montmorency, décapité le 30 octobre 1632. La tradition française, contrairement à celle de l'Espagne, était jusque-là celle de la clémence, que Campanella condamne. Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 50 et 66.

3. Cf. *Dialogue*, *supra*, p. 47. Sur les « prises d'armes » et la question des rapports entre la monarchie française et les grands du royaume, voir Arlette Jouanna, *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

situation. Elles avaient débouché sur la prise de La Rochelle et abouti à la signature de l'édit de Grâce, ou Paix d'Alès, le 27 juin 1629 à Nîmes. Louis XIII et Richelieu avaient alors eu les mains libres pour mener une politique extérieure digne de ce nom, qui avait pris la forme d'une descente en Savoie puis en Italie.

En ce qui concerne la politique extérieure de la France, dont le but ultime est l'établissement d'une monarchie universelle et la réunion du troupeau chrétien sous la houlette d'un seul berger, Campanella propose quelques recommandations qui devraient suffire à lui assurer la victoire sur sa rivale espagnole. La première, on l'a dit, est de commencer par libérer l'Italie – qui joue toujours chez Campanella, et de façon paradoxale par rapport à la situation géopolitique réelle, un rôle fondamental. Sans elle en effet, la monarchie espagnole, privée de ressources et d'unité territoriale, ne pourra résister longtemps. Campanella compare cette dernière à un monstre à trois têtes, semblable aux Géryons. La métaphore, présente dans tous les textes, est exposée de façon synthétique dans les *Aphorismes* :

La monarchie d'Espagne est un monstre à trois têtes : l'Empire romain en Allemagne, tête et essence de l'origine, d'où proviennent les rois d'Espagne, qui sont tellement soudés à elle qu'on dirait les Géryons. Ensuite vient l'Espagne, tête de l'existence de cette monarchie, qui lui permet de se dilater dans de nombreux pays et de passer de la puissance à l'acte. La troisième tête est le royaume de Naples, tête de la valeur, et il en est de même pour les autres pays de l'Italie, qui sont pour ainsi dire les cheveux de cette tête. (aphorisme 23/1, *supra*, p. 91-92)

L'assaut français doit donc porter avant tout sur l'Italie, tête de la valeur, et plus particulièrement sur Naples.

La deuxième règle à observer est de choisir des modalités d'action où les Français excellent, et de ne pas se laisser entraîner par les Espagnols dans un jeu dont les règles les avantagent. Car selon Campanella, les Français gagnent les guerres menées promptement et à visage découvert, tandis que les Espagnols préfèrent temporiser et agir secrètement (aphorismes 1 à 7, *supra*, p. 85-86, et *Avertissements*, *supra*, p. 115). D'où la conclusion des *Aphorismes* :

Les Espagnols mènent leurs affaires par la négociation et les paroles plus que par les actes ; les Français en revanche, plutôt par les actes. Et comme les paroles excèdent infiniment les actes, *intensive* et *extensive*, les Espagnols gagnent tant que la promptitude et l'efficacité ne viennent pas leur fermer la bouche. (*supra*, p. 97)

La seule issue pour les Français, s'ils veulent terrasser le colosse espagnol, est d'attaquer de façon soudaine et à grande échelle, les autres méthodes expérimentées ayant démontré leur impuissance (aphorisme 23/6-7, *supra*, p. 94-95). Et si cela leur ouvre la victoire sur les Habsbourg, ils sont autorisés à se servir des hérétiques et des infidèles. Ce choix politique, vivement reproché à Richelieu par ses adversaires, est défendu par Campanella à grand renfort d'exemples historiques et d'arguments parfois cyniques, comme celui avancé dans les *Avertissements* :

[...] il vaut mieux, à la guerre, faire périr des chevaux que des hommes, des hérétiques que des catholiques pour offrir aux catholiques l'Empire et la liberté¹.

Enfin, les Français doivent changer d'attitude vis-à-vis des princes italiens et du pape. Ils ont à convaincre les premiers, d'une part, que s'ils conquièrent l'Italie, ce ne sera pas pour les soumettre à une tyrannie plus insupportable encore que celle des Espagnols, mais pour leur apporter la liberté, et, d'autre part, qu'une papauté puissante, loin de leur porter ombrage, leur serait profitable. Campanella perçoit donc la nécessité d'un travail de persuasion, et joue sur les mentalités et l'image des différentes nations, une arme que les Espagnols emploient déjà en laissant courir les rumeurs les plus inquiétantes sur les intentions des Français. Il est probable qu'il pense à sa propre plume pour accomplir cette tâche, lui qui avait souligné dès la *Monarchie d'Espagne* l'importance d'avoir à son service de bons prédicateurs, la langue étant le premier instrument d'un empire². Les *Discours* ne sont-ils pas en quelque sorte la transcription de ce

1. *Dialogue*, *supra*, p. 58-59 ; *Avertissements*, *supra*, p. 125-127.

2. Cf. *Monarchie d'Espagne*, chap. VIII, XV, XVIII, XIX, XXVII et XXXI.

que pourraient dire ces « ambassadeurs » à mandater auprès des princes italiens ? Une fois rassurés, ces derniers n'hésiteraient plus à secouer le joug espagnol, car ils ne l'acceptent que mus par la crainte, selon Campanella, et haïssent secrètement les Espagnols. Il suffira que l'un des États italiens les plus puissants, comme Gênes¹, prenne fermement position contre l'Espagne pour que les autres le suivent. La France doit également se montrer plus résolue dans ses rapports avec le pape, qui connaissent du reste une nette amélioration dans les années 1630, sous le pontificat d'Urbain VIII. Il lui revient notamment de protester auprès de lui, comme ont l'habitude de le faire les Espagnols, pour qu'il retire la dignité impériale aux Habsbourg et la confère à qui bon lui semble. Campanella reprend cette question durant son séjour parisien, nous l'avons dit, et y répond en détail dans la *Comparsa regia*².

On constate également que si les exemples sont toujours nombreux dans les œuvres de Campanella, leur répertoire est relativement limité et varie extrêmement peu dans le cas qui nous concerne ici de textes écrits à des dates rapprochées. Il ne s'agit pas d'en dresser une liste exhaustive. Contentons-nous de remarquer qu'ils sont bibliques ou historiques et que, outre les références antiques – classiques dans la littérature politique de l'époque, qui cherche dans l'Antiquité des modèles –, Campanella n'hésite pas à emprunter à l'histoire récente, si ce n'est contemporaine, apportant une nouvelle fois la preuve de son rapport intime aux événements de son temps. On rencontre ainsi des allusions au règne de Tibère (à propos des rapports avec son favori Séjan)³, aux généraux byzantins Bélisaire et Narsès (victimes de la jalousie

1. Raison pour laquelle Campanella choisit de s'adresser aux Génois. Ainsi dans l'allocation à Gênes : « [...] personne n'ose faire alliance avec les autres princes contre les Espagnols, car si les princes italiens n'ont pas Gênes à leurs côtés, ils ne sont pas sûrs d'eux. » (*Discours, supra*, p. 163) Le cas du duc de Savoie est plus délicat puisqu'il est considéré par les Italiens comme un opportuniste et un « pipeur de princes » (*Discours, supra*, p. 174).

2. Cf. *supra*, p. 213 et note 4.

3. *Dialogue, supra*, p. 26 ; *Avertissements, supra*, p. 111.

de la famille du roi)¹, aux Vêpres siciliennes (exemple de cruauté des Français, mais considéré par Campanella comme appartenant définitivement au passé)², à la rébellion et à la condamnation à mort du duc de Montmorency (mentionnée dès le *Dialogue*, composé quelques mois après cet événement) ou à Gustave Adolphe de Suède (encore vivant au moment de la rédaction du *Dialogue*, sa mort étant évoquée dans les *Aphorismes*)³. L'exemple de César Borgia et de don Ramiro de Lorqua, dit Orco da Cesena, son plus proche collaborateur et gouverneur de Romagne, qu'il fit écarteler et exposer sur la place publique de Cesena pour apaiser la vindicte populaire⁴, mérite qu'on s'y arrête un instant car il apparaît dans le chapitre VII du *Prince* de Machiavel, dont Campanella avait certainement lu les œuvres (il reprend du reste certains de ses syntagmes⁵) malgré son antimachiavélisme déclaré.

Une rhétorique de la persuasion

L'unité de la prose campanellienne provient non seulement d'un fonds d'arguments, accompagnés de leur lot d'exemples, commun aux différents textes, mais encore de l'emploi systématique d'un certain nombre d'images. Celle, bien entendu, du corps humain, composé d'une tête et de membres, pour décrire le corps politique (ainsi que toutes les métaphores médicales y afférant), qui est un *topos* de la littérature de l'époque, ou encore celle du troupeau chrétien dont le pape est le berger et le père commun, qui tire son origine de la Bible ; mais aussi des images propres à Campanella, comme celle des clous qui immobilisent un État ou de l'épine

1. *Dialogue*, *supra*, p. 24 et notes 38-39 ; *Avertissements*, *supra*, p. 111.

2. *Dialogue*, *supra*, p. 48 et note 103 ; *Aphorismes*, *supra*, p. 95.

3. *Dialogue*, *supra*, p. 69 et note 151 ; *Aphorismes*, *supra*, p. 93.

4. *Dialogue*, *supra*, p. 51 et note 107 ; *Discours*, *supra*, p. 158.

5. Ainsi dans le *Dialogue*, « une nouvelle religion et de nouvelles armes » (*supra*, p. 13).

plantée dans la chair, source continuelle de souffrance¹. La mise en œuvre d'une rhétorique commune contribue à unifier la prose campanellienne et à caractériser sa tonalité littéraire, en d'autres termes que ceux bien négatifs d'une lourdeur que seules les conditions difficiles d'existence et donc l'urgence de la rédaction excusent. Une attention libre des préjugés qui entourent le style de notre auteur et plus sensible aux acquis de son parcours doit lui être portée : formé aux techniques des dominicains dès son plus jeune âge, mais privé ensuite par les tragiques événements que nous avons évoqués de la chaire qui aurait dû lui revenir, Campanella demeure un prédicateur dans sa réflexion de philosophe et sa lecture de l'actualité. Le langage imagé dont nous venons de faire mention signe une appartenance. Conjugué à d'autres éléments caractéristiques que nous allons maintenant évoquer, il s'inscrit dans la tradition d'une rhétorique de prêche.

Dans une perspective de prédication, que les ressources de la rhétorique la plus classique viennent enrichir, l'emploi des images permet à la fois d'exprimer une idée en peu de mots et de le faire avec une force visuelle qui marque les esprits et les mémoires. Campanella s'inscrit ici dans la tradition de prédication *all'apostolesca* (à la façon des apôtres) ouverte à Florence par Savonarole, fondée sur une simplicité de langage à l'opposé de la rhétorique humaniste des sermons laïcisés des grands prêcheurs des cours et de la curie romaine. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir une culture classique et humaniste qui transparaît dans ses

1. Cf. l'incipit du *Dialogue*, *supra*, p. 111 : « Et le Français se lamentait qu'une discorde fût née entre le roi et la reine mère alliée au frère du roi, discorde qui cloue sur place les forces du royaume de sorte que le roi ne peut en franchir les frontières pour mener à bien cette entreprise » ; *Aphorismes*, *supra*, p. 89-90 : « Pontremoli, Port'Ercole, Talamone, Porto Longone, Orbetello, Piombino et autres localités qui sont autant d'épines dans la chair des Lucquois, des Toscans et des États pontificaux, et sont comme des clous pour leurs mouvements et des chaînes pour leurs États » ; *Discours*, *supra*, p. 162 : « Trieste, véritable mors dans la bouche de Venise et épine dans sa chair ».

citations d'auteurs antiques ou modernes¹. Les allocutions aux trois États italiens – qui se rapprochent le plus, par leur nature même, d'un prêche oral – nous en offrent un exemple remarquable, par leur style très voisin de la langue parlée et leur utilisation des images, lorsque Campanella notamment décrit la violence de la domination espagnole en s'adressant au grand-duc de Toscane :

Rends-toi compte, ô grand-duc, que l'Espagne est un griffon et toi un lièvre ou une colombe entre ses pattes ; elle a posé sur toi ses griffes, ne le vois-tu pas ? L'une est enfoncée dans Pontremoli, une autre dans Port'Ercole, une autre encore dans Porto Talamone, une dans le mont Argentario, une dans Piombino, une dans Porto Longone. [...] Ne mets pas en colère la France, qui t'a tant honoré, par amour pour l'espagnolisme qui te tient en mettant ses pieds autour de ton cou et ses griffes sur tes flancs, et se vautre sur toi comme sur une putain. (*Discours, supra*, p. 176 et 180)

Les métaphores végétales et animales sont également fréquentes. Nous avons déjà cité celle de la greffe ; on en rencontre une autre dans les *Aphorismes* à propos de la vitesse avec laquelle les monarchies espagnole et française ont crû :

Ce qui croît rapidement s'éteint rapidement, comme on le constate pour les champignons, les melons, les céréales et autres espèces semblables, là où les arbres qui mettent du temps à donner des fruits vivent au contraire longtemps, comme on le voit pour les chênes, les orangers et autres espèces semblables². (aphorisme 15, *supra*, p. 87)

1. Les vers de Virgile qui rythment l'allocution À Gênes, ou la longue citation du *Paradis* de Dante (*Dialogue, supra*, p. 38), pour ne mentionner que les plus visibles.

2. L'image de l'arbre était déjà employée par Machiavel au chapitre VII du *Prince* avec l'idée que les plantes qui croissent trop rapidement ne peuvent être solidement enracinées, mais de façon moins détaillée et moins concrète que chez Campanella : « Et puis, les États qui viennent au jour soudainement, comme toutes les autres choses de la nature qui naissent et croissent vite, ne peuvent avoir de telles racines et radicules que le premier temps contraire ne les anéantisse. » (trad. J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, Paris, PUF, 2000, p. 79)

Quant aux animaux, les Génois sont comparés par deux fois aux chevaux :

[...] ils [les Espagnols] ne vous dominent que parce que, aveuglés par la soif du gain comme les chevaux, vous ne voulez pas connaître votre force. [...] Mais vous n'osez pas, de même que le cheval, habitué à obéir pour un peu d'avoine, n'ose se rebeller contre son maître, ignorant qu'il est celui qui porte le plus. (*Discours, supra*, p. 160 et 161)

L'image plus traditionnelle des brebis et du loup ne manque pas à l'appel :

Il n'est pas nouveau, cet art qui consiste à enlever au troupeau ses chiens, sous le faux prétexte qu'ils ont commis des dommages, pour qu'il soit la proie des loups (*Dialogue, supra*, p. 54),

ou encore :

Ils [les Espagnols] voulaient ensuite que le duc [de Parme] actuel leur donne la place d'armes de Plaisance, qu'il aille combattre pour eux dans les Flandres à ses frais, et que son État reste *interim* entre leurs mains (telle la brebis abandonnée au loup). (*Discours, supra*, p. 171)

L'accent est parfois mis sur le rapport brebis/berger :

Dans votre philosophie et votre théologie, les rois sont appelés bergers des peuples ; quant aux peuples, les prophètes et l'Évangile les nomment brebis. Saint Augustin et Basile de Césarée tirent de là l'argument suivant : vous ne devez pas juger vos rois, comme les brebis leur berger, les élèves leur maître, les ouvriers leur contremaître ; vous devez seulement apprendre auprès d'eux, car ils possèdent leur art plus parfaitement et plus pleinement. (*Avertissements, supra*, p. 139-140)

L'utilisation d'apologues, autre forme de langage imagé, pour étayer tel ou tel argument se rattache aussi à la rhétorique du prêche. Ainsi celui raconté par le Vénitien dans le *Dialogue* (tiré de la fable d'Ésope sur le lion et l'onagre) pour justifier le refus de Venise, contrairement à Gênes, de tenir des fiefs ou de faire commerce dans les territoires placés sous domination espagnole :

Un Vénitien répondit alors qu'un lion avait convenu avec une brebis d'aller chasser ensemble et qu'ensuite, ayant pris de nombreuses proies, le lion commença à les répartir en disant : cette première partie me revient, parce que je suis plus gros que toi ; cette autre partie, parce que je suis le

roi des animaux ; cette autre encore, parce que j'ai été le premier à me mettre à chasser ; si bien qu'il ne restait presque rien à la brebis, et lorsque celle-ci voulut se plaindre, le lion lui répondit : si tu ne te tais pas, je te mangerai toi aussi. (*supra*, p. 48)

Ou encore, toujours dans le *Dialogue*, l'histoire des Pisans et des Florentins, inspirée d'un fait réel, qui devrait servir d'enseignement à Gaston d'Orléans et à Marie de Médicis et les convaincre de mettre fin à leur discorde avec le roi :

[...] alors qu'il y avait un contentieux et une rivalité entre Pisans et Florentins, quelques citoyens de Pise allèrent corrompre un gentilhomme florentin pour qu'il leur servît d'intermédiaire et obtint des Florentins qu'ils rendissent certains bourgs fortifiés, je ne me rappelle pas à qui ; ils lui promirent une belle somme d'argent pour qu'il s'efforçât de faire passer au sénat le décret sous la forme où il était justement passé le matin même ; le bon Florentin, entendant cela, retourna aussitôt au sénat, rapporta ce que les Pisans, leurs ennemis, désiraient que l'on fit, à savoir ce qui avait déjà été arrêté au sénat, et les persuada tous de défaire le décret. (*supra*, p. 20)

Et l'allocution au duc de Savoie ne se termine-t-elle pas par une sorte de « morale de la fable »¹ ? Ces brefs récits dont on doit tirer un enseignement pour le présent ne sont pas sans rappeler les paraboles des Saintes Écritures. Écritures que Campanella connaît par ailleurs parfaitement et qu'il cite dans nos quatre textes (abondamment dans le *Dialogue* et les *Avertissements*, beaucoup moins dans les textes plus concis que sont les *Aphorismes* et les *Discours*) à partir de la vulgate, sans donner en général de références précises.

L'accumulation d'exemples appartient elle aussi à cette rhétorique de la persuasion : lorsque Campanella avance un argument, il préfère renvoyer à une série d'exemples quitte à ne pas les développer. Ainsi, dans les *Avertissements*, où un « etc. » vient abrégé une liste qui est un réemploi d'exemples déjà utilisés dans le *Dialogue* :

1. « Toute chose croît selon les auspices, les astres et les circonstances qui ont favorisé sa naissance. » (*Discours, supra*, p. 175)

Heureux celui qui s'associe avec le meilleur compagnon, comme Pharaon avec Joseph, Justinien avec Bélisaire, etc. Malheureux celui qui s'associe avec un homme mauvais, comme Assuérus avec Aman, Tibère avec Séjan, César Borgia avec Machiavel, Absalon avec Achitofel, et d'autres encore selon leur droiture de cœur ou leur perversité. (*supra*, p. 111)

Remarquons au passage qu'aux personnages bibliques ou antiques se mêlent d'autres qui sont presque des contemporains de notre auteur.

En bon prédicateur enfin, Campanella change fréquemment de ton et passe de l'admonition à l'exhortation, comme nous l'avions noté à propos du monologue final du Vénitien dans le *Dialogue* (*supra*, p. 219-220), qui se fait caressant après avoir lancé les reproches les plus durs. Car notre auteur n'hésite pas à condamner le comportement de ceux à qui il s'adresse dans ses écrits, que ce soient des peuples dans leur ensemble ou des princes et des États précis, comme le montre l'*incipit* de l'allocution à Gênes :

Nombreux sont les animaux qui, comme l'homme, luttent jusqu'à la mort contre ceux qui veulent leur prendre leurs biens et leur honneur ; mais toi, Gênes, tu es et te montres plus vile que les bêtes en adulant l'Espagne, qui t'a pris ces deux choses et tout ce qui va avec (*Discours, supra*, p. 157) ;

ou la dénonciation de la double politique du duc de Savoie, qui a fait des guerres franco-espagnoles son « fonds de commerce » (*ibid.*, p. 174). Animé d'un souffle prophétique, identifié à la prose de l'Ancien Testament, Campanella pousse parfois l'apostrophe jusqu'à la mise en garde. Ainsi avec le grand-duc de Toscane :

Je t'en avertis, si le roi de France voulait faire alliance avec les Espagnols pour te vaincre et se partager la Toscane, comme ils se partagèrent le royaume de Naples au temps du roi Frédéric, les Espagnols seraient les premiers à t'assaillir. Et tu mériterais que cela se produise. Je crains d'ailleurs que ce ne soit le cas, du moment que tu es si obstiné (*ibid.*, p. 177-178) ;

éventualité dont il avait déjà menacé Gênes : « Prends donc garde que les princes italiens, en colère contre toi, qui es le soutien fatal de leur ennemi commun, ne fassent alliance avec la France et la Savoie pour te défaire. » (*ibid.*, p. 163-164) Les exhortations peuvent être aussi enflammées que les accusations

étaient véhémentes. L'allocution à Gênes, par exemple, se termine sur ces mots :

Agissez donc, pour l'honneur, pour la patrie, pour la richesse, pour l'Italie, pour la foi, pour le Christ, et vous serez glorieux *in coelo et in terra* ; ou vous serez perpétuellement blâmés et exécrés par toutes les nations, lesquelles finiront par s'unir contre vous, de même qu'aujourd'hui elles sont toutes à votre service, vous priant d'être prudents et pieux envers vous-mêmes et envers les autres, et vous donnant le titre de libérateurs et de gloire de la patrie italienne et des nations opprimées : *Consurge, consurge, solve vincula colli tui, captiva filia Sion.* (*ibid.*, p. 165)

Cette écriture passionnée se traduit par l'emploi du vocatif « Ô » pour s'adresser aux interlocuteurs, et par un grand nombre de questions rhétoriques, particulièrement dans le *Dialogue*, les *Avertissements* et les *Discours*. Deux remarques s'imposent à ce sujet : la première concerne l'importance du champ lexical lié à la vision, qui se traduit par de fréquentes interrogations du type « ne vois-tu donc pas que... ? ». Nous affirmions plus haut que Campanella veut ouvrir les yeux de ses interlocuteurs : l'expression est à prendre dans son sens littéral, car en tant que prophète, il est certain de détenir la vérité et d'en apporter la lumière pour éclairer les ténèbres dans lesquelles vivent ses contemporains¹ ; ces derniers, s'ils ne sont pas encore totalement aveugles², souffrent de la myopie qui caractérise la doctrine machiavélienne³. Dans cette perspective, le recours à la monstration par l'exemple en lieu et place d'une démonstration théorique et abstraite peut être rattaché à la méthode philosophique campanellienne qui consiste à se libérer des mots et des livres pour partir des sens et de l'expérience. La seconde constatation à propos des interrogations rhétoriques est qu'elles sont souvent suivies de réponses

1. Cette thématique apparaît notamment dans ses *Poesie* (entre autres dans la série des « sonnets prophétiques », p. 232-243) et dans ses écrits sur le rôle des prophètes.

2. Comme Campanella reproche aux Gênois (*Discours, supra*, p. 159) et au grand-duc de Toscane (*ibid.*, p. 176) de l'être.

3. Cf. l'incipit de la *Monarchie d'Espagne*.

imaginaires attribuées par l'auteur à ses interlocuteurs¹. Cette présence d'éléments dialogiques (qui ne sont pas toujours signalés graphiquement comme tels) à l'intérieur d'écrits qui ne se définissent pas *a priori* comme des dialogues répond au souci d'efficacité et de persuasion de Campanella, en lui permettant d'intégrer à son discours les objections qu'il pourrait susciter, et d'y répondre avant même que le lecteur ne les formule.

L'exemple le plus magistral de la rhétorique campanellienne, qui réunit tous les éléments que nous venons de mentionner, est peut-être le monologue du Vénitien qui vient clore le *Dialogue* (*supra*, p. 66-70). Campanella y propose une relecture des événements récents à la lumière d'une lutte entre l'ange du Christ et l'ange de Satan réveillé par Luther. L'Italie, dans cette vision des choses, fait office d'appât dans l'affaire de la succession du duché de Mantoue. En provoquant un affrontement

1. Ainsi dans l'allocution À Gênes (*Discours, supra*, p. 162) : « Pourquoi donc, ô Génois, avez-vous peur des Espagnols, alors qu'ils disent avoir encore plus peur de vous ? Vous répondrez : "Notre pays est stérile, et si l'Espagne nous enlevait nos fiefs de Naples et de Sicile et notre commerce, comment vivrions-nous ?" Certes, mais vous ôteriez alors aussitôt la vie à ce corps, en le privant de son unité et de son alimentation. La France peut vous donner du pain et du vin, car elle en produit assez pour vous et pour l'Espagne, vous le savez ; et vos galères et galions, associés à ceux des Français, peuvent en quinze jours prendre le royaume de Naples, ce qui vous garantira vos fiefs et votre commerce, aujourd'hui incertains, ainsi que la liberté et les quatre-vingt-quatre millions que l'Espagne vous doit, que vous désespérez de récupérer. » Et dans l'allocution Au grand-duc de Toscane (*ibid.*, p. 176-177) : « Je te pose à présent la question : "Pourquoi ne t'a-t-elle pas encore dévoré ?" Tu me répondras certainement : "Parce qu'elle n'en a pas eu le temps, étant occupée à d'autres entreprises." Mais tu ne fais rien d'autre que l'aider à s'en dépêtrer, pour qu'elle puisse bientôt te dévorer. Si tu me réponds : "Elle n'en fera rien, car elle n'en a pas l'intention", regarde donc ce qu'elle a fait aux Flamands, aux Napolitains, aux Milanais, au pape lui-même, quand elle a essayé de lui prendre Rome, et tu verras qu'il n'y a en elle aucune pitié, mais uniquement des intérêts cruels » ; « Tu répondras peut-être que quand Charles Quint donna Sienne au grand-duc de Toscane, il lui imposa l'obligation de fournir des armées à l'Espagne lors des guerres en Italie. Je te réponds que Charles Quint n'avait pas le pouvoir de donner Sienne, si ce n'est en tant qu'empereur ; et que si Sienne s'était auparavant libérée de sa soumission à l'empereur, il ne le pouvait en aucune manière. Admettons que tu aies véritablement des obligations envers l'Empire ; tu n'en as pas pour autant envers l'Espagne. »

entre Français et Espagnols alliés aux Impériaux, cette affaire donne aux protestants la possibilité de relever la tête. Alors même que Louis XIII veut par-dessus tout promouvoir sa restauration, la religion catholique subit un affaiblissement. Et c'est à nouveau le diable qui fait obstacle aux desseins du Roi Très-Chrétien en suscitant la discorde avec Marie de Médicis et Gaston d'Orléans, par l'intermédiaire de l'Espagne (qui devient donc l'instrument du diable, changement de statut remarquable pour l'ancienne légitime prétendante à la monarchie universelle). Le Vénitien dépeint l'avenir sous un jour bien sombre : une victoire suédoise en Italie, susceptible d'avoir des effets dévastateurs en France et en Espagne ou, pire, une victoire des Habsbourg qui feront de Rome leur chapelle, chasseront les princes italiens et assujettiront la France. Mais immédiatement après ces sinistres prédictions, en bon orateur, il exhorte vivement Gaston, par des interrogations rhétoriques, à prendre conscience de ce danger et à renoncer à sa haine contre Richelieu et à son alliance avec les Espagnols, qui ne lui sera pas profitable à long terme. On en revient donc, après avoir parcouru le passé et le présent, et évoqué l'avenir de l'Europe tout entière dans une perspective biblique, à des arguments pragmatiques et à l'actualité la plus brûlante, puisque en cette fin d'année 1632, Gaston, réfugié aux Pays-Bas, conspire contre le roi et l'empêche de réaliser le destin qui revient à la monarchie française. Campanella parle comme toujours en prophète ; mais le regard qu'il porte sur la réalité qui l'entoure se double ici de celui de l'historien, pour mieux la comprendre et en déduire comment agir le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Campanella, « sentinelle des jugements divins »

Ce mélange de différents niveaux d'argumentation (prophétie, pragmatisme, théologie, politique, astrologie...) et ce va-et-vient incessant de l'un à l'autre font selon nous tout l'intérêt des textes que nous avons traduits, et de l'œuvre de Campanella dans

son ensemble. Ce trait caractéristique reflète la double conviction qui anime l'auteur dans sa proposition d'une monarchie universelle et d'une théocratie papale : celles-ci représenteraient à la fois l'accomplissement des Saintes Écritures et la solution à tous les maux qui déchirent l'Europe (les fléaux principaux étant la guerre, la peste et la famine), comme il l'écrit dans la *Monarchie du Messie*. Il traduit également la position atypique de Campanella : sûr d'être investi d'une mission et porteur d'un message de vérité, fort d'une adversité qu'il ne pouvait manquer de rencontrer puisque tel est le sort des prophètes dans un monde dirigé par des politiques assoiffés de pouvoir, il ne cesse d'écrire et de prodiguer en tous sens avertissements et conseils.

La nature composite, parfois contradictoire, souvent ambiguë, de l'écriture campanellienne la rend d'abord difficile à définir : la classification de certains textes sous la catégorie de « pensée politique » – spontanée pour un lecteur moderne – pose ainsi problème, appliquée à un auteur dont la pensée est avant tout holistique, en tant qu'elle méconnaît et refuse la division en registres et se fixe un programme global, si ce n'est globalisant. Cette particularité perturbe ensuite la lecture et l'analyse. Or une traduction ne saurait selon nous se borner à des aspects techniques, mais a par nature une dimension herméneutique. Dans le cas des œuvres réunies dans ce volume, elle a frayé l'accès au fonctionnement de la rhétorique de Campanella et dévoilé le sens d'une vie vouée à l'écriture. Nous avons essayé de démontrer que l'objectif le plus immédiat de Campanella était de convaincre ses lecteurs et de les inciter à agir dans une direction bien précise. Nous nous permettrons d'aller plus loin : Campanella a également voulu apporter une réponse aux problèmes de son temps, à savoir la fracture de la *res publica* chrétienne provoquée par la Réforme, et son élargissement concomitant grâce à la découverte du Nouveau Monde. La solution qu'il propose, nous l'avons dit, est une théocratie papale fondée sur une monarchie universelle qui serait son bras armé, seule capable de créer les conditions d'un nouvel essor. Cette

vision n'appartient toutefois pas à un penseur retiré du monde et contemplatif, mais bien à un homme dans le siècle, à un « militant ». Il revient au traducteur, par l'attention qu'il porte au détail et par son écoute des textes, de déceler les traces qu'ont laissées dans les formes mêmes de l'écriture l'engagement et l'urgence dans laquelle se tient leur auteur.

On remarque ainsi, dans les quatre textes ici présentés, l'omniprésence du « je » de l'auteur – même quand il ne semble pas exprimé, comme dans le *Dialogue* et les *Avertissements* : nous avons vu que le personnage du Vénitien joue dans le premier texte le rôle de porte-parole de Campanella, tandis que dans le second le défunt Charlemagne n'est en réalité qu'un prête-nom. C'est dans les *Discours* que ce « je » est le plus explicite et ouvertement chargé d'une fonction prophétique (« je vous dis », « voilà ce que je suis venu vous annoncer », « je t'en avertis ») ; il est aussi porteur de la parole du conseiller avisé du prince (« si vous ne trouviez pas la façon de le faire, je vous le dirai », « je te pose à présent la question », « je te réponds que », « je te dis également que »). Le « je » est cependant loin d'être le seul pronom personnel (avec la troisième personne bien entendu) employé par Campanella. Le « nous », le « tu » et le « vous » sont également présents, dans un procédé de démultiplication constante des points de vue visant à parer à toute objection éventuelle. L'instabilité des choix et le passage, parfois au sein d'un même paragraphe, du « tu » au « vous », que nous avons essayé de conserver en français – sans trop désarçonner le lecteur, nous l'espérons – est un signe de l'emportement de l'auteur : il écrit au fil de la plume et oublie progressivement sa situation réelle pour se projeter dans une apostrophe directe à son lecteur idéal. De même, l'usage des temps des verbes est mouvant et le futur vient souvent remplacer le conditionnel de l'hypothèse lorsque Campanella se prend à imaginer le monde tel qu'il serait si les princes suivaient ses indications. Ces « dérapages » peuvent apparaître à première vue comme de désagréables incohérences, au même titre que l'abondance, en début de phrase, des « c'est pourquoi », « raison

pour laquelle » et autres connecteurs logiques indiquant la causalité consécutive – que nous avons dû supprimer en partie pour faciliter la lecture. La pesanteur du raisonnement, son insistance si ce n'est son ressassement (allant parfois jusqu'à des répétitions littérales) sont la marque d'un discours qui s'auto-engendre et se déroule progressivement sans que son auteur en ait initialement établi le plan précis. Les *Avertissements à la nation française* représentent de ce point de vue une exception par leur découpage en chapitres dont le titre annonce le contenu. Leur style littéraire témoigne du reste d'un souci de la forme et probablement d'une relecture et d'une réécriture dont n'ont pas – ou très peu – bénéficié les autres textes.

Malgré sa force et son originalité, l'œuvre de Tommaso Campanella a longtemps été victime d'un désintérêt surprenant, jusqu'au récent renouveau des études campanelliennes, en Italie principalement puis à présent en France. Certes, l'universalisme théocratique de Campanella devient une position de plus en plus difficile à tenir face à l'évolution de la situation (géo)politique de l'Europe entre le ^{xvi}e et le ^{xvii}e siècle. La naissance de l'État moderne et la mise en place d'un équilibre entre les différentes puissances nationales, la fragmentation de la scène politique européenne rendent cet universalisme rapidement obsolète et le condamnent à moyen terme à l'archaïsme et à l'oubli. Mais si la pensée politique du ^{xvii}e siècle développe des notions nouvelles totalement étrangères à la philosophie campanellienne, celle-ci ne saurait se résumer à la simple reprise d'un thème ancien, celui de la théocratie papale médiévale ou celui du *papa angelicus*¹.

1. Cette figure est liée à celle de l'empereur des derniers jours et à l'attente du millénaire illuminé par le Saint-Esprit, qui adviendra, selon un passage de l'Apocalypse, entre la victoire sur l'Antéchrist et la seconde venue du Christ à la fin des temps. Elle cristallise les espoirs d'une *renovatio* de l'Église et apparaît pour la première fois dans les prophéties pseudo-joachimites du ^{xiii}e siècle. Elle connaît une grande fortune – et des interprétations variées – jusqu'au début du ^{xvii}e siècle (elle est ainsi reprise par les Fraticelli, Savonarole, les Piagnoni ou encore Guillaume Postel). Cf. sur ce point Cesare Vasoli, « L'immagine sognata : il "papa angelico" », in *Storia d'Italia. Annali*, 16 : *Roma, la città del papa*, éd. L. Fiorani et A. Prosperi, Turin, Einaudi, 2000, p. 75-109.

Elle n'est pas non plus l'utopie d'un rêveur, comme le voudrait l'image longtemps accolée à un Campanella réduit à une seule œuvre, *La Cité du soleil*. Car le projet théocratique d'une monarchie universelle n'est pas chez lui un cadre théorique qui vaudrait pour l'application rigide d'une vision du monde – déjà presque dépassée au moment où elle est mise en forme – à la réalité. Nous croyons plutôt qu'il fonctionne, de façon étrangement subtile et par sa force utopique même, comme un principe d'intelligibilité de la réalité historique permettant au dominicain de poser un diagnostic et de fixer les remèdes adéquats ; et ce avec l'avenir le plus immédiat pour horizon d'action. Prédicateur sans chaire et prophète persécuté, Campanella se fait historien et penseur politique, dans un rapport au monde qui est celui de l'engagement.

Bibliographie

Pour un panorama plus complet des événements historiques évoqués dans ce recueil, on pourra notamment se reporter à Pierre Chevallier, *Louis XIII*, Paris, Fayard, 1979.

Œuvres de Tommaso Campanella

Nous nous limitons ici à une bibliographie succincte des œuvres de Campanella. Pour une bibliographie complète, voir l'ouvrage désormais ancien mais toujours utile de Luigi Firpo, *Bibliografia degli scritti di Tommaso Campanella*, Turin, Tip. V. Bona, 1940.

Aforismi politici, éd. L. Firpo, Turin, Istituto giuridico dell'Università, 1941, p. 89-142.

Aforismi politici per le presenti necessità di Francia, in *Tommaso Campanella*, éd. G. Ernst, Rome, Istituto poligrafico e zecca dello Stato, 1999, « Cento libri per mille anni », p. 997-1007.

Apologia di Galileo e Dialogo politico contro Luterani, Calvinisti e altri eretici, éd. D. Ciampoli, Lanciano, Carabba, 1911.

Articuli prophetales, éd. G. Ernst, Florence, La Nuova Italia, 1977.

Atheismus triumphatus, Paris, T. Dubray, 1636.

La Città del sole, éd. L. Firpo, rééd. G. Ernst et L. Salvetti Firpo, postface de N. Bobbio, avec, en appendice, *Quaestio tertia de optima republica*, Bari, Laterza, 1997.

Compendio di filosofia della natura, éd. G. Ernst et P. Ponzio, texte latin en regard, Santarcangelo di Romagna, Rusconi, 1999.

Dialogo politico tra un Veneziano, Spagnolo e Francese circa li rumori passati di Francia, in *Tommaso Campanella*, *op. cit.*, p. 955-993.

Discorsi ai principi d'Italia, éd. L. Firpo, Turin, Chiantore, 1945.

Documenta ad Gallorum nationem, in *Opuscoli inediti*, p. 57-103.

Lettere, éd. V. Spampanato, Bari, Laterza, 1927.

Lettere 1595-1638 non comprese nell'edizione di V. Spampanato, éd. G. Ernst, Pise-Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2000.

La Monarchia del Messia, éd. V. Frajese, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1995.

Opuscoli inediti, éd. L. Firpo, Florence, Olschki, 1951.

Poesie, éd. F. Giancotti, Turin, Einaudi, 1998.

Tutte le opere, éd. L. Firpo, vol. I : *Scritti letterari*, Milan, Mondadori, 1954.

Ultimi discorsi politici, in *Tommaso Campanella*, *op. cit.*, p. 1011-1026.

Traductions françaises d'œuvres de Tommaso Campanella

Aphorismes politiques, trad. P. Caye et C. Monet, université de Caen, Centre de philosophie politique et juridique, 1993.

Apologia pro Galileo – Apologie de Galilée, texte, traduction et notes de M.-P. Lerner, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

La Cité du soleil, trad. A. Tripet, Paris, Mille et une nuits, 2000.

La Cité du soleil, texte latin de l'édition de Paris (1637) établi, traduit et commenté par R. Crahay, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1993.

Monarchie d'Espagne et Monarchie de France, textes italiens introduits, édités et annotés par G. Ernst, trad. N. Fabry et S. Waldbaum, Paris, PUF, 1997.

Monarchie du Messie, texte original introduit, édité et annoté par P. Ponzio, révision du texte latin par G. Ernst, trad. V. Bourdette, Paris, PUF, 2002.

Monographies sur Tommaso Campanella

La biographie la plus détaillée de Tommaso Campanella reste les volumineux ouvrages de Luigi Amabile : *Fra Tommaso Campanella, la sua congiura, i suoi processi e la sua pazzia*, Naples, Morano, 1882, 3 vol., et *Fra Tommaso Campanella ne' castelli di Napoli, in Roma ed in Parigi*, Naples, Morano, 1887, 2 vol.

ERNST, Germana, *Tommaso Campanella*, Bari, Laterza, 2002.

HEADLEY, John M., *Tommaso Campanella and the Transformation of the World*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

LERNER, Michel-Pierre, *Tommaso Campanella en France au XVII^e siècle*, Naples, Bibliopolis, 1995.

Ouvrages critiques sur Tommaso Campanella

ERNST, Germana, *Religione, ragione e natura. Ricerche su Tommaso Campanella e il tardo Rinascimento*, Milan, Franco Angeli, 1991.

—, *Il carcere, il politico, il profeta. Saggi su Tommaso Campanella*, Pise-Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2002.

FIRPO, Luigi, *Ricerche campanelliane*, Florence, Sansoni, 1947.

Tommaso Campanella e l'attesa del secolo aureo, III^e journée L. Firpo, 1^{er} mars 1996, Florence, Olschki, 1998.

Articles sur la pensée politique de Tommaso Campanella

La revue semestrielle *Bruniana & Campanelliana* présente des textes inédits de Campanella, ainsi que des articles et des recensions ayant trait à cet auteur.

- ERNST, Germana, « Monarchia di Cristo e Nuovo Mondo. Il *Discorso delle ragioni che ha il Re Cattolico sopra il nuovo emisfero* di Tommaso Campanella », in *Studi politici in onore di Luigi Firpo*, II, éd. S. Rota Ghibaudi et F. Barcia, Milan, Franco Angeli, 1990, p. 11-36.
- , « La mauvaise raison d'État : Campanella contre Machiavel et les politiques », in *Raison et déraison d'État. Théoriciens et théories de la raison d'État aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, PUF, 1994.
- , « “Bene e naturalmente domina solo la sapienza”. Natura e politica nel pensiero di Campanella », in *Repubblica e virtù. Pensiero politico e monarchia cattolica fra XVI^e e XVII^e secolo*, éd. C. Continisio et C. Mozzarelli, Rome, Bulzoni, 1995, p. 227-240.
- , « Ancora sugli ultimi scritti politici di Campanella. I : Gli inediti *Discorsi ai principi* in favore del papato », *Bruniana & Campanelliana*, 1999/1, p. 131-156.
- , « Ancora sugli ultimi scritti politici di Campanella. II : Gli *Avvertimenti a Venezia* del 1636 », *Bruniana & Campanelliana*, 1999/2, p. 447-468.
- FIRPO, Luigi, « Idee politiche di Tommaso Campanella nel 1636 (due memoriali inediti) », *Il pensiero politico*, 19, 1986, p. 197-222.
- , « Gli ultimi scritti politici di Tommaso Campanella », *Rivista storica italiana*, 73, 1961, p. 772-801.
- FOURNEL, Jean-Louis, « Campanella et la *Monarchie de France* : empire universel et équilibre des puissances », in *Tommaso Campanella e l'attesa del secolo aureo*, op. cit., p. 5-37.
- , « Du bon usage historique de l'hérésie. La révolte des Pays-Bas et la question des Flandres dans la pensée politique de Campanella », in *Les Flandres et la culture espagnole et italienne aux XVI^e et XVII^e siècles*, textes réunis par M. Blanco-Morel et M.-F. Piéjus, université Lille 3, 1998, p. 121-138.
- PLOUCHARTE-COHN, Florence, « Il *Dialogo tra un Veneziano, Spagnolo e Francese* di Tommaso Campanella fra Storia e profezia », *Bruniana & Campanelliana*, 2004/2, p. 305-318.

Table des matières

7	Note sur l'édition, par Florence Plouchart-Cohn
9	Dialogue politique entre un Vénitien, un Espagnol et un Français à propos des récents troubles de France
71	Notes du traducteur
83	Aphorismes politiques en faveur des nécessités présentes de la France
98	Notes du traducteur
103	Avertissements à la nation française
145	Notes du traducteur
155	Discours politiques en faveur du siècle présent
157	À Gênes, 1636
165	Au duc de Savoie, 1636
175	À Ferdinand II, grand-duc de Toscane, 1636
181	Notes du traducteur
187	« <i>Non tacebo</i> » : quand l'écriture prend la parole, par Florence Plouchart-Cohn
188	<i>Vicissitudes d'un parcours humain et intellectuel</i>
215	<i>Les écrits profrançais : formes et visées d'une proposition politique</i>
242	<i>Campanella, « sentinelle des jugements divins »</i>
247	Bibliographie

Versions françaises

Curiosité, intérêt, admiration, attachement – tout lecteur a, un jour ou l'autre, éprouvé ces sentiments pour un texte qu'il lui semblait découvrir, réinventer, s'approprier. Ce texte est devenu le sien, celui qu'il voudrait lire et relire, éditer, traduire, annoter, présenter, commenter.

Rejoignant l'une des traditions les plus anciennes de l'École normale, ses élèves et anciens élèves, enseignants et chercheurs s'attachent ici à faire connaître « leur » texte, un auteur, une période, un mouvement d'idées, une forme d'écriture dont ils sont parfois devenus « spécialistes ». Texte important, souvent négligé, jamais traduit, inédit ou épuisé, indisponible.

Ainsi peuvent se redessiner peu à peu, à partir de fragments divers, certains ensembles oubliés, et bientôt s'affirmera la cohérence de ces « versions françaises ».

Dans la même collection

- Pietro ARETINO, *Trois livres de l'humanité de Jésus-Christ*, édition d'Elsa Kammerer, 2004, 232 pages.
- Cesare BECCARIA, *Recherches concernant la nature du style*, édition de Bernard Pautrat, 2001, 216 pages.
- Jeremy BENTHAM, *Garanties contre l'abus de pouvoir et autres écrits sur la liberté politique*, édition de Marie-Laure Leroy, 2001, 288 pages.
- Edmondo DE AMICIS, *Le Livre Cœur*, suivi de deux essais d'Umberto Eco, édition de Gilles Pécout, traduction de Piero Caracciolo, Marielle Macé, Lucie Marignac et Gilles Pécout, 2001, 496 pages ; rééd. 2005.
- William E. B. DU BOIS, *Les Âmes du peuple noir*, édition de Magali Bessone, 2004, 344 pages.
- Moderata FONTE, *Le Mérite des femmes*, édition de Frédérique Verrier, 2002, 272 pages.
- Sarah Orne JEWETT, *Le Pays des sapins pointus et autres récits*, édition de Cécile Roudeau, 2004, 368 pages.)
- Immanuel KANT, *Sur le mal radical dans la nature humaine*, édition de Frédéric Gain, 2001, 176 pages.
- LU Xun, *Errances*, édition de Sebastian Veg, 2004, 360 pages.
- Henry David THOREAU, *Les Forêts du Maine*, édition de François Specq, 2004, 528 pages.
- Dorothy WORDSWORTH & William WORDSWORTH, *Voyage en Écosse. Journal et poèmes*, édition de Florence Gaillet, 2002, 384 pages.

Mise en pages et numérisation

TyPAO sarl
75011 Paris

France Quercy

N° d'impression : *****

Dépôt légal : mars 2005